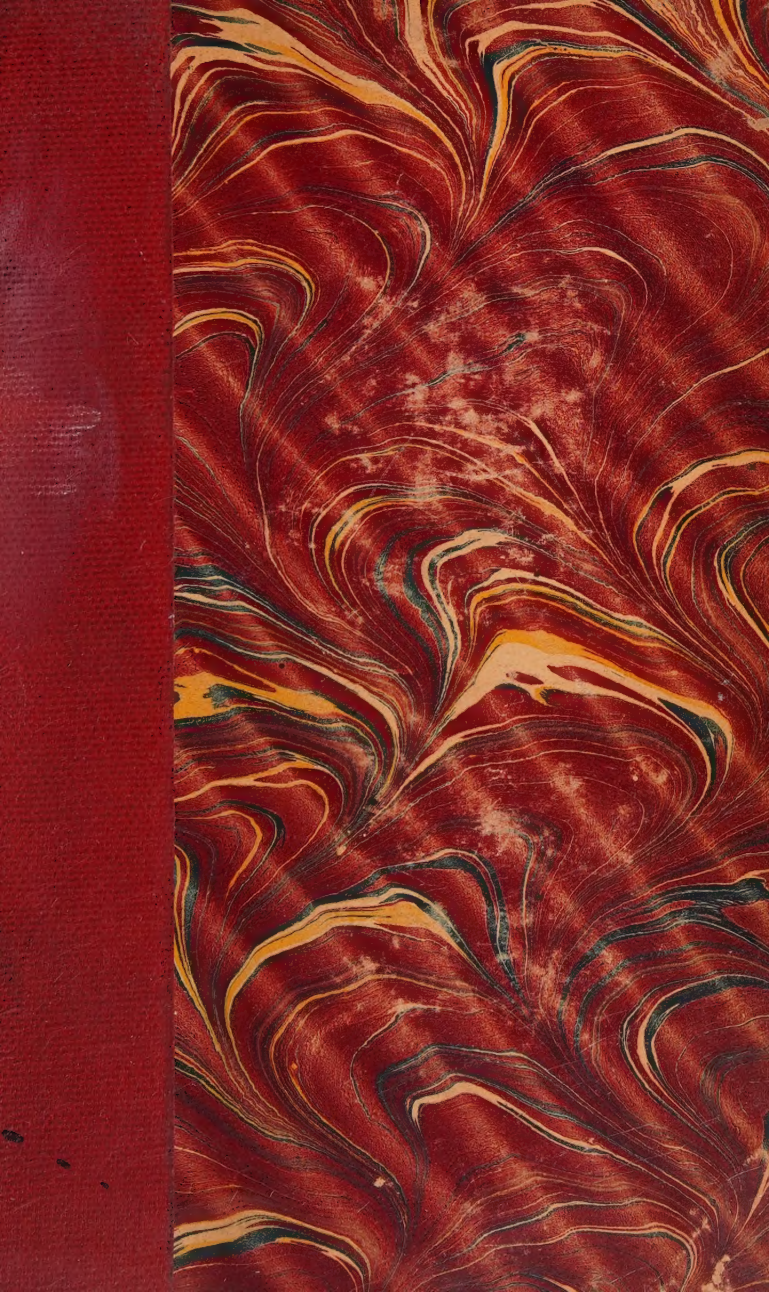

Class 281.1Q Book B32
General Theological Seminary Library
Chelsea Square, New York
Beside the main topic, this book also treats of

Subject No.	*On page*	*Subject No.*	*On page*

Purchased from the fund bequeathed to the Seminary by
EUGENE AUGUSTUS HOFFMAN, D. D.
DEAN 1879-1902

Bibliothèque

de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique

ANCIENNES LITTÉRATURES CHRÉTIENNES

I

LA LITTÉRATURE GRECQUE

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BCZ-072

ANCIENNES

LITTÉRATURES CHRÉTIENNES

I

LA LITTÉRATURE GRECQUE

PAR

PIERRE BATIFFOL

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1901

281.19
B.32

38941
UNION
NEW YORK

UNION
NEW YORK

Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique

Sollicités de divers côtés de reprendre, avec les seules ressources de l'initiative privée, le projet confié jadis par S. S. Léon XIII aux cardinaux de Luca, Pitra et Hergenrœther, à la suite de la lettre pontificale sur les études historiques, — savoir la composition d'une « Histoire ecclésiastique universelle, mise au point des progrès de la critique de notre temps », — nous nous sommes déterminés à entreprendre la publication de cette collection pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. On a distribué la matière en une série de sujets capitaux, chacun devant constituer un volume indépendant, chaque volume confié à un savant sous sa propre responsabilité, chaque collaborateur chargé, non pas tant de produire un travail original, que de dire où en est la science, où elle se trouve et comment elle se fait. Nous n'avons pas l'intention de faire œuvre pédagogique et de publier des manuels analogues à ceux de l'enseignement secondaire, ni davantage œuvre de vulgarisation au service de ce que l'on est convenu d'appeler le grand public: il y a une œuvre plus urgente à réaliser en matière d'histoire ecclésiastique, plus conforme aux vues exprimées par le Souverain Pontife, un œuvre de haut enseignement,

puisque, en matière d'histoire ecclésiastique, il n'existe pas, du moins en pays de langue française, de publications intermédiaires entre les manuels élémentaires et des œuvres comme celles de Janssen, de De Rossi ou de Hefele. Nous croyons que nous répondrions au désir de bien des maîtres et de bien des étudiants de l'enseignement supérieur français, autant que de bien des membres du clergé et de l'élite des catholiques, si nous réussissions à créer une collection comparable pour le plan à l'*Histoire universelle* de W. Oncken. Pour cette œuvre nous nous sommes adressés à des hommes de science, ayant déjà fait leurs preuves. Le plan des sujets à traiter a été conçu de façon que l'ensemble des vingt-cinq ou trente volumes qui composeront notre collection embrasse toute l'histoire générale de l'Église. Les volumes ne paraîtront ni dans l'ordre chronologique, ni à dates fixes, mais à mesure qu'ils seront prêts. Et chaque volume, de 300 à 400 pages, se vendra séparément. La direction générale de la publication est confiée à un comité, sous la présidence de M^gr^ Pierre Batiffol, recteur de l'Institut Catholique de Toulouse.

V. Lecoffre.

Les origines du catholicisme.

Le christianisme et l'empire romain.

Les églises du monde romain.

Les anciennes littératures chrétiennes.

La théologie ancienne.

Les institutions anciennes de l'Église.

Les églises du monde barbare. — Les églises du monde syriaque.

L'église byzantine. — L'état pontifical.

La réforme du XI^e^ siècle. — Le sacerdoce et l'Empire.

Histoire de la formation du droit canonique.

La littérature ecclésiastique du moyen âge.

La théologie du moyen âge. — Les institutions de la chrétienté.

L'Église et l'Orient au moyen âge.

L'Église et le Saint-Siège de Boniface VIII à Martin V.

L'Église à la fin du moyen âge.

La réforme protestante. — Le concile de Trente.

L'Église et l'Orient depuis le XV^e^ siècle.

La théologie catholique depuis le XVI^e^ siècle.

Le protestantisme depuis la Réforme.

L'expansion de l'Église depuis le XVI^e^ siècle.

L'Église et les gouvernements d'ancien régime.

L'Église et les révolutions politiques (1789-1870).

L'Église contemporaine.

Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique

VOLUMES PARUS :

Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron a Théodose, par M. Paul Allard. *Quatrième édition.*

Anciennes littératures chrétiennes : I. La littérature grecque, par Mgr Pierre Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. *Troisième édition.*

Anciennes littératures chrétiennes : II. La littérature syriaque, par M. Rubens Duval, professeur au Collège de France. *Deuxième édition.*

Le grand Schisme d'Occident, par M. Salembier, professeur à la Faculté de théologie de Lille. *Deuxième édition.*

Chaque volume in-12. Prix : 3 fr. 50

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Les Églises du monde romain, par Mgr Duchesne, membre de l'Institut, directeur de l'école française de Rome.

Anciennes littératures chrétiennes : III. La littérature latine, par M. Paul Lejay, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Histoire des dogmes : I. La théologie ancienne, par M. L. J. Tixeront, professeur à l'Institut catholique de Lyon.

Les Églises du monde barbare, par M. Louis Saltet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

L'Église byzantine, par le R. P. Pargoire, assomptionniste, de la mission de Constantinople.

La Réforme du XIe siècle, par M. Chénon, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Les Institutions de la Chrétienté, par M. Édouard Jordan, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

Histoire des Dogmes : II. La théologie du moyen age, par le R. P. Mandonnet, professeur à l'Université de Fribourg.

L'Église au XVe siècle : I. Histoire politique et religieuse. — II. L'Église et la Renaissance, par M. Jean Guiraud, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon.

Les Origines du Protestantisme et de l'esprit moderne, au XIVe et au XVe siècles, par le R. P. Baudrillart, professeur à l'Institut catholique de Paris.

La Réforme protestante en Allemagne et en Angleterre, par M. l'abbé Hemmer.

La Réforme protestante en France, par M. Imbart de la Tour, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

L'Église et les gouvernements d'ancien régime, par M. Cauchie, professeur à l'Université de Louvain.

L'Église et les Slaves, par le R. P. Pierling, S. J.

L'Église et les révolutions politiques (1789-1870), par M. Paul Thirion, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, Paris.

L'Église contemporaine, par M. Georges Goyau, ancien membre de l'école française de Rome.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

AVANT-PROPOS

Ce livre, où l'on s'est appliqué à imiter des modèles comme la « Littérature syriaque » de W. Wright et l' « Histoire de l'ancienne littérature chrétienne » de G. Krüger, résumera l'histoire littéraire chrétienne de langue grecque depuis les origines jusqu'à Justinien, c'est-à-dire jusqu'au terme où l'on est convenu de fixer la frontière de la littérature byzantine.

Les controversistes comme Irénée, Hippolyte, Origène, ont indirectement été les historiens littéraires des hérétiques dont ils réfutaient les écrits, et l'histoire ecclésiastique leur doit de ne s'être point fixée dans le seul genre de la chronique ou de l'hagiographie. Grâce à eux, en effet, Eusèbe de Césarée, entreprenant l'histoire des trois premiers siècles chrétiens, s'est intéressé, en même temps qu'aux listes épiscopales et aux persécutions, aux « hommes qui, en chaque génération, soit sans écrire, soit par écrit, avaient prêché la divine parole,

et à ceux aussi qui s'étaient donnés pour propagateurs des nouveautés, des erreurs et de la fausse science » (*H. E.* I, 1). L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est ainsi, pour nombre d'écrits perdus et que nous ne connaissons que par lui, la plus précieuse source historique de la plus ancienne littérature chrétienne. Les historiens ecclésiastiques, postérieurs à Eusèbe, comme Socrates ou Sozomène, et les controversistes aussi, comme Épiphane ou Léonce de Byzance, ont continué la tradition et nous sont par là d'un utile secours. Le *De viris inlustribus* de saint Jérôme, en 392, inaugura la pure histoire littéraire. Toutefois l'autorité de ce premier essai est faible : la matière de soixante-neuf de ses notices sur cent trente-cinq est textuellement (mais non sans inexactitudes) prise à Eusèbe, et dans les autres où le témoignage de Jérôme est indépendant, il convient, ainsi que le rappelaient récemment les Bollandistes, de « le peser avec la défiance que doit inspirer un écrivain qui se montre plutôt publiciste de talent, écrivant au courant de la plume, qu'historien consciencieux » et précis. Jérôme a eu chez les Latins une suite de continuateurs, dont le premier seul intéresse notre histoire, Gennadius de Marseille en son *De viris inlustribus* (*ca.* 480). Le *De institutione divinarum litterarum* de Cassiodore, composé entre 537 et 555, est une introduction à l'étude de la Bible qui renferme des informations excellentes sur les commentateurs grecs.

Le *Myriobiblon* ou « Bibliothèque » de Photius (IX^e^ siècle) est un vaste répertoire où Photius décrit en deux cent quatre-vingts articles de longueurs fort inégales les manuscrits rares qu'il a réunis dans sa bibliothèque ; ces articles comportent une analyse du livre, un jugement sur le style et la doctrine, souvent des morceaux choisis : borné comme critique, Photius analyse avec soin, et, quand il s'agit de livres maintenant perdus, ses descriptions et ses extraits sont de première valeur. Suidas (X^e^ siècle) n'est qu'un lexicographe, mais il donne des citations et quelques notices biographiques empruntées à des sources anciennes. Enfin, un auteur syriaque du XIV^e^ siècle, Ebedjesu († 1318), métropolitain de Nisibe, dans une sorte d'inventaire de la littérature syriaque existante de son temps, a dressé un catalogue des pères grecs traduits en syriaque.

Parmi les modernes, l'histoire littéraire peut rappeler les noms du cardinal Bellarmin et son *De scriptoribus ecclesiasticis* (Rome 1613), un livre qui vaut comme initiative et pour quelques intuitions. L'érudition du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles nous a donné les travaux de L. E. Dupin, de S. Le Nain de Tillemont, de J. Garnier, de M. Lequien, de D. N. le Nourry, de W. Cave, de C. Oudin, de R. Ceillier, de Fabricius, ce dernier repris par Harles. Le profit que l'on peut avoir aujourd'hui à consulter ces travaux de l'ancienne critique n'est

pas négligeable : il est d'un haut prix, s'il s'agit des mémoires de Tillemont, œuvre d'un homme qui avait tout lu et judicieusement, des dissertations de Lequien et de Garnier, qui allient si solidement la théologie à l'érudition, ou du répertoire de Fabricius-Harles, répertoire sans critique interne, mais indispensable pour tout ce qui a trait à l'érudition matérielle.

L'étude de la littérature ecclésiastique grecque dispose aujourd'hui de riches collections de textes imprimés. On peut négliger les anciennes comme De la Bigne ou Gallandi, pour se tenir à celles de Migne, soit sa « Patrologie Latine » (1844-1855), soit sa « Patrologie grecque » (1857-1866) : Migne ne faisait que reproduire des éditions antérieures, mais le choix (Pitra le dirigeait) en a été judicieux et la réimpression soignée. On exceptera les volumes que le successeur de Migne a refaits depuis et qui font peu d'honneur à cet entrepreneur. On conçoit que la critique des textes dans les éditions du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, même chez les Bénédictins français, ait laissé à désirer, au compte de ce que l'on exige aujourd'hui des éditeurs : on ne saurait donc prendre la collection de Migne autrement que pour un instrument provisoire. D'autre part la critique textuelle de nos auteurs n'est scientifiquement cultivée que depuis une vingtaine d'années : elle s'est appliquée aux « Pères apostoliques », aux « Apologistes », à Origène, à

Théodore de Mopsueste, à saint Irénée. L'Académie de Berlin vient d'entreprendre un *Corpus* des écrivains ecclésiastiques grecs des trois premiers siècles jusqu'à Eusèbe; les premiers volumes parus, tout en laissant encore à désirer, réalisent un progrès de premier ordre.

Nous assistons ainsi à une renaissance des études d'histoire littéraire ecclésiastique. A Berlin, M. Harnack a inauguré en 1882 une collection de « Textes et recherches pour l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne », imitée à Cambridge en 1891 par la collection des « Textes et études, contributions à la littérature biblique et patristique », que dirige M. Armitage Robinson. En même temps que sous sa direction est entrepris le *Corpus* de l'Académie de Berlin, M. Harnack publie (1893, 1897) sa magistrale « Histoire de l'ancienne littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe », dont trois volumes ont paru à cette heure : nous l'avons suivi avec indépendance, mais notre présent livre se réduirait à bien peu si nous en effacions tout ce que nous lui devons. Nous avons en cela pris exemple sur la « Patrologie » de O. Bardenhewer, de Münich (1894) : dans un cadre tout traditionnel l'érudit ecclésiastique a rapporté l'histoire littéraire chrétienne grecque, latine, syriaque, arménienne : il a suivi la grecque jusqu'à saint Jean Damascène : son livre est une œuvre solide plutôt que neuve, mais à laquelle M. Harnack est le premier à

aimer se référer. L' « Histoire de la littérature byzantine de Justinien à la fin de l'empire romain d'Orient, 527-1453 », de M. Krumbacher, de Munich, a fait époque : dans la seconde édition, la littérature théologique byzantine a été traitée par A. Ehrhard, de Vienne, avec une exceptionnelle compétence.

On trouvera dans notre présent livre un exposé rapide de l'état des études d'histoire littéraire grecque chrétienne : ce sera moins une histoire, qu'une introduction. La psychologie des auteurs et l'esthétique des œuvres donneraient lieu à des développements dont la place n'est pas ici. MM. Alfred et Maurice Croiset ont d'ailleurs montré dans le tome V^e^ de leur belle *Histoire de la littérature grecque*, ce que cette étude a d'attachant, sans doute, mais de superficiel, dès qu'il s'agit d'écrivains chrétiens. La philologie est à créer, car, pour les écrivains qui vont nous occuper, la critique du texte est à ses débuts et l'histoire de la langue n'existe pas encore. L'histoire des doctrines est de la compétence de l'historien des dogmes et doit ici même lui être réservée. Il nous restait à classer, à dater, à caractériser les pièces de cinq siècles de littérature ecclésiastique : nous nous sommes appliqué à le faire aussi exactement et sobrement que possible. La bibliographie nous a semblé appeler un choix critique : il faut, pensons-nous, se résigner à abandonner les livres qui fu-

rent bons, mais qui ont été remplacés par de meilleurs ; s'il en est un qui tienne lieu de vingt autres, il le faut citer seul ; le rappel de tout ce qui s'est écrit sur une question n'est utile que si la question n'est pas encore résolue.

Les lecteurs attentifs qui compareront cette troisième édition aux deux précédentes, se rendront compte aisément des corrections de détail et des développements nouveaux que nous avons introduits, avec le souci de mettre dans notre manuel une exactitude de plus en plus méticuleuse de jugement et d'information. Nous avons maintenu les divisions générales de notre livre, convaincu que les lecteurs intelligents ne les prendraient pas pour autre chose qu'un cadre. Nous avons tenu un compte critique des recensions que diverses revues ont consacrées à notre manuel. Nous ne nous flattons pas de donner à chacune la satisfaction qu'elle souhaitait : les *Stimmen* allemandes, par exemple, qui nous ont soupçonné de « rationalisme », et les protestants français qui nous ont accusé d'être « ecclésiastique », seront par nous renvoyés dos à dos.

Toulouse, octobre 1900.

Abréviations.

ACL = *Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, von A. Harnack, Leipzig, t. I, 1-2 (1893), t. II, 1 (1897).

Sitzungsberichte = *Sitzungsberichte der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin.*

PG = *Cursus Patrologiae graecae*, auct. J.-P. Migne (Paris 1857-1866).

PL = *Cursus Patrologiae latinae*, auct. J.-P. Migne (Paris 1844-1855).

DCB = *Dictionary of christian biography* (Londres 1877-1887).

KL = *Kirchenlexikon oder Encyklopädie der katholischen Theologie*, 2e édit. (Freiburg 1880...).

RE^3 = *Realencyklopädie für prot. Theologie und Kirche*, 3e édit. (Leipzig 1896...).

Nous avons marqué d'un astérisque les dates qui sont simplement approximatives.

PREMIÈRE PÉRIODE. — LES PRIMITIFS.

I

LITTÉRATURE ÉPISTOLAIRE

La littérature épistolaire est une des plus anciennes formes de l'écriture ecclésiastique. Les églises se recommandaient les unes aux autres par des lettres les frères, — apôtres, prophètes, didascales, ou simples fidèles, — qui circulaient perpétuellement entre elles. Apollos l'alexandrin, quittant Éphèse pour passer en Achaïe, « les frères écrivent aux disciples qu'ils le reçoivent » (*Act.* XVIII, 27); ceux de Corinthe, quand ils députent des courriers pour porter à saint Paul la collecte qu'ils ont faite, les munissent de lettres de créance (*I Cor.* XVI, 3 ; Paul se défend d'avoir besoin de pareilles lettres auprès de ses églises, ni même nulle part (*II Cor.* III, 1). Le dernier chapitre de l'épître aux Romains, où « notre sœur Phœbé, de Cenchrées, » est recommandée aux destinataires de l'épître, est un spécimen de ces lettres d'introduction (XVI, 1). Par lettres aussi se propage l'enseignement, se donnent les directions et les corrections : telle la lettre des presbytres de Jérusalem à la communauté d'Antioche; telle l'épître aux sept églises d'Asie en tête de l'Apocalypse; telle l'épître aux Romains adressée vraisemblablement à toutes les églises connues de Paul. Il

circule même des lettres supposées, forgées par des faussaires point nécessairement mal intentionnés, et Paul, qui le sait, authentique avec un soin extrême les exemplaires des lettres qu'il dicte. Les épîtres aujourd'hui existantes de l'époque apostolique ne peuvent donc être qu'une très infime part de ce qui s'est échangé de lettres entre les églises. L'église de Rome, l'église de Philippes, l'église de Smyrne, l'église de Vienne, dont nous possédons des épîtres directes ou encycliques, témoignent longtemps après les apôtres que ce commerce n'a point cessé; la correspondance de saint Ignace suffit à montrer combien il est actif; Irénée a connu une correspondance plus étendue encore de saint Polycarpe. Lorsque les églises s'écriront, non plus pour s'édifier ou s'informer, mais pour se concerter, nous serons à la veille des premiers synodes.

§ 1. — Les épîtres catholiques[1].

L'épître de saint Jacques, adressée « aux douze tribus qui sont dans la Dispersion », est comme un court traité moral écrit par un chrétien juif de naissance et de culture, jusqu'à ce point qu'on a récemment voulu y voir, sans raison décisive d'ailleurs, un écrit proprement juif christianisé de seconde main. Telle qu'elle est, l'épître de saint Jacques paraît antérieure à la ruine de Jérusalem et à la persécution néronienne et se peut dater des environs de l'an 60 (Renan, Cornely).

1. Les pièces appartenant au canon du N. T. sont étudiées dans des livres spéciaux, les introductions. C'est une littérature que, vu son caractère et son importance, nous entendons réserver. Nous ne mentionnerons les pièces canoniques que pour leur assigner leur place chronologique dans le développement général.

simon 50 (Mayor, Zahn). Les critiques libéraux en font une pièce composée entre 120 et 140 (Jülicher, Harnack).

La première des deux épîtres qui portent le nom de saint Pierre, adressée « aux élus qui pérégrinent dans la Dispersion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, de la Bithynie », est contemporaine de la persécution néronienne (64), et a dû être écrite de Rome (Renan, Cornely, Zahn). Les critiques libéraux en font, soit un apocryphe des environs de l'an 100 (Jülicher), soit une pièce anonyme romaine datant de la période 83-93, peut-être même plus ancienne d'une vingtaine d'années, et qui, au IIe siècle, aurait été mise sous le nom de l'apôtre (Harnack).

L'épître de saint Jude serait pour ces mêmes critiques un apocryphe destiné à combattre les Gnostiques et fabriqué entre l'an 100 et l'an 180 en Égypte (Jülicher), ou entre 100 et 130 en Palestine (Harnack). En réalité, cette épître, d'une grécité excellente, écrite par un chrétien de culture juive hellénistique, adressée « aux élus aimés en Dieu le Père et conservés pour Jésus-Christ », combat des erreurs analogues à celles que combat l'épître aux Éphésiens. Mais sa date reste indécise (*ca.* 55, Renan; *ca.* 65, Cornely; *ca.* 75, Zahn).

La seconde épître de saint Pierre, adressée à « ceux qui pareillement à nous ont reçu la foi en la justice de notre Dieu », serait pour certains une pièce antignostique fabriquée en Égypte entre 150 et 175 (Jülicher, Harnack). Elle semble contemporaine en réalité de l'épître de Jude; sa très pauvre grécité empêche de croire qu'elle soit du même rédacteur que la *Prima Petri*. Mais le problème de son origine reste encore fort obscur.

La première des trois épîtres de saint Jean n'est adressée à aucune église et ne porte aucun nom d'auteur, mais est sûrement de la même main que le quatrième évangile auquel elle aura servi de lettre d'envoi.

La seconde est adressée à une église inconnue; la troisième à un chrétien inconnu, Gaios: ni l'une ni l'autre ne porte le nom de Jean, l'auteur se nommant simplement « le presbytre ». Ce sont sûrement deux billets de l'auteur de la *Prima Ioannis*. La question de l'authenticité des trois épîtres est connexe à celle du quatrième évangile.

On a relevé dans le traité du pseudo Cyprien *De montibus Sina et Sion* (ch. 13), lequel est de peu antérieur au milieu du III^e^ siècle, une citation d'une « Epistula Ioannis ad Paulum », que l'on ne connaît pas autrement[1].

§ 2. — Les épîtres paulines.

Les épîtres de saint Paul sont classées dans le N. T. non dans leur ordre chronologique, mais par rang de taille. Les premières en date sont les deux aux Thessaloniciens, écrites par l'apôtre au cours de son premier séjour à Corinthe (*a.* 48*-49*) : l'une et l'autre porte en suscription : « Paul, Silvanos et Timothée à l'église des Thessaloniciens ». — L'épître aux Galates date du séjour de Paul à Éphèse (*a.* 50*-53*) et porte en suscription : « Paul apôtre aux églises de Galatie ». — Au séjour à Éphèse (probablement au printemps de 53*) appartient la première aux Corinthiens : « Paul et Sosthènes à l'église de Dieu qui est à Corinthe ».

1. A. Harnack, *Patristische Miscellen* (Leipzig 1900), p. 106 et 138.

— La seconde aux Corinthiens a été écrite en Macédoine par l'apôtre en route pour Corinthe et au reçu de la réponse des Corinthiens (*a.* 53*) : « Paul et Timothée à l'église de Dieu qui est à Corinthe et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe. » — Du second séjour à Corinthe (53*-54*) date l'épître aux Romains : « Paul à tous ceux qui sont à Rome aimés de Dieu, saints élus ». — A l'emprisonnement de Paul à Rome (57*-59*) se rattache l'épître aux Philippiens : « Paul et Timothée à tous les saints qui sont à Philippes avec [leurs] épiscopes et [leurs] diacres ». — L'épître à Philémon est un billet familier de l'apôtre à un chrétien de Colosses : « Paul prisonnier et Timothée au cher Philémon » : il date de l'emprisonnement de Paul à Rome, sinon même à Césarée (54*-56*). — Il faut en dire autant de l'épître aux Colossiens et de l'épître aux Éphésiens. *Eph.* dépend de *Col.* encore qu'elles soient du même temps. En tête de *Col.* on lit : « Paul et Timothée à ceux [qui sont] à Colosses saints et fidèles frères dans le Christ. » *Eph.* est une circulaire aux fidèles d'Asie, plutôt qu'une lettre spéciale à ceux d'Éphèse : « Paul apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu aux saints qui sont [à Éphèse ... », le nom manque à certains mss. de valeur.

A la période postérieure à la libération de Paul (*a.* 60* et suiv.) appartiennent les trois épîtres dites Pastorales. Les critiques libéraux sont à peu près unanimes à en rejeter l'authenticité, défendue par les critiques ecclésiastiques. On est d'accord sur ce point qu'elles sont toutes trois d'un même auteur; *II Tim.* semble antérieure à *I Tim.* et à *Tit.;* la grécité de ces trois morceaux, sensiblement différente de celle de Paul, est plutôt latinisante.

Il y a trace de lettres perdues de saint Paul : une aux Corinthiens, antérieures à *I Cor.*, témoin l'allusion que l'apôtre y fait (*I Cor.* v. 9 ; peut-être une autre aux Corinthiens, qui prendrait date entre *I Cor.* et *II Cor.*, et à laquelle on croit voir une allusion dans *II Cor.* II, 3 ; une aux Laodicéens contemporaine de l'épître aux Colossiens (*Col.* IV. 16). L'allusion que l'on a cru rencontrer dans le *De aleatoribus* (ch. 3) à une lettre perdue aux Corinthiens ne se soutient pas. Polycarpe (*Philip.* III. 2) parle de plusieurs lettres adressées par Paul aux Philippiens. Et il y a trace aussi de lettres anciennement supposées : le *Muratorianum* parle d'une épître aux Laodicéens et d'une épître aux Alexandrins, d'origine marcionite [1].

On a une lettre supposée des Corinthiens à saint Paul et la réponse supposée de ce dernier, en latin et en arménien. L'original, qui devait être grec, paraît avoir été connu de l'auteur des *Constitutions apostoliques* (VI, 6), qui signale deux soi-disant hérétiques, Simon et Cléobios, lesquels ne sont connus que par la lettre susdite des Corinthiens. La doctrine antimarcionite de la réponse de Paul donne à penser que cette correspondance peut être de la fin du IIe siècle. Il est peu probable que cette correspondance ait été partie intégrante des Actes apocryphes de saint Paul.

(1) *La correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens* publiée par A. Carrière et S. Berger (Paris 1891), voir aussi E. Bratke, *Theologische Literaturzeitung*, t. XVII (1892), p. 585. Vetter, *Der apok. III Korintherbrief* (Tübingen 1894). Voir aussi un mémoire de A. Berendts dans les *Abhandlungen A. v. Oettingen gewidmet* (München 1898), p. 1. L'épître aux Laodicéens latine que nous possédons, n'a rien à voir avec l'apocryphe marcionite, et il n'est pas prouvé qu'elle soit traduite du grec. Les plus anciennes attestations sont du VIe siècle. T. Zahn, *Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, t. II (Leipzig 1892), p. 584 ; *Rev. bibl.* t. V (1896), p. 221. C. Callewaert,

L'épître aux Hébreux dans le texte grec ne porte pas le nom de Paul, elle ne porte même aucun nom. On incline à croire qu'elle a été adressée à des chrétiens de Rome, plutôt qu'à toute la communauté de Rome, par un chrétien tout pénétré de l'enseignement de Paul, mais de culture plutôt alexandrine, et composée vers 65-70. Récemment le paradoxe a été soutenu qu'elle avait été composée par Priscilla, l'épouse d'Aquila (Harnack).

§ 3. — Épître dite de saint Barnabé.

L'épître qui porte en titre le nom de saint Barnabé et en suscription : « Salut, fils et filles, au nom du Seigneur qui nous a aimés, dans la paix », est adressée à une communauté chrétienne où l'auteur semble avoir antérieurement prêché et à laquelle il s'adresse, dit-il, « non comme un maître (*διδάσκαλος*), mais comme un de vous » I, 8. Sa dialectique, nourrie de citations de l'Ancien Testament, s'applique à établir que la véritable Alliance est celle qui unit les chrétiens à Dieu, et que les Juifs n'ont rien reçu de Dieu qui ne fût figuratif et qu'ils n'aient mal entendu. Si l'auteur est un juif converti, comme on peut le supposer d'un écrivain si au fait des choses juives, il n'en est pas qui marque plus vivement la rupture entre l'Église et les judaïsants.

Au chapitre IV, en une brève allusion à la fin prochaine du monde, l'auteur calcule que la prophétie de Daniel est à la veille de s'accomplir, puisque l'on

Une lettre perdue de saint Paul et le De aleatoribus (Louvain 1893). *ACL*, t. I, p. 3 et 37 ; t. II, p. 506. — La correspondance supposée de S. Paul et de Sénèque est une fiction latine du IV^e^ siècle.

a eu dix rois [Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus], plus un petit roi [Nerva], qui humilie trois rois [Flaviens] réduits à un [Domitien]. Cette interprétation (Renan, Funk, Bardenhewer) fixerait au temps de Nerva (96-98), ou mieux à l'époque qui suit immédiatement la mort de Nerva, la composition de l'épître. Il est possible toutefois que l'épître soit contemporaine de la reconstruction de Jérusalem par Hadrien, c'est-à-dire de 130-131, reconstruction à laquelle l'auteur ferait allusion en XVI, 4 (Harnack).

En aucune hypothèse cet auteur, postérieur à la ruine de Jérusalem, ne saurait être l'apôtre Barnabé : il a lu les épîtres pauliues, il connaît la tradition synoptique, et son exégèse allégorique fait penser à un alexandrin. Citée fréquemment par Clément d'A. son plus ancien témoin, et par Origène, notre épître paraît avoir été inconnue en dehors d'Alexandrie, où il est vraisemblable qu'elle ait été écrite. Nous possédons l'original grec en plusieurs mss. (notamment dans le *Codex sinaiticus*, IV^e^ s., et dans le ms. qui contient la *Didachè*, XI^e^ s. : dans ce dernier, complet), et une version latine ancienne en un ms. unique (X^e^ s.). L'hypothèse qui voit dans l'épître de Barnabé un texte fortement interpolé par une seconde main, n'est pas plausible : même les chapitres XVIII-XXI, qui manquent à la version latine et qui sont une exposition de pure morale apparentée à la *Didachè*, ne sauraient être un appendice de seconde main[1].

1. Gebhart-Harnack, *Barnabae epistula* (Leipzig 1878). Funk, *Opera patrum apostolicorum*, t. I (Tübingen 1887). *PG*, t. II, p. 727 (reproduit le texte de Hefele, Tubingen 1842). *ACL*, t. I, p. 58 et t. II, p. 410. Funk, *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, t. II (Paderborn 1899), p. 77.

§ 4. — Saint Clément de Rome.

« L'église de Dieu qui pérégrine à Rome à l'église de Dieu qui pérégrine à Corinthe, aux élus sanctifiés dans la volonté de Dieu par Notre Seigneur Jésus-Christ... », telle est l'adresse de l'épître communément désignée sous le nom de première épître de saint Clément (*Κλήμης*). L'authenticité de cette attribution n'est pas contestée : Irénée cite cette épître romaine en l'attribuant au temps où Clément était évêque de Rome (Euseb. v, 6, 3) ; Hégésippe la connaît (*id.* iv, 22, 1 ; Denys de Corinthe, dans une réponse à une lettre des Romains, leur rappelle « l'autre épître, celle qui est écrite par Clément » (*id.* iv, 23, 11). L'épître, tout impersonnelle et collective qu'elle est, peut donc bien avoir été rédigée par Clément. Elle est portée à Corinthe par trois anciens de l'église de Rome, Claudios Ephébos, Valérius Biton et Fortunatus. Elle est postérieure à la persécution néronienne où Pierre et Paul ont péri « avec une immense multitude d'élus » : l'église romaine dit sortir à peine « d'épreuves soudaines et répétées », et elle prie Dieu de « relever ceux qui ont failli et de délivrer ceux qui souffrent en prison » : on voit là justement des allusions aux derniers temps du règne de Domitien (*a.* 93-95).

C'est une épître de correction, où l'église romaine, de son propre mouvement, réprimande les fidèles de Corinthe d'avoir contre tout droit déposé les chefs de leur Église, véritable déclaration du droit divin de la hiérarchie. L'esprit de subordination, de règle,

d'ordre, était dès lors l'esprit romain, comme l'observe justement Renan, et la vie collective la condition de la vie de chacun.

Nous possédons l'original grec en deux mss., l'un incomplet des derniers chapitres (LVII. 6-LXV), le *Codex alexandrinus* de la Bible (V^e^ siècle ; l'autre complet, le ms. même de la *Didachè* XI^e^ siècle ; une version syriaque, et une version latine remontant peut-être à la seconde moitié du II^e^ siècle.

La *Prima Clementis* est tout ce qui nous reste de Clément disciple des apôtres Pierre et Paul (Iren. III. 3), sans qu'on soit autorisé à l'identifier avec le consul Flavius Clemens ou le Clément de *Phili.* IV. 3. Son souvenir a été exceptionnellement exploité par les faussaires grecs, syriens, latins. C'est qu'aussi son souvenir « est, après celui des apôtres, le plus important de toute l'antiquité chrétienne... ; en lui se personnifie l'idée de succession apostolique, de gouvernement et de législation ecclésiastique » (Duchesne). Nul doute que sa lettre, qui a marqué plus qu'aucune autre dans la formation de l'esprit catholique, n'ait suscité toute cette littérature apocryphe [1].

1. GEBHART-HARNACK, *Clementis rom. ad Corinthios quae dicuntur epistulae* (Leipzig 1876). FUNK, *Opp. patr. apostol.* t. I. LIGHTFOOT, *S. Clement of Rome* (Londres 1890). G. MORIN, *S. Clementis rom. ad Cor. epist. versio latina antiquissima* [*Anecdota Maredsolana*, t. II] (Maredsous 1895). La meilleure édition à citer est désormais R. KNOPF, *Der erste Clemensbrief* (Leipzig 1899). — *ACL*, t. I, p. 39 et t. II, p. 251. K. HOLL, *Fragmente vornicänischer Kirchenväter aus den Sacra Parallela* (Leipzig 1899), p. 1. FUNK, *Kircheng. Abhandl.* t. I (Paderborn 1897), p. 308.

§ 5. — Épîtres de saint Ignace.

Des épîtres portant le nom de saint Ignace (*Ἰγνάτιος*), évêque d'Antioche martyrisé à Rome du temps de Trajan, nous sont parvenues sous trois formes textuelles. — *A*) Un recueil de sept lettres (Éphésiens, Magnésiens, Tralliotes, Romains, Philadelphiens, Smyrniotes, Polycarpe), recueil dont il existe un ms. grec *Laurentianus* LVII. 7 : XI^e^ s.) pour six lettres, et un autre ms. grec pour la lettre (aux Romains) manquent au précédent (*Paris. gr.* 1451 : XI^e^ s). Ce texte grec a été publié pour la première fois par Vossius (1646), et l'on en a une version latine, œuvre de Robert Grosseteste, évêque de Lincoln (XIII^e^ s.), publiée pour la première fois par Ussher (1644), plus une version arménienne (V^e^ s. ?) éditée par Petermann (1849), plus des fragments de version syriaque et copte étudiés plus récemment. — *B*) Un recueil de treize lettres (Marie de Castabala à Ignace, Ignace à Marie de C., Trall., Magn., Tarsiotes, Philippiens, Philad., Smyrn., Pol., Antiochiens, Héron, Éph., Rom.), donnent les sept épîtres du premier recueil, mais remaniées, plus six épîtres nouvelles : ce recueil a été le plus répandu et l'on en a de nombreux mss. grecs : l'édition princeps en a été donnée par Paceus (1557) ; on en a une version latine ancienne (VIII^e^ s.), publiée pour la première fois par Lefèvre d'Étaples (1498). — *C*) Un recueil de trois lettres (Éph. Rom. Pol.) en syriaque et dans une recension abrégée : il a été publié pour la première fois par Cureton (1849).

On est aujourd'hui d'accord pour considérer le re-

cueil *B* comme un remaniement et un faux, dont l'auteur serait le même à qui nous devons la rédaction actuelle des *Constitutions apostoliques* : il aurait travaillé au temps de Constance ou de Valens et serait un semiarien (Zahn, Harnack), ou bien au commencement du V^e^ s. et serait un apollinariste (Funk). Le recueil *C* que quelques-uns (Cureton, Ritschl) prenaient pour l'état premier et le texte authentique des épîtres d'Ignace, n'est au contraire qu'un extrait du recueil *B*. Le recueil *A* nous donne l'Ignace authentique et original. Ces conclusions, longtemps et âprement controversées, sont aujourd'hui définitivement acquises [1].

Eusèbe (III, 36) a eu en mains la collection des sept lettres qu'il énumère dans l'ordre Eph., Magn., Tral., Rom., Philad., Smyrn., Polyc., l'ordre même où nous les avons, et la citation qu'il fait de l'épître aux Romains montre l'identité de son texte et du nôtre. Origène cite l'épître aux Romains et l'épître aux Éphésiens, Clément d'Alexandrie l'épître aux Éphésiens, Irénée l'épître aux Romains. Le païen Lucien, dans sa satire *De morte Peregrini* (*ca.* 170), fait allusion (il semble bien) à la correspondance d'Ignace. Le plus ancien témoignage est fourni par l'épître de Polycarpe (XIII, 1-2) : « Vous m'avez écrit, dit-il aux Philippiens, et Ignace aussi [allusion à une lettre perdue des Philippiens et à la lettre d'Ignace à Polycarpe]... : les épîtres d'Ignace à nous adressées par lui, et toutes les autres que nous possédions de lui, nous vous les avons fait tenir selon votre demande, elles sont jointes à la

1. ZAHN, *Ignatii et Polycarpi epistulae* (Leipzig 1876). FUNK. *Opp. patr. apostol.* t. II (Tübingen 1881). LIGHTFOOT, *S. Ignatius, S. Polycarp* (Londres 1885). *PG*, t. V (reproduit l'édition de HEFELE, Tübingen 1847). — *ACL*, t. I, p. 75. K. HOLL, *Fragmente*, p. 17.

présente lettre. » Peu de textes sont mieux documentés que les épîtres ignatiennes.

L'évêque d'Antioche, arrêté et condamné à Antioche, a été désigné pour être livré aux bêtes à Rome : il est mené à Rome prisonnier, suivant d'escale en escale les côtes d'Asie, de Macédoine, d'Achaïe. A chaque station il est visité par les églises prochaines auxquelles la nouvelle de sa condamnation est parvenue. De là cette correspondance : lettres de remerciements et d'exhortations pleines de traits exprimant les croyances et les institutions chrétiennes du temps, surtout l'idée d'unité par la hiérarchie en chaque église, et de cohésion entre églises : la formule *καθολικὴ ἐκκλησία* est employée ici pour la première fois. Tout cela dans un style rude, obscur, énigmatique, plein de répétitions et d'insistances, mais d'une énergie continue et çà et là un éclat saisissant. L'épître aux Romains avec sa suscription singulière est la plus caractéristique.

Les principales objections que l'on énonçait contre l'authenticité des septs épîtres ignatiennes se ramenaient à leur reprocher d'être un factum en faveur de la monarchie épiscopale et contre un gnosticisme avancé, institutions et doctrines, croyait-on, plus voisines d'Irénée que d'Ignace. A quoi l'on a répondu que les épîtres ignatiennes étant le plus ancien texte aussi explicite sur le fait de l'épiscopat monarchique, argumenter ici de la tardive apparition de l'épiscopat monarchique est une pétition de principe. Quant au gnosticisme auquel Ignace fait allusion, ce n'est assurément le gnosticisme d'aucun des grands Gnostiques du second siècle, Valentin ou Marcion; et soit dans les épîtres paulines (Pastorales, Éphésiens, Colossiens), soit dans les écrits johanniques, qui dans l'hypothèse la plus fâcheuse seraient du commence-

ment du second siècle, on trouve trace d'hérésies analogues à celles que combat Ignace [1].

Seule la date précise du martyre d'Ignace demeure controversée. Harnack, croyant artificielle la chronologie des premiers évêques d'Antioche telle qu'elle se déduit d'Eusèbe, proposait d'en rejeter le témoignage et de faire Ignace contemporain d'Hadrien (*ca.* 130 : ce système est aujourd'hui abandonné par son auteur même, qui date actuellement, non sans quelque hésitation toutefois, les épîtres ignatiennes de la période 110-117. D'autre part, on possède deux récits grecs de la passion d'Ignace : on désigne ces deux textes sous le nom de *Martyrium colbertinum* et de *Martyrium vaticanum*, le premier est du IV^e^ ou V^e^ siècle, le second du V^e^, vraisemblablement. Ils sont sans valeur historique, mais indépendants ils s'accordent à fixer à l'an IX de Trajan *a.* 107) la condamnation et la mort d'Ignace. De Rossi défendait cette donnée chronologique, la tenant pour empruntée à une source liturgique ancienne ; Lightfoot croit plus justement qu'elle dérive de la *Chronique* d'Eusèbe, qui sur ce point serait de peu d'autorité, et il s'en tient à la tradition imprécise qui place sous Trajan (98-117) le martyre d'Ignace [2].

1. On a infiniment écrit sur saint Ignace au cours de la controverse sur l'authenticité de ses épîtres et depuis. Retenir E. v. d. Goltz, *Ignatius von Antiochien* (Leipzig 1894). Funk, *Die Echtheit der ign. Briefe* (Tübingen 1883). Harnack, *Die Zeit des Ignatius* (Leipzig 1878). J. Réville, *Les origines de l'épiscopat*, t. I (Paris 1894), p. 442. *ACL*, t. II, p. 381. Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 347. Sur l'*Ignace d'Antioche* (Paris 1897) de E. Bruston, voir *Revue critique*, t. XLVI (1898), p. 387.

2. Sur le martyre d'Ignace, *Biblioth. hag. gr.* p. 57, et les éditions précitées des épîtres ignatiennes, particulièrement Lightfoot. — Allard, *Histoire des persécutions*, t. I (Paris 1885), p. 179, défend le sentiment de Rossi. Duchesne, *Bull. crit.* t. VIII (1887), p. 124, souscrit à l'opinion de Lightfoot. *ACL*, t. II, p. 405. Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 338.

§ 6. — Épître de saint Polycarpe.

Le nom de Polycarpe (*Πολύκαρπος*) évêque de Smyrne, disciple de l'apôtre Jean, mort martyr le 23 février 155 à l'âge de 86 ans, et dont la personnalité est bien connue soit par le témoignage d'Irénée son disciple, soit par le récit de sa passion, le nom de Polycarpe se lit en tête d'une épître qui nous est parvenue en grec grâce à un unique manuscrit aujourd'hui perdu et dont on n'a plus que des copies de la Renaissance : encore ce texte grec est-il incomplet des derniers chapitres (x-xiv). On en a une version latine complète, insérée dans le recueil *B* des épîtres ignatiennes, mais sans être l'œuvre du traducteur latin du dit recueil. Irénée, cité par Eusèbe (v, 20, 8), a connu une collection de lettres de saint Polycarpe adressées « soit aux églises prochaines pour les confirmer, soit à des frères pour les reprendre ou les encourager » ; et il a connu aussi et comme à part (*Haer.* iii, 3, 4) une lettre de Polycarpe aux Philippiens, qui semble bien être celle que nous possédons. Eusèbe la cite à plusieurs reprises, et Jérôme (*Vir. inl.* 17) témoigne que de son temps on la lisait publiquement dans les églises d'Asie. Elle porte en tête : « Polycarpe et les presbytres [qui sont] avec lui à l'église de Dieu qui pérégrine à Philippes » : c'est une réponse à une lettre des Philippiens. Elle est toute en exhortations qui seraient d'un intérêt médiocre, si (xii, 2) elle n'annonçait aux Philippiens l'envoi d'une copie de toutes les lettres que les Smyrniotes possèdent d'Ignace : « Elle sont jointes à la présente lettre... » L'authenticité de cette épître, liée longtemps à l'authenticité des épîtres ignatiennes, ne fait plus ques-

tion. Mais la date est difficile à fixer entre celle de la mort d'Ignace, car Ignace est mort au moment où Polycarpe écrit (IX, 2), et la propre mort de Polycarpe, soit entre 107* et 155. On incline toutefois à la croire de peu postérieure à la mort d'Ignace (XIII, 2)[1].

§ 7. — Épître des Smyrniotes et des Lyonnais.

« L'église de Dieu qui pérégrine à Smyrne à l'église de Dieu qui pérégrine à Philomélium [en Phrygie] et à toutes les paroisses en tout lieu de l'église catholique... » : telle est l'adresse d'une lettre écrite au nom des chrétiens de Smyrne et renfermant le récit du martyre de Polycarpe leur évêque. Nous en avons le texte grec et une version latine ancienne : Eusèbe (IV, 15) a inséré la meilleure part du texte grec dans son *Histoire*. L'exemplaire adressé aux chrétiens de Philomélium donne le nom de qui l'a copié, Évaristos, et de qui le porte à Philomélium, Markion; les chrétiens de Philomélium sont priés de transmettre l'épître aux frères plus éloignés. Suit la date : « Le bienheureux Polycarpe a été martyr le deux du mois de xantique, le sept des calendes de mars : le samedi à huit heures il avait été arrêté par Hérodes, sous le pontificat de Philippos Trallianos et le proconsulat de Statius Quadratus [*a.* 155] ». Cette date est de seconde main, mais de valeur. Quant à l'épître c'est le

1. Zahn, Funk, Lightfoot, *ut sup.* *PG*, t. V, p. 1005 (reproduit le texte de Hefele, Tübingen 1847). — Une trace d'un écrit de Polycarpe inconnu d'ailleurs, dans le théologien arménien Vardan Vardapet (XII[e] s.), a été signalée par Conybeare, *Theol. Literaturz.* t. XIX (1894), p. 583. — Les cinq fragments latins soi-disant de Polycarpe publiés par Feuardent (1639) et reproduits par *PG*, t. V, p. 1025, sont pseudépigraphes, mais anciens (III[e] s., Harnack). *ACL*, t. I, p. 69, et t. II, p. 382.

plus ancien spécimen d'actes authentiques de martyre [1].

Eusèbe (v, 1-3) possédait le texte intégral d'une épître adressée par « les serviteurs du Christ qui pérégrinent à Vienne et à Lyon de Gaule aux frères qui partagent leur foi... en Asie et en Phrygie », et de ce texte il a inséré dans son *Histoire* la majeure part. Cette épître était le récit de la passion des martyrs lyonnais, Pothin, Blandine, etc., rédigé en grec, et dont il est possible qu'Irénée ait été le rédacteur. Le texte connu d'Eusèbe contenait un quadruple catalogue des martyrs : ceux qui avaient été décapités, ceux qui avaient été livrés aux bêtes, ceux qui étaient morts en prison, ceux qui survivaient au moment où la lettre est écrite : ce catalogue s'est conservé dans le *Martyrologe hiéronymien*. Grégoire de Tours (*De glor. mart.* 49) a probablement connu une ancienne version latine du texte de notre épître, y compris le catalogue. La date, rapportée par Eusèbe, du martyre des lyonnais est la dix-septième année de Marc-Aurèle, soit 177-178 : la lettre est contemporaine, admirable pièce, « un des morceaux les plus extraordinaires que possède aucune littérature », la « perle de la littérature chrétienne au IIe siècle », au jugement de Renan, pour l'expression de l'âme enthousiaste et douce des martyrs [2].

Ces mêmes martyrs lyonnais durant leur empri-

1. Zahn, Funk Lightfoot, *ut sup. PG*, t. V, p. 1029. — *Biblioth. hagiog. gr.* p. 112. *ACL*, t. I, p. 74. Sur la date, Waddington, *Fastes des provinces asiatiques* (Paris 1872), p. 219, et *Studia biblica*, t. I (Oxford 1885), p. 175 et t. II (1890), p. 105. — L'*Epistula encyclica presbyterorum et diaconorum Achaiae de martyrio sancti Andreae* (*P G*, t. II, p. 1217), IVe s., est imitée de l'épître des Smyrniotes.

2. Funk, Zahn, Lightfoot, *ut sup.* — *Biblioth.hagiog. gr.* p. 114. *ACL*, t. I, p. 262 et t. II, p. 316. Duchesne, *Les sources du martyrologe hiéronymien* (Rome 1885), p. 20.

sonnement adressèrent diverses lettres, à la façon d'Ignace, à diverses églises : Eusèbe (v, 3, 4), qui en a possédé le recueil, parle de lettres aux frères d'Asie et de Phrygie ainsi qu'à Éleuthère « alors évêque des Romains », lettres qui avaient pour objet « la paix des églises », sans doute dans la question naissante du Montanisme. On voit à ce trait quelle extension cette correspondance catholique tend à prendre et comme Rome s'en manifeste le centre. Un fragment de l'épître à Éleuthère cité par Eusèbe (v, 4, 2) en recommande le porteur aux Romains. Irénée « presbytre de l'église » de Lyon [1].

§ 8. — Denys de Corinthe, Sérapion d'Antioche, Polycrate d'Éphèse.

Eusèbe a eu en mains un recueil de lettres de Denys, qui fut évêque de Corinthe du temps que Soter l'était de Rome (166*-175*), et il en fait quelques citations (IV, 23) qui sont tout ce qui nous en est parvenu. On relève ainsi la trace de huit lettres : savoir respectivement aux églises de Lacédémone, « pour la paix et l'unité » ; d'Athènes, « sur la foi et sur la vie selon l'Évangile » ; de Nicomédie (Bithynie), sur le canon de la vérité contre Marcion ; de Gortyne (Crète), contre les hérétiques ; d'Amastris (Pont), sur le même sujet, sans doute contre les Encratites ; de Cnosse (Crète), semblablement ; de Rome, cette dernière nommément adressée à l'évêque Soter (Eusèbe en donne quatre précieux fragments) ; enfin une à Chrusophora, une dame chrétienne. Dans un des fragments de l'épître aux Romains, Denys se plaint que les « apôtres du

1. *ACL*, t. I, p. 261.

diable » aient altéré le texte de ses lettres, ce qui donne une idée de la circulation et de l'importance des lettres d'évêques à pareille date. La lettre de Denys à Soter était une réponse : la lettre des Romains n'est connue que par l'allusion qu'y fait Denys (IV, 23, 11) : toute cette correspondance épiscopale avait trait à la question du Montanisme. Comme aussi la réponse de l'évêque de Cnosse, Pinutos, à la lettre de Denys, et dont Eusèbe cite quelques mots (IV, 23, 8. Cette action collective est contemporaine de Marc-Aurèle (*ca.* 170) [1].

Une vingtaine d'années plus tard, Sérapion (*Σαραπίων*) était évêque d'Antioche (192*-209*), Sérapion dont Eusèbe a possédé un recueil d'épîtres, analogue au recueil de Denys. Il en mentionne (VI, 12, 1) une adressée à un certain Domninos, qui, failli dans la persécution de Septime Sévère (*a.* 202), avait passé au judaïsme. Une autre à deux « hommes ecclésiastiques » (des évêques?), Pontios et Carikos, et dont Eusèbe (V, 19) donne deux fragments, était dirigée contre les Montanistes et portait la signature de nombreux évêques, parmi lesquels un Aurelios Kurenios (de Cyrène?), martyr, un Aelios Pouplios Ioulios de Debeltos en Thrace, où l'on voit l'extraordinaire extension de cette correspondance épiscopale. Eusèbe (VI, 12, 2) connaît de Sérapion d'autres lettres encore à d'autres destinataires, nommément une à l'église de Rossos en Syrie, dont il cite un passage, le plus ancien témoignage existant sur l'évangile de saint Pierre. Saint Athanase (Socrat. *H. E.* III, 8) semble avoir connu quelque autre écrit de Sérapion [2].

1. Routh, *Reliquiae sacrae*, t. I (Oxford 1846), p. 179. *ACL*, t. I, p. 235 et t. II, p. 313.

2. Routh, t. I, p. 451, t. I, p. 451. *ACL*, t. I, p. 503.

La controverse pascale (*ca.* 190) donne lieu à un nouvel échange d'épîtres épiscopales, dont Eusèbe a possédé le recueil. Il mentionne une lettre collective des évêques de Palestine, portant la signature de Narkissos de Jérusalem, de Théophile de Césarée, de Cassios de Tyr, de Claros de Ptolémaïs... (v, 23, 2 et 25). Eusèbe en transcrit quelques lignes, où les évêques demandent que leur lettre soit communiquée à toutes les églises. Une lettre des « paroisses de Gaule dont Irénée est évêque » (v, 23, 2 et 3) : une des Romains signée de leur évêque Victor; une des évêques de Pont, signée par Palmas « le plus ancien »; une des évêques d'Osroëne; une de l'évêque de Corinthe Bacchullos; et de « nombre d'autres encore », unanimes à accepter l'usage pascal romain (*l. c.*). Toute cette consultation avait été provoquée sur l'initiative du pape Victor.

Polycrate, évêque d'Éphèse, écrivit à Victor une lettre dont Eusèbe (v, 24) a cité deux fragments célèbres, qui comptent au nombre des plus précieux débris de la littérature primitive, pour défendre l'usage asiate comme tradition apostolique.

Victor répondit en proposant de séparer les tenants de l'usage asiate de la communion catholique, lettre mentionnée par Eusèbe (v, 24, 9), qui ne semble pas l'avoir eue en mains. Les protestations les plus vives s'élevèrent aussitôt contre Victor : Eusèbe (v, 24, 10) en a lu divers spécimens, entre autres une lettre d'Irénée au nom « des frères de Gaule », adressée à Victor en même temps qu' « aux divers et nombreux chefs d'églises », et dont Eusèbe cite un fragment de première importance [1].

1. Routh, t. II, p. 3, 13, 39. *ACL*, t. I, p. 502 et t. II, p. 322.

§ 9. — Le fragment de Muratori.

Après la question du Montanisme, après la question de la Pâques, il est possible qu'il y ait eu une question du canon, provoquant une pareille consultation des évêques. Tertullien (*Pudicit.* 10, écrit : « ...cederem tibi si scriptura Pastoris ...divino instrumento meruisset incidi, si non ab omni concilio ecclesiarum etiam vestrarum inter apocrypha et falsa iudicaretur ». Et il est possible que le *Muratorianum* [1] soit une pièce se rattachant à une telle consultation. Ce texte latin, découvert par Muratori dans le manuscrit J. 101 (VIII^e^-IX^e^ siècle) de la bibliothèque ambrosienne et publié par lui en 1740 au t. III de ses *Antiquitates italicae*, est mutilé en tête et à la fin (il compte 85 lignes d'écriture onciale) et a sûrement été copié tel quel (sauf les fautes propres au copiste) sur un archétype mutilé déjà. Ce n'est pas moins qu'une description du Nouveau Testament, avec indication des pièces non canoniques à répudier. L'origine romaine de ce texte est très vraisemblable (Harnack, Jülicher).

On peut être aussi affirmatif sur la rédaction en grec de l'original. L'auteur demeure inconnu, malgré les efforts de Lightfoot pour l'identifier avec Hippolyte (ᾠδαὶ εἰς πάσας τὰς γραφάς). Ce n'est pas davantage

1. Le texte du *Muratorianum*, dans Routh, *Reliquiae*, t. I, p. 394, et mieux dans E. Preuschen, *Analecta* (Freiburg 1883), p. 129. Zahn, *Geschichte*, t. II, p. 1-143. — Lightfoot, *S. Clement*, t. II, p. 405. *ACL*, t. I, p. 646. On a trouvé trace de la connaissance du *Muratorianum* dans une compilation cassinésienne du XI^e^ siècle. Harnack, « Excerpte aus dem Muratorischen Fragment », dans la *Theolog. Literaturzeitung*, t. XXIII (1898), p. 131. P. Batiffol, « Gilbert d'Elnone et le canon de Muratori », dans la *Revue biblique*, t. VII (1898), p. 421.

le prêtre Caius, puisque ce dernier ne recevait pas l'Apocalypse et que le *Muratorianum* la reçoit. Mais il est fait mention du *Pasteur* d'Hermas : « Pastorem vero nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Herma[s] conscripsit, sedente [in] cathedra urbis Romae ecclesiae Pio episcopo fratre eius. » Le *Muratorianum* sera donc de peu postérieur au temps du pape Pie 140*-155* . Plus loin, il mentionne Valentin, qui enseigna à Rome au temps d'Antonin le Pieux 138-161 ; il mentionne aussi Marcion et Basilides, tous deux plus anciens que Valentin, mais il mentionne les Montanistes comme une secte constituée, ce qui nous reporte au plus tôt vers 175. Il fait allusion à la passion de saint Pierre et au départ de saint Paul pour l'Espagne en termes qui peuvent dépendre de la *Περίοδος Πέτρου*. Enfin il parle du quatrième évangile en rappelant qu'il est de saint Jean et qu'il a été écrit à la demande des familiers de l'apôtre (cohortantibus condiscipulis et episcopis) et que l'évangéliste est, non seulement un témoin oculaire et auriculaire, mais l'historien même sed et scriptorem) : ces insistances font penser à un temps où l'autorité du quatrième évangile était à consolider, le temps des controverses contre les Montanistes. Enfin, il y a dans les informations contenant saint Jean un emprunt à une légende qui se retrouve chez Clément d'Alexandrie, et qui dépend peut-être de la *Περίοδος Ἰωάννου*. On ne se trompera pas de beaucoup en plaçant dans les dernières années du IIe siècle la rédaction du *Muratorianum*. Le style ne fait penser ni à un canon, ni à un prologue, mais plutôt à une épître, sans que cette caractéristique ait rien d'absolu.

II

ORIGINES DE L'HISTOIRE

La préoccupation de fixer en l'écrivant le souvenir « des choses qui se sont accomplies parmi nous » (*Luc.* I, 1) s'est manifestée de très bonne heure dans l'Église. Le souvenir de Jésus ne faisait-il point partie de la catéchèse? Les effusions de l'Esprit-Saint, la conversion des païens, n'étaient-elles point des éléments de la plus ancienne apologétique? « Le mystère s'est fait voir dans la chair, a été justifié par l'Esprit, prêché aux nations, cru dans le monde » (*I Tim.* III, 16). Et de là « plusieurs entreprirent d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous, sur le rapport qu'en faisaient ceux qui dès le commencement les avaient vues de leurs propres yeux et avaient été les ministres de la parole » (*Luc.* I, 1-2) : les sources des évangiles synoptiques (Marc, Luc, Mathieu), ces évangiles eux-mêmes, les Actes des Apôtres, sont le témoignage de cet effort primitif. A cet effort se mêle une pensée d'apologie et une tendance à démontrer quelque chose : c'est déjà plus sensible encore dans l'évangile de saint Jean : « Jésus a fait beaucoup d'autres prodiges à la vue de ses disciples. ils ne sont pas écrits dans ce livre, mais ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ

fils de Dieu » (*Io.* xx, 30-31). Des récits se produiront bientôt qui prétendront dire ce qui n'était pas encore écrit et démontrer autre chose que ce qui était reçu : faux évangiles, faux actes, que le docétisme, le gnosticisme, l'encratisme, ajoutent ou opposent aux véritables, chose aisée en un temps où le canon ecclésiastique n'est pas encore défini. Il ne faudra pas moins de toute la ferme vigilance des églises, témoin la peine infligée à l'auteur des actes de Paul et de Thékla, témoin l'examen fait par Sérapion du faux évangile de Pierre, témoin les distinctions et les prescriptions du *Muratorianum*, pour protéger la foi individuelle toujours prête à se complaire dans l'apocryphe. Mais les églises apportent un sens sévère et comme judiciaire dans la critique des témoignages. Le jour où elles publient à leur tour des récits « des choses qui se sont accomplies » sous leurs yeux, elles y mettent la solennité qui fait des premières passions de martyrs de véritables actes publics de chaque église. Tout ce qui n'est pas public et contrôlé est apocryphe, c'est-à-dire secret, et déjà apocryphe est synonyme de faux. Quant à chercher dans les deux premiers siècles le souci d'écrire l'histoire à la façon des classiques ou seulement de Josèphe, si nous exceptons l'auteur du troisième évangile et des Actes chez qui il se trahit, partout il fait défaut : le bon Hégésippe dont on a pensé faire le premier historien ecclésiastique n'est rien moins que cela.

§ 1. — L'évangile avant les synoptiques.

Il est indubitable que dès avant que saint Luc entreprît de rédiger son évangile, « plusieurs avaient

mis la main à ordonner le récit des choses accomplies » (*Luc.* I. 1). Il ne saurait s'agir là que de documents écrits. Peut-on trouver trace de tels documents?

M. Bickell a découvert en 1885 dans un papyrus (III^e^ s.) provenant du Faioum et aujourd'hui dans la collection de l'archiduc Rénier, à Vienne, un fragment de texte évangélique de sept lignes, en grec, synoptique de *Mc.* XIV, 26-30 et de *Mt.* XXVI, 30-34, mais rédigé sous une forme plus brève, plus naïve, plus originale que dans le premier et le second évangiles. En voici le texte, tel que Resch le lit :

[..... και ειπεν εν τω απαλ-]
λαγειν ωσαυτως· πα[ντες εν ταυτη]
τη νυκτι σκανδαλισ̣θησεσθε κατα]
το γραφεν· παταξω τον [ποιμενα και τα]
προβατα διασκορπισθησ[ονται. ειποντος]
[το]υ πετ. και ει παντες ο[υκ εγω, ειπεν ο]
[κυριος·] ο αλεκτρυων δις κοκ[κυξει, και συ]
[πρωτον τρις απαρν[ησῃ με.....]

On remarquera la vivacité du dialogue, l'expression *κοκκύξει*, l'omission de *Mc.* XIV, 28 : « Après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. » Que nous ayons là un fragment d'un évangile qui ne nous est point parvenu, ce n'est pas sûr, mais vraisemblable (Harnack)[1].

On désigne depuis Cotelier (1672) sous le nom d'*Agrapha* les citations que les anciens auteurs ecclésias-

1. G. Bickell, *Zeitschrift für kath. Theol.* t. IX (1885), p. 498. A. Resch, *Aussercanonische Parallelteхte zu den Evangelien* (Leipzig 1893-6), t. II, p. 28. P. Savi, « Le fragment évangélique du Faioum » dans la *Rev. bibl.* t. I (1892), p. 321. E. Nestle, *Novi Testamenti graeci Supplementum* (Leipzig 1896), p. 67. *ACL*, t. I, p. 6 et t. II, p. 590.

tiques ont faites des évangiles et qui en réalité ne se retrouvent pas dans nos évangiles existants. Saint Paul écrit (*I Cor.* VII, 10 : « A ceux qui sont mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui prescrit : la femme ne doit pas se séparer de son mari. » Ailleurs (*I Cor.* IX, 14) : « Le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile. » Ailleurs (*I Cor.* XI, 23 et suiv.) : « C'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai transmis, savoir que le Seigneur en la nuit où il fut livré, prit du pain... » Ailleurs (*I Thess.* IV, 15) : « Ceci nous vous le disons comme une parole du Seigneur, savoir que nous qui vivons et qui sommes réservés pour la parousie du Seigneur... » Ailleurs (*Act.* XX, 35 : « Se souvenir des paroles du Seigneur Jésus et qu'il disait : Heureux bien plus celui qui donne que celui qui prend. » Ailleurs dans la bouche de saint Pierre (*Act.* XI, 16) : « Je me souviens de la parole du Seigneur et qu'il disait : Jean a baptisé dans l'eau, mais vous vous serez baptisé en l'Esprit saint. » Ailleurs (Justin. *Dial.* 47) : « Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : Sur les œuvres où je vous surprendrai, je vous jugerai. » Ailleurs (Orig. *In Mt.* tract. 27) « ... le précepte du Christ disant : Soyez de prudents banquiers (τραπεζῖται), contrôlez tout, ne gardez que le bon... » Resch a relevé ainsi un ensemble de soixante-quatorze maximes attribuées au Christ, qui ne se retrouvent point dans nos évangiles canoniques, et dont on peut penser qu'elles ne sont point empruntées aux évangiles apocryphes. Il est certain que sur ce nombre de soixante-quatorze *Agrapha* plusieurs sont moins indépendants que ne le croit Resch. Ropes n'en retient que 14. Toutefois il semble acquis que les vrais *Agrapha* sont dans la couleur des Synoptiques, aucun dans celle

de saint Jean, et semblent dérivés d'un original non grec, soit araméen, soit hébreu[1].

Supposé, comme il est probable, que Mathieu et Luc soient indépendants l'un de l'autre, que Marc ait été utilisé par Mathieu et par Luc, il faut admettre que Mathieu et Luc ont eu des sources autres que Marc et en partie connues de Marc même : quelles seront ces sources? Resch croit pouvoir conclure de ses minutieuses recherches qu'il a existé un évangile primitif, écrit en hébreu, qui dans cet état a été aux mains des apôtres, Pierre, Jacques, Paul..., et a été la source principale de la littérature du N. T., l'écrit fondamental des trois Synoptiques : ce devait être un récit des miracles et des discours de Jésus, portant un titre comme דִּבְרֵי יֵשׁוּעַ (λόγια Ἰησοῦ), composé sans doute par l'apôtre Mathieu, commençant à l'entrée en scène de Jean Baptiste, s'achevant sur l'ascension de Jésus et la séparation des apôtres : il serait sûrement antérieur à l'an 50. L'évangile de saint Marc serait un remaniement grec des דִּבְרֵי יֵשׁוּעַ combinés avec des souvenirs propres à saint Pierre. L'évangile de saint Mathieu actuel, grec d'original, aurait combiné les דִּבְרֵי יֵשׁוּעַ et l'évangile grec de Marc; il aurait eu, pour le récit de l'enfance et la généalogie, une source spéciale (I, 1-II, 23), et pour des passages comme XIV. 28-31, XVII, 24-27, XXVII, 3-10, 52-53, 62-66, XXVIII, 2-4, 9-15, une source qualifiée par Resch de « tradition pétrine hiérosolymite ». L'évangile de

1. A. Resch, *Agrapha, aussercanonische Evangelienfragmente* (Leipzig 1889). J. H. Ropes, *Die Sprüche Jesu, die in den kan. Ev. nicht überliefert sind, eine krit. Bearbeitung des von A. Resch gesammelten Materials* (Leipzig 1896). Un choix d'Agrapha dans Nestle, *N. T. Suppl.* p. 89.

saint Luc aurait combiné aussi les דּוֹרוֹ יֵשׁוּעַ et l'évangile de Marc, plus une *Βίβλος γενέσεως Ἰησοῦ*, ou תּוֹלְדוֹת יֵשׁוּעַ en hébreu, d'où il aurait tiré son récit de l'enfance et la généalogie : subsidiairement, il aurait utilisé notre évangile de saint Mathieu et des souvenirs traditionnels. Nous ne pouvons qu'indiquer ces constructions d'hypothèses.

§ 2. — Les évangiles synoptiques.

L'existence de sources écrites primitives, probable comme elle est reconnue de tous, a relégué au second plan la question de date des trois Synoptiques et donne moins d'importance aux dissentiments que cette question a soulevés entre critiques ecclésiastiques et critiques libéraux.

Parmi nous, l'évangile selon saint Mathieu est présenté comme datant de la période 65*-70*. L'évangile selon saint Marc serait antérieur à Mathieu et à Luc. L'évangile selon saint Luc, œuvre propre du Luc compagnon de saint Paul (*Col.* IV, 14), serait contemporain de la captivité de Paul à Rome, sinon des débuts de la guerre juive, mais pas postérieur à la ruine de Jérusalem.

Ces dates sont loin d'être unanimement reçues, et il y a parmi les critiques non ecclésiastiques de grandes divergences. M. Harnack date Marc de la période 65-70, Mathieu, sauf quelques retouches, de 70-75, Luc de 78-93. M. Zahn date Marc de 64*, Luc de 75*, le Mathieu grec actuel de 85*, mais le Mathieu araméen primitif de 62*. Les datations de ces deux critiques sont à mettre au nombre des opinions modérées.

§ 3. — Les Actes des Apôtres.

L'indentité de l'auteur du troisième évangile et de l'auteur des Actes n'est niée par personne. L'évangile est le livre premier, les actes le livre second d'un unique ensemble, et la date de l'ensemble est une. — Signalons en passant le curieux problème littéraire soulevé par M. Blass : les profondes et irréductibles divergences du texte reçu et du manuscrit connu sous le nom de *Codex Bezae* ont fait supposer qu'il avait existé deux éditions des Actes données successivement par l'auteur lui-même, l'une romaine que représenterait le *Codex Bezae*, l'autre orientale représentée par le texte reçu. — Enfin il est possible que l'œuvre de Luc telle que nous la possédons, telle qu'elle a été publiée par Luc, soit incomplète : Luc aurait prévu un livre troisième, dont il n'y a aucune trace et qui probablement n'aura jamais vu le jour.

§ 4. — L'évangile selon saint Jean.

Le quatrième évangile est tenu parmi nous pour l'œuvre de l'apôtre Jean. Sur la foi de saint Irénée, on pense que l'évangile a été écrit à Éphèse : il doit dater du dernier decennium du premier siècle.

Pour M. Harnack, le quatrième évangile n'aura pas été écrit par le fils de Zébédée, mais porte puissamment son empreinte, composé qu'il aura été sans doute par le presbytre Jean, entre 80 et 110. M. Zahn, plus traditionnel, admet l'authenticité du quatrième évangile et le date de la période 80-90.

§ 5. — Évangiles non canoniques.

MM. Grenfell et Hunt ont découvert en 1897 dans un papyrus (III^e^ siècle) provenant de Behnesa, l'ancien Oxyrrhynchos, un texte grec de 42 lignes, contenant huit *logia* détachés, attribués à Jésus, les uns parallèles à des passages des Synoptiques, les autres indépendants et nouveaux[1]. Il est admis que ces huit maximes n'ont rien à voir avec les *λόγια* que l'on conjecture être le substratum des trois évangiles synoptiques, non plus qu'avec le traité perdu de Papias sur les dits du Seigneur. Mais les données font défaut qui permettraient de se prononcer positivement sur leur origine. Ce sont, il semble, des maximes extraites d'un contexte, lequel constituait vraisemblablement un évangile, et cet évangile n'est aucun de nos évangiles canoniques. On ne peut même pas relever une influence littéraire directe de Luc, encore moins de Jean, sur la rédaction de ces maximes. On a voulu y voir un emprunt à l'*Évangile selon les Égyptiens* (Harnack), d'autres ont opiné pour l'*Évangile selon les Hébreux*, toutes conjectures sans base suffisante. Mais il est sûr que ces maximes gardent en grec une tournure sémitique, et quelques-unes n'ont de sens que traduites en hébreu : elles sont amenées par la for-

1. B. Grenfell et A. Hunt, *Sayings of Our Lord* (Londres 1897). Harnack, *Ueber die jüngst entdeckten Sprüche Jesu* (Freiburg 1897). P. Batiffol, « Les logia du papyrus de Behnesa », dans la *Rev. bibl.* t. VI, (1897), p. 501. W. Lock et W. Sanday, *Two lectures on the sayings of Jesus* (Oxford 1897). H. Reddath, « The so-called Logia and their relation to the canonical scriptures », dans l'*Expositor*, t. VI (1897), p. 224. P. Cersoy, « Quelques remarques sur les Logia de Behnesa », dans la *Rev. bibl.* t. VII (1898), p. 415. C. Taylor, *Die Oxyrrhynchus Logia and the apocryphal Gospels* (Oxford 1899).

mule λέγει Ἰησοῦς, qui est plus juive que chrétienne : l'auteur de ces extraits, quelle qu'en soit la source, pourrait être un Juif. La période 120-140 est assignée aux *Logia* de Grenfell et Hunt.

L'existence d'un évangile selon les Hébreux (*Εὐαγγέλιον κατὰ Ἑβραίους*) est attestée par saint Ignace (*Smyrn.* III, 2 : cf. *Vir. inl.* 16), par Hégésippe (Euseb. IV, 22, 7), par Clément d'A., par Origène, par Eusèbe, par Jérôme : le catalogue de Nicéphore [1] le mentionne comme une pièce de 2200 stiques. Il y a trace de deux éditions, sinon même deux compositions distinctes : l'une ébionite, propre aux chrétiens non catholiques de ce nom signalés par Irénée (I, 26, 2), et grecque de texte ; l'autre nazaréenne, propre aux chrétiens de ce nom signalés par Épiphane (XXIX, 9), et rédigée en araméen. Jérôme a trouvé le texte araméen dans la bibliothèque de Césarée et aussi à Béroë aux mains des Nazaréens de cette ville, et il le traduisit en grec et en latin. Aucune de ces recensions ou versions ne nous est parvenue, et l'on n'a que les citations qu'en ont faites les susdits écrivains, Épiphane et Jérôme notamment. On y peut constater que l'évangile selon les Hébreux n'est en aucune façon l'original araméen

1. Les catalogues anciens auxquels nous aurons à faire appel, sont les suivants. — *a*) le *Muratorianum* ; — *b*) le catalogue Gélasien se donne pour une décrétale *De recipiendis et non recipiendis libris*, qui aurait été publiée par le pape Gélase en un concile tenu à Rome en 495-496 ; il est en réalité fait de pièces rapportées en partie plus anciennes que Gélase, il a dû être arrêté officiellement à Rome au début du VI^e^ siècle. — *c*) Le catalogue de Nicéphore (Patriarche de C P. † 828), en grec, donne une liste des livres canoniques et non canoniques, avec l'indication du nombre de stiques de chacun d'eux. (Le stique est une unité de longueur usitée par les copistes et qui équivaut à une ligne normale.) Le document dont dépend le cat. de Nic. peut remonter au V^e^ siècle. — On trouvera ces trois catalogues dans les *Analecta* de Preuschen.

de saint Mathieu ; qu'il représente une tradition analogue à celle de Mathieu et de Luc, sans paraître dépendre de l'un ni de l'autre évangile. La tendance judéo-chrétienne est manifeste dans l'édition ébionite comme dans l'édition nazaréenne. Dans son état le plus ancien, l'évangile selon les Hébreux, rédigé en araméen, serait un évangile palestinien, dont la rédaction daterait de la période 65-100 (Harnack) [1].

Dans le tombeau d'un moine égyptien, à Akhmîm (l'ancienne Panopolis), on a découvert, dans l'hiver 1886-7, un paquet de feuillets d'un petit ms. grec (VIII^e-IX^e s.), contenant un fragment (9 pages) d'un évangile de saint Pierre, un fragment (7 pages) d'une apocalypse de saint Pierre, un fragment plus étendu (45 pages) du livre d'Énoch : ces textes ont été publiés par M. Bouriant, en 1892. L'existence d'un évangile selon saint Pierre (*Εὐαγγέλιον κατὰ Πέτρον*) était attestée par Sérapion d'Antioche dans son épître aux chrétiens de Rossos (Euseb. IV, 12, 2) : peut-être saint Justin même (*Dial.* 106) l'a-t-il connu : le catalogue gélasien le mettait au nombre des écrits prohibés. Le ms. d'Akhmîm nous en a rendu 174 stiques environ, donnant la fin du récit de la passion et le récit de la résurrection. Il n'apporte aucun élément nouveau à l'histoire évangélique, mais est un repère pour l'histoire de l'altération du souvenir par la légende et une précieuse attestation de la très primitive autorité des quatre évangiles canoniques. Le rédacteur de cet évangile a en effet connu nos trois synoptiques et très probable-

1. Les fragments en sont réunis dans E. Nestle, *N. T. Suppl.*, p. 75. — R. Handmann, *Das Hebräerevangelium* (Leipzig 1888). Resch, *Agrapha*, p. 322. *ACL*, t. I, p. 6 ; t. II, p. 625. J. Robinson, « Three notes on the gospel acording to the Hebrews », dans l'*Expositor*, t. V (1897), p. 194.

ment saint Jean (Schubert, Harnack). Le crucifiement présente quelques traits de docétisme à rapprocher de ceux que saint Ignace reproche aux Docètes de son temps. L'évangile selon saint Pierre doit dater de la première moitié du deuxième siècle (*ca.* 110-130)[1].

L'évangile selon les Égyptiens (*Εὐαγγέλιον κατ' Αἰγυπτίους*) est une pièce attestée par Clément d'A., encore la citation de Clément d'A. est-elle prise par lui à l'encratite Cassianos; la même citation se retrouve dans la *II^a Clementis*. S. Épiphane (LXII, 2) le signale chez les Sabelliens, et les *Philosophoumena* (V, 7) chez les Naasséniens. On n'en a en définitive qu'une citation, celle que fournit Clément d'A. d'après Cassianos, et qui se retrouve altérée dans la *II^a Clementis*. On y voit Salomé interrogeant le Christ, et le Christ déclarant que la mort ne sera désarmée que par l'encratisme absolu. Cette citation caractérise la doctrine de l'évangile selon les Égyptiens. Épiphane le représente comme prêtant au Christ des discours ésotériques où est exprimée l'identité du Père, du Fils et de l'Esprit. Les *Philosophoumena* y signalent la métempsycose. Il faut voir dans cet évangile une fiction égyptienne hérétique du deuxième siècle (*ca.* 150)[2].

1. U. Bouriant, *Fragments du texte grec du livre d'Énoch et de quelques écrits attribués à saint Pierre* [*Mémoires publiés par les membres de la mission arch. franc. du Caire*, t. IX] (Paris 1892). A. Robinson et M. James, *The Gospel according to P. and the Revelation of P.* (Londres 1892). A. Lods, *Evangelii sec. P. et P. apocalypseos quae supersunt* (Paris 1893). Harnack, *Bruchstücke des Ev. und Ap. des P.* (Berlin 1893). O. v. Gebhardt, *Das Ev. und die Ap. des P.* (Leipzig 1893), reproduit en phototypie le ms. aujourd'hui au musée de Gizeh. Nestle, *N. T. Suppl.* p. 68. — Resch, *Paralleltexte*, t. II, p. 34. *Rev. des études grecques*, t. VI (1893), p. 59 et 267. J. Semeria, « L'évangile de Pierre », dans la *Rev. bibl.* t. III, (1894), p. 522. *ACL*, t. I, p. 10; t. II, p. 474.

2. Les fragments dans Nestle, p. 72. — Resch, *Agrapha*, p. 316. *ACL*, t. I, p. 12, et t. II, p. 612. A. Jacoby, *Ein neues Evangelienfragment*

L'évangile selon saint Mathias, comme l'appellent le catalogue gélasien et Origène, ou « Traditions de Mathias » (*Ματθίου παραδόσεις*), comme dit Clément d'A. (*Strom.* II, 45 et VII, 13), est perdu : il était sans doute identique aux discours ésotériques soi-disant adressés au seul Mathias par le Seigneur, et dont le gnostique Basilides faisait grand état (*Philosophoum.* VII, 20). On y peut voir une production gnostique égyptienne de la seconde moitié du deuxième siècle. Épiphane (XXVI, 13) cite un fragment d'un évangile au nom de Philippe, recueil de discours ésotériques prêtés au Seigneur ressuscité, autre production gnostique égyptienne de la même époque. Les *Philosophoumena* (V, 7) citent quelques mots d'un évangile selon Thomas gnostique en circulation chez les Naasséniens. Ce même évangile est signalé par Origène et par Eusèbe. Le livre gnostique de la *Pistis Sophia* présente les trois apôtres Philippe, Thomas, Mathias (le texte dit « Mathieu »), comme chargés par Jésus d'écrire ce qu'ils entendront et verront de lui, et d'être les « trois témoins du royaume des cieux ». Les évangiles Philippe-Thomas-Mathias gnostiques seraient les restes de cette trilogie égyptienne gnostique [1].

L'existence d'un autre évangile selon saint Thomas est attestée par le catalogue de Nicéphore, qui le mentionne comme une pièce de 1300 stiques, et par le catalogue gélasien, qui le condamne comme un évangile en usage chez les Manichéens [2]. Avant eux, S.

(Strasbourg 1900), publie un fragment copte tiré d'un papyrus (V^e^-VI^e^ s.), et qu'il croit, très hypothétiquement, appartenir à l'Év. selon les Égyptiens.

1. NESTLE, p. 73-74. — *ACL*, t. I, p. 14; t. II, p. 595.

2. C. TISCHENDORF, *Evangelia apocrypha* (Leipzig 1876), p. 110. — *ACL*, t. I, p. 15 et t. II, p. 593.

Cyrille de Jérusalem l'avait dénoncé comme une œuvre manichéenne (*Cat.* IV, 36), capable de perdre les âmes. Nous possédons, en deux recensions grecques, trois latines et une syriaque, un soi-disant évangile de saint Thomas ou « Évangile de l'enfance » (*Τὰ παιδικὰ τοῦ κυρίου*), récit des miracles accomplis par Jésus enfant, quand il jouait avec les enfants de son âge, quand il allait à l'école, quand il travaillait avec Joseph, etc., depuis sa cinquième année jusqu'au jour où il paraît au milieu des docteurs. Si cet évangile selon S. Thomas est le même que mentionne Nicéphore et le catalogue gélasien, nul doute que le texte que nous possédons soit un abrégé. Quant à l'original perdu, il ne semble pas avoir pu appartenir à la littérature gnostique, à en juger par l'abrégé sans arrière pensée qui nous en reste; et Origène (*Contra Cels.* VI, 36), quand il dit que « nulle part dans les évangiles qui circulent dans les églises, Jésus n'est représenté comme un charpentier », témoigne que de tels *puerilia* du Sauveur lui étaient inconnus. La plus ancienne attestation de ces *puerilia* est fournie par S. Jean Chrysostome (*Hom. XVI in Ioann.*).

On a donné le nom de Protévangile à un récit de la naissance de Marie, fille de Joachim et d'Anne, de son enfance dans le Temple, de son mariage avec Joseph, de l'annonciation, de la nativité, du massacre des Innocents, du meurtre de Zacharie par ordre d'Hérode, le tout soi-disant raconté par saint Jacques. Le titre du récit est *Γέννησις Μαρίας* : on l'a en grec, en latin, en syriaque, en arménien : peu de livres ont été plus populaires et maints traits sur la famille et sur l'enfance de Marie circulent encore, qui n'ont d'autre source que le Protévangile. C'est un récit d'une élégance délicate et simple, pour une part fiction pure,

pour une autre part adaptation des données évangéliques, peut-être aussi de données légendaires. On n'y relève pas trace de tendances hérétiques ou même d'une théologie quelconque. L'existence de cette *Γένησις Μαρίας* est attestée par S. Épiphane, par S. Jérôme, par l'*Opus imp. in Mat.*, par S. Grégoire de Nysse, toutes attestations du IV^e^ siècle. On a pensé distinguer dans le Protévangile tel que nous l'avons une *Βίβλος Ἰακώβου* concernant l'enfance et le mariage de Marie (fin du II^e^ s.), un récit attribué à Joseph de la nativité de Jésus (II^e^ s. ?), un récit apocryphe sur Zacharie (III^e^ s. ?) On s'expliquerait ainsi comment Clément d'A. (*Strom.* VII, 16, voire même S. Justin (*Dial.* 78), ont connaissance de détails qui se retrouvent dans notre Protévangile. Tout cela hypothétique. Quoi qu'il en soit, le Protévangile existant, étant donné qu'il est inconnu d'Eusèbe, pourrait remonter au milieu du IV^e^ siècle [1].

Il n'est pas démontré que Tertullien (*Apol.* 21) ait connu un texte se donnant pour le rapport de Pilate à Tibère : «... omnia super Christo Pilatus, et ipse iam pro sua conscientia christianus, Caesari tunc Tiberio nuntiavit » : et Eusèbe (II, 2, 1) n'en parle que d'après Tertullien. Justin (*Apol.* I, 35 et 48) parle du dossier de Jésus, comme de pièces officielles qui ont *dû* être transmises à Rome ; mais ni Justin, ni personne ne les a connues. Selon Eusèbe (IX, 5, 1) on fabriqua sous Dioclétien de faux actes de Pilate « pleins de blasphèmes

1. Tischendorf, *o. c.* p. 1. — *ACL*, t. I, p. 19 et t. II, p. 598. *American Journal of Theol.* t. I (1897), p. 424. — Le Protévangile a été adapté en latin sous le titre de *Liber de ortu Mariae et infantia Salvatoris a beato Matthaeo Evangelista hebraice scriptus et a beato Hieronymo presbytero in latinum translatus.* C'est une pièce du V^e^ siècle au plus tôt. Le texte dans Tischendorf, *o. c.* p. 51.

contre le Christ », actes que l'on fit répandre dans les villes et les campagnes, et que les maîtres d'école eurent ordre de faire apprendre par cœur aux enfants ; ces actes sont cités dans la passion de saint Tarachos et de ses compagnons, martyrisés en Cilicie (*a.* 304).

Le nom d'évangile de Nicodème est donné à une compilation, qui comprend en réalité deux récits distincts et indépendants. Le premier est constitué par un récit grec du jugement et de la résurrection de Jésus, intitulé *Ὑπομνήματα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ πραχθέντα ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου*. On en a deux recensions grecques, une version copte, une version arménienne, une version latine. Ces *Acta Pilati*, comme on les appelle communément, sont une composition apologétique catholique, harmonisant les données de nos évangiles et aussi des éléments secondaires fictifs en une sorte de roman historique : leur plus ancien témoin est S. Épiphane (t. 1), et Eusèbe de Césarée ne les a pas connus. On peut les dater du quatrième siècle ou du début du cinquième. Il n'y a aucune relation entre eux et l'évangile selon saint Pierre. Le second récit compris dans l'évangile de Nicodème est le récit de la descente du Christ aux enfers rapporté par les morts qui ont ressuscité au moment de la passion. Ce second récit, plus artificiel, est probablement plus récent. La plus ancienne attestation qu'on en ait est dans Eusèbe d'Alexandrie (V^e^-VI^e^ s.)[1].

1. Les textes dans Tischendorf, *o. c.* p. 210. — Lipsius, *Die Pilatus Acten* (Kiel 1871 et 1886). F. Conybeare, « Acta Pilati », dans *Studia biblica*, t. IV (Oxford 1896), p. 59. *ACL*, t. I, p. 21 et 863 et t. II, p. 603. *Rev. bibl.* t. V (1896), p. 647.

§ 6. — Actes apocryphes des apôtres.

Il a existé tout une littérature d'actes apocryphes des apôtres, que le catalogue gélasien condamne en bloc sous la dénomination de « libri omnes quos fecit Leucius discipulus diaboli. » Le nom de ce Leucius, que Photius (*cod.* 114) appelle *Λεύκιος Χαρῖνος*, et dont Épiphane (LI, 6) fait un disciple de saint Jean, était en tête d'une collection d'actes d'au moins cinq apôtres Pierre, Jean, André, Thomas, Paul, collection que Photius (*l. c.*) a eue en mains et dont il note le style populaire et les multiples erreurs. Evodius d'Uzala, saint Augustin, Innocent Ier, saint Léon dénoncent Leucius comme l'auteur ou le collecteur d'actes pareils en circulation chez les Manichéens et les Priscillianistes. Ephrem les signale chez les Bardesanites, et Épiphane chez les Ébionites, les Encratites, et autres sectes. Cette collection s'est perdue, mais il nous reste, en des recensions plus ou moins expurgées, des pièces qui y figuraient [1].

Le catalogue de Nicéphore connaît une *Περίοδος Πέτρου* de 2750 stiques, actes grecs attestés par Eusèbe (III, 3, 2), par Isidore de Péluse (*Epist.* II, 99), etc. — Nous possédons un *Μαρτύριον Πέτρου*, en grec, récemment retrouvé en deux mss. (l'un à Patmos, IXe s.; l'autre à Vatopedi, Mont-Athos, X-XIe s.) : il contient le récit de la mort de Simon le Magicien, la scène du

1. C. TISCHENDORF, *Acta apostolorum apocrypha* (Leipzig 1851). R. A. LIPSIUS et M. BONNET, *Acta app. apocrypha* (Leipzig 1891 et 1898). LIPSIUS, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden* (Braunschweig 1883-90). DUCHESNE, « Les anciens recueils de légendes apostoliques » dans le compte rendu du *Congrès sc. internat. des cath.* 1894, f. V, p. 67.

Domine quo vadis, la crucifixion de l'apôtre la tête en bas[1]. Nous possédons des *Actus Petri cum Simone* découverts par M. Studemund dans un ms. de Verceil (VII[e] s. : ils contiennent la version latine du *Μαρτύριον* ci-dessus, et, au préalable, le récit du départ de Paul pour l'Espagne, de l'arrivée de Simon le Magicien à Rome, de la venue de Pierre à Rome pour confondre Simon [2]. Ces *Actus*, comme le *Μαρτύριον*, paraissent appartenir à la *Περίοδος Πέτρου* primitive, et cette *Περίοδος* est une œuvre gnostique et encratite du II[e] siècle, croyons-nous avec Lipsius et Zahn, contre Harnack qui l'attribue au III[e]. — Les textes catholiques qui en dérivent sont : un *Martyrium ss. Petri et Pauli app. a Lino papa graece conscriptum et orientalibus ecclesiis destinatum*[3], sûrement d'orignal grec, mais qu'on n'a qu'en latin, slavon, copte, éthiopien; et un *Marcelli quem discipulum Petri ap. ferunt, de mirificis rebus et artibus bb. Petri et Pauli et de magicis artibus Simonis magi,* qui existe en grec et en latin[4]. Le pseudo-Marcellus ne dépend pas d'actes ébionites perdus, où Paul aurait été identifié avec Simon le Magicien, comme l'a soutenu Lipsius, mais est une œuvre catholique (comm. du IV s.) qui dépend indirectement de la *Περίοδος Πέτρου*. Le pseudo-Linus dans son texte latin peut être du V[e] ou du VI[e] siècle : l'original grec perdu, antérieur au quatrième siècle, doit dépendre très directement de la *Περίοδος Πέτρου*[5].

Nicéphore connaît une *Περίοδος Ἰωάννου* de 2500 sti-

1. Le texte dans LIPSIUS-BONNET, *o. c.* t. I, p. 78.
2. Le texte, *ibid.* p. 45.
3. Le texte, *ibid.* p. 1.
4. Le texte, *ibid.* p. 118.
5. *Bibl. hag. gr.* p. 106. *Bull. crit.* t. VIII (1887), p. 161. *ACL*, t. I, p. 131; t. II, p. 549.

ques. Les actes sont signalés par Eusèbe (III, 25, 6) et par Épiphane (XLVII, 1). Ce dernier en fait une pièce en circulation dans les milieux encratites. — Nous possédons d'importants fragments de cette *Περίοδος Ἰωάννου*. Premièrement, un récit de la comparution de S. Jean à Rome et de son exil à Patmos, dans une recension grecque évidemment tardive. Secondement, un récit du retour de Patmos à Éphèse, dans une recension grecque qui n'est pas plus originale que la précédente. Troisièmement, un récit concernant le séjour à Éphèse et les miracles accomplis par l'apôtre, y compris un curieux roman plus érotique qu'édifiant. Quatrièmement, un récit mis sur les lèvres de S. Jean lui-même et où est racontée la passion sous des traits d'un docétisme frappant. Cinquièmement, un récit de la mort ou *Μετάστασις* de S. Jean, portant des traces d'encratisme. Ces trois derniers morceaux, le quatrième notamment, doivent être beaucoup plus près de l'original, lequel doit être une composition gnostique de la seconde moitié du IIe siècle [1]. — Les textes catholiques dérivés de la *Περίοδος Ἰωάννου* sont : les actes grecs de saint Jean qui portent le nom de Prochoros, soi-disant l'un des sept diacres, actes qui ont passé en latin, en slavon, en arménien, en copte, en éthiopien, en arabe, et qui sont probablement une œuvre syrienne du IVe siècle au plus tôt. Le pseudo-Méliton *De passione Ioannis* est latin (IVe siècle?)

Nous possédons un *Μαρτύριον* de S. André qui dérive, mais de loin, de la *Περίοδος* originale : ce *Μαρτύριον* porte quelque trace de tendances gnostiques. — Nicéphore ne parle pas de *Περίοδος Ἀνδρέου*, mais

1. Les textes dans BONNET, *o. c.* t. II, p. 151. — ZAHN, *Acta Iohannis* (Erlangen 1880). M. JAMES, *Apocrypha Anecdota* (Cambridge 1897). *Bibl. hag. gr.* p. 59. *ACL*, t. I, p. 124; t. II, p. 541.

Épiphane signale chez les Encratites et les Gnostiques (XLVII, 1; LXI, 1; LXIII, 2) des actes de saint André. Tandis que Photius les met sous le nom de Leucius Charinus, le pape Innocent Ier (Jaffé n° 293) les dit composés « a Nexocharide et Leonida philosophis ». — On a encore le récit grec des aventures d'André et de Mathias dans la cité des Anthropophages récit qui a passé en syriaque, en copte, en éthiopien; puis le récit grec des aventures d'André et de Pierre dans la cité des Barbares, récit qui a passé en éthiopien et en slavon; fictions énormes et sans couleur doctrinale. Mais ces divers textes dépendent plus ou moins de la *Περίοδος* gnostique. — Les actes gnostiques perdus, dont on a deux fragments caractéristiques chez Evodius (*De fide*, 38), seraient de la seconde moitié du IIe siècle [1].

Nicéphore donne la *Περίοδος Θωμᾶ* pour une pièce de 1600 stiques; des actes gnostiques de Thomas sont cités par Eusèbe et par Épiphane conjointement avec ceux de Jean et d'André, et signalés par Épiphane comme circulant chez les Encratites. S. Augustin (*C. Faust.* XXII, 79) les signale chez les Manichéens et les Priscillianistes. On en a un texte grec très voisin du texte primitif, et une recension syriaque. Il est douteux que l'original gnostique ait été syriaque : du moins les hymnes, comme l'hymne à la Sagesse et l'hymne à l'Ame (cette dernière, très belle, peut-être de l'école de Bardesanes † 222), sont d'origine syriaque. Les actes de Thomas, partagés en douze épisodes (*πράξεις*), racontent la mission de l'apôtre dans l'Inde, récit plein de merveilleuses aventures, avec des tendances

1. Les textes dans BONNET, *o. c.* t. II, p. 1. BONNET, *Acta Andreae cum laud. cont.* (Paris 1895). — *Bibl. hag. gr.* p. 6. *Byzant. Zeitschrift*, t. IV (1895), p. 458. *ACL*, t. I, p. 116; t. II, p. 543.

encratites et gnostiques très accusées : très beau spécimen de fictions orientales, auxquelles sont mêlés des traits historiques. C'est ainsi que le roi indien des actes de Thomas est un roi connu. Gondapharès, du Ier siècle de notre ère. Les actes gnostiques de saint Thomas seraient de la première moitié du IIIe s.[1].

Nicéphore ne mentionne pas les actes de saint Philippe, mais le catalogue gélasien cite des « actus nomine Philippi apostoli », et il se peut qu'Eusèbe (III, 31 ; V, 24) les ait connus. Des quinze πράξεις ou sections dont se composaient ces actes, la seconde (*Acta Philippi in Hellade*) et la quinzième (*Martyrium Philippi*) ont été retrouvées en grec et publiées par Tischendorf ; les sections 1, 3-9, ont été retrouvées en grec et publiées par nous. On pense qu'il y a lieu de distinguer deux groupes primitivement indépendants : le premier (1-7), sans attache locale, d'esprit encratite ; le second (8-15), légende locale d'Hiérapolis en Phrygie, et d'un gnosticisme très accusé. La légende de saint Philippe a passé du grec en syriaque, en éthiopien, en copte, en slavon. La composition gnosticisante primitive peut remonter à la première moitié du IIIe siècle (Lipsius)[2].

Tertullien a connu des actes de Paul et de Thékla (*Bapt.* 17) et savait qu'ils avaient pour auteur un presbytre d'Asie que son église avait déposé pour s'être rendu coupable de cette fiction. Nous en avons un texte

1. Bonnet, *Acta Thomae* (Leipzig 1883). M. James, *Apocrypha Anecdota*, t. II. — *Bibl. hag. gr.* p. 123. *ACL*, t. I, p. 116 ; t. II, p. 545. Bevan, *The hymn of the Soul* (Cambridge 1898). A. Gutschmid, « Die Königsnamen in den Apokryphen Apostelgeschichten », dans le *Reinisches Museum*, t. XIX (1864), p. 161 et 382.

2. Les textes dans Tischendorf, *Acta app. ap.* et dans *Analecta Bolland.* t. IX (1890), p. 205. — *Bibl. hag. gr.* p. 109. *ACL*, t. I, p. 138, *Bull. crit.* t. XI (1890), p. 478.

grec en de nombreux manuscrits, plusieurs versions (deux latines, une arménienne, une slavonne, une arabe), car ce roman a été des plus lus. On y voit Paul, à Iconium, convertir Thékla à l'amour de la virginité, conversion d'où naissent mille tribulations pour Thékla et pour l'apôtre : c'est un roman d'aventures à personnages historiques, avec même des souvenirs de bon aloi (tel le portrait de Paul au ch. 3). Mais le texte existant est-il celui qu'a connu Tertullien? Gwynn nous semble avoir solidement prouvé (contre Lipsius) que l'affirmative est probable ; que si notre roman s'inspire des données des épîtres pastorales, il ne vient pas du même milieu catholique, mais est une œuvre encratite ; enfin qu'il peut remonter à la période 130-170 et plutôt aux alentours de 160-170. Ce doit être une production antérieure à l'apparition du montanisme [1].

On a émis l'hypothèse que les *Acta Pauli et Theclae* ne seraient qu'un fragment de la *Περίοδος Παύλου* ci-dessus, et qu'à cette même *Περίοδος* appartiendrait la correspondance apocryphe de S. Paul et des Corinthiens ainsi que le *Μαρτύριον Παύλου* ci-dessus. Cette hypothèse est insuffisamment motivée par ce fait que les trois documents en question ont été trouvés réunis dans un papyrus copte (VII[e] s.) sous la rubrique finale de *Πράξεις Παύλου* [2].

1. Les textes dans LIPSIUS-BONNET, *o. c.* t. I, p. 235. — MM. GRENFELL et HUNT ont retrouvé à Behnesa sur une feuille de parchemin du V[e] siècle quelques morceaux des ch. 8 et 9 des *Acta Pauli et Theclae* : voyez leurs *Oxyrrhynchus Papyri*, p. I (Londres 1898), n. 6. — *Bibl. hag. gr.* p. 104. *ACL*, t. I, p. 136 ; t. II, p. 493. J. GWYNN, art. « Thecla » du *DCB.* RAMSAY, *The church in the roman Empire before A. D.* 170 (Londres 1894), p. 375. REY, *Étude sur les Acta Pauli et Theclae* (Paris 1890). E. LE BLANT, « Les Actes de sainte Thècle » dans son recueil *Les persécuteurs et les martyrs* (Paris 1893), p. 9.

2. C. SCHMIDT, « Die Paulusacten », dans les *Neue Heidelberger Jahr-*

Nicéphore enfin cite une *Περίοδος Παύλου* de 3600 stiques, et le catalogue stichométrique du *Codex claromontanus* des « actus Pauli » de 3560 versets. Eusèbe III, 25, 4 a connu des actes apocryphes de Paul. De même Origène (*Periarchon*, I, 2, 3). Hippolyte, dans son commentaire sur Daniel (III, 29), y fait allusion comme à un récit connu de tous ses lecteurs. Ils seraient donc antérieurs à l'an 200. Harnack les date de la période 120-170. Ils sont perdus. — Nous possédons un *Μαρτύριον Παύλου* grec dont on a des versions slavonne, copte, éthiopienne, latine, et que l'on retrouve dans le pseudo-Linus joint au martyre de S. Pierre. Ce *Μαρτύριον Παύλου*, qui a perdu toute couleur archaïque, serait un extrait des actes de Paul[1].

§ 7. — Apocryphes Clémentins.

Sous le nom d'apocryphes clémentins on groupe les pièces suivantes : — 1° Vingt soi-disant homélies (Eusèbe, III, 38, 5, les appelle *διάλογοι* portant en titre : *Κλήμεντος τῶν Πέτρου ἐπιδημίων κηρυγμάτων ἐπιτομή* (*De praedicationibus Petri inter peregrinandum epitome*). — 2° En tête de ces vingt homélies figurent une *Ἐπιστολὴ Πέτρου πρὸς Ἰάκωβον*, et une *Ἐπιστολὴ Κλήμεντος πρὸς Ἰάκωβον*, destinées à justifier l'authenticité supposée

bücher, t. VII (1897), p. 117, cité et étudié par HARNACK, « Die Entdeckung bez. Identificirung der *Πράξεις Παύλου* » dans la *Theolog. Literaturzeitung*, t. XXII (1897), p. 625. *Anal. bolland*, t. XVII (1898), p. 231 et la réplique de SCHMIDT dans la *Theolog. Lit.* p. 316. — HARNACK, *Drei wenig beachtete cyprianische Schriften und die Acta Pauli* (Leipzig 1899), retrouve une trace des *A. P.* dans des écrits attribuables au gallo-romain Cyprien (V^e^ s.).

1. Les textes dans LIPSIUS-BONNET, *o. c.* p. 101. — *Bibl. hag. gr.* p. 104. *ACL*, t. I, p. 128; t. II, p. 491.

des homélies. — 3° Un ouvrage en dix livres, dont l'original grec est perdu et dont on a seulement la version latine qu'en fit Rufin (*ca.* 400), sous le titre de *Recognitiones*. — De Lagarde a publié une version syriaque partielle des *Homélies* et des *Recognitions*, d'après un manuscrit daté de 411 (*Br. Mus. Add* 12150 ; et Dressel un abrégé (*Ἐπιτομή*) grec des *Homélies*, résumé de basse époque et sans intérêt critique.

Clément raconte comment à Rome il a été converti par saint Barnabé, puis mené par lui, à Césarée, à saint Pierre dont il devient l'historiographe : le récit commence alors des rencontres et controverses de saint Pierre et de Simon le Magicien, à Jérusalem, à Césarée, à Rome ; des prédications de Pierre à Tripolis ; comment Clément retrouve sa mère naufragée dans l'île d'Aradus, et ses deux frères naufragés aussi à Laodicée ; comment à Laodicée Clément réfute un viel ouvrier matérialiste, qu'il reconnaît à la fin être son père Faustinianus ; comment saint Pierre achève la conversion de Faustinianus, l'envoie à Antioche confondre Simon, et, l'y ayant rejoint bientôt, établit là sa demeure. Tel est dans ses plus grandes lignes le roman des *Recognitions*. Les *Homélies*, qui n'ont d'homilétique que le titre, racontent les mêmes fables, fables bien déchues aujourd'hui du rôle que l'école de Tübingen prétendait jadis leur faire jouer dans les origines du catholicisme.

La plus ancienne attestation que l'on ait des apocryphes clémentins est dans un passage d'Origène cité dans la *Philocalie* (ch. 23) et qui donne, comme un fragment du livre quatorzième des *Περίοδοι* de Pierre par Clément, un long morceau du dixième livre des *Recognitions*. Eusèbe (III, 38, 5) connaît un « verbeux et

long écrit » attribué « depuis peu » à saint Clément et dans lequel on trouve des dialogues de saint Pierre et d'Apion : ce dialogue appartient au livre IV des *Homélies*. Le catalogue gélasien proscrit l' « Itinerarium nomine Petri apostoli quod appellatur S. Clementis ».

Étant donné que la substance des *Recognitions* est la même que celle des *Homélies*, on doit se demander si l'un des deux écrits est copié sur l'autre, ou si, indépendants l'un de l'autre, ils ne sont pas tous deux des contrefaçons d'un original perdu. Ces diverses hypothèses ont été proposées sans qu'on puisse dire que le problème ait été résolu. A prendre les deux textes ensemble et dans leur forme actuelle, ils représentent une production de la première moitié du III^e^ siècle (Lagarde, Harnack, Zahn). Ils doivent leur forme actuelle à des catholiques, qui n'y ont vu qu'une matière à s'édifier et un roman didactique pouvant servir à la réfutation du paganisme (Harnack). Ils peuvent avoir reçu leur forme actuelle soit à Rome, soit en Syrie, sûrement pas à Alexandrie. Les thèmes fondamentaux (monarchie de Dieu, prophétie, stoïcisme) font penser que la source de cette littérature doit être cherchée dans le syncrétisme judéo-chrétien du II^e^ siècle [1].

On a en syriaque deux épîtres *De virginitate* qui sont

1. Les textes dans *PG*, t. I-II (éd. Dressel, Göttingen 1853, pour les *Hom.*; éd. Gersdorf, Leipzig 1838, pour les *Recogn.*). Nouvelle édition des *Hom.* dans De Lagarde, *Clementina* (Leipzig 1865) et *Clem. rom. Recogn. syriace* (Leipzig 1861). Fritzsche, *Epist. Clem. ad Iacobum ex Ruf. interpret.* (Zurich 1873). Sur l'arabe des *Recogn.* M. Gibson, *Studia Sinaitica*, t. V (Londres 1896), n. II. — *ACL*, t. I, p. 212. G. Salmon, art. « Clémentine Literature » du *DCB*. C. Bigg, « The Clementine homilies » dans *Studia biblica*, t. II (Oxford 1890), p. 157. Voir sur J. Langen, *Klemensromane* (Gotha 1890), *Revue historique*, t. XLVIII (1892), p. 379. W. Chawner, *Index of noteworthy words and phrases found in the Clementine writings* (Londres 1894).

décorées du nom de Clément. Les deux pièces doivent avoir été d'original grec; mais saint Epiphane (xxx, 15) et S. Jérôme (*Adv. Iovin.* I, 12) sont les premiers à les attester. On a voulu y voir une composition grecque du IIIe siècle: mais il semble plus prudent d'opiner pour le IVe siècle [1].

§ 8. — Hégésippe et les catalogues épiscopaux.

Eusèbe a possédé un traité qu'il déclare avoir utilisé à maintes reprises dans les premiers livres de son *Hist. eccl.* et dont il extrait finalement (IV, 22) ce que l'auteur donnait à savoir de lui-même : il se nommait Ἡγήσιππος, paraissait être juif palestinien de naissance à en juger par la connaissance qu'il manifestait de l'hébreu et du syriaque, comme aussi de la tradition non écrite des Juifs; il s'est rendu à Rome et a circulé d'église en église, notamment à Corinthe du temps que Primos était évêque; il a séjourné longtemps à Rome, Anicet étant évêque [155*-166*] avec Éleuthère pour diacre, puis sous Soter [166*-174*] qui a succédé à Anicet, et jusque sous Éleuthère [174*-189*] successeur de Soter.

Eusèbe (*l. c.*) nous apprend que les Ὑπομνήματα d'Hégésippe comptaient cinq livres. Il cite (II, 23) un important fragment du livre Ve, le récit de la mort de Jacques, frère du Seigneur; un second fragment (III, 20) a trait à la comparution des proches du Sauveur devant Domitien; un troisième fragment (III, 32) à la mort de Siméon fils de Klopas, fragment qui a dû faire corps avec le précédent. Dans le premier frag-

1. *P G*, t. I, p. 379. Funk, *Opp. pp. apostol.* t. II, p. 1. *Sitzungsberichte*, 1891, p. 359. *ACL*, t. I, p. 518. — Pour les autres pièces qui portent le nom de S. Clément, *ACL*, t. I, p. 942.

ment précité, Hégésippe fait allusion aux sept hérésies juives dont il a parlé déjà *ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν* : un quatrième fragment (IV, 22) énumère ces sept hérésies (Esséniens, Galiléens, etc.), hérésies dont Hégésippe fait sortir celles de Ménandre, de Marcion, de Carpocrates, de Valentin, de Basilides, de Saturnin. Un dernier fragment (IV, 8), où il est question de l'empereur Hadrien et d'Antinoüs, donne à Eusèbe l'occasion de rappeler qu'Hégésippe « en cinq livres du style le plus simple a exposé la sûre tradition de l'enseignement apostolique. » L'œuvre d'Hégésippe, en dehors d'une mention qu'en fait Philippe de Side, et une autre que l'on trouve dans Étienne Gobar, n'est connue que par cette notice et ces citations d'Eusèbe : on a voulu y voir une sorte d'histoire ecclésiastique (Overbeck), il est plus sûr d'y voir une œuvre analogue à celle de Méliton. Hégésippe entend opposer à la spéculation gnostique la tradition des églises, tradition qu'il étudie sur place, dont il constate l'unanimité, et la continuité qui la rattache aux apôtres. C'est la méthode que nous verrons être celle des presbytres et du catholicisme primitif dans la réfutation du gnosticisme. Le traité d'Hégésippe peut avoir été écrit vers 180 en Palestine ou en Syrie [1].

Hégésippe ne dresse pas seulement un catalogue des hérétiques, il recueille la suite des évêques, « pour s'assurer qu'il y a dans chaque église, ou plutôt dans les principales d'entre elles, une continuité absolue

1. Les fragments d'H. dans Routh, *Reliquiae*, t. I, p. 207 et *PG*, t. V, p. 1307; y joindre Dr Boor, *Neue Fragmente des Papias, Hegesippus und Pierius* (Leipzig 1888). *ACL*, t. I, p. 483 et II, p. 311. — Le *De excidio urbis hierosol.* latin qui porte le nom d'Hégésippe (corruption de celui de Josèphe) est une adaptation par saint Ambroise du *De bello iudaico* de Josèphe (*PL*, t. XV).

entre l'enseignement des apôtres fondateurs et celui des évêques contemporains » (Duchesne). Eusèbe dans sa *Chronique* et dans son *Histoire* a donné des catalogues épiscopaux, remontant jusqu'à l'origine, aux quatre églises de Rome, Antioche, Jérusalem, Alexandrie. Pour Jérusalem, Eusèbe semble avoir recueilli lui-même la suite qu'on y conservait des évêques : *αἱ τῶν αὐτόθι διαδοχαί* (*H. E.* v, 12). Pour Rome, Alexandrie et Antioche, il dépend de la *Chronographie* de Jules l'Africain, dont les listes s'arrêtaient au règne d'Elagabale.

A partir d'Élagabale et jusqu'au IV^e^ siècle, Eusèbe en est réduit à ses informations directes.

Mais pour Rome Eusèbe a eu une seconde source indépendante de Jules l'Africain, c'est Hippolyte, dont le catalogue, s'arrêtant au pape Pontien († 235), a servi de base au document que l'on appelle *Catalogue Libérien*. Il a dû exister une liste romaine antérieurement à Hippolyte aussi bien qu'à Jules l'Africain : à la fin du II^e^ siècle, soit Tertullien (*Praescr.* 30), soit le traité anonyme contre l'hérésie d'Artémon (Euseb. v, 28, 3), soit le rédacteur du fragment de Muratori, se servent des noms de papes pour dater certains événements; Irénée a inséré dans son *Contra haereses* (III, 31) la liste papale de son temps, elle s'arrêtait à Éleuthère. On conjecture que c'est sous le prédécesseur d'Éleuthère, sous Soter (166*-175*), que la liste romaine aurait été établie [1].

1. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, t. I (Paris 1886), p. I-VI, et tout le chapitre « Die ältesten Bischofslisten » dans *ACL*, t. II, p. 70 et suiv. F. Overbeck, *Die Bischofslisten und die apostolische Nachfolge in der Kirchengeschichte des Eusebius* (Bale 1898), et la réplique de Harnack dans la *Theolog. Literaturz.* t. XXIII (1898), p. 657. Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. I, p. 373. A. Michiels, *L'origine de l'épiscopat* (Louvain 1900), p. 306.

§ 9. — Actes des martyrs.

L'interrogatoire de tout accusé était sténographié par des *notarii* ou *exceptores*, et les procès-verbaux étaient conservés dans les archives publiques (*archivum proconsulis*, ἀρχεῖον δημόσιον). On pouvait se procurer une copie de pareils procès-verbaux, soit en payant les archivistes (*spiculatores*) pour les transcrire, soit en profitant de leur connivence pour en prendre copie. On lit par exemple dans la passion de saint Tarachos et de ses compagnons : « Voulant réunir toutes les pièces relatives à leur confession, nous avons obtenu de transcrire ces documents au prix de deux cents deniers payés à Sebastos l'un des *spiculatores*. » Apollonios l'antimontaniste, dans un passage cité de lui par Eusèbe (v, 18, 9), parlant d'un aventurier qui prétend indûment au titre de martyr, écrit qu'il comparut devant Aemilius Frontinus, proconsul d'Asie, non pas comme chrétien, mais comme auteur de vols commis alors qu'il avait apostasié : « Ceux qui voudront s'instruire complètement de cette affaire, n'ont qu'à recourir à l'archive public [de la province] d'Asie [1] ».

Pareils extraits des greffes nous sont parvenus : tels les *Acta proconsularia martyrum Scillitanorum*, martyrs de Scillium exécutés le 17 juillet 180 à Carthage, sous le proconsul Vigellius Saturninus. La pièce originale, latine, est perdue : on en a une recension grecque qui doit être très voisine de l'original; elle a été découverte et publiée par Usener (1881). On en a

1. E. Le Blant, « Les Acta martyrum et leurs sources » dans son recueil *Les persécuteurs et les martyrs* (Paris 1893), p. 1. J. Van den Gheyn, art. « Acta martyrum » du *Dict. de théol. catholique*, t. I (Paris 1930), p. 320.

aussi deux recensions latines secondaires [1]. — Eusèbe (v, 21, 5) a connu des actes du martyr romain Apollonius sénateur, actes qui reproduisaient « les paroles et les réponses prononcées devant le juge Perennius ». Un mot un peu emphatique d'Eusèbe (*l. c.*) a fait croire à saint Jérôme (*Vir. inl.* 42) qu'Apollonius avait présenté au sénat pour sa défense un « insigne volume » qui était une apologie en règle du christianisme. Pareille apologie n'a jamais existé. Mais on a une passion grecque d'Apollonius, qui pour le fond semble reproduire fidèlement l'interrogatoire officiel; elle a été découverte et publiée par les Bollandistes. On en a une recension arménienne. Le martyre d'Apollonius doit dater du temps où Perennius était préfet du prétoire (*a.* 183-5) [2].

Dans d'autres occasions, les chrétiens qui sont témoins du martyre, en font le récit pour le communiquer aux églises ou en garder par écrit le rapport. Telle est la *Passio Polycarpi,* épître de l'église de Smyrne à toutes les églises « en tout lieu de l'Église catholique ». Telle est la passion des martyrs de Lyon, épître des chrétiens de Lyon et de Vienne aux chrétiens d'Asie et de Phrygie. Nous les avons mentionnées parmi les lettres. Comme actes, on peut citer ceux des saints Carpos, Papulos et Agathoniké, martyrisés à Pergame en Asie, qui sont signalés par Eusèbe (IV, 15, 48) et dont on a retrouvé un texte grec qui peut être celui qu'Eusèbe a connu. Le texte

1. A. Robinson, *The passion of S. Perpetua with an appendix on the Scillitan martyrdom* (Cambridge 1891). — *Bibl. hag. gr.* p. 86 et *Anal bolland.* t. XI (1892), p. 101.

2. F. Conybeare, *The apology and acts of Apollonius* (Londres 1894). *Anal. bolland.* t. XIV (1895), p. 284; t. XVII (1896), p. 234; t. XVIII (1899), p. 50 et 67. T. Klette, *Der Prozess und die Acta S. Apollonii* (Leipzig 1897).

que Métaphraste avait accrédité attribue les martyrs à la persécution de Dèce : le texte retrouvé ne marque aucune date, et l'on conjecture que ces martyrs appartiennent plutôt au temps de Marc-Aurèle [1].

Eusèbe ne parle pas d'actes de saint Justin (IV, 16, 1). On a cependant une passion grecque de Justin et de ses compagnons de martyre, morts à Rome du temps de Junius Rusticus, qui fut préfet du prétoire de 163 à 167. Cette passion est une relation contemporaine du martyre [2].

Les actes des saintes Félicité et Perpétue de Carthage (7 mars 203) sont un admirable morceau, d'origine montaniste et contemporain, mais l'original en était très probablement latin, et le texte grec qu'on en a n'est qu'une ancienne version [3].

Tels sont les actes de martyrs que l'on est en droit d'attribuer au IIe siècle : pièces bien rares au regard du nombre des actes authentiques qui ont dû exister, mais pièces d'une valeur de premier ordre comme sources historiques.

1. Harnack, *Die Akten des Karpus, des Papylus und der Agathonike* (Leipzig 1888). *Bibl. hag. gr.* p. 23.

2. *Acta sanctorum iunii*, t. I (1695), p. 20. Otto, *Corpus apologetarum*, t. III (Iena 1879), p. 266. — *Bibl. hag. gr.* p. 68. *ACL.* t. I, p. 817.

3. R. Harris et S. Gifford, *The acts of the martyrdom of P. and F.* (Londres 1890). P. Franchi de Cavalieri, *La passio SS. P. et F.* (Rome 1896). *Bibl. hag. gr.* p. 106, et *Anal. bolland.* t. X (1891), p. 67; t. XV (1896), p. 334.

III

PROPHÈTES ET HOMÉLISTES

La prophétie, soit don surnaturel, soit genre littéraire, tient une place que l'on soupçonne trop peu dans les plus anciennes expressions de la conscience chrétienne. Comme genre elle dérive de la littérature prophétique de l'A. T., plus particulièrement de Daniel; et aussi elle a subi l'influence des écrits apocalyptiques juifs de la dernière époque. Le voyant écrit toujours en un temps qui crie vengeance et revanche : l'avènement du Messie attendu, l'inauguration de la Jérusalem céleste ou du millenium, l'écrasement des ennemis de Dieu et de ses élus : tout une théodicée historique s'exprimant en une imagerie éclatante et avec une passion comme aucune autre littérature humaine n'en exprime : les apocalyptiques juifs constituent une famille d'écrits unique. Or ces apocalyptiques ont été lus beaucoup dans les deux premières générations chrétiennes, pour leur messianisme surtout, et dans les milieux chrétiens de culture juive ils ont eu une influence. Cette influence s'est exercée sur les éléments les plus exaltés de l'Église naissante : les communautés chrétiennes primitives ont eu leurs prophètes : tels Agabos (*Act.* xi, 28; xxi, 10), Barnabé,

Siméon le Noir, Lucius de Cyrène, Manaën (*Act.* XIII, 1), telles les quatre filles de Philippe (*Act.* XXI, 9). On voit par saint Paul que les réunions de fidèles des premières générations comptaient des prophètes prêts à parler selon ce que l'Esprit leur suggérait (*I Cor.* XIV, 26-40). Paul désigne de tels discours du nom d'apocalypses (26 et 30). Il trouve de tels prophètes de l'Esprit dans toutes les églises par où il passe, en Asie notamment (*Act.* XX, 23). Les églises toutefois mettront vite de l'ordre dans ces manifestations de l'enthousiasme. On commencera par en exclure les femmes : « Vous pouvez tous [hormis les femmes] prophétiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent et que tous soient consolés » (*I Cor.* XIV, 31 et 34). Miltiades défendra plus tard à « tout prophète de parler en extase ». Les prophètes deviendront alors de simples prédicateurs et l'homélie remplacera la prophétie. Il reste de cette prédication des premiers jours l'Apocalypse johannine. Le *Pasteur* d'Hermas n'en est qu'une imitation artificielle, un apocalyptisme virgilien. La *Secunda Clementis* est une homélie. Le prophétisme ne renaîtra plus que dans les conventicules montanistes, pour être alors répudié et combattu par toutes les églises.

§ 1. — Les apocalypses avant l'Apocalypse.

Nous ne nous occuperions pas ici des apocalypses d'origine juive si les plus importantes de ces pièces, négligées par les juifs de la tradition talmudique, ne nous avaient été conservées par des mains chrétiennes, non sans interpolations, il est vrai[1].

1. Sur les apocalypses juives voir E. Schuerer, *Geschichte d. jüd. Volkes im Zeitalter J. C.* t. III (Leipzig 1898).

Le livre d'Énoch, hébreu ou araméen d'original, et qui en grec n'était pas un ouvrage de moins de 4800 stiques (Nicéphore), s'est conservé intégralement en éthiopien, et le manuscrit d'Akhmîm en a restitué un large fragment grec. Il est attesté dans la tradition chrétienne par l'épître de Jude et celle de Barnabé, par Irénée, Tertullien, Clément d'A., Origène, Eusèbe... Descriptions du ciel, visions de la physique du monde, visions messianiques et eschatologiques, visions de la succession des règnes historiques, le livre d'Énoch est une apocalypse typique et plus que toutes les autres d'une étincelante poésie. Elle se compose de morceaux d'origine diverse : une vision historique, datant du règne de Jean Hyrkan et plus précisément de l'an 110 environ ; trois paraboles messianiques, datant du règne d'Hérode le Grand (40-4 av. J.-C.), avec de sensibles retouches chrétiennes[1].

L'Assomption de Moïse, dont l'original perdu était hébreu, a été en grec une pièce de 1400 stiques (Nicéphore) : on en a un fragment de version latine ancienne d'après le grec et quelques citations en grec. Ce livre est attesté par l'épître de Jude, par Clément d'A., par Origène, par Didyme, par Evodius... L'important fragment qui nous en reste a dû constituer un livre à part, une sorte de testament de Moïse, auquel on aura joint ensuite l'assomption ou récit de sa sépulture. Vision de toute l'histoire du peuple juif, depuis Josué jusqu'à la fin du monde annoncée comme devant suivre de peu un règne qui n'est autre que celui d'Hérode Antipas et de Philippe, cette apocalypse est de très peu postérieure à la mort d'Hérode le Grand (4 av.

1. R. Charles, *The book of Enoch* (Oxford 1893). H. B. Swete, *Psalms of Salomon with greek fragments of the book of Enoch* (London 1899). *ACL*, t. II, p. 563.

J.-C.). Ici les retouches chrétiennes sont douteuses[1].

L'Apocalypse [ou Quatrième livre] d'Esdras, grecque d'original, ne s'est conservée que dans des versions latine, syriaque, éthiopienne, arabe, arménienne. Elle est citée par l'épître de Barnabé, par Irénée, Clément d'A., Tertullien, Ambroise, Jérôme... C'est une annonce de la venue du Messie, de ses combats contre les méchants, de son règne avec les élus sur terre, composition d'une rare et émouvante beauté qui a exercé une influence exceptionnelle sur la pensée populaire chrétienne. Une vision d'un aigle à trois têtes [Vespasien, Titus, Domitien], six paires d'ailes [César, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron] et quatre paires d'ailerons [Galba, Othon, Vitellius, Nerva], symbolise l'Empire romain et fait penser que le Quatrième livre d'Esdras, sûrement postérieur à 70, date de la fin du règne de Nerva (97). Ici encore des retouches chrétiennes[2].

Nicéphore mentionne une pièce de 300 stiques qu'il intitule Ἀβραάμ. On en croit retrouver la trace dans les apocryphes Clémentins (*Recogn.* I, 32) et dans Origène (*Homil.* 35 *in Lc.*), et le texte, au moins en substance, dans une apocalypse d'Abraham que l'on a en slavon et qu'a publiée M. Bonwetsch, pièce d'origine juive, à peine retouchée[3].

Nicéphore connaît une apocalypse d'Élie de 316 stiques en grec. On en veut retrouver la trace dans saint Paul (*I Cor.* II, 9 et *Eph.* V, 14). Elle est attestée plus sûrement par Tertullien, les *Philosophoumena*, Origène, Jérôme, Épiphane... On a des fragments

1. Le texte dans Fritzsche, *Libri apocryphi V. T.* (Leipzig 1871) et mieux dans R. Charles, *The Assumption of Moses* (Londres 1897).

2. Bensly et James, *The fourth book of Ezra* (Cambridge 1895).

3. N. Bonwetsch, *Die Apokalypse Abrahams* (Leipzig 1897).

qu'on croit pouvoir attribuer à cette apocalypse : mais l'attribution est contestée [1]. — Le même Nicéphore donne 600 stiques à une apocalypse de Sophonie dont on a une citation grecque dans Clément d'A. et une version copte : c'est une pièce juive fortement remaniée par un chrétien. — L'apocalypse de Baruch a dû être composée en grec, comme celle d'Esdras, mais n'existe plus qu'en syriaque : postérieure à la ruine de Jérusalem, elle est attribuée à la dernière période du règne de Trajan († 117) [2].

§ 2. — L'apocalypse de saint Jean.

« Apocalypse de Jésus-Christ, qu'il a reçue de Dieu pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit se produire bientôt, et qu'il a manifestée par son ange envoyé à Jean son serviteur... Moi Jean, votre frère, participant avec vous à la tribulation, j'ai été dans l'île appelée Patmos », ainsi débute le livre de l'apocalypse de Jean. Saint Irénée (v, 30, cité par Eusèbe (III, 18, assure que l'Apocalypse est de l'apôtre et qu'elle « ne date pas de longtemps, mais presque de notre génération, savoir de la fin du règne de Domitien ». Toutefois dans l'Apocalypse même (XVII, 10), la vision des rois donne à entendre qu'il y en a cinq de morts [César, Auguste, Tibère, Caligula, Claude], « et un qui est, et

1. G. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstücke der Sophonias-Apokalypse* (Leipzig 1898). Voyez Schürer dans la *Theolog. Literaturz.* t. XXIV (1899), p. 4. — Ne pas confondre cette pièce avec l'apocalypse hébraïque du même Elie contemporaine des Sassanides et plus précisément de Chosrau. M. Buttenwieser, *Die hebräische Elias Apokalypse* (Leipzig 1897).

2. Sur Élie, *ACL*, t. I, p. 853. Sur Sophonie, *ACL*, t. I, p. 851. Sur Baruch, Fritzsche, *o. c.* et R. Charles, *The apocalypse of B.* (Londres 1896).

un [septième] qui n'est pas encore mais qui, quand il sera venu, demeurera peu » : à ce compte l'Apocalypse daterait du règne de « celui qui est », soit de Néron († 68). Ces données, et il en est d'autres, sans oublier (XIII, 18) le fameux cryptogramme χξς' où on s'ingénie à reconnaître *Νέρων Καῖσαρ*, ces données font de l'Apocalypse la pièce la plus difficile à dater. On n'en est pas moins assez d'accord pour l'attribuer, avec saint Irénée, à la fin du règne de Domitien (Cornely, Harnack). L'Apocalypse est sans doute un recueil de prophéties se rapportant à différents moments; les plus anciennes remonteraient à la persécution néronienne, les dernières à celle de Domitien.

§ 3. — Apocalypse de saint Pierre.

Le même manuscrit grec d'Akhmîm auquel on doit une part du livre d'Énoch et un fragment de l'évangile selon saint Pierre, nous a restitué un fragment (130 stiques environ) de cette apocalypse de saint Pierre que Nicéphore signalait comme une pièce de 300 stiques, et dont le *Muratorianum* écrivait : « Apocalipses etiam Ioannis et Petri tantum recipimus, quam quidam ex nostris legi in ecclesia nolunt ». Cette apocalypse est attestée par Clément d'A. (*Eclog.* 41, 48, 49 et Euseb. *H. E.* VI, 14, 1), peut-être par l'épître des Lyonnais (*a.* 177). Elle était lue encore en certaines églises de Palestine, au V^e^ siècle (Sozomen. VII, 19). Le fragment conservé débute aux derniers mots d'un discours de Jésus aux Douze sur les signes de la fin; suit une description de la félicité des justes et du châtiment des méchants en l'autre vie. L'apocalypse de saint Pierre n'a rien de commun soit avec

l'évangile de saint Pierre, soit avec l'apocalypse johannine; mais ses points de contact avec la seconde épître de saint Pierre sont nombreux et énigmatiques. C'est la première en date des descriptions de l'au-delà chrétien, et elle a influé sur toute la longue série qu'on en a, et plus directement sur l'enfer des *Acta Thomae* et sur la vision de Saturus dans la passion de sainte Félicité. Notre apocalypse aurait été composée entre 110-160 et serait d'origine palestinienne ou égyptienne [1].

§ 4. — Le Pasteur d'Hermas.

Le livre singulier en tête duquel on lit simplement *Ποιμὴν* s'est conservé, pour deux morceaux, dans un papyrus (V^e^ s.) rapporté du Faioum à Berlin, pour un autre dans le *Codex sinaiticus* de la Bible (IV^e^ s.), pour la presque totalité dans un manuscrit de l'Athos (XIV^e^-XV^e^ s. aujourd'hui en partie à Leipzig. On en a, en outre, deux versions latines anciennes indépendantes : l'une dite Vulgate, pour la première fois pu-

1. Le texte dans Bouriant, Gebhardt-Harnack, Robinson, Lods (voyez p. 35). *A C L*, t. I, p. 20. A. Dieterich, *Nekyia, Beiträge zur Erklärung der neuentdeckten Petrusapokalypse* (Leipzig 1893). Harnack, *Zur Petrusapokalypse* (Leipzig 1895). *A C L*, t. II, p. 470.

Épiphane (XXXVIII, 2) attribue aux Gnostiques caïnites une apocalypse de Paul Ἀναβατικὸν Παύλου développement du passage (*II Cor.* XII, 4) où l'apôtre parlait de son ravissement au troisième ciel. — Sozomène (VII, 19) parle d'une autre apocalypse de Paul, développement catholique du même thème et fiction sans intérêt du temps de Théodose; Tischendorf en a publié le texte grec, *Apocalypses apocryphae* (Leipzig 1866), p. 34. On l'a en syriaque, en copte, en slavon, en latin. — Le catalogue gélasien mentionne, en même temps que cette apocalypse de Paul, une apocalypse de Thomas (perdue) et une apocalypse d'Étienne (perdue). — Sur l'apocalypse de Zacharie (le père de Jean-Baptiste), voyez *Anal. bolland.* t. XVI (1897), p. 92.

bliée par Lefèvre d'Étaples (1513) et dont on a de nombreux manuscrits, remonte peut-être au IIe siècle: l'autre dite Palatine, publiée par Dressel (1857) d'après un ms. du fonds Palatin du Vatican *lat.* 150; XIVe s., ne serait pas antérieure au Ve siècle. On a enfin une version éthiopienne.

La circulation du *Pasteur* est attestée par Irénée, par le *Muratorianum,* par Tertullien, par le *De aleatoribus,* par Cyprien, Clément d'A., Origène, Eusèbe, Athanase, Jérôme... Rome et Alexandrie sont les deux églises où il a été lu davantage. L'auteur a adopté la forme apocalyptique : il s'exprime en cinq visions, douze commandements et dix paraboles. L'Église lui révèle le secret de l'édification de l'Église et le devoir de la pénitence; l'ange de la pénitence, le Berger, lui expose les douze commandements, puis, par des symboles ou paraboles, des enseignements spirituels dont le thème est toujours l'édification de l'Église et la pénitence. C'est une introduction à la pénitence pleine de traits de mœurs révélant une église déjà bien relâchée : c'est aussi un manifeste anti-encratite, « scriptura Pastoris quae sola moechos amat », dira Tertullien (*Pudicit.* 10).

L'auteur du *Pasteur* est indiqué dans le *Muratorianum* : « Pastorem nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Hermas conscripsit sedente < in > cathedra urbis Romae ecclesiae Pio episcopo fratre eius ». De même la Chronique d'Hippolyte citée dans le *Catalogue Libérien* : « Sub huius [Pii] episcopatu frater eius Hermes librum scripsit, in quo mandatum continetur quod ei praecepit angelus cum venit ad illum in habitu pastoris » (*Lib. Pontif.* t. I, p. 5). A ce compte, le *Pasteur* daterait du temps du pape Pius (140*-155*) et aurait eut Hermas pour auteur. De fait, les indices his-

toriques y sont significatifs d'une époque de paix (le règne d'Antonin le Pieux, 138-161), qui succède à un temps de persécution (le règne de Trajan, 98-117). Mais il faut admettre que l'auteur aura archaïsé son personnage, dont il fait un contemporain de saint Clément, et archaïsé son langage même, les termes qui lui servent à désigner la hiérarchie témoignant d'un état assez primitif. Il y a une grande part d'artifice dans la naïveté d'Hermas. Le système (Spitta) qui tendrait à faire du *Pasteur* une œuvre juive retouchée par un chrétien est un simple paradoxe. Le système (Harnack), qui, tout en reconnaissant l'unité philologique et doctrinale du *Pasteur*, tout en le tenant pour une œuvre publiée vers 140, en ferait une œuvre formée de sections successivement agglomérées autour de la Vision II comme noyau, sections dont la plus ancienne remonterait aux premières années du second siècle, est un système qui nous paraît s'accorder mal avec l'unité de tendances du *Pasteur* [1].

§ 5. — La prétendue seconde épître de Clément.

La pièce qui porte le nom de seconde épître de saint Clément n'a rien qui permette d'y reconnaître une épître. C'est en réalité une homélie, qui s'adresse à des « frères » et à des « frères et sœurs », une instruction morale, une *νουθεσία* (cf. XVII, 3 et 5), prononcée sans doute par un presbytre. Cette homélie est incontestablement antique : l'auteur semble encore peu prévenu contre le

1. Gebhardt-Harnack, *Hermae Pastor* (Leipzig 1877). Funk, *Opp. patr. apost.* t. I (Tübingen 1887). — *ACL*, t. I, p. 19 et t. II, p. 257. F. Spitta, *Studien zum Hirten des H.* (Göttingen 1896). Funk, « Die Einheit des Hermas » dans la *Theologische Quartalschrift*, t. LXXXI (1899), p. 321.

gnosticisme, il ignore la littérature johannine, il cite (outre les Synoptiques) l'évangile selon les Égyptiens : enfin et surtout entre le *Pasteur* d'Hermas et notre homélie on constate une telle conformité de pensée en ce qui concerne la vie chrétienne et la pénitence, que l'on incline à voir dans la *Secunda Clementis* une œuvre, sinon du même écrivain, au moins du même milieu et du même temps que le *Pasteur*. Le texte grec en est établi sur le *Codex alexandrinus* (V^e^ s.) et sur le manuscrit qui nous a rendu la *Didachè* (XI^e^ s.) : on a une version syriaque, pas de version latine. La plus ancienne attestation que l'on puisse produire est celle d'Eusèbe (III, 38, 4), encore ne connaît-il une soi-disant seconde épître de Clément que par ouï dire. L'hypothèse (Zahn, Lightfoot) qui ferait de la *Secunda Clementis* une pièce d'origine corinthienne, plutôt que romaine, ne se soutient pas ; l'hypothèse (Harnack) qui l'identifierait avec l'épître perdue de Soter (166^x^-175^x^) aux Corinthiens, a contre elle le caractère homilétique de notre prétendue épître [1].

1. Le texte dans les éditions (Gebhardt-Harnack, Funk, Lightfoot, *ut sup. PG*, t. I, p. 329 (texte de Cotelier). *ACL*, t. I, p. 47 et t. II, p. 438.

IV

LITTÉRATURE DIDACTIQUE

Chaque église a une fonction didactique continue, qui s'exerce par ses presbytres, vocable archaïque désignant les évêques, les prêtres, les didascales, tous ceux que l'Église a investis d'une prééminence : et en chaque église les presbytres constituent une force de stabilité qui partout également s'oppose aux nouveautés. Lorsque, à la fin du IIe siècle, l'hérétique Noët est cité devant les presbytres de Smyrne pour rendre raison de ses nouveautés, les presbytres se bornent à opposer à ses affirmations leur symbole et d'ajouter : « *...καὶ ταῦτα λέγομεν ἃ ἐμάθομεν* : Nous disons ce que nous avons appris » (Hippol. *Contra Noet.* 1). Cette méthode ne suppose aucune spéculation, à peine une exégèse. Le symbole est le tout des presbytres. De là l'importance qu'il convient d'attacher à l'étude des symboles, en particulier au symbole type, celui de Rome ou des Apôtres, comme expression de la foi canonique des églises primitives. — Le gnosticisme n'est pas né dans le sein des églises : les fidèles qu'il arrive à séduire sont sans merci séparés, « multos exterminavit », comme dit Irénée de Marcellina (I, 25, 6) : les docteurs qu'il se donne sont excommuniés et réduits à

n'être que des teneurs d'écoles et de conventicules : les livres apocryphes qu'il met en circulation sont dénoncés et proscrits. Mais malgré tout, si les syncrétisations théosophiques du gnosticisme sont une tentative avortée et de nulle action sur la pensée catholique, cette tentative à elle seule est un effort d'explication de la nature et de l'histoire conformément aux données introduites par le christianisme, et cet effort, qui est légitime, va se perpétuer, parce que les premiers pères qui auront à réfuter les Gnostiques auront à leur emprunter leur méthode. — Cette évolution de la méthode ecclésiastique est tardive : aux Gnostiques, l'Église n'a opposé que ses symboles et ses presbytres. Voyez la préface de l'Anonyme antimontaniste d'Eusèbe (v, 16, 3), où cet écrivain s'excuse d'avoir longtemps hésité à écrire « appréhendant d'être accusé de vouloir ajouter quelque chose à la parole du Nouveau Testament de l'Évangile, à laquelle il n'est possible ni d'ajouter ni de retrancher ». Ce sont des laïques, ce sont des « philosophes » de profession, qui, défendant le christianisme comme société au nom du droit des gens, en viennent à le défendre comme religion au nom de la philosophie : le christianisme est pour saint Justin une philosophie révélée : on montre par l'exégèse qu'il est révélé et par la dialectique qu'il est une philosophie. Le jour, où des évêques, comme Apollinaire, comme Méliton, comme Irénée, entreprennent de réfuter Marcion et de convaincre Marc-Aurèle, la théologie catholique est fondée.

§ 1. — Les symboles.

Le formulaire de foi que nous appelons symbole des Apôtres est le formulaire qui dans l'église romaine

était appris par cœur par les catéchumènes au début de leur initiation catéchétique (*traditio symboli*), et qu'à la dernière séance avant leur baptême ils devaient réciter publiquement (*redditio symboli*). Le symbole n'était jamais écrit. Le symbole romain, en grec à l'origine, a dû être primitivement constitué par les termes suivants :

Πιστεύω εἰς ἕνα θεὸν πατέρα παντοκράτορα, καὶ εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν κύριον ἡμῶν, τὸν γεννηθέντα ἐκ παρθένου, τὸν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου σταυρωθέντα, τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἀναστάντα ἐκ νεκρῶν, καθήμενον ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρός, ὅθεν ἔρχεται κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς, καὶ εἰς τὸ πνεῦμα ἅγιον.

Les symboles des diverses églises occidentales (italien, africain, espagnol, gallican, irlandais) sont issus du symbole romain. Ce symbole au contraire ne pénètre, semble-t-il, dans les églises orientales que par l'intermédiaire du symbole accepté à Nicée, loin qu'il y ait eu en Orient un symbole aussi ancien que le symbole romain et procédant de l'Asie. Le symbole romain dans sa forme la plus ancienne remonte au moins à la seconde moitié du IIe siècle. Il est antérieur aux controverses monarchiennes de la fin du IIe siècle. On remarquera qu'il ne présente aucune expression proprement hellénique et est tout scripturaire de langue, mais l'influence de S. Jean est absente. Nul indice que le rédacteur se préoccupe des Juifs. On s'est manifestement appliqué à abstraire la foi en une norme quasi juridique.

Plus tard, à mesure que les controverses naîtront, elles laisseront leurs traces dans le symbole. On supprime *ἕνα* devant *θεόν* pour ôter toute prise aux Monarchiens; on mentionne l'Église et le Baptême au moment des controverses baptismales du IIIe siècle;

le *Conceptus* vise, croit-on, les Priscillianistes. Le reste est interprétation ou glose. Le *Descendit ad inferos* apparaîtra à Aquilée à la fin du IV^e^ siècle. La *Communio sanctorum* au début du V^e^ chez Nicetas de Rémésiana. *Catholicam* n'est pas plus ancien [1].

§ 2. — La Didachè.

Le catalogue stichométrique de Nicéphore mentionne une *Διδαχὴ ἀποστόλων* à laquelle il attribue 200 stiques. Le titre complet en grec est *Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων*. Les plus anciennes attestations certaines qu'on en ait sont, pour l'Occident latin, le *De aleatoribus* (ch. 4) du pseudo-Cyprien ; pour l'Orient grec, Clément d'Al. (*Strom.* I, 20, 100 etc.) et Origène (*Hom. VI in Iudic.*, etc.). Elle a été retrouvée et publiée par Bryennios (1883), d'après un ms. unique qui appartient à la bibliothèque grecque orthodoxe de Jérusalem et provient du fonds de l'ancien patriarcat, ms. daté de l'an. 1056. On a retrouvé depuis une version latine ancienne de la première partie (I-VI) dans un homiliaire du XI^e^ siècle ; et cette même première partie dans la vie de Schenoudi, soit arabe, soit syriaque ; enfin toute la *Didachè* en arménien [2].

1. Pour le texte du symbole, voir la diss. « Vetustissimum ecclesiae romanae symbolum » appendice (p. 115 et s.) à la *Barnabae epistula* (Leipzig 1878) de Gebhardt-Harnack. — *ACL*, t. I, p. 115 et t. II, p. 524.
Pour l'histoire du symbole, deux livres : C. P. Caspari, *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols* (Christiania 1866-1879) et F. Kattenbusch, *Das apostolische Symbol* (Leipzig 1894-1897). Excellent résumé dans Hahn, *Bibliothek der Symbole*, 3^e^ édit. (Breslau 1897). — Harnack, art. « Ap. Symb. » de *RE* 3. P. Batiffol, art. « Apôtres (Symbole des) du *Dictionn. de théologie cath.*

2. L'édition princeps a été donnée par Philothée Bryennios, *Διδαχὴ*

La *Didachè* écrite en un style simple et populaire, mais pur et presque rythmique, se divise en deux parties, l'une morale, l'autre liturgique et disciplinaire. La partie morale (I-VI) est présentée en une sorte de parabole : il existe deux chemins, celui de la vie et celui de la mort, celui des préceptes essentiels, celui des fautes capitales. La partie disciplinaire traite du baptême, des jeûnes, de l'eucharistie (VII-X), puis de la hiérarchie, apôtres, prophètes, didascales, évêques, diacres (XI-XV). L'opuscule se clôt (XVI) par une exhortation à la vigilance et sur la parousie. C'est, moins le symbole, une façon de catéchisme, et de catéchisme sans aucune tendance hérétique.

On a conjecturé que la *Didachè* dépend d'un texte primitif juif, sorte de catéchisme moral pour les prosélytes qui pouvait s'intituler *Duae viae* et qui comprenait, non seulement le développement sur les deux chemins qui forme la première part de la *Didachè*, mais encore un certain nombre des préceptes de la seconde partie. Les *Duae viae* seraient la source du dernier chapitre de l'épître de Barnabé. Mais à cette conjecture (Harnack) on en oppose une autre : l'épître de Barnabé dépendrait directement de la *Didachè*, et cette seconde conjecture paraît la plus naturelle (Funk).

τῶν δώδεκα ἀποστόλων (Constantinople 1883). Nombreuses éditions à la suite : HARNACK, Leipzig 1884; HILGENFELD, Leipzig 1884; SCHAFF, New-York 1885 et 1889; P. SABATIER, Paris 1885; FUNK, Tübingen 1887; JACQUIER, Lyon 1891; MINASI, Rome 1891; RENESSE, Giessen 1897. — R. HARRIS, *The teaching of the Ap.* (Baltimore 1887) reproduit en phototypie les feuillets du ms. — J. DASHEAN, *Die Lehre der Apostel* (Vienne 1896). H. BENIGNI, *Didache coptica* (Rome 1898). L. ISELIN, *Eine bisher unbekannte Version des ersten Theiles der Apostellehre* (Leipzig 1895). J. SCHLECHT, *Doctrina XII App. una cum antiqua versione latina* (Freiburg 1900). HARNACK, art. « Apostellehre » de *RE*³. *ACL*, t. I, p. 86; t. II, p. 428. FUNK, *Kirch. Abhandlungen*, t. II, p. 108.

Il y a quelque parenté entre les prières eucharistiques de la *Didachè* et maintes expressions du quatrième évangile; mais que la *Didachè* dépende du quatrième évangile, cela non plus n'est pas prouvé. Les citations qu'elle fait de l'« évangile », comme c'est le cas aussi des *Logia* de Behnesa, se rattachent à la tradition synoptique sans s'y retrouver textuellement. La *Didachè* ignore la littérature pauline et elle fait allusion à un état du développement de la hiérarchie antérieur à celui que révèlent les épîtres ignatiennes et l'épître de saint Clément. A ce compte, il semble impossible de la dater avec Harnack de la période 120-160. Aussi la tendance générale est-elle actuellement de vieillir davantage la *Didachè* : elle serait au moins de la période 80-100 (Funk, Zahn, Lightfoot).

Le lieu d'origine pourrait être indifféremment l'Égypte ou la Syrie.

§ 3. — Didascalies et constitutions.

Une pièce qui portait le titre de *Πέτρου κήρυγμα* est citée d'après le valentinien Héraklèon par Origène (*In Io.* XIII, 17), et peut-être directement par Clément d'Al. (*Strom.* VI, 6, etc.) à plusieurs reprises. Eusèbe la mentionne (III, 3, 2) comme un apocryphe. Origène mentionne ailleurs (*Periarchon*, praef. 8) une *Πέτρου διδασκαλία*, qui est sans doute le même *Πέτρου κήρυγμα*. On n'est pas d'accord sur le contenu possible du *Πέτρου κήρυγμα* : peut-être conviendrait-il d'y voir le développement de la vision de Pierre à Joppé (*Act.* X, 9-16). Il dépendrait de l'évangile selon les Hébreux; et l'apologie d'Aristides en dépendrait à son tour. Il n'y a aucun lien entre la *Secunda Petri* et le *Κήρυγμα*. On

en fait une pièce égytienne de la première moitié du IIe siècle [1].

On peut désigner sous le titre de *Constitution ecclésiastique apostolique* (« Apostolische Kirchenordnung » des Allemands), une description en trente petits chapitres de la morale chrétienne et de la discipline ecclésiastique, redigée sous forme de procès-verbal d'une assemblée où les apôtres prennent tour à tour la parole pour énoncer d'abord des maximes de conduite, puis les règles qui doivent présider à l'élection des évêques, des prêtres, des lecteurs, des diacres, des veuves, et finalement pour expliquer les raisons qui excluent les femmes de tout ministère liturgique. Il est probable que les chapitres de morale (III-XV), simple adaptation de la *Didachè*, sont un complément introduit après coup dans l'opuscule primitif qui était purement disciplinaire (*ita* Duchesne contre Harnack). Le rédacteur de cette partie disciplinaire connaissait sûrement la *Prima Clementis*. On a voulu lui donner pour sources deux écrits plus anciens, l'un une *Κατάστασις τῆς ἐκκλησίας*, l'autre, une *Κατάστασις τοῦ κλήρου*, deux écrits d'origine égyptienne et remontant à la période 140-180. Mais cette conjecture ne se soutient pas (*ita* Funk contre Harnack). La *Constitution ecclésiastique apostolique*, telle que nous l'avons, remonte à la première moitié du IIIe siècle. En titre *Αἱ διαταγαὶ αἱ διὰ Κλήμεντος καὶ κανόνες ἐκκλησιαστικοὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων*, titre impropre donné par l'unique ms. grec qu'on en ait (*Vindob. hist. gr.* 45 ; XIIe s.). L'opuscule existe aussi en copte, en éthiopien, en syriaque. Il est, peut-on croire, d'origine égyptienne [2].

1. Les fragments dans Nestle, *N. T. gr. Suppl.* p. 82. — E. v. Dobschütz, *Das Kerygma Petri* (Leipzig 1893). *ACL*, t. I, p. 25 ; t. II, p. 472.
2. Le texte de la *Const. eccl. apost.* dans Funk, *Doctrina XII apostolo-*

Il ne faut pas confondre cette *Constitution ecclésiastique apostolique* avec une pièce analogue, qui n'existe plus qu'en copte et en éthiopien, et que l'on désigne sous le titre de *Constitution ecclésiastique égyptienne* (« Aegyptische Kirchenordnung » des Allemands) : elle est divisée en trente-deux canons. Cette *Constitution ecclésiastique égyptienne* est attribuée au IV^e^ siècle et tenue pour intermédiaire entre les soi-disant *Canons d'Hippolyte* et le VIII^e^ livre des *Constitutions apostoliques* [1].

De Lagarde a le premier publié (1854) un texte syriaque qui s'intitule *Didascalia sive doctrina XII apostolorum et sanctorum discipulorum nostri Salvatoris*, et qui s'est conservé en un ms. syriaque unique (*Paris. Sangerm. syr.* 38 ; VIII^e^ s.). Tout récemment on vient d'en retrouver une version latine dans un ms. palimpseste de Vérone : cette version peut remonter au IV^e^ siècle et est d'origine milanaise. On en a aussi une version arménienne, qui peut être du V^e^ siècle. Il est certain que les six premiers livres des *Constitutions apostoliques* (IV^e^ siècle) sont une adaptation de l'original grec perdu de cette pièce syriaque, original qui, sous le nom de *Διάταξις τῶν ἁποστόλων*, était aux mains de saint Épiphane (XLV, 2 ; LXXV, 7 ; LXXX, 7 ; etc.). L'auteur grec de cette exposition de

rum (Tübingen 1887), p. 50. — *ACL.* t. I, p. 451, et t. II, p. 532. Harnack, *Die Quellen der sog. apostolischen Kirchenordnung* (Leipzig 1886). Cf. *Bull. crit.* t. VII (1886), p. 361, une importante critique de Harnack par Duchesne. Achelis, art. « Apost. Kirchenordnung » de *RE* 3. Funk, *Kirchenq. Abhandl.* t. II, p. 236. — On identifie par conjecture la *Const. eccl. apost.* avec la pièce citée par Rufin (*In symb.* 38) sous le titre de *Duae viae vel iudicium secundum Petrum*, la même que S. Jérome appelle *Iudicium Petri* (*Vir. inl.* 1).

1. Le texte de la *Const. eccl. égypt.* traduit du copte et de l'éthiopien en allemand, dans H. Achelis, *Die ältesten Quellen des orient. Kirchenrechts* (Leipzig 1891), p. 39.

la discipline ecclésiastique a dû écrire dans la première moitié du IIIe siècle, si nous en jugeons d'après l'état de la hiérarchie et de la pénitence qu'il décrit. Ce doit être un Syrien (ou un Palestinien). La version syriaque de son grec peut remonter à la seconde moitié du IIIe siècle, et présenter un texte un peu rajeuni. Parmi les sources de la *Dicascalia*, on reconnaît la *Didachè*, les épîtres ignatiennes, le IVe livre des *Oracles sibyllins*, peut-être Justin et Hégésippe (Funk), peut-être un récit apocryphe de la passion (Resch)[1].

§ 4. — La littérature gnostique.

Le plus ancien gnosticisme, tel qu'on l'entrevoit dans les hérésies que combattent les épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens, les épîtres pastorales, johannines, ignatiennes, n'a pas de littérature : Cérinthe (*Κήρινθος*, contemporain de Jean à Éphèse, Saturnin *Σατορνῖνος*, à Antioche (*ca.* 100-120), ne sont connus que par ce que les hérésiologues catholiques[2] rapportent d'eux. Mais au second siècle, au moment

1. E. Hauler, *Didascaliae apostolorum fragmenta veronensia*, t. I (Leipzig 1900). P. de Lagarde, *Didascalia apostolorum syriace* (Leipzig 1854). Funk promet une édition critique. — *ACL*, t. I, p. 515. Funk, *Die apost. Konstitutionen* (Rottenburg 1891), p. 28.

2. Les controversistes se sont appliqués à dresser des sortes d'inventaires des hérésies, contenant l'exposition et la réfutation de chacune d'elles. On connaît trois hérésiologies principales : — celle que saint Irénée a incorporée (I, 22-27) dans son traité et qui a dû être composé vers 170; — puis celle de saint Hippolyte, composée vers 200, et dont *a*) l'appendice au *De praescriptionibus* de Tertullien, *b*) le *Liber de haeresibus* de Philastrius de Brescia vers 385, *c*) le *Contra haereses* de saint Épiphane, sont dérivés; — enfin les *Philosophoumena*. R. A. Lipsius, *Die Quellen der ältesten Ketzergeschichte* (Leipzig 1875).

Sur les sources de l'histoire du gnosticisme, *ACL*, t. I, p. 143-52. J. Kunze, *De historiae gnosticismi fontibus* (Leipzig 1894). W. Anz, *Zur Frage nach dem Ursprung des Gnostizismus* (Leipzig 1897).

(*ca.* 120-150) où le gnosticisme est en pleine floraison, il se produit une littérature gnostique, que les controversistes catholiques font connaître en la réfutant, et dont quelques découvertes modernes ont restitué des morceaux originaux[1].

Basilides (*Βασιλείδης*), contemporain d'Hadrien (117-138), a enseigné à Alexandrie, et il ne semble pas que sa secte se soit répandue hors de l'Égypte : il se donne pour disciple de Glaukias interprète ἑρμηνεύς de l'apôtre Pierre. Après lui, son fils Isidore Ἰσίδωρος continue son enseignement. La secte basilidienne disparaît passé la fin du IIe siècle. — L'œuvre écrite de Basilides consistait en un recueil intitulé Ἐξηγητικά, en 23 livres au moins (*Strom.* IV, 12), le même qu'Eusèbe (IV, 7, 7) d'après Agrippa Castor signale comme un traité en 24 livres Εἰς τὸ εὐαγγέλιον. Ce titre est à rapprocher du titre de Papias, Ἐξηγήσεις. Il est possible que l'évangile de Basilides dont parle Origène (*Hom. I in Lc.*) ne soit qu'une périphrase désignant les Ἐξηγητικά. De ces derniers de nombreuses traces ou citations existent dans les *Stromates* et les *Philosophoumena*, qui demanderaient à être soigneusement relevées. — Un fragment d'Origène, recueilli dans une chaîne, attribue des hymnes à Basilides, et de même, semble-t-il, les dernières lignes du *Muratorianum :* aucun vestige de ces hymnes. — Isidore avait composé des Ἐξηγητικὰ τοῦ προφήτου Πάρχωρ, le Barkoph ou Barkabbas personnage légendaire de la littérature Zoroastrienne ; il avait composé aussi

1. Les fragments des Gnostiques sont réunis dans l'édition de s. Irénée de dom Massuet (*PG*, t. V, p. 1263). Ce recueil serait à refaire. — *ACL*, t. p. 141 et t. II, p. 533 est capital. Pour la chronologie des Gnostiques, *ACL*, t. II, p. 281. Sur le gnosticisme en général, Duchesne, *Orig. chrét.* p. 133 et Krueger, art. « Gnosis » de *RE*3.

des *Ἠθικά* ou *Παραινετικά*, sortes d'homélies; et enfin un *Περὶ προσφνοῦς ψυχῆς* ou de la seconde âme. Tous ces titres nous sont connus par Clément d'A. en ses *Stromates*[1].

Originaire d'Égypte, Valentin (*Οὐαλεντῖνος*) a enseigné à Alexandrie, puis en Chypre; il enseigne à Rome du temps d'Antonin le Pieux (138-161); à la manière de Basilides, il se donne pour disciple d'un Théodas familier de l'apôtre saint Paul. On voit signaler de lui par Tertullien, Clément d'A., les *Philosophoumena*, des hymnes ou psaumes, des épîtres, des homélies. Mais ce peu d'écrits ne donne pas l'idée de l'influence exercée par Valentin : son enseignement est celui qui tient le plus de place dans les réfutations de Justin, d'Hégésippe, d'Irénée, de Tertullien; sa secte aux allures secrètes est traitée de « frequentissimum plane collegium inter haereticos » (Tertull. *Adv. Valentinian.* 1)[2].

Dans cette secte on écrivit beaucoup. On a un recueil fait par Clément d'A. d'extraits valentiniens attribués à un disciple nommé Théodotos, inconnu d'ailleurs, *Ἐκ τῶν Θεοδότου καὶ τῆς ἀνατολικῆς καλουμένης διδασκαλίας κατὰ τοὺς Οὐαλεντίνου χρόνους ἐπιτομαί*. Épiphane (XXXI, 5 et 6) cite un important fragment valentinien qui appartient peut-être à ce Théodotos. Les disciples de Valentin étaient partagés en deux écoles ou didascalies, celle d'Italie (*ἰταλιωτικὴ διδασκαλία*), celle d'Orient (*ἀνατολικὴ δ.*), cette indication est fournie par les *Philosophoumena* (VI, 35). Avec Theodotos, Axionikos, dont on n'a rien, et

1. Hilgenfeld, *Ketzergeschichte des Urchristenthums* (Leipzig 1884), p. 237. Krueger art. « Basilides » de *RE*³, et *ACL*, t. I, p. 157. Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. I, p. 358.

2. *ACL*, t. I, p. 180; t. II, p. 289. Lipsius, art. « Valentinus » du *DCB*.

Bardesanes, qui appartient à la littérature syriaque, représentent l'école orientale : l'école italienne est représentée par Héraklέon et par Ptolémæos. De ce dernier (*ca.* 150-175), on a une importante épître à une femme chrétienne, Flora, épître conservée par Épiphane (XXXIII, 3-7), et un fragment de commentaire du prologue de saint Jean, cité par Irénée (I, 8, 5), qui a dû faire partie d'un ouvrage plus étendu. D'Héraklέon (*ca.* 175-200), on a des fragments d'un commentaire sur l'évangile de saint Jean cités par Origène (*In Io.* passim), et d'une réelle importance. Il faut joindre à ces Valentiniens l'Alexandre dont Tertullien (*Carn. Chr.* 17) cite un écrit qui a pu porter le titre de *Syllogismes;* et le Théotimos dont Tertullien encore (*Adv. Valentinian.* 4) rapporte que « multum circa imagines legis operatus est », allusion à quelque traité fortement allégoriste; mais surtout le Markos (*ca.* 150) dont Irénée fait le maître des Markosiens. Ce Markos qui a dû séjourner en Asie, était auteur au moins d'une sorte de liturgie gnostique, dont Irénée cite plusieurs formules consécratoires, et pour laquelle Tertullien le traite de « magus » (*l. c.*) : elles vaudraient la peine qu'on les réunît et qu'on les étudiât[1].

A Rome, du temps du pape Anicet (155*-166*), une femme du nom de Marcellina vint prêcher la doctrine carpocratienne et lui obtint une certaine vogue (Iren. I, 25, 6). Irénée parle d'écrits des Carpocratiens (I, 25, 5) : Clément d'A. cite un traité *Περὶ δικαιοσύνης* d'un carpocratien du nom d'Épiphanes (*Strom.* III, 2)

1. Hilgenfeld, *o. c.* p. 292 et suiv. A Brooke, *The fragments of Heracleon* (Cambridge 1891). P. Ruben, *Clementis A. excerpta ex Theodoto* (Leipzig 1891). — *ACL*, t. I, p. 174; t. II, p. 540. Lipsius, art. « Ptolemaeus » et Salmon, art. « Marcus » et « Heracleon » du *DCB*.

dont il fait le fils de Carpocrates. Ce dernier lui-même (*Καρποκράτης*) était un alexandrin et contemporain de Basilides et de Valentin ou plus jeune qu'eux de très peu : il ne paraît pas que saint Justin ait connu ses doctrines [1].

Basilides, Valentin, Carpocrates représentent trois écoles ou confréries nettement caractérisés, autour desquelles les hérésiologues en groupent d'autres qui le sont infiniment moins, leur donnant le nom générique d'Ophites, et les distinguant en Archontiques, Antitactes, Barbéliotes, Docètes, Sévériens, Caïnites, Naasséniens, Noachites, Pérates, Séthites, etc. On peut tenir ces manifestations gnostiques pour secondaires et dérivées. Strictement exclues de toutes les églises par la vigilance de la hiérarchie, elles formèrent, particulièrement en Égypte, des groupes de dissidents, dont quelques-uns persévéraient encore du temps de saint Épiphane. Il y a des traces et des vestiges de plusieurs livres apocryphes qui furent à leur usage, comme l'évangile de Judas, l'évangile d'Ève, une Assomption de Paul, d'Isaïe, des apocalypses d'Abraham, de Moïse, d'Élie, des livres d'Adam et de Seth et des fils de Seth, des hymnes [2]... Née dans les milieux des plus malsains, hors du courant de la grande Église, cette littérature de faux n'est pas de nature à être regrettée. — On en a du moins quelques spécimens. Dans la *Pistis Sophia,* Jésus ressuscité converse avec ses disciples, et durant onze années les instruit des mystères les plus sublimes; le thème est l'histoire de « Pistis Sophia », de son origine céleste, de sa déchéance, des persécutions que les autres *éons* lui font

1. *ACL,* t. I, p. 161. Salmon, art. « Carpocrates » et « Epiphanes » du *DCB.*

2. *ACL,* t. I, p. 171, et t. II, p. 538.

subir, de sa rédemption par Jésus... Ce roman gnostique a dû être rédigé en grec, mais on n'en a qu'une version copte dans un ms. unique British Museum. *Codex Askewianus,* V^e^-VI^e^ siècle, publiée pour la première fois en 1851. Il est en quatre livres : le quatrième (incomplet), d'un gnosticisme plus archaïque, paraît être d'un auteur différent; les trois premiers sont identifiés avec les *Ἐρωτήσεις Μαρίας* (comm. du III^e^ s.) qu'Épiphane (XXVI, 8) signale comme une pièce ophite sévérienne. Telle quelle, la *Pistis Sophia* peut remonter à la seconde moitié du III^e^ siècle. Elle est vraisemblablement d'origine égyptienne[1].

Le papyrus de Bruce, un papyrus copte sahidique (V^e^-VI^e^ siècle) trouvé dans un tombeau thébain et rapporté par Bruce en 1769 à Oxford, renferme deux traités gnostiques traduits du grec. Le premier, identifié avec les *Livres de Jeû* attribués à Énoch par la *Pistis Sophia*, serait du milieu du III^e^ siècle. Le second, mutilé aux deux bouts, est un traité sans nom connu, mais il peut être plus ancien que le premier (fin II^e^ siècle). Les textes du papyrus de Bruce appartiendraient au même milieu gnostique que la *Pistis Sophia*[2].

Trois pièces coptes ont été signalées dans un papyrus du V^e^ siècle, aujourd'hui à Berlin. D'abord un *Εὐαγγέλιον κατὰ Μαριάμ* : il proviendrait du milieu barbéliote. On en trouve des passages textuellement reproduits par saint Irénée (I, 29-31). Ce serait donc

1. Le texte copte, joint à une traduction en latin, dans SCHWARTZE et PETERMANN, *Pistis-Sophia* (Berlin 1851). — LIPSIUS, art. « Pistis Sophia » du *DCB.* HARNACK, *Ueber das gnostische Buch Pistis-Sophia* (Leipzig 1890). *ACL*, t. I, p. 171.

2. E. AMÉLINEAU, *Notice sur le papyrus de Bruce* (Paris 1891), texte copte et traduction française. C. SCHMIDT, *Gnostische Schriften in koptischer Sprache aus dem Cod. Bruc.* (Leipzig 1892). — *ACL*, t. I, p. 171; t. II, p. 333.

un document antérieur à 180. Puis une *Σοφία Ἰησοῦ Χριστοῦ*, inconnue jusqu'ici : révélations que le Christ ressuscité communique à ses douze apôtres et à sept saintes femmes, sur la montagne en Galilée. Enfin la *Πρᾶξις Πέτρου* dont nous avons parlé déjà[1].

Marcion (*Μαρκίων*) est de Sinope, dans le Pont, la patrie, vers le même temps, du juif Aquila : comme Valentin, il a enseigné à Rome vers le temps d'Hadrien (117-138). Saint Justin, qui le réfutait dans un livre spécial, *Πρὸς Μαρκίωνα*, parle de lui dans sa première *Apologie* (ch. 26 et 58), comme d'un hérétique vivant de son temps (*ca.* 150) et comme d'un redoutable séducteur de fidèles. A la différence des autres Gnostiques qui n'ont formé que des sectes ou des écoles, les Marcionites formèrent des églises dissidentes, dans toute l'Asie Mineure et la Syrie, dont il subsistera encore un grand nombre au IV^e^ siècle (Épiph. XLII, 1). Marcion procède du syrien Cerdon, lui aussi venu à Rome (*ca.* 130) ; mais Cerdon n'a rien écrit qui soit connu. Marcion était l'auteur d'un traité intitulé *Ἀντιθέσεις*, savoir de l'antagonisme irréconciliable de l'Ancien et du Nouveau Testament : « Separatio legis et euangelii proprium et principale opus est Marcionis : nec poterunt negare discipuli eius quod in summo instrumento habent, quo denique initiantur et indurantur in hanc haeresim : nam hae sunt *Antitheses* Marcionis, i. e. contrariae oppositiones quae conantur discordiam euangelii cum lege committere » (Tertull. *Adv. Marcion.* I, 19). Tertullien a eu en main les *An-*

1. C. SCHMIDT, « Ein vorirenäisches gnostisches Originalwerk in koptischer Sprache », dans les *Sitzungsberichte*, 1896, p. 839. — *ACL*, t. II, p. 712. — Joignez-y le court fragment (valentinien ?) grec trouvé à Behnesa par MM. GRENFELL et HUNT, *Oxyrrhynchus Papyri*, p. 1 (London 1898), n. 4, et étudié par HARNACK, *Sitzungsberichte*, 1898, p. 516.

titheses de Marcion, mais il n'est guère possible de restituer le livre d'après la réfutation qu'il en fait. Tertullien (*o. c.* I, 1 et IV, 4) mentionne encore une épître de Marcion, comme une pièce fort connue ayant trait aux rapports de Marcion et de l'église romaine. La préface aux canons arabes de Nicée (Mansi, t. II, p. 1057) écrit : « Apostolorum Actus e medio omnino sustulerunt [Marcionistae], alium substituentes Actorum librum qui faveret opinionibus ac dogmatibus, illumque nuncuparunt *Librum propositi finis*... Psalmos quos recitent inter preces fundendas alios a Davidis psalmis sibi effinxerunt ». Le fragment de Muratori cite aussi un « novum psalmorum librum Marcionis »[1].

Parmi les disciples de Marcion, Hermogènes Ἑρμογένης est à citer, contre qui Tertullien écrivit un *De causa animae adversus Hermogenem* qui est perdu, et son *Adversus Hermogenem* que nous possédons. Théophile d'Antioche aussi écrivit contre lui (Euseb. *H. E.* IV, 24, 1.) A citer mieux encore Apelles (Ἀπελλῆς), dont le catalogue hérésiologique, appendice au *De praescriptionibus* de Tertullien, rapporte que « habet privatas sed extraordinarias lectiones suas quas appellat *Phaneroseis* Philumenes cuiusdam puellae quam quasi prophetissam sequitur. Habet suos libros quos inscripsit *Syllogismorum*, in quibus probare vult quod omnia quaecunque Moyses de Deo scripserit vera non sint... » (*Praescript.* 51). Des révélations de la prophétesse, il ne reste rien. Origène a eu en main les Syllogismes (*Contra Cels.* V, 54) et l'on en a quel-

1. *ACL*, t. I, p. 191. Zahn, *Geschichte*, t. I, 585 et t. II, p. 409 (sur le canon du N. T. admis par Marcion et sur les remaniements qu'il faisait subir au récit évangélique). A. Hahn, *Antitheses Marcionis* (Königsberg 1823), à refaire. Salmon, art. « Marcion » du *DCB*.

ques fragments dans le *De paradiso* de saint Ambroise[1].

Cassien (*Καασιανός*) est donné par Clément d'A. pour un docète (*Strom.* III, 13) : ce devait être un valentinien dissident de la seconde moitié du IIe siècle (*ca.* 170), et un encratite, sans doute alexandrin. Clément, qui le cite à plusieurs reprises textuellement, donne des titres : un traité en plusieurs livres, *Ἐξηγητικά;* un traité dogmatique de l'ascétisme, *Περὶ ἐγκρατείας ἢ περὶ εὐτουχίας* (*Strom.* III, 13 etc.). Selon Eusèbe, Clément aurait utilisé une *Χρονογραφία* de Cassien qu'Eusèbe ne semble pas avoir connue (VI, 13, 7) non plus que Jérôme (*Vir. inl.* 38), et qui n'est sans doute qu'une part des *Ἐξηγητικά*[2].

§ 5. — Les presbytres, Papias.

Si les Gnostiques sont des dissidents, c'est qu'il y a un canon ecclésiastique solidement maintenu. C'est l'œuvre des « presbytres » : ils sauvent, comme dit Clément d'A., « la tradition de la didascalie bénie des apôtres » : lui-même en appelle plusieurs fois aux « traditions reçues des vieux presbytres ». Les presbytres par excellence « sont ceux qui ont vu les apôtres » : dans une acception plus récente, ce sont les homélistes et didascales des églises. Un trait leur est commun, ils n'écrivent pas. Dès la fin du IIe siècle on ne peut que rappeler de mémoire leurs dits. Dans

1. Harnack, *De Apellis gnosi monarchica* (Leipzig 1874). Id. *Sieben Bruchstücke der Syllogismen des A.* (Leipzig 1890). Hort. art. « Apelles » et Salmon art. « Hermogenes » du *DCB.*

2. *ACL*, t. I, p. 201 et t. II, p. 535. Zahn, *Geschichte*, t. II, p. 632. Salmon, art. « Cassianus » du *DCB.*

Clément d'A. et dans Origène on relève des dits de ce genre, qui sont pour la plupart des explications de passages scripturaires. Origène par exemple écrit : « Audivi quemdam de sapientibus ante nos dicentem cum explanaret hunc locum... » *In Ps.* xxxvi, 4, 1. Chose curieuse, c'est toujours avec une pareille formule respectueuse et anonyme que les dits des presbytres sont cités. Épiphane xlii, 2, d'après Hippolyte, reproduit un fragment d'homélie ou d'explication scripturaire qu'il attribue aux presbytres de Rome « instruits par les disciples des apôtres ». Hippolyte (*Contra Noet.* 1) rapporte un dit fort curieux d'un presbytre de Smyrne : il a dû en connaître nombre d'autres, puisqu'il parle ailleurs des *ὑπομνηματισμοὶ οἱ ὑπὸ τῶν πρεσβυτέρων ἀναγεγραμμένοι* (*PG.* t. x, p. 632). Irénée cite à maintes reprises les dits anonymes de presbytres, qu'il appelle « le meilleur que nous », ou « ceux qui furent avant nous et meilleurs que nous », ou « les presbytres », ou « les presbytres qui ont vu Jean », ou « les presbytres disciples des apôtres », ou « le presbytre », ou « le vieux disciple des apôtres », ou « un certain presbytre formé par ceux qui ont vu les apôtres et ont été instruits par eux », ou enfin « le divin vieillard et héraut de la vérité », désignations obscures où l'on a voulu reconnaître Papias, et avec raison, mais où d'autres autorités sont à retrouver. Papias mentionnait comme « disciples du Seigneur » Aristion et le presbytre Jean; il témoignait avoir vu et entendu ces deux personnages, et citait volontiers leurs traditions et leurs récits (*παραδόσεις, διηγήσεις* : Euseb., *H. E.*, iii, 39, 14). Au presbytre Jean appartient la citation fameuse faite par Papias (iii, 39, 15) d'un dit concernant les évangiles de Marc et de Mathieu. Papias devait à Aristion des récits des choses

du Seigneur (III, 39, 14), des *διηγήσεις* comme celles du presbytre Jean et aussi de Luc (I, 1). Conybeare a récemment signalé un manuscrit arménien où les douze derniers versets de Marc sont attribués à « Aristion le presbytre[1] ».

Papias lui aussi est un presbytre, et Irénée (V, 33, 4) le cite comme « un auditeur de Jean, un familier de Polycarpe, un homme ancien ». Eusèbe (III, 39) en fait un évêque de Hiérapolis en Phrygie et l'auteur d'un traité en cinq livres. *Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεις.* Ce traité a été aux mains d'Irénée, d'Eusèbe, de Philippe de Side (*ca.* 430), d'André de Césarée (fin V^e^ s.). Peut-être a-t-il été anciennement traduit en latin : on en a trace dans un évangile latin (Rome, *Alexandr.* 14; IX^e^ s.) et dans deux catalogues du moyen âge (cathédrale de Nîmes XIII^e^ s., abbaye de Stams XIV^e^ s.). Il ne subsiste plus que les citations, assez toutefois pour avoir une idée du sujet et de la méthode de Papias. Du fragment de préface cité par Eusèbe (*l. c.*), il ressort que Papias, à la façon de l'auteur du troisième évangile, s'adresse à un personnage (le nom manque), et lui exprime que, en outre des sources écrites, « tout ce qu'il a pu apprendre des presbytres et qu'il se rappelle bien, il l'ajoute à ses explications (*ἑρμηνείαις*)... Si quelqu'un se présentait qui avait fréquenté les presbytres, je m'informais des dires des presbytres : que disait André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Mathias ou tel autre des disciples du Seigneur, et Aristion et le presbytre Jean, disciples < des disci-

1. *ACL*, t. I, p. 63, 288, 291, 589. Les presbytres d'Irénée dans GEBHART, HARNACK, *Barnab. epist.* p. 105. FUNK, *Opp. patr. apost.* t. II, p. 301. Ceux d'Origène dans PITRA, *Analecta sacra*, t. II, p. 335. Sur la découverte de F. Conybeare (1893), voir *Theol. Literaturz.* t. XVIII (1893), p. 561. Sur les presbytres d'Irénée, *ACL*, t. II, p. 333, note 2.

ples > du Seigneur que disent-ils? Je croyais que les choses qui sont dans les livres me serviraient moins que les choses attestées par une parole demeurée vivante ». (Comparez la prétention de Basilides et de Valentin à être disciples de disciples des apôtres). Papias ramasse les récits (tel le mort ressuscité par les filles de saint Philippe à Hiérapolis, tel le trait de Juste Barsabbas buvant du poison sans en être incommodé), aussi bien que les paraboles et sentences attribuées à Jésus par la tradition non écrite et souvent mêlées de fables : ces éléments étrangers et fabuleux (*ξένα, μυθικώτερα*) qui n'appartiennent point à la tradition écrite s'ajoutent pour Papias à ceux qu'il prend aux livres écrits, parmi lesquels il a certainement connu les trois Synoptiques, les Actes et le quatrième évangile. L'hypothèse de Schleiermacher qui voulait que Papias eût commenté des *Λόγια Κυρίου*, un recueil primitif de simples maximes de Jésus, n'est plus défendable. Les *Exégèses* de Papias étaient une réfutation des Gnostiques (Basilides?) : elles sont postérieures au temps d'Hadrien (117-138) et peuvent dater de 150 environ[1].

§ 6. — Les apologistes.

L'apologétique chrétienne fait valoir les motifs de raison, de conscience ou de fait qui décident ou qui justifient une conversion, et en ce sens elle est aussi ancienne

1. Les fragments dans Gebhardt-Harnack, *Barnab. epist.* p. 87, et Funk, *Opp. pp. ap.*, t. II, p. 276, auxquels on joindra Pitra, *Analecta sacra*, t. II, p. 157 et De Boor, *Neue Fragmente des Papias...* (Leipzig 1888). — *ACL*, t. I, p. 65 et t. II, p. 356. Le fait que les *Exégèses* sont postérieures à Hadrien est déduit du fragment découvert par de Boor. Sur une trace de Papias dans l'écrivain arménien Vardan Vardapet (XIIe s.) relevée par Conybeare, voyez *Theol. Literaturz.* t. XIX (1894), p. 583.

que la prédication apostolique. Saint Paul rappelant aux Thessaloniciens comment « ils ont quitté les idoles pour servir le Dieu vivant et véritable et pour attendre son fils Jésus qu'il a ressuscité d'entre les morts » (*I Thess.* I, 9-10), esquisse une apologie et résume une prédication qu'il dut faire maintes fois aux Gentils qui ne connaissaient point l'Écriture. Son discours sur l'Aréopage donne l'idée de la méthode. Mais ce morceau est unique dans le N. T., les bons presbytres semblent avoir perdu le contact du monde hellénique! Il faut venir au temps d'Hadrien pour rencontrer des « philosophes » devenus chrétiens se poser, non en prédicateurs, mais en avocats du christianisme[1].

Tel est Quadratus (*Κοδράτος*), un athénien peut-être, qui vers 125-126 remit à Hadrien de passage à Athènes une apologie du christianisme, qu'Eusèbe (IV, 3) a possédée et qui était répandue encore de son temps : il en cite textuellement le morceau où, parlant des miracles du Sauveur, malades guéris et morts ressuscités, Quadratus écrit que ces miraculés « ont survécu à ce point que quelques-uns ont atteint notre époque même ». Eusèbe (IV, 23, 3) citant Denys de Corinthe a conservé le nom d'un *Κοδράτος*, évêque d'Athènes vers 170, différant évidemment du philosophe : Jérôme (*Vir. inl.* 19) confond les deux personnages en un. Quant à identifier notre philosophe avec le prophète *Κοδράτος*, compagnon des filles de saint Philippe à Hiérapolis, dont parle Eusèbe (III, 37, 1 et V, 17, 2-4), de façon à faire du personnage un asiate et un disciple des apôtres que Papias aura pu connaître, c'est jouer

1. Sur les apologistes en général, HARNACK, *Die Ueberlieferung der griechischen Apologeten des zweiten Jahrhunderts in der alten Kirche und im Mittelalter* (Leipzig 1882). CROISET, *Hist. de la litt. gr.* t. V, p. 730.

sur un nom propre des plus répandus. Il ne reste de l'apologie à Hadrien que le morceau cité par Eusèbe[1].

Aristides (Ἀριστείδης) est un autre écrivain mentionné par Eusèbe (IV, 3, 3) comme ayant lui aussi présenté à Hadrien une apologie du christianisme. On pouvait croire cette apologie perdue, lorsque Harris en découvrit une version syriaque; puis Robinson établit que le grec dont ce syriaque était la version avait été incorporé, non sans remaniements, dans le discours d'un des personnages (Nachor) de la légende de Barlaam et Joasaph (composition du VII[e] s.); enfin on put identifier avec le début de l'apologie un fragment arménien (V[e] s.) publié dix ans plus tôt par les PP. Méchitaristes. Ainsi restituée l'apologie porte le nom de Markianos Aristides, « philosophe d'Athènes »; elle n'est pas adressée à Hadrien comme l'indiquait inexactement Eusèbe, mais à Antonin le Pieux, son successeur (138-161). Aristides « expose d'abord la vraie notion de la divinité, puis décrit successivement les quatre catégories entre lesquelles l'humanité se partage : Barbares, Grecs, Juifs, Chrétiens : il flétrit l'idolâtrie et le polythéisme des premiers, reproche aux juifs leur attachement à des usages surannés : puis vient l'exposition du christianisme, dont il fait ressortir la supériorité morale. « De théologie proprement dite, il n'y en a pas ici... Aristides est un philosophe pratique, chrétien de foi et de cœur, dont la raison n'a ni inquiétudes, ni exigences » (Duchesne). L'auteur dépendrait de la *Didaché*, du *Pasteur* d'Hermas, du *Κήρυγμα Πέτρου*, de Justin (Harnack). L'hypothèse (Doulcet, Kilm, Krue-

1. Sur Quadratus, Otto, *Corpus apologetarum christianorum saec. II* (Iena 1851-1881), t. IX, p. 333. — *ACL*, t. I, p. 95 et t. II, p. 269.

ger), qui l'identifiait avec l'auteur de l'épître à Diognète, est rejetée[1].

Ariston Ἀρίστων de Pella est connu grâce à Eusèbe IV, 6, 3, qui invoque son témoignage au sujet de la prise de Bether (*a.* 135) par où prit fin la révolte de Barkokéba; et le titre de son livre, grâce à Origène *Contra Cels.* IV, 51, qui rapporte que Celse a connu le « dialogue de Jason et de Papiskos » et le traite d'œuvre qui serait ridicule, si elle n'était pitoyable et haïssable, en quoi, ajoute Origène, les lecteurs de cet opuscule ne seront pas de l'avis de Celse, quand ils verront « le chrétien disputer contre le juif d'après les Écritures juives et montrer les prophéties messianiques accomplies en Jésus. » Jérôme (*Comm. in Gal.* III, 13) cite cette « altercatio Iasonis et Papisci quae graeco sermone conscripta est. » On a retrouvé dans un manuscrit de saint Cyprien (*Vat. Reginen.* 118; X^e^ s.) une lettre latine d'un inconnu, du nom de Celsus, adressée à Vigile (de Tapse), *Ad Vigilium episcopum de iudaica incredulitate :* cette lettre était la préface de la traduction latine du dialogue d'Ariston. Mais l'original grec non plus que la version latine ne sont retrouvés. Dans l'*Altercatio Simonis iudaei et Theophili christiani,* œuvre gallo-romaine du V^e^ siècle qui porte le nom d'un Evagrius inconnu, on a conjec-

1. *Aristidis philosophi atheniensis sermones duo* (Venise 1878). Rendel Harris et A. Robinson, *The Apology of Aristides* (Cambridge 1891). E. Hennecke, *Die Apologie des Aristides* (Leipzig 1893). R. Seeberg, *Der Apologet Aristides* (Leipzig 1894). *ACL*, t. I, p. 96 et t. II, p. 271. *Bull. crit.* t. XII (1891), p. 221. Krumbacher, *Geschichte der byzant. Litt.* (Münche 1897), p. 885. — On a trouvé en arménien deux autres pièces sous le nom d'Aristides, un fragment d'une *Epistula ad omnes philosophos* insignifiante, et une homélie sur *Lc.* XXIII, 42 : aucune de ces pièces n'est défendable, elles paraissent être d'un écrivain antinestorien. P. Pape, *Die Predigt und das Brieffragment des A.* (Leipzig 1894). Harnack, art. « Aristides » de *RE* 3.

turé qu'avec d'autres matériaux pouvait avoir été employé le dialogue de Jason et de Papiskos. Ariston à dû écrire après 135 (prise de Bether et avant 165* (date de Celse). Le titre de son opuscule est donné par Origène : *Ἰάσονος καὶ Παπίσκου ἀντιλογία περὶ Χριστοῦ*. La lettre à Vigile appelle Jason un hébréo-chrétien, et Papiskos un juif alexandrin. Ici pour la première fois un apologiste s'adressait à un juif et prouvait le christianisme par l'Ancien Testament : c'est l'argument de prophétie et de figure : non pas que les juifs aient beaucoup controversé contre les chrétiens au IIe siècle et qu'on sentît le besoin de les réfuter, mais parce que l'apologiste entendait personnifier dans un juif toute une série d'objections des païens, sinon des chrétiens même. Il n'est pas invraisemblable que saint Justin, quand il écrivit son dialogue avec Tryphon, ait connu le livre d'Ariston de Pella [1].

Tatien (*Τατιανός*), originaire de la province de Syrie (Syrie euphratésienne) et né de parents syriens, c'est-à-dire non grecs, mais élevé dans l'hellénisme, est venu à Rome où il est devenu chrétien et a été auditeur de saint Justin, ce qui nous reporte au règne d'Antonin le Pieux (138-161). Il est resté à Rome un certain temps après la mort de Justin (*a.* 167*), comme lui laïque, rhéteur de profession, sans attache hiérarchique. Puis il rompt avec l'église romaine sous l'in-

1. Harnack, *Die Altercatio Simonis iud. et Theophili christ. nebst Untersuchungen über die antijüdische Polemik in der alten Kirche* (Leipzig 1883). Id. art. « Aristo » de la *RE*³. P. Corssen, *Die Altercatio Simonis iud. et Theophili christ. auf ihre Quellen geprüft* (Berlin 1890). *Bull. crit.* t. IV (1883), p. 401. *ACL*, t. I, p. 92 et t. II, p. 268. P. Batiffol, « Une source nouvelle de l'Altercatio » dans la *Revue biblique*, t. VIII (1899), p. 337. M. Conybeare, *The dialogues of Athanasius and Zacchaeus and of Timothy and Aquila* (Oxford 1898), croit que ces deux dialogues et l'*Altercatio* dépendent ensemble du dialogue d'Ariston, mais c'est là plus qu'il n'en peut prouver.

fluence d'opinions valentiniennes et encratites, s'il faut en croire Irénée (I, 28, 1), et se retire finalement (*a.* 172* dans sa province natale, où il meurt à une date inconnue, mais sans que rien de positif permette de le tenir pour non-catholique, au contraire : « Aucun contemporain, ou même qui que ce soit avant Eusèbe, n'a représenté Tatien comme chef ou membre d'une secte quelconque : à Rome même, l'auteur du *Petit Labyrinthe* le cite au milieu des écrivains catholiques les plus respectés, Justin, Miltiades, Clément... Plusieurs de ses idées [sur les éons, sur l'ascétisme, sur Adam] sont considérées [par Irénée, par Rhodon, par Clément d'A., par Origène] comme dangereuses et on les combat ; mais ce n'est pas un sectaire » (Duchesne). Eusèbe (IV, 29, 7) parle vaguement d'un « certain grand nombre d'écrits » de Tatien. Nous ne parlerons pas du fameux *Diatessaron* ou harmonie des quatre évangiles (IV, 29, 6), qui, rédigé en syriaque, appartient à la littérature syriaque. On signale un *Περὶ ζώων* et un *Πρὸς τοὺς ἀποφηναμένους τὰ περὶ θεοῦ* [*Adversus eos qui de rebus divinis asseveraverunt*], mentionnés par Tatien même (*Orat.* 15 et 40), un *Προβλημάτων βιβλίον* (Euseb. V, 13, 8) et un *Περὶ τοῦ κατὰ τὸν Σωτῆρα καταρτισμοῦ* [*De perfectione secundum Salvatorem*] (*Strom.* III, 12). Mais le plus connu de ces opuscules grecs et le seul qui nous reste est le *Λόγος πρὸς Ἕλληνας*, attesté par Eusèbe (IV, 29, 7), par Origène (*Contra Cels.* I, 16), et qui s'est conservé dans un manuscrit unique (*Paris. gr.* 451 ; X^e^ s.). Cette apologie a dû être écrite à Rome, vers 163-167 (Funk), plutôt qu'en Orient peu après 150 (Harnack) ou pas avant 172* (Kukula). Le plan en est peu méthodique. Tatien expose d'abord la doctrine chrétienne de l'unité de Dieu, de la création et de la réparation par le Logos,

de la résurrection, pour conclure à la supériorité de cette doctrine; puis c'est au tour de la démonologie à expliquer le mal et le paganisme, et Tatien tire de là toute la critique de la civilisation hellénique; enfin l'antiquité transcendante des sources de la religion révélée; Moïse comparé à Homère lui fournit un dernier thème apologétique. Érudit, sarcastique, paradoxal, Tatien défend le christianisme de haute lutte : il inaugure l'apologétique qui sera celle de Tertullien[1].

Rhodon (Ῥόδων) était un asiate venu à Rome et formé par Tatien, « ainsi qu'il l'a lui-même rapporté », dit Eusèbe (v, 13). Rhodon écrivit divers livres, ajoute-t-il, l'un contre Marcion et Apelles, dédié à Callistion (personnage inconnu d'ailleurs), et un autre *Εἰς τὴν ἑξαήμερον*. Du premier l'on a deux fragments très caractéristiques donnés par Eusèbe : Rhodon y énumère les dissidences des disciples de Marcion, d'une part, et y rapporte quelques propos d'une conférence qu'il eut avec Apelles, d'autre part. Eusèbe témoigne encore qu'il écrivit un ouvrage spécial pour réfuter le livre *Des problèmes* de Tatien. Ces divers livres auraient été composés avant 172* à Rome[2].

1. Otto, *Corpus*, t. VI. E. Schwartz, *Tatiani oratio ad Graecos* (Leipzig 1888). — L'hypothèse de Harnack que le *Diatessaron* aurait été composé en grec et publié à Rome n'a pas prévalu contre le système de Zahn qui en fait un travail d'original syriaque et destiné à l'usage liturgique des églises syriaques. Zahn, *Forschungen*, t. I. *Bull. crit.* t. II. (1881), p. 243 et t. III (1882), p. 187. *Rev. d. quest. hist.* t. XLIV (1885), p. 5. J. Fuller, art. « Tatianus » du *DCB.* — *ACL*, t. I, p. 485 et t. II, p. 234. Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 142. R. Kukula, *Tatians sog. Apologie* (Leipzig 1900).

2. Routh, *Reliquiae*, t. I. p. 438. *ACL*, t. I, p. 599. L'hypothèse de Voigt, *Eine verschollene Urkunde des antim. Kampfes* (Leipzig 1891), supposant au ch. XLVIII, 2-13 d'Épiphane une source antimontaniste qui serait Rhodon, « n'est pas fondée » (*ibid.*). *ACL*, t. II, p. 313.

Miltiades (*Μιλτιάδης*), nous ne savons sur quoi on se fonde pour faire de lui un asiate, est qualifié par Tertullien de « ecclesiarum sophista », c'est-à-dire de porte-parole des églises (*Adv. Valentinian.* 5). L'Anonyme antimontaniste d'Eusèbe (v, 17) mentionnait un traité de Miltiades où cet écrivain montrait « qu'il ne faut pas qu'un prophète parle en extase : ce n'est pas nécessairement un traité contre le montanisme. Tertullien (*l. c.*) présente Miltiades comme un auteur qui a écrit contre Valentin. Eusèbe (*l. c.*) connaît de Miltiades un *Πρὸς Ἕλληνας* en deux livres, un *Πρὸς Ἰουδαίους* en deux livres aussi, un *Πρὸς τοὺς ἄρχοντας*, soit une apologie adressée aux gouvernants (sans doute Antonin, Marc-Aurèle et Verus), probablement contemporaine de la première apologie de Justin (*ca.* 150). Tous ces écrits sont perdus [1].

Athénagore (*Ἀθηναγόρας*) est encore un « philosophe athénien chrétien » ; ainsi du moins le qualifie le titre de son apologie ; on ne sait rien d'autre de lui, et il n'a été connu d'aucun ancien, sauf de Méthodios et de Philippe de Side. Les deux livres qui portent son nom se sont conservés dans un ms. unique (*Paris. gr.* 451, X^e^ s.). Le premier, *Πρεσβεία περὶ χριστιανῶν*, est adressé à Marc-Aurèle et à Commode, ce qui en fait un écrit postérieur à 176 (où Commode fut associé à l'empire) et antérieur à 180 (où Marc-Aurèle mourut) : c'est une apologie où Athénagore entreprend la justification des chrétiens accusés faussement d'athéisme et de crimes contre nature. Le second, *Περὶ ἀναστάσεως*, est davantage philosophique : c'est une exposition, toute de raison et s'adressant aussi bien aux fidèles qu'aux

1. Otto, *Corpus*, t. IX, p. 364. *ACL*, t. I, p. 255 et t. II, p. 361. Salmon, art. « Miltiades » du *DCB*.

incrédules, des fondements de la foi à la résurrection des corps et à l'immortalité de l'être humain [1].

Le *Πρὸς Διόγνητον* ou épître à Diognète est, non pas une épître, mais un court et élégant opuscule, adressé à un personnage sans doute fictif du nom de Diognétos, et présentant en quelques pages claires et sympathiques l'apologie du christianisme à un païen supposé désireux de le connaître. Cet opuscule a la mauvaise chance de n'avoir été cité par personne jusqu'au XVI^e^ s.; de nous être parvenu grâce à un manuscrit unique (*Argentoraten.* 9: XIII^e^-XIV^e^ s.), lequel a péri en 1870 au cours du siège de Strasbourg; d'y être attribué à saint Justin, attribution que Tillemont a le premier montré qu'elle était injustifiée; d'être mutilé de sa fin. On a voulu en faire une composition postérieure à Constantin (Overbeck), datation improbable; ou postérieure à 170 et antérieure à 310 (Renan, Zahn, Harnack), opinion plus prudente que l'opinion qui en fait une œuvre du II^e^ siècle, car l'auteur de la lettre a connu et utilisé l'apologie d'Aristides. Cet auteur reste inconnu et la conjecture l'identifiant avec Aristides (Krüger), ou avec Apelles (Dräseke), ne paraît pas justifiée [2].

Les deux derniers chapitres (XI-XII) n'appartiennent pas à l'épître à Diognète. Ils constituent un fragment homilétique avec traces de rythme. L'auteur se donne pour « disciple des apôtres ». L'origine de ce

1. Otto, *Corpus*, t. VII. *PG*, t. VI (texte de dom Maran, Paris 1742). E. Schwartz, *Athenagorae libellus pro chr., oratio de resurr. cadaverum* (Leipzig 1881). — *ACL*, t. I, p. 599 et t. II, p. 313. *ACL*, t. I, p. 226 et t. II, p. 317. Harnack, art. « Athenagoras » de *RE* 3. L. Arnould, *De apologia Athenagorae* (Paris 1898).

2. Otto, *Corpus*, t. III, p. 158. Gebhardt-Harnack, *Barnabae epistula*, p. 142. Funk, *Opp. patr. apostol.* t. I, p. 310. *ACL*, t. I, p. 757 et t. II, p. 513. Croiset, p. 743.

fragment reste indéterminée encore (III^e siècle?) [1].

Parmi les opuscules attribués à saint Justin, figure un *Πρὸς Ἕλληνας* [*Oratio ad Graecos*], qui ne saurait être de saint Justin. L'auteur s'applique à montrer le caractère absurde et licencieux de la mythologie. Cureton en a publié une version syriaque, où l'apologiste est appelé Ambroise : mais rien ne peut faire penser à Ambroise, l'ami d'Origène. Harnack fait de l'*Oratio ad Graecos* une œuvre anonyme de la période 180-240 [2].

« Hermias le philosophe » (*Ἑρμείας*) est le nom qui se lit en tête d'un fragment de traité intitulé *Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων*, ou Persiflage des philosophes du dehors, et l'auteur en est compté d'ordinaire au nombre des apologistes du II^e siècle. Les manuscrits en sont récents (XV^e et XVI^e s.), sauf un (*Patmen.* 202; X^e s.), qui constitue le plus ancien témoin d'Hermias, car aucun écrivain ancien ne l'a connu. C'est moins un traité, qu'une sorte de sermon adressé à une réunion de fidèles (Renan) ; il viendrait probablement de Syrie (Renan). L'auteur y raille lourdement les contradictions des philosophes non chrétiens et ce persiflage est toute son apologie. Il y a lieu de douter que cette pièce médiocre soit du II^e siècle : elle serait au plus tôt de la fin du IV^e (Ceillier), sinon du VI^e (Harnack), qu'il ne faudrait point en être surpris, car elle semble d'un temps où le paganisme n'existe plus comme culte populaire [3].

Beaucoup plus intéressant est le *Λόγος παραινετικὸς πρὸς Ἕλληνας* qui porte le nom supposé de saint Justin. Il procède de la même idée que le *Διασυρμός* du soi-

1. *ACL*, t. II, p. 515.

2. *Sitzungsberichte*, 1896, p. 627 et *ACL*, t. II, p. 515.

3. Otto, *Corpus*, t. IX, p. 1. H. Diels, *Doxographi graeci* (Berlin 1879), p. 649. *ACL*, t. I, p. 782. Krueger, art. « Hermias » de *RE* 3.

disant Hermias et s'applique à montrer les contradictions du paganisme. Il veut montrer de plus que les vérités religieuses que le paganisme a connues, il les doit aux livres sacrés des Juifs. On a voulu que ce *Λόγος παραινετικός* (*Cohortatio ad Graecos*) ait connu Hermias (Krüger) et que ce *Λόγος* soit de la première moitié du III^e^ siècle (Krüger, Puech); mais il paraît plus plausible que c'est une pièce contemporaine de l'empereur Julien (Asmus) [1].

§ 7. — Saint Justin.

Saint Justin (*Ἰουστῖνος*), grec d'origine, est né dans la Judée, à Flavia-Néapolis, l'ancienne Sichem, vraisemblablement vers l'an 100. Il est devenu chrétien à Éphèse au temps d'Hadrien. Puis il est venu à Rome, comme Valentin et Marcion, pour enseigner; il s'y trouve au temps d'Antonin le Pieux (138-161), comme eux à la tête d'un *διδασκαλεῖον*, comme eux laïque, sans attache hiérarchique, philosophe de profession et de costume. Il mourra martyr, du temps du préfet Junius Rusticus (disent ses Actes), c'est-à-dire entre 163 et 167. Justin a été élevé dans l'hellénisme le plus cultivé, en même temps qu'au contact des Juifs instruits : il est éminemment un « rationnel », qui conçoit ou propose le christianisme comme l'expression la plus élevée de la sagesse. Controversiste, il s'applique à éliminer les spéculations gnostiques, falsifications de la philosophie aussi bien que de la foi : apologiste, il établit contre l'incrédulité des juifs le bien fondé en fait de la foi au

1. J. Asmus, *Zeitschrift für Wiss. Theologie*, (1897), p. 268. A. Puech, *Mélanges Henri Weil* (Paris 1898), p. 395.

Christ, et cette foi il la présente aux Grecs comme une vérité révélatrice. On a pu tirer de son œuvre toute une théologie : c'est qu'aussi il pose méthodiquement les questions théologiques que soulève le symbole et il s'essaie à les résoudre rationnellement. Il est par là un initiateur. Joignez-y l'autorité d'une conviction pleine de courage et d'ouverture, le charme bien nouveau d'un art littéraire sobre et ingénu.

Parmi les écrits perdus de Justin on connaît de titre un *Σύνταγμα πρὸς Μαρκίωνα* cité par Irénée (IV, 6, 2 et V, 26, 2) ; un *Λόγος πρὸς Ἕλληνας* cité par Tatien (*Orat.* 18), long ouvrage sur la sagesse comparée des chrétiens et des Grecs, ainsi que sur la nature des démons, nous apprend Eusèbe (IV, 18, 3) ; un *Ἔλεγχος πρὸς Ἕλληνας*, un *Περὶ θεοῦ μοναρχίας* d'après les « livres helléniques » en même temps que d'après les saintes Écritures ; un *Περὶ ψυχῆς*, un autre enfin portant le titre obscur de *Ψάλτης* (IV, 18, 4 et 5). — Le *Σύνταγμα κατὰ πασῶν τῶν γεγενημένων αἱρέσεων*, ou traité contre toutes les hérésies, n'existe plus : on le connaît par la mention que Justin en fait lui-même (*Apol.* I, 26) et qu'Eusèbe (IV, 11, 10) a relevée. Mais Tertullien (*Adv. Valentinian.* 5), à qui Justin » philosophe et martyr » est connu, l'a dû utiliser. On suppose même, sans que le fait soit assuré, qu'Hégésippe et Irénée en dépendent. Justin serait ainsi le premier en date de nos hérésiologues.

Les apologies de Justin sont intitulées, la première, *Ἀπολογία ὑπὲρ χριστιανῶν πρὸς Ἀντωνῖνον τὸν εὐσεβῆ*, et la seconde, *Ἀπολογία ὑπὲρ χριστιανῶν πρὸς τὴν Ῥωμαίων σύγκλητον*. L'authenticité de ces deux pièces est établie grâce aux nombreuses citations qu'on en trouve dans Eusèbe. L'apologie à l'empereur est contemporaine d'Antonin le Pieux : de plus elle suppose Lucius Verus (né en 130) d'un âge à être appelé « philoso-

phe » et « ami du savoir » ; elle suppose le Christ né depuis cent cinquante ans ; elle suppose Marcion hérétique déclaré : on peut donc la dater de 150 environ. L'apologie au sénat est aussi contemporaine d'Antonin le Pieux et du temps où Lollius Urbicus est préfet de Rome (155*-160) : elle est postérieure à l'autre apologie. Dans l'apologie à l'empereur, Justin établit l'innocence des chrétiens et l'injustice des lois qui les persécutent, puis la vérité du christianisme ; dans les derniers chapitres, avec une hardiesse qu'aucun autre écrivain primitif n'a eue, la liturgie étant pour eux un mystère qu'il ne convient pas de publier, il traite du baptême et de l'eucharistie. Dans l'apologie au sénat, il tire du fait même de la persécution et du spectacle de la constance des martyrs une preuve de la vérité du christianisme.

Le *Πρὸς Τρύφωνα ἰουδαῖον διάλογος* paraît postérieur aux deux apologies. C'est le récit fait par Justin à un personnage du nom de Markos Pompeios d'un entretien qu'il eut jadis à Éphèse avec un juif lettré et libéral. Tryphon (est-ce un interlocuteur fictif? est-ce un rabbi véritable?) : Justin lui a raconté sa conversion au christianisme ; provoqué par l'incrédulité ironique du juif et de ses compagnons, il a entrepris de leur démontrer par l'Écriture la légitimité de l'abolition de la Loi, la préexistence, l'incarnation et la résurrection du Christ, la vocation des Gentils et la raison d'être de l'Église. Le texte existant est mutilé [1].

1. Otto, *Corpus*, t. I-V. *PG*, t. VI (reproduit l'édition de dom Maran, Paris 1742). G. Krueger, *Die Apologieen Justins* (Freiburg 1891). — *ACL*, t. I, p. 99 et t. II, p. 274. K. Holl, *Fragmente*, p. 32. Nombreux essais récents en Allemagne sur Justin, énumérés par Bardenhewer, p. 98. P. Wehofer, *Die Apologie Justins* (Freiburg 1897). — Nombreuses pièces supposées de saint Justin. Nous avons noté déjà l'*Oratio ad Graecos*

§ 8. — Les premiers évêques controversistes.

L'entrée des évêques dans la littérature de controverse et d'apologie, dans le mouvement créé par les apologistes laïques, est un phénomène contemporain du dernier tiers du deuxième siècle. C'est en Asie que cette initiative se manifeste. A la prédication orale et exégétique des presbytres se substitue une littérature où se concilie l'esprit positif des presbytres et la culture des apologistes.

Apollinaire (*Κλαύδιος Ἀπολινάριος*) est évêque de Hiérapolis en Phrygie, comme l'a été Papias. Un passage d'une lettre de Sérapion d'Antioche (Euseb. v, 19, 2) parle d'écrits publiés (des lettres?) par lui contre les prophètes montanistes (*ca.* 170-175). Eusèbe (IV, 27) a connu d'Apollinaire un *Πρὸς Ἕλληνας* en cinq livres, un *Περὶ ἀληθείας* en deux livres, probablement contre les juifs, enfin une apologie proprement dite adressée à Marc-Aurèle *Πρὸς Ἀντωνῖνον ὑπὲρ πίστεως*. La *Chronique Pascale* cite deux fragments d'un *Περὶ τοῦ πάσχα* soi-disant d'Apollinaire, inconnu d'ailleurs. Photius (*cod.* 14) a possédé le *Πρὸς Ἕλληνας* et le *Περὶ ἀληθείας*, plus un *Περὶ εὐσεβείας* qui pourrait n'être autre chose que l'apologie à Marc-Aurèle. L'apologie,

(p. 93) et la *Cohortatio ad Graecos* (p. 94). Le *De resurrectione* (*P.G*, t. VI, p. 1572) serait ancien et pourrait dater de la période 150-180, d'après Harnack, *ACL*, t. II, p. 508. L'*Expositio rectae fidei* (p. 1208) n'est pas d'Apollinaire comme le voulait Draeseke, mais doit dater du Vᵉ siècle, d'après Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 253. L'*Epistula ad Zenam et Serenum* (p. 1184) nous a paru être de Sisinnios, évêque novatien à Constantinople vers 400. *Revue biblique*, t. V (1896), p. 114. Les *Ἐρωτήσεις*, que l'on a voulu attribuer à Théodoret, sont d'origine antiochienne et du Vᵉ siècle. *Byzant. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 609. Les autres opuscules sont à étudier.

adressée à Marc-Aurèle seul empereur, peut remonter à la période 169-176. Tout cela est malheureusement perdu [1].

Méliton (*Μελίτων*) est un autre évêque asiate, il est évêque de Sardes : Polycrate, écrivant au pape Victor, parle de son tombeau à Sardes comme du tombeau d'un des plus vénérés personnages d'Asie (Euseb. v, 24,5 ; et Tertullien dans un écrit perdu reproche aux catholiques de le tenir pour un prophète (*Vir. inl.* 24). Eusèbe (IV, 26) a possédé un recueil fort riche d'écrits de Méliton, dont il dresse la liste : — *a*) deux livres *Περὶ τοῦ πάσχα*, dont le fragment cité par Eusèbe témoigne qu'ils ont été écrits à propos d'une controverse sur la pâque suscitée à Laodicée « du temps du martyre de Sagaris et du proconsulat en Asie de Servilius Paulus », c'est-à-dire dans l'intervalle de 162 à 167. — *b*) deux livres *Περὶ πολιτείας καὶ προφήτων*, vraisemblablement contre les prophètes montanistes, — *c*) un *Περὶ ἐκκλησίας*, — *d*) un *Περὶ κυριακῆς*, peut-être contre les marcionites, — *e*) un *Περὶ φύσεως ἀνθρώπου*. — *f*) un *Περὶ πλάσεως*, sur la création de l'homme, — *g*) un *Περὶ ὑπακοῆς πίστεως αἰσθητηρίων* ou de l'obéissance que les sens doivent à la foi, mais le titre reste obscur, — *h*) un *Περὶ ψυχῆς καὶ σώματος*, — *i*) un *Περὶ λουτροῦ*, traité du baptême dirigé sans doute contre Marcion, et dont on a un très curieux fragment, — *j*) un *Περὶ ἀληθείας*, — *l*) un *Περὶ κτίσεως καὶ γενέσεως Χριστοῦ*, ici encore le titre est obscur, — *m*) un *Περὶ προφητείας*, dont on veut avoir retrouvé un court fragment dans un des papyrus chrétiens de Behnesa [2], — *n*)

1. Otto, *Corpus*, t. IX. *ACL*, t. I, p. 243 et t. II, p. 358. Harnack, art. « Apollinarius » de *RE*[3].

2. Grenfell et Hunt, *Oxyrrhynchus Papyri*, p. I (Londres 1899), n. 5. Harnack, *Sitzungsberichte*, 1899, p. 516.

un *Περὶ φιλοξενίας*, ou de l'hospitalité, — *o*) un livre intitulé *Κλείς* que l'on a cru à tort retrouver dans un lexique latin de symbolismes bibliques tirés des pères latins, — *p*) un *Περὶ τοῦ διαβόλου, καὶ τῆς ἀποκαλύψεως Ἰωάννου*, encore un titre obscur et qui peut être à dédoubler; — *q*) un *Περὶ ἐνσωμάτου θεοῦ*, — *r*) enfin un *Πρὸς Ἀντωνῖνον*, apologie adressée à Marc-Aurèle, dont Eusèbe (IV, 26) a sauvé une citation très remarquable concernant les rapports du christianisme et de l'empire de Néron à Hadrien. On en a une autre courte citation dans la *Chronique pascale*. Cette apologie est postérieure à la mort de Verus (169) et à l'association de Commode à l'empire (175), elle sera donc de 175-180.

Eusèbe parle en outre d'*Ἐκλογαί*, c'est-à-dire d'extraits de Moïse et des Prophètes concernant « le Sauveur et toute notre foi », et il en cite la préface, une lettre à un chrétien du nom d'Onésime. La préface est le morceau célèbre où Méliton rapporte qu'il a fait un voyage en Palestine pour s'informer du canon de l'Ancien Testament, il entend le canon juif de vingt-deux livres. Le fragment cité par Anastase le Sinaïte (*PG*, t. LXXXIX, p. 528) du troisième livre d'un *Περὶ σαρκώσεως Χριστοῦ* contre Marcion, est d'une authenticité probable [1]. Pareillement, les quatre fragments syriaques publiés par Cureton et qui semblent appartenir à un traité *Περὶ ψυχῆς καὶ σώματος καὶ εἰς τὸ πάθος*, dont on retrouve des traces chez Hippolyte et chez Alexandre d'Alexandrie [1].

1. Routh, *Reliquiae*, t. I, p. 115. Otto, *Corpus*, t. IX. A compléter par *Spicil. solesm.* t. II (entier) et *Anal. sacra*, t. II, p. 3. K. Holl, *Fragmente*, p. 56. Discussion des fragments de Méliton (notamment ceux que produit Pitra), dans *ACL*, t. I, p. 246 et t. II, p. 517. Sur la prétendue *Clavis*, voyez *Bulletin critique*, t. VI (1885), p. 47 et 196 : c'est

Cureton a publié le premier, d'après un ms. syriaque du IV^e^ siècle, une apologie qui porte le nom du « philosophe Méliton ». Cette apologie se donne pour adressée à « l'empereur Antonin ». En dehors du titre aucun indice ne permet d'attribuer cette apologie à Méliton, ni d'y voir une traduction d'un original grec. Mais elle peut appartenir au II^e^ siècle [1].

Le personnage de Théophile, qui figure dans le catalogue épiscopal d'Antioche (Euseb. IV. 24) et dont Eusèbe place l'épiscopat entre 169* et 177*, est identifié par ce même Eusèbe avec l'auteur de quelques écrits qu'il a eus en main : — *a*) un *Πρὸς τὴν αἵρεσιν Ἑρμογένους*, hérétique présenté comme ayant soutenu l'éternité de la matière; cet écrit perdu a été utilisé par Tertullien (*Adv. Hermogenem*) et par les *Philosophoumena*; — *b*) un *Κατὰ Μαρκίωνος*, perdu aussi, a été utilisé par Irénée et par Tertullien; — *c*) un *Πρὸς Αὐτόλυκον*, en trois livres, que nous possédons; — *d*) quelques autres écrits qu'Eusèbe qualifie de « catéchétiques », sans doute des livres purement didactiques et non plus apologétiques, il ne nous en reste rien. Le *Πρὸς Αὐτόλυκον Ἕλληνα περὶ τῆς τῶν χριστιανῶν πίστεως*, qui ne s'est conservé qu'en un seul manuscrit (*Marcian.* 496; XI^e^ siècle), est attesté par Lactance (*Instit. div.* I. 23) et par Eusèbe (*l. c.*), peut-être par Tertullien, Minucius Félix et Novatien. L'auteur s'y applique à montrer l'innocence de la vie chrétienne et la vraisemblance de la résurrection des corps; le troisième livre

une compilation latine anonyme du V^e^ siècle. La soi-disant lettre de Méliton à Eutrepius, trouvée en arménien, *Anal. sacra*, t. IV, p. 300, n'a aucune valeur. — C. Thomas, *Melito von Sardes* (Osnabrück 1893).

1. Le texte en est reproduit avec une version latine par Renan, dans le *Spicilegium solesmense*, t. II (Paris 1855). Otto, *Corpus*, t. IX. *ACL*, t. I, p. 250.

établit la vérité et l'antiquité des récits mosaïques sur l'origine du monde et de l'humanité opposés aux récits des Égyptiens et des Grecs. L'auteur, dialecticien de peu de logique, mais esprit insinuant et orné, se donne comme un païen converti; il est d'un pays proche du Tigre et de l'Euphrate; il écrit plusieurs années après la mort de Marc-Aurèle (180). Cette observation chronologique, jointe à la méthode même de l'auteur, rend difficile d'y reconnaître l'évêque d'Antioche; mais la question reste fort obscure [1].

§ 9. — Montanistes et antimontanistes.

Le mouvement illuministe, qui a Montan (*Μοντανός*) pour initiateur, Priscilla et Maximilla pour principales prophétesses, s'est manifesté en Asie aux environs de 170. Dès 177, nous avons vu les martyrs lyonnais écrire à ce sujet aux fidèles d'Asie et de Phrygie en même temps qu'au pape Éleuthère. Le montanisme se propage en Orient et en Occident : à Rome, centre de toute propagande, il a des docteurs, Proklos, par exemple, et l'église romaine hésite un temps à le répudier : en Afrique, Tertullien sera conquis par lui. Puis le montanisme s'éclipse presque subitement, du vivant même du pape Zéphirin (199-217), qui, après lui avoir paru favorable, s'est finalement prononcé contre. Il ne subsistera plus qu'à l'état de secte fanatique localisée en Phrygie.

La littérature montaniste, en grec, se réduit à peu

1. Otto *Corpus*, t. VIII. *PG*, t. IV (éd. de dom Maran). — Jérôme (*Vir. inl.* 25) parle de commentaires (perdus) *In evangelium et proverbia Salomonis* attribués de son temps à Théophile et qui lui paraissent supposés. — *ACL*, t. I, p. 319. E. Venables, art. « Th. of Ant. » du *DCB*.

de choses. Les montanistes recueillaient religieusement les oracles prononcés par les voyants de leur secte dans leurs transports prophétiques : on a quelques curieux oracles de Priscilla, de Maximilla, de Quintilla..., relevés dans Tertullien, Origène, Eusèbe, Épiphane. Le catalogue gélasien mentionne des « opuscula Montani, Priscillae et Maximillae ». Épiphane cite à plusieurs reprises une *Μοντανοῦ προφητεία* (XLVIII, 4, 10, 11). Un montaniste du nom d'Astérios (*Ἀστέριος Οὐρβανός*) est signalé comme ayant été réfuté par l'Anonyme dont il sera question plus loin (Euseb. v, 16, 17), et un autre du nom de Thémison (*Θεμίσων*) comme ayant écrit à la manière des apôtres une « épître catholique ».

Parmi les catholiques qui ont écrit contre les Montanistes, il faut compter, sinon l'apologiste Miltiades, du moins Apollinaire évêque de Hiérapolis, Méliton évêque de Sardes, Sérapion évêque d'Antioche. — Tertullien montaniste avait écrit contre un catholique du nom d'Apollonios un livre que Jérôme a connu (*Vir. inl.* 40). Eusèbe (v, 18) a possédé le traité même d'Apollonios contre les Montanistes : il en donne six fragments, l'un entre autres où l'auteur témoigne que le montanisme date de quarante ans, c'est-à-dire qu'il écrit vers 200-210. — Un autre auteur dont Eusèbe, par qui seul on le connaît, n'a point su le nom, ce qui lui vaut d'être appelé l' « Anonyme antimontaniste d'Eusèbe », avait adressé un traité en trois livres à un certain *Ἀούιρκιος Μάρκελλος* (peut-être l'évêque d'Hiéropolis Aberkios dont nous avons l'épitaphe). Dans sa préface (Euseb. v, 16, 3-5), l'Anonyme exprime qu'il s'est récemment rendu à Ancyre, en Galatie, où il a trouvé l'église bouleversée par le montanisme, et où, plusieurs jours durant, il a disputé contre les nova-

teurs ; les presbytres du lieu lui ont demandé de laisser un mémoire de ce qui a été dit « en présence de notre compresbytre Zotikos d'Otrous ». Eusèbe a sauvé neuf fragments ayant trait à l'histoire de la secte. On voit par l'un d'eux que l'auteur écrit treize ans environ après la mort de Maximilla et au milieu d'une période de paix, ce qui le reporterait au temps d'Alexandre Sévère (222-235), peut-être plus tôt [1].

§ 10. — Saint Irénée.

Irénée (*Εἰρηναῖος*) est un asiate qui a dû naître vers 125 et a grandi dans les entours de Polycarpe de Smyrne († 155), au milieu des presbytres qui comme Polycarpe ont « conversé avec Jean et les autres témoins du Seigneur ». En 177, il est à Lyon, en Gaule, prêtre, et il est chargé de porter au pape Éleuthère la lettre des confesseurs lyonnais « pour la paix des églises » : sans doute est-ce lui le rédacteur de la lettre de l'église de Lyon sur le martyre de saint Pothin et de ses compagnons. Au moment où se pose la question pascale, il est évêque des fidèles de Gaule et il intervient comme un arbitre dans le conflit entre le pape Victor et Polycrate d'Éphèse. La date de sa mort est inconnue. Ce disciple des presbytres asiates a passé par Rome, au temps où Justin y enseignait, et il est possible qu'il y ait lui-même enseigné. Comme Justin il est ouvert à la culture hellénique et capable de citer Homère et Platon. Comme Méliton, il est soucieux de contrôle et de faits : il connaît les hérétiques par leurs propres œuvres. Mais, moins spé-

1. *ACL*, t. I, p. 238 (avec un relevé des oracles montanistes). Sur le montanisme, Duchesne, *Origines chrétiennes*, p. 228. *ACL*, t. II, p. 363 sur la chronologie du montanisme.

culatif qu'exégète, c'est sur le terrain de l'Écriture qu'il les entreprend de préférence, de l'Écriture considérée comme une parole divine, de l'Écriture interprétée selon l'Église. Il est le premier théologien de l'infaillibilité de l'Église[1].

Un *Περὶ μοναρχίας ἢ περὶ τοῦ μὴ εἶναι τὸν θεὸν ποιητὴν κακῶν*, lettre adressée à un prètre, Florinos, tombé dans le valentinianisme et chef d'une petite église schismatique à Rome, est cité par Eusèbe à qui on en doit un fragment très important concernant saint Polycarpe (v, 20, 4-8). Un *Περὶ σχίσματος* était une autre lettre adressée à un romain nommé Blastos du parti de Florinos (v, 15 et 20, 1). Irénée avait connu ce Florinos en Asie, auprès de saint Polycarpe. Un *Περὶ ὀγδοάδος*, mentionné par Eusèbe (v, 20, 1-3), réfutait les opinions valentiniennes embrassées par Florinos. — Eusèbe (v, 26) a connu un *Περὶ ἐπιστήμης* soit un écrit sur les éléments de la foi, et un *Πρὸς Μαρκιανόν* : le premier de ces deux écrits était une brève mais solide apologie qui s'adressait aux Grecs, le second un « exposé de la prédication apostolique », un développement du symbole. On n'en sait rien de plus. Du *Βιβλίον διαλέξεων διαφόρων* signalé par Eusèbe (v,

1. *PG*, t. VII (reproduit l'édition de dom Massuet, Paris 1710.) Éditions plus récentes de Stieren (Leipzig 1848-53) et de Harvey (Cambridge 1857). F. Loofs, *Die Handschriften der lat. Uebersetzung des Irenäus* (Leipzig 1890). K. Holl, *Fragmente*, p. 58. — J. Haussleiter, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XIV (1893), p. 69. Pitra, *Analecta sacra*, t. II, p. 188 et suiv. *ACL*, t. I, p. 163 et t. II, p. 350 et 517. Zahn, *Forschungen*, t. IV, p. 283. Les dissertations de dom Massuet (reproduites dans *PG*) restent toujours à lire. Lipsius art. « Irenaeus » du *DCB*. Dom F. Cabrol « La doctrine de saint Irénée », *Science catholique*, t. V (1891), p. 97, 241, 304. Dom J. Chapman, « Le témoignage de saint Irénée en faveur de la primauté romaine », *Rev. Bénédictine*, t. XII (1895), p. 49. A. Camerlynck, *Saint Irénée et le canon du N. T.* (Louvain 1896). Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. I, p. 1.

26) on a quelques vestiges qui font penser à des homélies. On a relevé dans Maxime le confesseur (VII[e] s.) deux fragments d'un *Περὶ πίστεως* adressé à Démétrios, diacre de Vienne; Pitra en a retrouvé un troisième. Nous rappelons pour mémoire les lettres d'Irénée sur la question de la pâque.

Il reste pour apprécier la doctrine d'Irénée son *Ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως*. Photius (*cod.* 120) possédait encore ce grand traité contre les Gnostiques, désigné d'ordinaire sous le titre de *Contra haereses*. De l'original grec, il subsiste seulement les citations qu'on en recueille dans les *Philosophoumena*, Eusèbe, Épiphane, Théodoret... On trouve des vestiges d'une version syriaque et d'une version arménienne. Mais on a une version latine intégrale, très littérale et d'un latin barbare, qui est sûrement antérieure à saint Augustin qui la cite, et que Tertullien (dans son *Adv. Valentinianos*, 210*-230*) a pu connaître; serait-ce une version lyonnaise? Les manuscrits en sont nombreux. Dans son *Contra haereses* (III, 3, 3), rapportant le catalogue épiscopal de l'église romaine, Irénée l'arrête à Éleuthère dont il parle comme d'un vivant; et comme ailleurs (V, *praef.*) il témoigne qu'il est lui-même investi de la charge épiscopale, l'on en conclut que le *Contra haereses* a dû être composé entre 177* où Irénée était prêtre encore et 189* où Éleuthère est mort. Un ami, dont le nom n'est pas donné, a demandé à Irénée des explications sur l'hérésie valentinienne et une réfutation : la réponse est ce traité en cinq livres, le premier consacré à exposer la doctrine de Valentin et subsidiairement des autres Gnostiques, le second l'absurdité et les contradictions du système, les livres III-V sa réfutation par l'exégèse. Les sources

d'Irénée sont les écrits mêmes des hérétiques dont il traite, mais aussi (I, 22-27) un traité hérésiologique antérieur (réfutation de Simon, Ménandre, Saturnin, Basilides, Carpocrates, Cérinthe [Valentin], Cerdon et Marcion), traité qui ne serait autre que le *Σύνταγμα* de saint Justin; sûrement entre autres dits de presbytres comme Polycarpe ou Potin, les *Exégèses* de Papias; et encore la première apologie de Justin, les commentaires d'Hégésippe et l'épître aux Romains de saint Ignace. On peut estimer à ce compte la valeur du *Contra haereses* comme représentation de la théologie catholique à la fin du IIe siècle et comme source de l'histoire littéraire chrétienne.

On a donné le nom de fragments de Pfaff à quatre fragments grecs soi-disant de saint Irénée publiés par le théologien protestant C. M. Pfaff en 1714. Ces fragments avaient une réelle couleur irénéenne; mais en y regardant de plus près, on a découvert que ces textes, dont on n'avait ni un manuscrit, ni une attestation ancienne, étaient un ingénieux et effronté pastiche du sieur Pfaff, qui avait habilement prêté à saint Irénée son propre protestantisme sentimental[1].

1. Harnack, *Die Pfaff'schen Irenäusfragmente als Fälschungen Pfaffs* (Leipzig 1900).

V

§ 1. — La liturgie.

« Quant au mystère du culte chrétien, n'espère l'apprendre de personne, » dit l'épître à Diognète (IV, 6). Nous avons marqué que saint Justin est le seul écrivain primitif qui sur les saints mystères, le baptême et l'eucharistie, se soit clairement exprimé. Pour tous les autres, c'est un sujet réservé. Encore saint Justin décrit-il les réunions chrétiennes et ce qui s'y pratique, sans citer aucune formule rituelle. On lit dans Firmilien (Cyprian. *Epistul.* LXXV, 10) : « Ante XXII fere annos temporibus post Alexandrum imperatorem..., emersit istic subito quaedam mulier, quae in extasin constituta propheten se praeferret... Etiam hoc frequenter ausa est ut et invocatione non contemptibili sanctificare se panem et eucharistiam facere simularet, et sacrificium Domino sine sacramento solitae praedicationis offerret, baptizaret quoque multos usitata et legitima verba interrogationis usurpans, ut nil discrepare ab ecclesiastica regula videretur. » Voilà bien, au début du III^e^ siècle, la constatation d'une liturgie qui tend à se fixer : mais c'est tout.

Dans la *Prima Clementis* (LIX-LXI) est inséré « un morceau d'un caractère liturgique évident » : c'est une prière à Dieu dans le « style de la prière so-

lennelle, telle que l'exprimaient [à la fin du Ier siècle] les chefs ecclésiastiques dans les réunions de culte » (Duchesne). Il existe d'autres spécimens de ce style : telles sont les prières eucharistiques de la *Didachè* et des *Acta Ioannis* gnostiques. La *Didachè* donne une bénédiction du calice, une bénédiction du pain, une action de grâce après la consommation du vin et du pain, trois prières coupées de doxologies comme « Gloire à toi dans les siècles », ou d'exclamations hébraïques comme Amen, Maranatha, Hosanna, et d'une couleur tout à fait primitive. Cependant ces prières constituent une « solita praedicatio », plutôt que l' « invocatio non contemptibilis », c'est-à-dire la formule canonique pour la confection du sacrement eucharistique. De même et mieux encore les prières eucharistiques des *Acta Ioannis* (éd. Zahn, p. 243) : « Et ayant demandé du pain, il [l'apôtre Jean] rendit grâces en disant : Quelle louange, ou quelle offrande, ou quelle eucharistie, en rompant le pain, évoquerons-nous, sinon toi seul? Nous glorifions ton nom dit par (ἐπὸ) le Père. Nous glorifions ton nom dit par (διὰ) le Fils. Nous glorifions ton entrée par la Porte. Nous glorifions la Résurrection à nous montrée par toi. Nous glorifions de toi la semence, le logos, la grâce, l'indicible pierre précieuse, le trésor, le labour, la pêche (σαγήνην), la grandeur, le diadème, le vocable de fils de l'homme, la vérité, le repos, la gnose, la liberté, le refuge en toi. Car toi seul es le Seigneur, la racine de l'immortalité, la source de l'incorruptibilité, le siège des éons... » etc.

Les canons dits de saint Hippolyte présentent des formules liturgiques ressemblant davantage à celles de nos sacramentaires : prière pour l'ordination de l'évêque, du prêtre, du diacre; pour la liturgie du baptême; pour les oblations. Ces mêmes canons don-

nent, mieux encore, un véritable rituel de l'ordination, du baptême, de la messe. On a là, si ces canons sont romains, le plus ancien état de la liturgie pratiquée à Rome[1].

§ 2. — La poésie.

Après la prière liturgique, le chant liturgique : dès l'origine, à l'imitation aussi bien des synagogues que de certains collèges religieux païens, les assemblées chrétiennes étaient mêlées de chants (*I Cor.* XIV, 15 et 26; *Col.* III, 16; *Eph.* V, 19), et ce n'étaient point seulement des chants individuels et improvisés comme Tertullien en a entendu (*Apol.* 39), c'étaient aussi des ensembles (Ignat. *Eph.* IV, 1 et *Rom.* II, 2), et par conséquent des chants écrits et consacrés. Pline (*Epist.* X, 96) ne parle-t-il pas de la coutume des chrétiens de Bithynie et de Pont de « carmen dicere Christo quasi deo secum invicem »? L'Anonyme contre Artémon, de psaumes et de cantiques écrits depuis l'origine par les fidèles pour célébrer le Christ (Euseb. V, 28, 5 : *ψαλμοὶ καὶ ᾠδαὶ... γραφεῖσαι*)? Eusèbe, des psaumes en l'honneur du Christ qui se chantaient à Antioche et que Paul de Samosate supprima sous le prétexte qu'ils étaient, au contraire des psaumes davidiques, des compositions nouvelles et d'hommes nouveaux (VII, 30, 10)? Il ne reste presque rien de cette littérature lyrique et didactique. Irénée attribue à son « divin presbytre et héraut de la vérité » (est-ce saint

1. F.-E. Brightman, *Liturgies eastern and western*, t. I (Oxford 1896). Duchesne, *Origines du culte chrétien* (Paris 1898), p. 45. F. Warren, *The liturgy and ritual of the antenicene Church* (Londres 1897). F. Cabrol, *Le livre de la prière antique* (Paris 1900). Bickell a découvert dans un papyrus (III-IV^e^ s.) du Faioum un curieux fragment de prière liturgique grecque : le texte dans *ACL*, t. I, p. 467.

Polycarpe?) un fragment didactique contre le gnostique Markos, qui se trouve être une suite de huit vers iambiques sénaires[1] :

Εἰδωλοποιέ, Μάρκε, καὶ τερατοσκόπε.

Dans un autre fragment des presbytres d'Irénée on a pensé retrouver le même mètre :

...ἐπιμιγῇ
ὁ χαλκὸς εἰς τὸν ἄργυρον, τίς εὐκόλως
δυνήσεται τοῦτον ἀκέραιος δοκιμάσαι;

Ailleurs ce ne sont plus des mètres, mais une prose parallélique : tel est un passage des épîtres pastorales (*I Tim.* III, 16) :

Ἐφανερώθη ἐν σαρκί, ἐδικαιώθη ἐν πνεύματι,
ὤφθη ἀγγέλοις, ἐκηρύχθη ἐν ἔθνεσιν,
ἐπιστεύθη ἐν κόσμῳ, ἀνελήμφθη ἐν δόξῃ.

Et tel un autre de la *Prima Clementis* (LIX, 3) :

Τὸν μόνον ὕψιστον ἐν ὑψίστοις
ἅγιον ἐν ἁγίοις ἀναπαυόμενον...

Les *Constitutions apostoliques* ont sauvé le texte de trois pièces du même genre : la première est le *Δόξα ἐν ὑψίστοις* (notre *Gloria in excelsis*), qui peut être du IIIe siècle; la seconde, *Αἰνεῖτε παῖδες κύριον*, est une variante de la première; la troisième, *Φῶς ἱλαρὸν ἁγίας δόξης*, qu'on identifie à tort avec l'hymne que saint Basile (*De spir. sancto*, 73) attribue au martyr Athénogènes (fin IIe siècle).

1. LIGHTFOOT, *Clement of Rome*, t. II, p. 405. KRUMBACHER, p. 660. *ACL.* t. I, p. 795.

Nombreuses traces de chants dans les milieux hérétiques. Le fragment de Muratori attribue à Marcion un « novum psalmorum librum ». Origène parle de *ψαλμοί* de Valentin et d'*ᾠδαί* de Basilides, et l'on trouve trace d'*ᾠδαί* de Montan (*ACL*, t. I, p. 160 et 238). Les *Acta Thomae* syriaques présentent une belle « hymne de l'âme », et les actes grecs une « hymne de la Sagesse » sans doute syriaque d'original, qui sont deux perles[1]. Les *Acta Ioannis* renferment aussi un cantique gnostique, grec d'original, et d'une saisissante poésie toute d'enthousiasme mystique : « Gloire à toi, Père; gloire à toi, Verbe; gloire à toi, Grâce; gloire à toi, Esprit... » etc. (éd. Zahn, p. 220). Pareils cantiques dans la *Pistis Sophia*[2]. Les *Philosophoumena* (V, 6 et 10) cite quelques fragments de psaumes anonymes des Gnostiques Naasséniens, et (VI, 37) un fragment de psaume de Valentin, d'une rare obscurité. Toutes ces pièces lyriques sont en prose parallélique plus ou moins rythmée. Citons en exemple le fragment de Valentin, sans prétendre à le traduire :

Αἰθέρος πάντα κρεμάμενα πνεύματι βλέπω,
πάντα δ'ὀχούμενα πνεύματι νοῶ.
σάρκα μὲν ἐκ ψυχῆς κρεμαμένην,
ψυχὴν δὲ ἀέρος ἐξοχουμένην,
ἀέρα δὲ ἐξ αἰθέρος κρεμάμενον,

1. A. Bevan, *The hymn of the soul contained in the syriac Acta of S. Thomas* (Cambridge 1898). M. Bonnet, *Acta Thomae* (Leipzig 1883), p. 8.

2. Autant dans le Papyrus de Bruce : « Alors Jésus commença de chanter un hymne en rendant gloire à son père et en prononçant ces paroles : Je te rends gloire... etc. Et il fit répondre par trois fois à ses disciples : Amen, amen, amen. Il leur dit en outre : Répondez après moi *Amen* à chaque glorification. Il dit de nouveau : Je te chanterai un hymne de louanges, ô Dieu, mon Père, car... etc. Alors par trois fois ils répondirent : O Dieu immuable... etc. Il reprit : Je te chanterai un hymne de louanges, ô Dieu immuable, car... etc. Ils dirent de nouveau par trois fois : O Dieu... » etc. (éd. Amélineau, p. 160 et suiv.).

ἐκ δὲ βυθοῦ καρποὺς φερομένους,
ἐκ μήτρας δὲ βρέφος φερόμενον.

§ 3. — L'épigraphie.

A son tour l'épigraphie enrichit le trésor bien pauvre de la poésie chrétienne primitive, mais de quels précieux joyaux! Nous ne citerons que pour mémoire les vestiges de compositions métriques, citations tronquées de pièces que les fidèles savaient sans doute par cœur : telle l'épitaphe romaine de Iulia, qui peut être de la fin du II[e] siècle ou du début du III[e] :

.....ἡ σὰρξ ἐνθάδε κεῖται,
ψυχὴ δὲ ἀνακαινισθεῖσα πνεύματι Χριστοῦ
.....ἀγγελικὸν καὶ σῶμα λαβοῦσα
.....εἰς βασιλείαν
οὐράνιον Χριστοῦ μετὰ τῶν ἁγίων ἀνελήμφθη.

L'inscription romaine encore de Maritima (même époque) est complète :

Μαρίτιμα σεμνή, γλυκερὸν φάος οὐ κατέλειψας,
ἔσχες γὰρ μετὰ σοῦ [ici un poisson] παναθάνατον κατὰ πάντα.
εὐσεβεία γὰρ σὴ πάντοτέ σε προάγει[1].

L'inscription de Pectorios (onze vers), découverte à Autun en 1839 et publiée immédiatement par Pitra, doit remonter, selon De Rossi, à la première partie du III[e] siècle; mais les six premiers vers sont d'un mètre et d'un style trop différents des cinq derniers pour ne

1. De Rossi, *Inscriptiones christianae*, t. II, p. xxvi, et suiv. Toute l'introduction De Rossi à son t. II est à lire pour l'histoire de la poésie épigraphique chrétienne. — Voyez dans Boeckh, *Corpus inscript. gr.* t. IV (Berlin 1877), d'autres inscriptions métriques, aux numéros 9696, 9715, 9727 (intéressante), 9852 (juive?), toutes inscriptions de Rome et antérieures au IV[e] siècle.

pas être estimés indépendants et plus anciens. Ils forment acrostiche sur le mot *ΙΧΘΥΣ*.

Ἰχθύος οὐρανίου θεῖον γένος ἤτορι σ[εμ]νῷ
Χρῆσε, λαβὼ[ν πηγὴ]ν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
Θεσπεσίων ὑδά[τω]ν, τὴν σὴν φίλε θάλπεο ψυχήν
Ὕδασιν ἀενάοις πλουτοδότου σοφίης.
Σωτῆρος [δ᾽] ἁγίων μελιηδέα λίμβ[α]ν[ε βρῶσιν],
ἔσθιε πιν[άω]ν, ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.

« O race divine de l'*ΙΧΘΥΣ* céleste, reçois avec un cœur plein de respect la vie immortelle parmi les mortels; rajeunis ton âme, mon très cher, dans les eaux divines, par les flots éternels de la Sophie qui donne les trésors. Reçois l'aliment doux comme le miel du Sauveur des saints; mange à ta faim et bois à ta soif, tu tiens l'*ΙΧΘΥΣ* dans les paumes de tes mains » (Renan) [1].

L'inscription de Flavia a été découverte à Rome en 1858 au troisième mille de la voix Latine : c'est une inscription gnostique, probablement valentinienne, du IIIe siècle (De Rossi). Elle est opisthographe et les six vers de face forment acrostiche sur le nom *ΦΛΑΒΕΙΑ*:

a *Φῶς ποτρικὸν ποθέουσα, σύναιμε, σύνευνε σοφή μου,*
Λούτροις χρεισαμένη Χ(ριστο)ῦ μύρον ἄφθιτον, ἁγνόν,
Αἰώνων ἔσπευσας ἀθρῆσαι θεῖα πρόσωπα,
Βουλῆς τῆς μεγάλης μέγαν ἄγγελον, υἱὸν ἀληθῆ,
[Εἰς ν]υμφῶνα μολοῦσα καὶ εἰς [κόλπ]ους ἀνόρουσα[ς]
[Αἰώνων πα]τρικοὺς κ[αὶ.....
b *Οὐκ ἔσχεν κοινὸν βιότου τέλος ἥδε θανοῦσα,*
κάτθανε καὶ ζώει καὶ ὁρᾷ φάος ἄφθιτον ὄντως.

1. De Rossi, t. II, p. xix. Renan, *Origines*, t. VII, p. 297. Nous n'avons à apprendre à aucun de nos lecteurs que le poisson est le symbole du Christ *Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ* = *ΙΧΘΥΣ*, symbole attesté par Origène et Tertullien, et sûrement antérieur au IIIe siècle.

ζώει μὲν ζωοῖσι, θάνεν δὲ θανοῦσιν ἀληθῶς.
γαῖα, τί θαυμάζεις νεκύος γένος, ἢ πεφόβησαι;

« Désireuse de voir la lumière du Père, compagne de mon sang, de mon lit, ô ma sage, parfumée, au bain sacré, de la myrrhe incorruptible et pure de Christos, tu t'es hâtée d'aller contempler les divins visages des éons, le grand Ange du grand conseil, le Fils véritable, pressée que tu étais de te coucher dans un lit nuptial, dans le sein paternel des éons... Cette morte-ci n'eut pas le sort commun des humains. Elle est morte, et elle vit et voit réellement la lumière incorruptible. Aux yeux des vivants, elle est vivante : ceux qui la croient morte sont les vrais morts. Terre, que veut dire ton étonnement devant cette nouvelle espèce de mânes? Que veut dire ta crainte? » (Renan)[1].

L'inscription d'Aberkios (*Ἀβέρκιος*) est une épitaphe métrique de vingt-deux vers, dont on avait le texte grec dans la vie grecque de saint Aberkios, évêque de Hiéropolis en Phrygie, vie attribuée à Métaphraste et sans valeur intrinsèque. M. Ramsay, en 1882, découvrit à Kéleudres en Phrygie une inscription métrique chrétienne, épitaphe d'un chrétien du nom d'Alexandre fils d'Antonios, datée de l'an 216 et entièrement imitée de l'épitaphe que donnait la vie grecque de saint Aberkios : cette dernière devenait un texte authentique et remontant pour le moins au début du III^e^ siècle. Depuis, à Hiéropolis, Ramsay a retrouvé deux fragments (ils sont aujourd'hui au Musée du Latran) du marbre même de l'épitaphe de saint Aberkios. Le texte en est trop connu pour que nous le reproduisions ici[2].

« Citoyen d'une ville distinguée, j'ai fait ce monu-

1. *Corpus*, n° 9595*a*. (t. IV, p. 594). Renan, t. VII, p. 147.

2. De Rossi, t. II, p. XVIII. Pour la critique du texte, A. Dieterich, *Die Grabschrift des Aberkios* (Leipzig 1896), p. 6.

ment de mon vivant, afin d'y avoir un jour une place pour mon corps. Mon nom est Aberkios; je suis le disciple d'un pasteur qui paît ses troupeaux de brebis par monts et par plaines, qui a des yeux très grands qui voient tout. C'est lui qui m'a enseigné les écritures fidèles. C'est lui qui m'envoya à Rome, contempler la *cité* souveraine et voir la reine aux vêtements d'or, aux chaussures d'or. Je vis là un peuple qui porte un sceau brillant. J'ai vu aussi la plaine de Syrie, et toutes les villes, Nisibe au delà de l'Euphrate. Partout j'ai eu des confrères. J'avais Paul pour compagnon. La foi partout me conduisait; partout elle m'a servi un poisson de source, très grand, pur, pêché par une vierge pure : elle le donnait sans cesse à manger aux amis ; elle a un vin délicieux qu'elle donne avec du pain. — J'ai fait écrire ici ces choses, moi, Aberkios, à l'âge de soixante-douze ans, véritablement. Que le confrère qui comprend prie pour Aberkios. — On ne doit pas mettre un tombeau au-dessus du mien sous peine d'amende : deux mille pièces d'or pour le fisc romain, mille pour ma chère patrie Hiéropolis. »

En ces derniers temps des prodiges d'ingéniosité ont été faits pour éliminer l'épitaphe d'Aberkios de la littérature chrétienne : on a voulu y voir soit l'épitaphe d'un prêtre de Cybèle, soit l'épitaphe d'un membre d'un collège gnostico-païen synthétisant les mystères païens et ceux du christianisme, soit une épitaphe imitée de celle d'Alexandre fils d'Antonios, postérieure donc à 216, et contemporaine d'Héliogabale et du culte de la déesse *Nestis* (pour *Πίστις*, le marbre ayant une brisure sur ce mot)! Nous ne croyons pas qu'on ait réussi à laiciser saint Aberkios [1].

1. La controverse est résumée au mieux par P. Lejay dans la *Revue*

Un dernier mot sur l'épigraphie chrétienne grecque en général, aussi bien celle des temps primitifs que celle du III^e^ au V^e^ siècle. On avait récemment annoncé la mise sur chantier d'une *Sylloge inscriptionum christianarum graecarum*, entreprise que l'École d'Athènes penserait à transformer en *Corpus* des inscriptions chrétiennes et byzantines. Puisse-t-elle aboutir! « Je ne sais s'il existe une catégorie de textes épigraphiques, qui soit plus mal connue aujourd'hui que les inscriptions chrétiennes de l'empire d'Orient... » Le tome IV du *Corpus* de Boeckh est le seul recueil général et combien insuffisant? Cependant, « les inscriptions grecques peuvent rendre des services multiples à l'histoire ecclésiastique. Elles livrent à l'hagiographe des renseignements plus précis et surtout plus authentiques (?) que ceux qui lui sont fournis par les *Acta sanctorum*, elles complètent et corrigent les listes d'évêques que Lequien a dressées autrefois avec un soin admirable dans son *Oriens christianus*, elles donnent des indications précieuses sur les titres, la hiérarchie, le pouvoir et la richesse du clergé. On y retrouve les traces de tous les grands événements qui ont troublé l'Église, persécutions, défaite du paganisme, lutte contre les hérésies. Mais leur importance est surtout considérable pour l'étude de la société chrétienne primitive, parce qu'elles y suppléent dans une certaine mesure à l'insuffisance des sources manuscrites. Elles nous laissent entrevoir les sentiments intimes, elles nous éclairent sur les préoccupations ordinaires, elles nous révèlent même les superstitions des premiers fidèles, et l'on peut juger combien l'état d'esprit de ceux-ci est encore

du clergé français, t. XXII (1897), p. 193 et par le P. de GRANDMAISON dans les *Études*, t. LXXI (1897), p. 433. — P. BATIFFOL, art. « Abercius » du *Dictionnaire de théologie catholique*.

mal apprécié, à la bizarrerie de certaines hypothèses que la découverte de la remarquable épitaphe d'un vieux saint phrygien [Aberkios] vient précisément de provoquer » [1].

1. F. Cumont, « Les inscriptions chrétiennes de l'Asie Mineure » dans les *Mélanges* de l'École française de Rome, t. XV (1895), p. 245 et suiv. On trouvera dans cet article de F. Cumont une bibliographie sommaire et un véritable programme de la méthode à appliquer à l'épigraphie chrétienne grecque. Cf. T. Homolle. Le « Corpus Inscriptionum graecarum christianarum », *Byzant. Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 599.

SECONDE PÉRIODE : D'HIPPOLYTE DE ROME A LUCIEN D'ANTIOCHE

Au cours du IIe siècle, on a vu la doctrine ecclésiastique s'affirmer comme tradition. Il lui reste à se développer comme science : ce sera l'originalité du IIIe siècle de fonder ce développement en fait et en droit.

« Cum... servetur... ecclesiastica praedicatio per successionis ordinem ab apostolis tradita et usque ad praesens in ecclesiis permanens, illa sola credenda est veritas quae in nullo ab ecclesiastica traditione discordat » (Origen. ap. Pamph. *Apol.* 1). C'est le critère catholique, hors duquel il n'y a place que pour l'hérésie. Mais la prédication ecclésiastique ne saurait se suffire à elle-même, parce que cette prédication affirme sans expliquer et même n'affirme pas toujours nettement : «... Sancti apostoli fidem Christi praedicantes de quibusdam quidem quaecunque necessaria tradiderunt, crediderunt omnibus credentibus, etiam his qui pigriores erga inquisitionem divinae scientiae videbantur, manifestissime tradiderunt, rationem scilicet assertionis eorum relinquentes ab his inquirendam qui Spiritus dona excellentia et praecipue sermonis, sapientiae et scientiae per ipsum Spiritum sanctum percipere merebantur; de aliis vero dixerunt quidem quia sint, quomodo autem aut unde sint siluerunt, profecto ut studiosiores quique ex posteris suis amatores sapientiae et scientiae exercitium habere possent in quo ingenii sui fructum ostendere valerent... » (*l. c.*). La science de

la philosophie ou de l'Écriture n'est plus seulement appelée à réfuter les hérétiques, « apostolicam confirmare fidem », mais à mettre en lumière « quae sint illa quae manifeste in ecclesiastica praedicatione tradita sunt, et quae sint quae non aperte definiuntur. » selon l'expression de Pamphile (*l. c.*). Telle va être l'œuvre d'Hippolyte, de Clément, d'Origène, de Lucien, les premiers qui aient posé en principe le droit à la recherche de l'intelligence de la foi, et qui, l'ayant pratiqué avec des erreurs ou des tâtonnements multiples, en ont cependant accrédité le principe dans l'Église.

De son côté, l'action épiscopale va condescendre à cette sorte de rationalisme : à Rome, à Alexandrie, à Césarée, à Antioche, sur tous les grands sièges, nous trouverons des évêques de cet esprit nouveau, si différent de l'esprit des presbytres du second siècle. Tels sont au mieux Denys d'Alexandrie, Theoteknos de Césarée, Anatolios de Laodicée, sages esprits, qui savent unir la foi traditionnelle et la culture, toute la culture de leur temps : union déjà délicate assez pour que des esprits pétulants comme Paul de Samosate y échouent, et pour que, aussi bien du temps de Clément d'Alexandrie que de Lucien d'Antioche, on sente se former un parti d'esprits inquiets qui demandent à l'autorité ecclésiastique d'en définir les conditions.

I

ÉVÊQUES ET SYNODES

Le concert des églises, qui s'est manifesté si hautement dans les dernières années du IIe siècle, va se perpétuer dans la correspondance épiscopale et se compléter par les synodes.

§ 1. — Évêques grecs de Rome.

A Rome, les évêques vont rester un temps encore grecs de langue. Les épitaphes des papes Urbain, Antéros, Fabien, Lucius, Eutychien, Gaius, retrouvées de nos jours, sont des épitaphes grecques. Seule des épitaphes pontificales connues du IIIe siècle, celle du pape Corneille († 253) est latine : et la date en coïncide exactement avec l'apparition de la littérature latine dans l'église romaine (Novatien). Nos papes grecs, du reste, ont été des évêques de peu d'écriture : si nous défalquons de leurs *Regesta* les fausses décrétales que les Latins leur ont plus tard attribuées, on ne trouve plus que quelques vestiges, en dehors de la *Prima Clementis,* et des lettres de Soter aux Corinthiens et de Victor sur la pâque.

A ce dernier il faut attribuer la condamnation de

Théodote le Corroyeur (Euseb. v, 28, 6). Notons que Victor était un Africain et par conséquent plutôt latin d'écriture, encore que le *De aleatoribus* qu'on a voulu lui attribuer ne soit probablement point de lui. L'édit de Calliste (217-222) sur la pénitence, que Tertullien (*Pudicit.* 1) combat, se devine mieux qu'il ne se retrouve dans les allusions de Tertullien : l'original de cet édit était grec. Au pape Pontien (230-235) se rapporte ce que dit saint Jérôme (*Epist.* XXXIII, 4) de la condamnation d'Origène prononcée à Rome en synode sur l'instance de l'évêque d'Alexandrie, Démétrios. Eusèbe (VI, 43, 3) a possédé un recueil de lettres de saint Cyprien et du pape Corneille, lettres adressées à l'évêque d'Antioche Fabios et concernant la question novatienne : les lettres de Corneille étaient rédigées en grec. Eusèbe mentionne (VII, 5, 3) des lettres sur la question des rebaptisants adressées par le pape Étienne (254-257) aux évêques de Syrie, d'Arabie, de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie. Le pape Denys (259-268) est connu pour avoir évoqué à son synode l'affaire de Denys d'Alexandrie accusé par des chrétiens d'Égypte d'erreurs christologiques : « Le synode de Rome s'émut et l'évêque de Rome communiqua par lettre à son homonyme le sentiment de tous » (Athanas. *De synod.* 43). Athanase a conservé un important fragment de cette lettre (*De decret. nic. syn.* 26). Saint Basile a connu et cite (*Epist.* LXX) une lettre du pape Denys à l'église de Césarée pour porter aux Césaréens ruinés par une incursion de barbares des consolations et des secours [1].

1. *ACL*, t. I, p. 595-661. JAFFÉ, *Regesta pontif. rom. ab condita ecclesia ad a.* 1198, 2e éd. (Leipzig 1885) E. ROLFFS, *Das Indulgenz-Edict des röm. Bischofs Kallist* (Leipzig 1893). Sur Calliste comme théologien,

§ 2. — Évêques d'Égypte.

Le nom seul s'est conservé des dix premiers évêques du catalogue épiscopal d'Alexandrie tel que l'a connu Eusèbe. Démétrios, le onzième nommé et dont l'épiscopat dure une quarantaine d'années (189*-232*), serait auteur d'une épître adressée vers 196 aux évêques de Jérusalem, d'Antioche, de Rome, « de ratione computi paschalis et ieiunii Christianorum et quomodo a paschate Iudaeorum deducatur » (Eutych. *Annal.*, p. 364 : *PG*, t. CXI, p. 989). Si tardif que soit le témoignage d'Eutychios (X^e^ s.), l'idée de déduire la pâque chrétienne de la pâque juive est antérieure aux systèmes de comput d'Hippolyte et de Denys d'A., et il n'est pas invraisemblable qu'un évêque d'A. ait tenté de formuler une règle pratique de comput pour son église et pour les autres. Dès le temps de Démétrios, il y avait échange de lettres entre l'église d'Alexandrie et les églises de Palestine, Jérusalem, Tyr, Césarée, pour se concerter en vue de célébrer la fête de pâque un même jour chaque année (Euseb. v, 25). Alexandrie était considérée comme la cité des astronomes et son évêque comme le mieux informé de la date pascale : «... apud Aegyptios huius supputationis antiquitus tradita esse videbatur peritia » (S. Leo. *Epist.* CXXI, 1). Au IV^e^ siècle, et depuis,

voir DUCHESNE, *Origines chrétiennes*, p. 281. La lettre grecque prétendue du pape Félix († 274) à l'évêque Maxime et au clergé d'Alexandrie, fragment contenant une exposition de la foi romaine sur l'incarnation (JAFFÉ, n° 140), est un faux des Apollinaristes. — Sur la litt. grecque à Rome, voir le mémoire de CASPARI, « Griechen und Griechisch in der römischen Gemeinde in den drei ersten Jahrhunderten ihres Bestehens » dans le tome III, p. 267-466, de ses *Quellen*.

chaque année à la date de l'Épiphanie, les évêques d'Alexandrie envoyaient à toutes les églises d'Égypte une lettre annonçant la date du commencement du carême et de la solennité de Pâque (Cassian. *Coll.* x. 2), et ils envoyaient une pareille lettre à Rome : ce qui fait dire à saint Léon : « [se]... diem venerabilis festi omnibus occidentalium partium sacerdotibus intimasse, quem alexandrini episcopi declaravit instructio » (*Epist.* CXLII, 1). Nous rencontrerons dès le III^e^ siècle des spécimens de telles instructions ou « lettres festales ».

Le nom de Démétrios est attaché au souvenir de deux synodes tenus à Alexandrie et où il fit juger Origène. Le premier semble avoir réuni les évêques d'Égypte et le clergé d'Alexandrie : ce synode exilait Origène d'Alexandrie et lui interdisait d'y séjourner ou d'y enseigner, mais ne touchait pas à la question de son ordination. Le second synode semble avoir réuni quelques évêques seulement, tout dévoués à Démétrios : Origène fut par eux déposé du sacerdoce. Ces détails précis sont fournis à Photius (*cod.* 118) par l'*Apologie* de Pamphile. La sentence fut sans doute expédiée par Démétrios à toutes les églises de la catholicité, ce qui fait dire à saint Jérôme : « [Demetrius] tanta adversus eum [*sc.* Origenem] debacchatus insania est, ut per totum orbem super nomine eius scriberet » (*Vir. inl.* 54) [1].

Nous parlons plus loin et à part de Denys.

Le successeur de Denys, Maxime, ne compte pas dans notre histoire. Autant en faut-il dire de Théonas, car la lettre soi-disant écrite par lui à un chambellan chrétien de l'empereur (Dioclétien?), est une pièce

1. *ACL*, t. I, p. 330.

latine qui n'a jamais existé en grec et dont on a montré qu'elle devait avoir été forgée intégralement par l'oratorien Jérôme Vignier († 1661), connu par d'autres faux. L'évêque Pierre (300*-312) est à mentionner pour des canons *Περὶ μετανοίας* dont le texte subsiste : ces quatorze canons pénitentiels, que l'on rencontre dans les collections canoniques byzantines, sont en réalité extraits d'une lettre festale, celle de l'an 306, où Pierre prescrit les règles qui doivent présider à la réconciliation des diverses catégories de chrétiens *lapsi* au cours de la persécution, entre autres de ceux qui ont souscrit une renonciation au christianisme, *χειρογραφήσαντες*. (On a retrouvé dans des papyrus grecs provenant d'Égypte deux tels *libelli*, sous forme de lettres adressées par l'apostat aux magistrats préposés aux sacrifices.) Le canon quinzième appartient à un *Περὶ τοῦ πάσχα*, adressé par Pierre à un certain Trikentios et dont on a un autre fragment. Le concile d'Éphèse cite de Pierre quelques lignes sur l'incarnation tirées d'un *Περὶ θεότητος*, dont on a des vestiges en syriaque. En syriaque encore on a des fragments d'un *Περὶ ἀναστάσεως*. Prokopios de Gaza (*PG*, t. LXXXVII, p. 221) signale un *Πρῶτος λόγος περὶ ψυχῆς*. Étaient-ce des traités ou étaient-ce des lettres? Ces fragments ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la théologie ancienne. Saint Pierre mourut martyr en 312 [1].

1. La lettre de Théonas dans *PG*, t. X, p. 1569. P. Batiffol, « L'épître de Théonas à Lucien », *Bulletin crit.* t. VII (1886), p. 153-160, reproduit dans *Œuvres de Julien Havet*, t. I (Paris 1896), p. 83-88. *ACL*, t. I, p. 790 et *Theol. Literaturz.* t. XX (1895), p. 107. — Les deux libelli, publiés le premier par Krebs (1893), le second par Wessely (1894), sont reproduits et commentés dans la *Theol. Literaturz.* t. XIX (1894), p. 38 et 162. — Les fragments de saint Pierre dans *PG*, t. XVIII, p. 467. *ACL*, t. I, p. 443.

Sous l'épiscopat de saint Pierre, probablement en 306, un synode alexandrin eut à juger Mélétios, l'évêque de Lykopolis qui prétendit usurper la juridiction de l'évêque d'Alexandrie et dont le parti schismatique devait durer jusqu'au Vᵉ siècle. Deux pièces concernant l'action contre Mélétios ont été retrouvée psar Maffei dans une collection canonique latine du VIIᵉ siècle. La première est une lettre de quatre évêques égyptiens, Hésychios, Pakhôme, Théodore, Philéas, protestant contre les ordinations faites par Mélétios. Ce Philéas peut être l'évêque de Thmuis. Hésychios a été identifié avec l'Hésychios dont Jérôme, à plusieurs reprises, parle comme de l'auteur de la recension alexandrine des livres de l'A. et du N. T. : il n'y a de raison ni pour, ni contre cette identification. La seconde est une lettre de Pierre d'Alexandrie à l'église d'Alexandrie pour notifier l'excommunication de Mélétios [1].

Des évêques égyptiens autres que ceux d'Alexandrie, on ne connaît que quelques noms. Népos (*Νέπως*) est le millénariste que Denys d'A. réfute dans son *Περὶ ἐπαγγελιῶν* en le louant d'ailleurs de « sa foi, de son activité, de son application aux saintes Écritures et de sa nombreuse psalmodie, qui aujourd'hui encore est très populaire parmi nos frères » (Euseb. VII, 24, 4). Ce recueil de psaumes ou cantiques chrétiens n'a laissé aucune trace, non plus que le livre millénariste que réfutait Denys et dont Eusèbe (*l. c.*) note seulement le titre d'après Denys, *Ἔλεγχος ἀλληγοριστῶν* ou traité contre les interprétations allégoristes de l'Apocalypse. Népos était, semble-t-il, évêque d'Arsinoë, et peut avoir

1. *PG*, t. X, p. 1565 et t. XVIII, p. 509 (texte de Maffei). Routh, t. IV, p. 85. *ACL*, t. I, p. 441. Maassen, p. 353 et 549. K. Holl, *Fragmente*, p. 210.

prêché son millénarisme sur la fin du deuxième siècle ou au début du troisième : Denys d'A. n'a rencontré à Arsinoë que Korakion (*Κοραχίων*) à perpétuer l'enseignement de Népos (*l. c.*). — Philéas, évêque de Thmuis, mourut martyr en 306 : Eusèbe (VIII, 9, 7) lui attribue quelque valeur comme écrivain philosophique (s'agit-il de spiritualité?) : emprisonné à Alexandrie, il adressa à ses fidèles de Thmuis une lettre d'exhortation, dont Eusèbe (VIII, 10, 2-10) cite un beau fragment. On a une passion grecque des saints Philéas et Philoromos, qui est de bon aloi[1].

§ 3. — Saint Denys d'Alexandrie.

Denys (*Διονύσιος*), qui fut évêque d'Alexandrie de 248* à 264*, représente au mieux le nouvel esprit ecclésiastique fait de tradition et de science. Païen de naissance, peut-être rhéteur de profession première, il s'est converti à l'école d'Origène et a été chef de l'école catéchétique d'Alexandrie (*ca.* 232). Le beau passage qu'Eusèbe (VII, 7) cite de Denys sur la lecture des livres des hérétiques, témoigne d'une culture exceptionnelle. Denys fait figure d'exégète et de philosophe, comme Origène : mais dans son exégèse il réagit sensiblement contre l'allégorisme excessif de son maître, et sa philosophie semble se confondre avec l'apologétique. Il est un interprète de la « praedicatio ecclesias-

1. *ACL*, t. I, p. 412, 427, pour Népos ; p. 441 et 824 pour Philéas. — Alexandre de Lykopolis, que Photius (*Contra Manich.* I, 11) met avec Sérapion de Thmuis et Titus de Bostra au nombre des écrivains qui ont réfuté le manichéisme, et que Funk (*Kirchenlexikon*, s. v.) pense avoir été évêque de Lykopolis vers l'an 300 et prédécesseur de Méléties, est en réalité un platonicien sûrement pas chrétien. A. Brinkmann, *Alexandri L. contra Manichei opiniones disputatio* (Leipzig 1895).

tica » et annonce Athanase avec qui il a plus d'un trait commun. Et enfin il est évêque et un évêque mêlé à la vie de toute l'Église. Par son action, par son caractère, il est à rapprocher de saint Cyprien : et s'il nous restait davantage de ses écrits, au style clair et chaleureux, il le surpasserait sans doute.

Sept fragments d'un *Περὶ φύσεως* de Denys sont cités par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique* (XIV. 23-27) : ce traité était dédié à un chrétien du nom de Timothée et datait probablement d'avant l'épiscopat de Denys. Les fragments existants, réfutation d'Épicure et de la philosophie atomiste, contiennent un intéressant développement sur la finalité dans la nature. Ce traité semble avoir été écrit en forme de lettre. — Prokopios de Gaza (*PG*, t. LXXXVII, p. 221) attribue à Denys un commentaire de l'Ecclésiaste, dont Anastase le Sinaïte (*PG*, t. LXXXIX, p. 541) cite un passage d'une exégèse anti-allégoriste très caractérisée. Eusèbe (VII, 26, 3) note qu'en tête d'une de ses lettres à l'évêque Basilides, Denys rappelait qu'il avait commenté au moins le début de l'Ecclésiaste. Ce commentaire est plutôt antérieur à l'épiscopat de Denys. — Eusèbe (III, 28 et VII, 24 et 25) a connu et cite un traité de Denys en deux livres *Περὶ ἐπαγγελιῶν*, réfutation du millénarisme de l'évêque Nepos : le second livre contenait une pénétrante critique de l'authenticité de l'Apocalypse Johannine ; nous en avons dans Eusèbe cinq fragments de première importance. Ce traité date de l'épiscopat de Denys. — Le traité en quatre livres intitulé *Ἔλεγχος καὶ ἀπολογία* était adressé au pape Denys pour se justifier de formules d'apparence subordinatiennes adoptées par lui dans les épîtres à Euphranor et à Ammon. Ce traité capital doit dater de 259-261. Athanase consacre tout un opuscule, *De sen-*

tentia Dionysii, à défendre l'*Ἔλεγχος* de Denys contre les Ariens qui prétendaient le tirer à eux : il le cite souvent ailleurs et l'on n'a plus du précieux livre de Denys que les citations qu'en fait Athanase[1]. — Eusèbe (*Praep.* VII, 19) cite un fragment du premier des livres de Denys *Πρὸς Σαβέλλιον* : on n'en a rien de plus que cette citation.

Eusèbe a possédé un recueil de la correspondance de Denys, et il note que plusieurs des traités de Denys étaient même en forme de lettres (VII, 26, 2) : ce recueil est une des principales sources des livres VI et VII de son *Histoire ecclésiastique*. — On arrive à distinguer un premier groupe de lettres, se rapportant à la question des lapsi de la persécution de Dèce (251-252) : aux fidèles d'Égypte, à Conon évêque d'Hermopolis, à l'église d'Alexandrie, aux fidèles de Laodicée, aux fidèles d'Arménie, aux Romains. — Un second groupe a trait à la question du schisme de Novatien à Rome (251-253) : à Novatien, aux confesseurs romains partisans de Novatien, à Fabios évêque d'Antioche, au pape Corneille, aux Romains *περὶ εἰρήνης*, aux Romains *ἐπιστολὴ διακονικὴ διὰ Ἱππολύτου*, aux confesseurs romains après leur soumission. — Un troisième groupe concerne la question du baptême des hérétiques (254-257) : au pape Étienne, au pape Xystus, à Denys prêtre de Rome, à Philémon prêtre de Rome. — Un quatrième groupe a trait à la question sabellienne : à Ammon évêque de Bérenikè, à Telesphoros et Euphranor, à Ammon et Euporos. — Puis des lettres diverses : à Origène en prison à Tyr (250-251) *περὶ μαρτυρίου*; à Basilides évêque de la Pentapole (le sujet n'est pas connu) ; à un évêque Germanos, sur la persécution de

1. Mises ensemble par COUSTANT, *PL*, t. IV, p. 118.

Dèce; aux Antiochiens pour s'excuser de n'assister pas au synode contre Paul de Samosate; à Aphrodisios; à Théoteknos de Césarée, éloge d'Origène mort. — Enfin les lettres pascales : elles ont dû former une série par ordre chronologique; la lettre à Domitios et Didymos doit être de 251, la lettre à Hermammon de 262; la lettre « aux frères » au temps de la peste est de 263; une aux Alexandrins au moment de la guerre civile et une à l'évêque Hiérax sont de 262. Mais ces lettres sont-elles toutes des lettres pascales?

Mentionnons enfin les écrits de Denys dont on ne connaît que le titre : un *Περὶ σαββάτου* et un *Περὶ γυμνασίου* (VII, 22, 11), un *Περὶ πειρασμῶν* (VII, 26, 2), signalés par Eusèbe; un *Περὶ γάμων*, dont on a un fragment [1].

§ 4. — Paul de Samosate.

Dans l'Orient grec peu de vie littéraire au troisième siècle : la Grèce, la Thrace, l'Asie sont muettes. « Aguntur etiam per Graecias illa certis in locis concilia ex universis ecclesiis, per quae et altiora quaeque in commune tractantur et ipsa repraesentatio totius nominis christiani magna veneratione celebratur », écrit Tertullien vers 217 (*De ieiun.* 13). Il n'y a aucune trace littéraire de ces synodes. Denys d'A. fait allusion à un synode d'Iconium et à un synode de Synnada délibérant sur la validité du baptême des hérétiques (Euseb. VII, 7, 5). Denys parle de l'entente procurée sur le sujet des lapsi (*a.* 252) entre les évêques de Palestine, Cilicie, Cappadoce, Pont, Bithynie, Arabie, Mésopo-

1. *PG*, t. X (très insuffisant). PITRA, *Analecta sacra*, t. III, p. 596. *ACL*, t. I, p. 409. DITTRICH, *Dionysios v. A.* (Freiburg 1867). G. ROCH, *Die Schrift des Dionysius ueber die Natur* (Leipzig 1882). K. HOLL, *Fragmente*, 146.

tamie (Euseb. VII, 5, 1), ce qui suppose des synodes et une correspondance très étendue : de fait il est question (VI, 46, 3) d'un synode tenu à Antioche des évêques de Cilicie, Cappadoce et Palestine en 251. Cependant il faut venir à la déposition de l'évêque d'Antioche, Paul, pour rencontrer un synode faisant époque.

Paul, origine de Samosate, peut-être sophiste de profession première, a été fait évêque d'Antioche en 260*. La sentence de sa déposition (Euseb, VII, 30, 11) parle d'écrits dont il est l'auteur, *ὑπομνήματα*, et un fragment donné par Léonce de Byzance indique que ces *ὑπομνήματα* ont été lus devant le synode. On a retrouvé cinq fragments de *Λόγοι πρὸς Σαβῖνον*, qui portent le nom de Paul et que l'on considère comme authentiques. On voudrait en savoir davantage sur cet énigmatique esprit : il est accusé de renouveler les erreurs de Théodote et d'Artémon, c'est-à-dire l'erreur monarchienne condamnée à Rome au temps des papes Victor et Calliste : en même temps sa dialectique et son exégèse littérale semblent préluder à ce qui sera la méthode de l'école d'Antioche, et il n'est pas impossible que saint Lucien, originaire de Samosate comme Paul, ait eu quelque communauté de pensée avec lui. La passion a sans doute dénaturé bien des traits du caractère et de la conduite de Paul : comment jugerions-nous Calliste si nous le jugions d'après les seuls *Philosophoumena*? On reconnaîtra plus prudemment en Paul, avec Newman, un esprit qui « n'eut pas la claire vue du solennel sujet sur lequel il entreprenait de spéculer », et qui, fort de sa science calcula mal l'autorité de la tradition[1].

L'action synodale contre Paul de Samosate comprend

1. *ACL*, t. I, p. 320. Funk, art. « P. von S. » du *KL*.

un premier procès en 264. Denys d'A. s'est excusé sur son grand âge; mais Firmilien de Césarée (Capp.), Grégoire de Néocésarée, Hélénos de Tarse, Nikomas d'Iconium, Hyménæos de Jérusalem, Théoteknos de Césarée (Pal.), Maxime de Bostra (Euseb. VII, 28, 1), parmi les plus marquants, y prennent part : Paul se justifie et est absous. Peut-être y eut-il un second procès : il tourne semblablement à la justification de Paul. Un dernier procès, en 268-269, prononça sa condamnation : l'accusation y avait été soutenue par Malchion, un prêtre antiochien « recteur des écoles grecques d'Antioche » : les actes des sessions avaient été sténographiés (Euseb. VII, 29, 2). Ces actes subsistaient encore au sixième siècle, et l'on en a cinq fragments donnés par Justinien et Léonce de Byzance : Eusèbe (VII, 30) a inséré pour une part la lettre synodale où la déposition de Paul était prononcée et motivée [1].

§ 5. — Firmilien de Césarée, Alexandre de Jérusalem, Bérylle, Anatolios.

Eusèbe (VI, 27) parle de trois évêques, Alexandre de Jérusalem, Théoktistos de Césarée en P. et Firmilien

1. *ACL*, t. I, p. 320 et 800, pour les fragments authentiques des actes sténographiés. Pitra, *Anal. sacra*, t. III, p. 600. — A l'action synodale contre Paul se rattacheraient quatre pièces grecques : *a*) une épître soi-disant adressée à Paul avant sa déposition par les « évêques orthodoxes », exposant à Paul la saine doctrine; *b*) une épître soi-disant adressée à Paul pour le convaincre de ses erreurs par Denys d'Alexandrie; *c*) une suite de dix difficultés soi-disant proposées par Paul et auxquelles Denys satisfait; *d*) un prétendu symbole de Nicée condamnant les erreurs de Paul. Ces pièces, au moins les trois premières, ont été inconnues de saint Athanase; mais saint Jérôme les signale et les croit de bon aloi (*Vir. inl.* 69 et 71). Leur authenticité n'est pas défendable : ce peuvent être des apocryphes fabriqués au temps de Valens. Les textes dans Labbe, t. I, p. 865 et Caspari, *Quellen*, t. IV, p. 161. Nous espérons leur consacrer une étude.

de Césarée de C., comme de prélats qui furent attachés à Origène sans défaillance et qui le tenaient pour leur maître unique « dans l'interprétation des saintes Écritures et tout ce qui est de l'enseignement ecclésiastique. » Firmilien ne se contenta pas d'appeler Origène en Cappadoce « pour l'utilité des églises, » lui-même le visita en Palestine et resta un temps près de lui pour « son propre avancement dans la science des choses divines. » Ce Firmilien (*Φιρμιλλιανός*), cappadocien d'origine, fut évêque de Césarée en C. entre 230* et 268*. Il se peut que la visite d'Origène en Cappadoce ait coïncidé avec un des synodes tenus à Iconium et Synnada, auxquels Denys d'A. fait allusion (Euseb. VII, 7, 5) et aussi Firmilien (inter Cyprian. *Epist.* LXXV, 7 et 19). La correspondance d'Origène paraît avoir contenu des lettres de Firmilien. On en trouve une dans la correspondance de saint Cyprien (*l. c.*), réponse à une lettre perdue de Cyprien, sur la validité du baptême des hérétiques (*a.* 256). La correspondance de Denys d'A. en devait comprendre aussi (Euseb. VII, 5, 1). Saint Basile (*De sp. s.* 74) parle de *λόγοι* de Firmilien témoignant de son orthodoxie. Firmilien prit part aux deux premiers synodes d'Antioche où Paul de Samosate fut absous; il venait au dernier, lorsqu'il mourut en chemin, à Tarse (Euseb. VII, 30, 5)[1].

Alexandre (251*) est, dans le catalogue épiscopal de Jérusalem, le premier évêque qui appartienne à l'histoire littéraire : formé à Alexandrie sous Pantène et sous Clément, compagnon d'études d'Origène (Euseb. VI, 14, 9), évêque d'abord en Cappadoce, il est devenu évêque de Jérusalem en 213*. On lui doit l'organisation à Jérusalem d'une bibliothèque ou archive

1. *ACL*, t. I, p. 407. *PL*, t. III, p. 1357 (dissertations de F. MOLKENBUHR, sur Firmilien).

où l'on conservait les pièces de la correspondance des évêques (VI, 20, 1). C'est là qu'Eusèbe a pu trouver les épîtres qu'il cite d'Alexandre : une épître aux fidèles d'Antioche pour les féliciter de l'élection d'Asklépiades au siège de cette ville (VI, 11, 5) ; une épître aux fidèles d'Antinoeia d'Égypte (VI, 11, 3) ; une épître à Origène pour prendre sa défense (VI, 14, 3) ; une épître dans le même sens, souscrite par Théoktistos avec lui, adressée à Démétrios d'Alexandrie (VI, 19, 17). On a les quelques citations qu'Eusèbe fait de ces lettres. Origène en tête de ses homélies sur Helchana complimente Alexandre en présence de qui à Jérusalem il les prononce [1].

Dans cet archive de Jérusalem, Eusèbe a trouvé « des lettres et des écrits » de Bérylle (*Βήρυλλος*), évêque de Bostra des Arabes (VI, 20, 1). C'est de ce même Bérylle qu'il dit que, à l'encontre du « canon ecclésiastique », il tenta d'accréditer des opinions « étrangères à la foi », comme de nier la préexistence du Christ et sa divinité distincte de celle du Père (VI, 33, 1). Bérylle aurait été repris par Origène, s'il faut en croire Jérôme (*Vir. inl.* 60), qui paraît avoir trouvé dans la correspondance d'Origène des lettres échangées entre eux deux. Un synode aurait même été tenu à Bostra, où Bérylle présenta sa justification et où Origène le convainquit de son erreur : Eusèbe (VI, 33, 3) a possédé les actes détaillés de cette conférence, actes dont rien ne s'est conservé [2].

Anatolios a été fait évêque de Laodicée de Syrie (*ca.* 270) après avoir été un temps attaché à l'évêque de Césarée Théoteknos (*ca.* 264). Il était alexandrin d'origine, nous apprend Eusèbe (VII, 32, 6), et d'une cul-

1. Routh, *Reliquiae*, t. II, p. 165. *PG*, t. X, p. 203. *ACL*, t. I, p. 505.
2. *ACL*, t. I, p. 514.

ture encyclopédique, sachant l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la physique et la rhétorique, à ce point que les Alexandrins avaient voulu le charger de professer l'aristotélisme dans leur ville (cf. Lucian. *Eunuch.* 3). Il avait composé des Ἀριθμητικαὶ εἰσαγωγαί en dix livres (il en existe des fragments), et aussi des traités sur les choses divines, dit Eusèbe (VII, 32, 20). On connaît de lui un *Περὶ τοῦ πάσχα* dont Eusèbe a conservé un passage (VII, 32, 14-19), et que l'on pense avoir en latin, *Liber Anatoli de ratione paschali :* toutefois Krusch, qui a réédité ce texte, le tient pour un apocryphe latin du VI^e^ siècle. Il n'est pas prouvé qu'Anatolios ait été d'abord chrétien; mais cela ne rend pas plus vraisemblable la conjecture (Valois) qui veut que ce soit lui le sophiste de Béryte dont parle Eunape (éd. Didot, p. 490)[1].

Eusèbe (VII, 32) signale d'autres évêques d'une pareille culture, sur la fin du III^e^ siècle, il les signale comme les derniers représentants d'une société que la persécution dioclétienne allait décimer. Tel Mélétios, évêque de Pont, que ses amis se plaisaient à appeler « le miel d'Attique, » et dont Eusèbe, qui l'a connu, loue la rhétorique et l'érudition (*πολυμαθεία*). Tel aussi cet Étienne, un alexandrin admiré pour son éloquence de philosophe et pour sa culture hellénique (*τῆς παρ' Ἕλλησι παιδείας*), et que pour ce mérite on avait élevé au siège de Laodicée, à la mort d'Anatolios. La persécution le servit mal, ayant montré qu'il avait plus d'esprit que de caractère. Tel Grégoire de Néocésarée dont nous parlerons plus loin, tel enfin Méthodios.

1. *ACL*, t. I, p. 436. B. Krusch. *Studien zur chr. mittelalt. Chronologie* (Leipzig 1880), p. 177. Krueger, art. « Anat. » de *RE*[3].

§ 6. — Méthodios d'Olympe.

Les éléments de la biographie de Méthodios sont rares et contradictoires. Sûrement il ne fut ni évêque de Tyr, ni martyrisé au temps de Dèce, comme le rapporte Jérôme (*Vir. inl.* 83). Il a pu être évêque en Lycie, à Olympe (Socrates) plutôt qu'à Patara (Léonce de Byzance), et mourut vers le temps de la persécution de Dioclétien (*ca.* 311). Il est postérieur à Origène et à Porphyre qu'il combat, et antérieur au dialogue *De recta in Deum fide* où il est cité, c'est-à-dire antérieur à Constantin.

Méthodios procède de l'esprit platonicien et allégoriste, mais marque la réaction contre Origène. Il écrivit quelques traités, la plupart en forme de dialogues qu'il prétendait imités de Platon : les adversaires d'Origène les ont excessivement loués, les amis d'Origène (Eusèbe le premier) ont feint de les ignorer : plus tard les « archaïsmes d'expression et de pensée, qui heurtaient la terminologie consacrée par les conciles du quatrième et du cinquième siècle » (Duchesne), les ont fait délaisser si bien qu'un seul nous est parvenu en grec. C'est le Συμπόσιον τῶν δέκα παρθένων ἢ περὶ ἁγνείας : un *Banquet*, inspiré de celui de Platon, et où dix vierges dissertent sur la virginité comparée au mariage. Ce dialogue, d'un art médiocre, a été beaucoup lu et très surfait. L'entretien de ces dix prudes dans le jardin d'Arété se termine par un hymne au Christ et à l'Église d'un certain intérêt liturgique. Photius (*cod.* 237) reproche à Méthodios de favoriser l'arianisme et de donner dans certaines erreurs origénistes : c'est là une marque de son temps, comme dit Tillemont.

Méthodios a pu donner dans certaines opinions d'Origène, il est pourtant de ses adversaires. On a de lui un *Περὶ ἀναστάσεως*, qui est une réfutation d'Origène sur la préexistence et sur la survivance de l'âme : le *Περὶ ἀναστάσεως* d'Origène s'y trouve textuellement cité à plusieurs reprises. On y relève trace de Justin et d'Athénagore. Du texte grec du traité de Méthodios sur la résurrection nous ne possédons que des fragments cités par Épiphane, par le *De recta in Deum fide,* par Justinien, Prokopios de Gaza, Photius... L'ouvrage entier, en trois livres, s'est conservé dans une version slavonne (XI[e] s.) publiée par Bonwetsch. C'est un dialogue, encore, dont la scène est placée à Patara et dans lequel deux origénistes (dont un médecin) sont réfutés par deux orthodoxes, dont l'un est Méthodios. — Son *Περὶ αὐτεξουσίου*, traité du libre arbitre, dont on a des fragments grecs dans Eusèbe, dans le *De recta in Deum fide,* dans Photius..., nous est parvenu entier en slavon, comme le précédent : deux valentiniens y sont réfutés sur la question de l'origine du mal. Le long fragment grec donné par Eusèbe (*Praepar.* VII, 22) sous le titre de *Περὶ τῆς ὕλης ὅτι οὐκ ἀγέννητος οὐδὲ κακῶν αἰτία,* et qu'Eusèbe attribue à un « Maxime philosophe chrétien », n'est pas un emprunt fait par Méthodios à un auteur chrétien de ce nom plus ancien (*Vir. inl.* 47), mais une citation de Méthodios mise par Eusèbe délibérément ou par distraction sous un nom inexact. — Le *Περὶ λέπρας*, dont on a une série de fragments grecs dans un ms. unique (*Coislin.* 294 ; XII[e] s.), s'est conservé en slavon : ici encore un dialogue sur le sens spirituel des prescriptions du Lévitique concernant la lèpre : moins un traité qu'une dissertation exégétique. De même l'opuscule *De la distinction des aliments et*

sur la génisse [Num. XIX, 1-10] *dont les cendres purifiaient les péchés,* conservé seulement en slavon. L'opuscule *De la sangsue,* en slavon, est un développement sur un texte des Proverbes (XXX, 15). Le slavon nous a conservé enfin un traité *De la vie et de l'acte raisonnable.* — Ce n'était pas là toute l'œuvre de Méthodios. Photius (*cod.* 235) possédait et résume de lui un dialogue contre la théorie origéniste de la création. *Περὶ τῶν γενητῶν.* Jérôme (*Vir. inl.* 83; *Epist.* XLVIII. 13, etc.) mentionne à plusieurs reprises un *Κατὰ Πορφυρίου*, signalé aussi par Philostorge (VIII. 14) : on en a quelques fragments grecs. Théodoret (*Dial.* p. 56) cite un passage d'un *Περὶ μαρτύρων* dont on a en grec un second fragment. Il y a des traces d'un commentaire sur Job, d'un *De pythonissa,* d'un commentaire de la Genèse et du Cantique des Cantiques, et d'un dialogue intitulé *Xenon*[1].

1. *PG.* t. XVIII (reproduit Gallandi). A. Jahn, *Methodii opera* (Halle 1865). Pitra, *Anal. sacra*, t. III, p. 603 et suiv. — Bonwetsch, *Methodius von Olympus*, t. I (Erlangen et Leipzig 1891), bonne édition critique des pièces ou fragments grecs et une traduction allemande des textes slavons. K. Holl, *Fragmente*, p. 162. *ACL*, t. I, p. 468. *Bull. crit.* t. XII (1891), p. 204. — E. Sackur, *Sibyllinische Texte und Forschungen* (Halle 1898), a donné une édition critique des *Revelationes S. Methodii*, pièce pseudépigraphe grecque de la fin du VII[e] siècle, syrienne d'origine vraisemblablement. Cf. *Byzant. Zeitschrift*, t. IX (1900), p. 222. — Sur Anthime, évêque de Nicomédie († 302) et son traité *Περὶ τῆς ἁγίας ἐκκλησίας*, voyez G. Mercati, *Alcune note di letteratura patristica* (Milan 1898).

II

ÉCOLES ET DOCTEURS

Les évêques et les synodes dont nous venons de parler, à Rome, à Alexandrie, à Antioche, jusqu'en Cappadoce, témoignent d'une vaste activité dont il nous reste à étudier les créateurs véritables : Hippolyte, Origène, Lucien, au premier rang, trois grands noms dont aucun ne figurera au nombre des Pères de l'Église.

§ 1. — Caius et les écoles romaines.

A Rome, la tradition d'un enseignement chrétien distinct de la catéchèse ecclésiastique et comme d'initiative privée, se continue un temps. Des hérétiques, comme Théodote et Praxéas, des prêtres aussi comme Caius et Hippolyte, tiennent écoles. Il n'est même pas prouvé qu'un enseignement comme celui d'Hippolyte n'ait pas été patronné par l'autorité ecclésiastique à la façon dont l'était à Alexandrie l'école catéchétique. En tout cas on enseigne à Rome, et, dans les trente premières années du III^e^ siècle, on enseigne avec une émulation qui se ressent de l'activité littéraire du temps des Sévères.

Les hérétiques monarchiens constituent comme une

école sous le nom de Théodotiens. Ce nom leur vient de Théodote le Corroyeur (*Θεόδοτος ὁ σκυτεύς*), un grec de Byzance établi à Rome (fin du II^e^ siècle et début du III^e^) et excommunié par le pape Victor. Avec eux, plus de gnosticisme, plus d'illuminisme, mais un rationalisme méthodique : les catholiques leur reprochent de s'appliquer à la géométrie, de croire Euclide et Aristote plus que la Bible, d'adorer Galien, de ne faire que syllogiser. La critique textuelle apparaît : ne leur reproche-t-on pas en effet de corriger les Écritures ? Il est vrai que « les exemplaires de Théodote ne sont point d'accord avec ceux d'Asklépiodote, ni ceux d'Hermophile avec ceux d'Apollonides » (ap. Euseb. v, 28, 16). Autant de noms de Théodotiens. Rien ne nous est parvenu de ces tentatives critiques, ni de Théodote lui-même. Un second Théodote (v, 28, 1) banquier de profession appartient au même groupe, et aussi Artémon ou Artémas, dont il va être parlé plus loin.

Noet (*Νόητος*), un grec de Smyrne, a enseigné, à Smyrne, et a compté des disciples à Rome, dont est Praxéas: qui eut pour disciples Cléoménes, Victorinus, Eschines, Sabellios. Ce dernier a donné son nom à la doctrine de l'école. Au contraire des Théodotiens, qui posent Dieu et lui subordonnent la personne du Christ, les Sabelliens font de la personne du Christ une modalité de Dieu. Les controversistes catholiques ont beaucoup insisté sur ces doctrines, mais rien des écrits de ces hérétiques ne s'est conservé. Le traité de Tertullien *Adversus Praxeam* date du temps du pape Calliste (217-222) [1].

Du temps du pape Zéphirin (199-217), date un dia-

1. *ACL*, t. I, p. 592 et 597. DUCHESNE, *Origines chrétiennes*, p. 247 et suiv.

logue contre les Montanistes et directement contre un certain Proklos, *Πρὸς Πρόκλον*, qu'Eusèbe (VI, 20, 3) a trouvé dans l'archive épiscopal de Jérusalem : l'auteur était un « homme ecclésiastique » (II, 25, 6), comme dit Eusèbe des évêques ; il était de Rome et il s'appelait Caius (*Γάϊος*). Eusèbe fait de lui plusieurs citations très importantes, spécialement celle où Caius mentionne les tombeaux des deux apôtres, Pierre et Paul, au Vatican et sur la voie d'Ostie. On savait par Ebedjesu qu'Hippolyte avait écrit des « Capita adversus Caium », qui restaient problématiques, lorsque récemment en syriaque on retrouva des fragments de cette œuvre perdue d'Hippolyte, fragments qui nous ont donné cinq citations nouvelles du dialogue de Caius. On n'a que ces citations d'Eusèbe et d'Hippolyte. Photius (*cod.* 48) a lu un *Περὶ τοῦ παντός* faussement attribué à Josèphe, mais que des mss. ou annotations de mss. attribuaient à « un certain Caius prêtre vivant à Rome, le même qui avait composé le *Labyrinthe*, et aussi le dialogue contre Proklos... » Photius ajoute que ce Caius était donné encore comme l'auteur d'un livre contre l'hérésie d'Artémon, et que, vivant à Rome au temps de Victor et de Zéphirin, il fut fait *ἐθνῶν ἐπίσκοπος* (?). Assurément cette attestation de Photius est tardive, mais elle ne dépend point d'Eusèbe et n'est pas une simple supposition de Photius. Ce livre contre l'hérésie d'Artémon est cité par Eusèbe (V, 28), *Κατὰ τῆς Ἀρτέμωνος αἱρέσεως*, et par Théodoret (*Haer.* II, 5) qui l'appelle *Σμικροῦ λαβύρινθος* : Eusèbe ignore qui en est l'auteur ; selon Théodoret, quelques-uns l'attribuaient à Origène. Les critiques récents en font une œuvre d'Hippolyte, sans raison suffisante, croyons-nous. On n'a que les fragments cités par Eusèbe.

Nous inclinerions à penser que le prêtre romain

Caius, contemporain de Victor et de Zéphirin, et contre lequel Hippolyte a écrit, est l'auteur du traité *Πρὸς Πρόκλον* contre les Montanistes, du traité *Περὶ τοῦ παντός*, du *Labyrinthe* ou des *Philosophoumena*, du *Petit labyrinthe* ou du traité contre Artémon : c'est à lui que conviendrait le rôle que les *Philosophoumena* font jouer à leur auteur au temps de Calliste (217-222). La qualité d'*ἐθνῶν ἐπίσκοπος* désignerait un épiscopat analogue à celui dont les Théodotiens de Rome avaient décoré le confesseur Natalios, au temps de Zéphirin (Euseb. v, 28, 8)[1].

§ 2. — Saint Hippolyte [2].

Bien des points restent obscurs dans l'histoire d'Hippolyte. Le *Catalogue Libérien*, chronologie des évêques de Rome qui date du temps de Libère (352-366), s'exprime ainsi sur l'épiscopat de Pontien : « Eo tempore Pontianus episcopus et Yppolitus presbyter exules sunt deportati in Sardinia in insula nociva Severo et Quintiano cons. » [*a.* 235]. La *Depositio martyrum*, liste des martyrs honorés à Rome, contemporaine du *Catalogue Libérien* et conservée comme lui dans le *Chronographe de* 354, mentionne au 13 août la déposition « Ypoliti

1. *PG*, t. X, p. 25. Caspari, *Quellen*, t. III, p. 374. Harnack, *Die Gwynn'schen Caius und Hippolytus Fragmente* (Leipzig 1890). *ACL*, t. I, p. 600, 603, 625. Texte des fragments des *Capitula adversus Caium* dans les *Hippolytus Werke*, t. I, 2 (Leipzig 1897), p. 241.

2. *PG*, t. X (reproduit Fabricius, Hambourg, 1716-8). P. de Lagarde, *Hippolyti romani quae feruntur omnia graece* (Leipzig 1858). Pitra, *Analecta sacra*, t. II, p. 218 et suiv. *Hippolytus Werke*, t. I, 1-2 (Leipzig, 1897), par N. Bonwetsch et H. Achelis, contient les écrits exégétiques et homilétiques d'Hippolyte. K. Holl, *Fragmente*, 128. Caspari, *Quellen*, t. III, p. 377. Lightfoot, *Clement of Rome*, t. II, p. 317. Duchesne, *Orig. chr.* p. 300. G. Ficker, *Studien zur Hippolytfrage* (Leipzig 1893). H. Achelis, *Hippolytstudien* (Leipzig 1897).

in Tiburtina et Pontiani in Calisti ». Jérôme qualifie Hippolyte de martyr (*Comm in Mt.* prol.; *Epistul.* XXXVI, 16). Une inscription du pape Damase parle d'Hippolyte comme d'un martyr : elle a été relevée sur la voie de Tibur à l'endroit où était le cimetière et la basilique du martyr Hippolyte. Mais déjà le souvenir d'Hippolyte était perdu : car cette même inscription damasienne fait d'Hippolyte un martyr novatien qui n'aurait rallié le catholicisme qu'au moment de mourir, légende reprise et développée par Prudence (*Peristeph.* XI. 19 sqq.), encore qu'il soit inouï et invraisemblable qu'Hippolyte ait survécu à sa déportation de l'an 235 jusqu'à vivre au temps de Novatien. Eusèbe (VI, 20) a trouvé dans l'archive de Jérusalem des écrits au nom d'Hippolyte, dont il fait par distraction sans doute un évêque, sans pouvoir dire de quel siège : ce lapsus d'Eusèbe est reproduit par Jérôme (*Vir. inl.* 61). Il n'y a d'assuré que ceci, savoir qu'Hippolyte, prêtre romain, mourut déporté avec le pape Pontien, en 235 ou peu après.

Eusèbe (VI, 22) cite par leurs titres sept ouvrages d'Hippolyte, les seuls qu'il ait rencontrés; mais il sait qu'il en circule nombre d'autres. En 1551, on a découvert sur la voie de Tibur, au cimetière d'Hippolyte, une statue en marbre d'Hippolyte, vêtu comme un philosophe antique, assis sur une cathedra aux montants latéraux de laquelle est une longue inscription grecque[1] : cette inscription reproduit le cycle pascal calculé par

1. L'inscription et la statue sont aujourd'hui au musée du Latran. On en trouvera une reproduction figurée et le texte dans la *Realencycl. der christl. Alterthümer* de KRAUS, art. « Hippolytus »; le texte et une étude archéologique dans J. FICKER, *Die altchristl. Bildwerke im christl. Museum des Laterans* (Leipzig 1890), p. 166; un texte critique dans *ACL*, t. I, p. 605. *Revue bénédictine*, t. XVII (1900), p. 246.

Hippolyte et donne une liste de ses écrits. Cette liste, par le fait d'une mutilation du marbre, est incomplète ; mais même intacte elle n'a pas dû énumérer toute l'œuvre d'Hippolyte (témoin la liste d'Eusèbe), encore que statue et inscription soient vraisemblablement un peu postérieures à sa mort. Elle permet du moins, complétée par Eusèbe (*l. c.*) et Jérôme (*Vir. inl.* 61), de récapituler l'œuvre d'un écrivain de première importance.

Ses travaux exégétiques ont dû embrasser toute l'Écriture. Le marbre mentionne des *Ὠιδαὶ εἰς πάσας τὰς γραφάς*, où l'on a voulu voir des hymnes sur les livres de l'A. et du N.T. (Harnack), et même l'original grec du *Muratorianum* (Lightfoot), ou plus simplement des homélies. Mais tout cela est conjectural. — Eusèbe parle d'un *Εἰς τὴν ἑξαήμερον* et d'un *Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἑξαήμερον*, deux livres que Jérôme semble avoir connus sous le titre unique de *In Genesim* et dont il cite (*Epistul.* XXXVI, 16) un passage sur Isaac, Rebecca, Ésaü et Jacob : on a recueilli dans les chaînes grecques de nombreux fragments d'Hippolyte sur la Genèse[1]. — Léonce de B. cite un fragment *Εἰς τὰς εὐλογίας τοῦ Βαλαάμ*, qui fait penser à un commentaire sur les Nombres. Théodoret (*Dial.* p. 131) cite un fragment *εἰς τὴν ᾠδὴν τὴν μεγάλην*, savoir sur le cantique de Moïse dans le Deutéronome. On a un fragment sur Ruth. Le marbre et Jérôme citent un *Εἰς τὴν ἐγγαστρίμυθον*, dont on n'a rien d'authentique. Théodoret (p. 55 et 131) cite un *Εἰς τὸν Ἐλκανᾶν καὶ εἰς τὴν Ἄννην*. — Le marbre et Jérôme signalent un commentaire *Εἰς τοὺς ψαλμούς*, dont Théodoret (*l. c.*) fait plusieurs citations : on en a l'introduction en syriaque et un fragment grec, sans compter plusieurs fragments inau-

1. *Hippolytus Werke*, t. I, 2, p. 51.

thentiques. — Jérôme connaît un *De Proverbiis :* nombreux fragments tirés des chaînes. Du *De Ecclesiaste* mentionné par Jérôme on a un petit fragment grec. Eusèbe a possédé un *Εἰς τὸ ᾆσμα,* dont Anastase le Sinaïte a cité un passage et dont on a des morceaux en syriaque, en arménien et en slavon. — Jérôme mentionne un *In Isaiam :* Théodoret en cite (*l. c.*) cinq lignes. Eusèbe un *Εἰς μέρη τοῦ Ἰεζεκιήλ,* dont on a un fragment en syriaque. Jérôme un *In Zachariam,* dont on ne connaît que le titre. — Jérôme cite un commentaire sur saint Mathieu (*Comm. in Mt.* prol.), dont on a des restes en arabe, en éthiopien et en copte. Il n'est pas sûr qu'Hippolyte ait rien écrit sur saint Luc. Jérôme mentionne un *De Apocalypsi,* dont on a trouvé des vestiges en syriaque, en arabe et en slavon[1]. — Il ne subsiste que le *De Daniele* mentionné par Jérôme, le plus lu des ouvrages d'Hippolyte : il a été composé en 202. On en possède les livres II-III-IV entiers et des fragments du I^er^, en grec, en slavon les quatre livres ; on a pu restituer intégralement l'œuvre[2]. — Hippolyte est le premier catholique qui se soit essayé à écrire des commentaires détaillés de livres de l'A. T. ; ce ne sont pas encore des commentaires qui analysent le texte mot pour mot, ils se contentent d'approfondir le sens général. Origène viendra après lui, qui pour le génie et l'érudition le dépassera ; mais pour la justesse des principes d'herméneutique la palme revient à Hippolyte. Il est bien plus judicieux qu'Origène, et sa méthode se rapproche davantage de celle des Antiochiens. Il aime l'allégorie et pousse loin le sens figuré, encore est-il qu'il y met

1. *Hippolytus Werke*, t. I, 2, p. 82 et suiv.
2. *Ibid.* t. I, 1, p. 2-340.

de la mesure et qu'il reste attentif au sens historique (Bardenhewer)[1].

Des écrits de polémique d'Hippolyte, une *Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους* est connue seulement par le fragment qu'on en lit dans une collection canonique monophysite (*Vat. gr.* 1431; XII[e] s.). — Eusèbe cite un traité *Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις*, que Photius (*cod.* 121) décrit comme une réfutation abrégée de trente-deux hérésies, dont la première est celle de Dosithée, la dernière celle de Noët, réfutation que l'auteur déclarait être un simple résumé d'Irénée : ce traité a dû être publié vers l'an 200. Il n'en reste rien, sinon un fragment sur les Valentiniens retrouvé en arménien. Mais on croit que ce traité d'Hippolyte a servi de source principale à Epiphane et à Philastrius, et que le catalogue hérésiologique qui sert d'appendice au *De praescriptionibus* de Tertullien, en est une traduction latine directe abrégée. — La collection monophysite déjà mentionnée (*Vat. gr.* 1431) a sauvé le texte d'une *Ὁμιλία εἰς τὴν αἵρεσιν Νοήτου* d'Hippolyte : homélie n'est pas le mot propre, car il s'agit là du morceau final d'un traité contre les hérésies : était-ce un traité spécial contre les Monarchiens? — Eusèbe cite le titre d'un *Πρὸς Μαρκίωνα* d'Hippolyte, traité dont il n'y a aucune trace. — Le *Ὑπὲρ τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου καὶ ἀποκαλύψεως*, mentionné par le marbre, et dont on n'a rien, paraît avoir été un traité contre les Aloges. — Des *Κεφάλαια κατὰ Γαΐου*, mentionnés par Ebedjesu seul, on a cinq fragments dans un commentaire syriaque de Denys Bar Salibi[2].

1. *ACL*, t. I, p. 627. O. Bardenhewer, *Des hl. Hipp. von Rom Commentar zum Büche Daniel* (Freiburg 1877).

2. *ACL*, t. I, p. 623. Les fragments contre Caius découverts par Gwynn, sont publiés dans *Hippolytus Werke*, t. I, 2, p. 239.

Apologiste. Hippolyte avait écrit un *Πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός*, que le marbre mentionne et qui n'existe plus. — On l'identifie avec un traité faussement mis sous le nom de Josèphe et que Photius (*cod.* 48) décrit en rappelant les titres différents de *περὶ τοῦ παντός*, de *περὶ τῆς τοῦ παντὸς αἰτίας*, de *περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, que les mss. lui donnent : l'ouvrage est d'un catholique que Photius identifie à tort avec l'auteur du *Labyrinthe* (les *Philosophoumena*). On a un fragment grec de ce pseudo-Josèphe. — Le marbre parle d'un *Περὶ θεοῦ καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως*, et d'un *Προτρεπτικὸς πρὸς Σεβηρεῖναν*, qui est un seul et même ouvrage que l'on trouve cité en syriaque sous le titre de « De resurrectione ad Mammaeam imperatricem », et par Théodoret (*Dial.* p. 232) sous le titre de « lettre à une impératrice ». Il s'agit là d'une apologie d'ordre philosophique adressée à la mère de l'empereur Alexandre Sévère, Iulia Mammaea, chrétienne de sympathie et que l'on sait avoir accueilli Origène. C'est sans doute cet ouvrage qui faisait mettre par Jérôme (*Epist.* LXX, 4) Hippolyte au nombre des catholiques qui avaient écrit « contra gentes ». On a de cette apologie quelques fragments, grecs, syriaques [1].

L'œuvre proprement didactique d'Hippolyte comptait un ouvrage sur l'incarnation, *Περὶ οἰκονομίας*, signalé seulement par Ebedjesu, et un *Περὶ τἀγαθοῦ καὶ πόθεν τὸ κακόν*, signalé seulement par le marbre. Un *Περὶ θεολογίας* est le titre insolite que le concile du Latran de 649 donne à un écrit d'Hippolyte dont il cite un passage. — Le *Περὶ Χριστοῦ καὶ ἀντιχρίστου* est un des rares écrits d'Hippolyte qui se sont con-

1. *Hippolytus Werke*, t. I, 2, p. 249. *ACL*, t. I, p. 622.

servés : on l'a en grec en plusieurs mss., on l'a aussi en slavon. Il a dû être écrit au temps de la persécution de Sévère, en 202. Le marbre n'en parle pas, non plus qu'Eusèbe, mais il est attesté par Jérôme, par Photius (*cod.* 202). L'auteur recueille tous les textes de l'A. et du N. T. qui paraissent avoir un sens eschatologique, soit allégorique, soit littéral, et sans chercher à les expliquer : œuvre curieuse, mais superficielle[1].

Hippolyte fut-il aussi un prédicateur, comme Origène le sera? L'homélie dont parle Jérôme, *De laude Domini salvatoris*, comme d'une homélie prononcée en présence d'Origène, n'existe plus : le discours sur la résurrection de Lazare (arménien et fragm. grecs) est très suspect; le discours sur la parabole des talents et le discours sur les larrons, cités par Théodoret seul (*Dial.* p. 130 et 233), peuvent être des passages de commentaires évangéliques, de même que l'homélie contre Noët est un fragment de traité[2].

On est mal fixé sur le caractère du *Περὶ χαρισμάτων ἀποστολικὴ παράδοσις* (ne sont-ce pas deux titres?) que mentionne le marbre : l'auteur y traitait sans doute « des dons spirituels et surtout de la prophétie, sujet auquel le Montanisme venait de donner une grande actualité » (Duchesne)[3].

1. *Hippolytus Werke*, t. I, 2, p. 1. *ACL*, t. I, p. 619.

2. *ACL*, t. I, p. 641. L'homélie attribuée à Hippolyte *Εἰς τὰ ἅγια Θεοφάνεια* est, croyons-nous, de Nestorios. P. Batiffol, « Sermons de Nestorius », *Revue biblique*, t. IX (1900), p. 339. E. Norden, *Die antike Kunstprosa* (Leipzig 1898), p. 547.

3. *ACL*, t. I, p. 643. — Au livre VIII, ch. 1-2, des *Constitutions apostoliques*, se lit dans une *Διδασκαλία τῶν ἁγίων ἀποστόλων περὶ χαρισμάτων* anonyme, où Achelis a voulu voir une adaptation du *Περὶ χαρισμάτων* d'Hippolyte : cette identification est peu plau-

Chronographe, Hippolyte avait composé une *Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ πάσχα* que mentionne le marbre, le même qu'Eusèbe intitule *Περὶ τοῦ πάσχα* et dont il nous apprend que c'était une étude de comput jointe à un canon ou cycle de seize ans pour régler la pâque, à commencer à la première année de l'empereur Alexandre, soit en 222 : d'où l'on peut conclure que le cycle pascal inscrit sur le marbre et qui va de l'année 222 à l'année 333 a fait partie de ce traité. Ainsi s'explique le titre que donne le marbre même à ce traité : *Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ πάσχα κατὰ τὰ* [?] *ἐν τῷ πίνακι*. Ce traité, dont la *Chronique pascale* a sauvé un fragment grec du livre premier, était le premier essai fait dans l'Église pour calculer l'échéance du 14 nisan d'après un cycle[1].

Le livre que le marbre désigne sous le titre de *Χρονικῶν* était une chronique dont le texte original est perdu, mais qui s'est trouvée latinisée et incorporée dans trois compilations. D'abord dans celle que l'on a coutume d'intituler le *Chronographe de* 354, savoir le calendrier romain exécuté par le calligraphe du pape Damase, Furius Dionysius Filocalus; secondement dans le texte qui, sous le titre de *Liber generationis mundi*, après avoir circulé isolément, figure en tête du soi-disant Frédégaire; enfin dans le texte connu sous le titre convenu de *Barbarus Scaligeri*. Per-

sible. Dans ce même livre VIII, ch. 4-46 des *Constitutions apostoliques*, on retrouve une source désignée sous le titre de *Διατάξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων περὶ χειροτονιῶν* [*διὰ Ἱππολύτου*] : ces constitutions soi-disant d'Hippolyte, que certains manuscrits donnent à part, ont pour source, les prétendus Canons d'Hippolyte, mais ces canons ne peuvent être identifiés avec le *Περὶ χαρισμάτων*. Funk, *Die apostolischen Konstitutionen* (Rottenburg 1891), p. 136 et suiv.

1. De Rossi, *Inscriptiones christianae*, t. I, p. lxxix et suiv. Fragments dans *Hippolytus Werke*, t. I, 2, p. 267.

sonne n'a tenté encore une restitution de la chronique d'Hippolyte. Le *Liber generationis* se terminait par un catalogue pontifical donnant avec les noms des papes l'indication de leurs années de siège, et ce catalogue, qui s'arrêtait à Pontien, a servi de base au *Catalogue Libérien* jusqu'à concurrence de l'année 235, en cela exactement antérieur à l'exil de Pontien et d'Hippolyte. A ce calcul la Chronique est le dernier travail d'Hippolyte [1].

Des données positives que nous venons d'énumérer on peut conclure que l'activité littéraire d'Hippolyte s'est produite vers l'an 200 et a pris fin vers 235 ; qu'elle embrasse des travaux d'exégèse, de controverse contre les hérésies, d'apologie, d'exposition dogmatique, enfin de comput et de chronographie. Computiste, il a mission en 222, la dernière année du pape Calliste, de dresser un cycle pascal pour l'Église romaine ; chronographe, il dresse le catalogue épiscopal de l'Église romaine, des origines au pontificat de Pontien ; dans le cercle de lettrés qui à la cour des Sévères se groupe autour des impératrices Iulia Domna et Iulia Mammaea, sa voix est écoutée ; il est illustre au point que ses admirateurs, exemple unique dans l'antiquité ecclésiastique, lui élèvent une statue ; enfin prêtre il est arrêté avec l'évêque de Rome et martyr avec lui. Ajoutons qu'il est le dernier représentant de la littérature grecque de Rome : la mort d'Alexandre Sévère (235) ouvre pour Rome une période, « un enfer d'un demi-siècle, où sombre toute philosophie » (Renan), toute

1. Mommsen, *Chronica minora*, t. I (Berlin 1892), p. 78 et suiv. publie le texte du *Liber generationis* et du *Barbarus Scaligeri* parallèlement. — Duchesne, *Lib. pontif.* t. I, p. II-IV et 2-5. H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus*, t. II, p. 1-23. *ACL*, t. I, p. 625. Salmon, art. « Chronicon Canisianum » du *DCB*.

culture, où l'œuvre même d'Hippolyte va disparaître.

§ 3. — La question des « Philosophoumena » et des « Canones Hippolyti ».

La perte de l'œuvre de Caius et d'Hippolyte, les confusions qui se sont si tôt produites sur le souvenir d'Hippolyte, s'aggravent des divergences d'opinion soulevées par la découverte des *Φιλοσοφούμενα*.

Ce traité anonyme compte dix livres : le livre I^er^ avait été publié sous le nom d'Origène par Gronovius (1701) : les livres IV-X ont été publiés pour la première fois par E. Miller (1851) d'après un manuscrit unique (*Paris. suppl. gr.* 464 : XIV^e^ s.) rapporté de l'Athos en 1842 ; les livres II-III sont perdus. Les *Philosophoumena* sont une vaste réfutation de toutes les erreurs, celles des philosophes grecs y compris les Brahmanes et les Druides (liv. I), celles des astrologues (IV), celles des hérétiques, Gnostiques, Montanistes, Encratites, y compris saint Justin et Tatien (V-VIII), enfin celles de Noët, de Calliste et des Juifs (IX), le dernier livre étant une récapitulation des neuf premiers. Tout ce qui a trait au pape Calliste est inspiré par une opposition exaltée comme peut l'être le pamphlet d'un contemporain. « Des raisons internes, écrit Krüger, particulièrement des rappels du *Syntagma* [le *Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις*], du *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, de la *Chronique*; des relations non méconnaissables avec des écrits authentiques d'Hippolyte, comme le traité contre Noët et le traité sur l'Antéchrist ; l'impossibilité de rendre vraisemblable la composition des *Ph.* par un autre auteur ; tout paraît fortifier l'opinion qu'Hippolyte est l'auteur

de cette œuvre, qui, il est vrai, n'est mentionnée ni par le marbre, ni par Eusèbe, ni par Jérôme. » Les *Ph.* auront été composés dans les dernières années d'Hippolyte, vers 230 (Krüger), quelques années après la mort de Calliste (Bardenhewer), dont la doctrine et le gouvernement y sont trop violemment attaqués pour que l'auteur n'ait pas été un Romain en rupture avec la grande église [1].

L'unanimité est actuellement pour l'identification d'Hippolyte et de l'auteur des *Philosophoumena*. Toutefois, avec M. Duchesne, on peut opposer à cette unanimité de très fortes raisons — 1° Entre le *Σύνταγμα πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις* authentique d'Hippolyte et les *Ph.*, il y a « la différence d'un esprit à un esprit », se marquant dans la description des hérésies, leur suite, leur réfutation, dissemblances de méthode et de conception assez fortes pour indiquer deux auteurs, et non deux œuvres d'un même auteur. — 2° Le cycle pascal d'Hippolyte a été à l'usage des catholiques; or ce cycle était inexact d'un jour et demi dès l'an 230 : il a donc été adopté par eux au moment où il a été établi, en 224 au plus tard, savoir au moment du prétendu schisme. — 3° Nous pouvons ajouter que, non seulement les textes dérivés de la *Chronique* d'Hippolyte ne mentionnent pas de schisme sous Calliste, mais témoignent que, en 235, sous Pontien, Hippolyte était prêtre : tout souvenir de sa prétendue révolte était-il donc à ce point effacé? et, à sa réconciliation avec l'Église, on

1. E. Miller, *Origenis Philosophoumena* (Oxford 1851). *PG*, t. XVI (reproduit l'édit. de Duncker et Schneidewin, Göttingen 1859). Le livre Ier est réédité par H. Diels, *Doxographi gr.* (Berlin 1879). — Les diverses opinions sur l'auteur sont rapportées par De Smedt, *Dissertationes selectae* (Gand 1876), p. 83, à compléter par Bardenhewer, p. 134, et Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 161. — H. Staehelin, *Die gnostischen Quellen Hippolyts in s. Hauptschrift gegen die Häretiker* (Leipzig 1890).

l'avait donc réintégré dans l'ordre presbytéral? — 4° On objectera que l'auteur des *Ph.* se donne (I, 1) comme ayant composé jadis un exposé et une réfutation en abrégé des opinions des hérétiques, et ensuite (X, 32) un traité *Περὶ της τοῦ παντὸς οὐσίας* : mais reconnaître là le *Σύνταγμα πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις* et le *Πρὸς Ἕλληνας ἢ περὶ τοῦ παντός* d'Hippolyte, c'est oublier : *a*) que l'exposé et la réfutation des hérésies était un thème commun au temps d'Irénée et de Tertullien, *b*) que le titre *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας* n'est pas exactement le titre que l'inscription du Latran donne au traité d'Hippolyte, et qu'enfin *c*) le même auteur des *Ph.* se donne (VI, 39) comme l'auteur d'un *Κατὰ μάγων* dirigé contre les Marcosiens, traité que nous serions curieux qu'on retrouvât parmi les œuvres d'Hippolyte [1].

Les mêmes critiques qui attribuent les *Philosophoumena* à Hippolyte lui attribuent les *Canones Hippolyti,* dont il nous reste à parler. Ces canons, en trente-huit articles, sont un exposé de la discipline et de la liturgie chrétienne : des conditions de l'ordination de l'évêque, des prêtres, des diacres; du presbytérat honoraire des martyrs; de la réception des lecteurs, des veuves, des vierges; du catéchuménat, du baptême et de la pénitence; des rites du baptême, de l'agape, de l'eucharistie, de l'onction des malades; des jeûnes, du mariage, de la prière. Nous n'avons pas de description plus complète et plus explicite des institutions de l'ancienne Église : ce document est de premier ordre. Il n'existe plus qu'en arabe, et a été publié pour la première fois intégralement par Dom Haneberg (1870) : le texte

1. Nous résumons l'argumentation de M. Duchesne, *Origines chrétiennes*, p. 300 et suiv. qui lui est en partie commune avec De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, t. IV (1866), p. 97. — Sur l'attribution des *Ph.* à Caius, voir plus haut, p. 144.

de Haneberg a été pris dans une collection canonique à l'usage des coptes monophysites, collection formée entre 1241 et 1350. On en a une traduction éthiopienne. Si tardive et dérivée que soit la source et « sauf quelques retouches faciles à reconnaître, les 38 canons concordent admirablement avec ce que nous savons de l'organisation, de la discipline, de la liturgie, en vigueur au commencement du IIIe siècle, à Rome et en Afrique » (Duchesne). En outre, le VIIIe livre des *Constitutions apostoliques* (IVe s.) et la *Constitution ecclésiastique égyptienne* (IIIe s.), dépendent de nos canons.

Il est vrai que les 38 canons se donnent pour rédigés par Hippolyte : « Hi sunt canones ecclesiae et praecepta quae scripsit Hippolytus princeps episcoporum romanorum secundum mandata apostolorum ». lit-on au titre. Mais ce titre n'est évidemment pas le titre original. Achelis a voulu voir dans ces 38 canons l'*Ἀποστολικὴ παράδοσις* que le marbre du Latran attribue à Hippolyte : encore faudrait-il établir au préalable que les 38 canons sont l'œuvre d'Hippolyte. Pour cela, Achelis s'est appliqué à prouver que l'auteur des canons est un occidental, et un évêque, et l'évêque d'une grande ville, et d'une grande ville qui ne peut être que Rome, et Rome antérieurement au pape Fabien. Mais tout cela pour identifier l'auteur des Canons et l'auteur des *Philosophoumena*. A quoi on peut objecter que « le contenu des *Canones Hippolyti* est aussi peu philosophuméniste que possible : les canons correspondent à la discipline de la grande Église romaine, et non à celle des rigoristes dont l'auteur des *Philosophoumena* fut le chef et le porte-parole » (Duchesne). Reste donc que l'auteur des canons est un évêque. Et qui autre pourrait écrire : « Fratres nostri episcopi in suis urbibus singula quaeque mandata apostolorum, pa-

trum nostrorum, disposuerunt »? Ou encore : « Posuimus id in fide... Hoc statuimus unanimes... Nos arcta unione in virtute coniuncti... »? Ce n'est donc pas le prêtre Hippolyte qui parle, mais bien un évêque, ou plutôt un groupe d'évêques, savoir un synode. Le préambule des canons contient la condamnation de « ces hommes perdus qui ont blasphémé le Verbe de Dieu », et la proclamation que « le Verbe est le fils de Dieu, créateur de toute créature soit visible, soit invisible ». Ces hérétiques ne sont point le philosophuméniste et ses partisans au temps du pape Calliste, ni les Sabelliens du III[e] siècle, mais bien plutôt les Théodotiens du temps du pape Victor. On peut donc proposer de voir dans les *Canones Hippolyti* une œuvre synodale de l'Église romaine des environs de l'an 195[1].

§ 4. — Pantène et l'école d'Alexandrie.

A l'instar de Rome, Alexandrie est une église établie dans un milieu d'intense culture : Basilides, Valentin, Carpocrates sont d'Alexandrie, Apelles s'y est réfugié. C'est une église, autant que celle de Rome, attachée au canon traditionnel de la foi, cet *ἀληθὴς τῆς μακαρίας πίστεως κανών* dont Clément d'A. parle si souvent. Mais elle est mêlée davantage à l'évolution de la culture ec-

1. B. Haneberg, *Canones s. H. arabice* (Munich 1870). H. Achelis, *Die Canones H.* (Leipzig 1891). Le texte en est reproduit en app. de la 2[e] éd. des *Origines du culte* de M. Duchesne. *ACL*, t. I, p. 643. *Bull. crit.* t. XII (1891), p. 41. *Rev. Hist.* t. XLVIII (1892), p. 384. Nous ne souscrivons pas à l'hypothèse qui voudrait identifier les canons dits d'Hippolyte et cette *ἐπιστολὴ τοῖς ἐν Ῥώμῃ... διακονικὴ διὰ Ἱππολύτου* que nous avons vu énumérer par Eusèbe au nombre des écrits de Denys d'Alexandrie, hypothèse que Dom Morin a avancée sans preuve suffisante : « L'origine des canons d'Hippolyte », *Revue bénédictine*, t. XVII (1900), p. 241.

clésiastique. Tandis que, à Rome, les écoles (*διδασκαλεῖα*) sont des entreprises privées (sauf peut-être du temps d'Hippolyte), à Alexandrie l'église a son école propre et comme officielle, *τὸ τῆς κατηχήσεως διδασκαλεῖον*, dit Eusèbe (VI, 3, 3). L'origine en doit remonter assez haut : Eusèbe parle de l'école catéchétique « établie de coutume ancienne », c'est-à-dire dès avant Pantène, comme d'une institution du IIe siècle[1].

Ce Pantène (*Πάνταινος*), le premier didascale qui soit mentionné, appartient à la fin du IIe siècle ; Clément d'A. est donné dans l'*Apologie* d'Origène par Pamphile (Photius, *cod.* 118) pour l'auditeur et le successeur de Pantène, et Pantène comme « l'auditeur de [presbytres] qui avaient vu les apôtres ». Eusèbe (V, 10) en fait un stoïcien converti, et veut même qu'il ait prêché un temps le christianisme aux Indes. Clément d'A., dans ses *Hypotyposes* (ap. Euseb. VI, 13, 2), après avoir nommé Pantène son maître, reproduisait des interprétations et des traditions de lui (*ἐκδοχὰς καὶ παραδόσεις*), et cela donne l'idée d'une méthode assez archaïque. Une sentence que Clément d'A. cite de lui (*Eclog. ex proph.*, 56) témoigne d'une exégèse allégorisante déjà très accusée. Il ne semble pas que Pantène ait rien écrit, quoique Jérôme dise le contraire (*Vir. inl.* 36).

Clément d'A. dit de ses *Stromates* (I, 1) qu'elles sont pour lui un recueil, « qui dans sa vieillesse pourra lui servir de trésor pour remédier au défaut de sa mémoire, et lui représenter, comme dans un miroir obscur ou dans une peinture morte, les discours vifs et animés de ces hommes saints et dignes de toute louange, dont il a eu le bonheur d'être le disciple : l'un en Grèce, il était

1. Harnack, art. « Alexandrinische Katechetenschule » de *RE*3. C. Bigg, *The christian platonists of Alexandria* (Oxford 1886), p. 40.

Ionien; deux autres en Grande-Grèce, l'un était de Cœlé-Syrie, le second d'Égypte; deux autres en Orient, l'un d'Assyrie, l'autre un Hébreu de Palestine. Mais celui que j'ai rencontré le dernier et qui était le premier pour la valeur, je le trouvai caché en Égypte, et n'en ai plus cherché d'autre que lui. Cette véritable abeille de Sicile courait les prés et recueillait les fleurs des prophètes et des apôtres pour former dans les âmes de ceux qui l'écoutaient une pure richesse de gnose ». Eusèbe (v, 11, 2) identifie le dernier de ces maîtres inconnus avec Pantène[1].

§ 5. — Clément d'Alexandrie.

Si Pantène se rattachait aux presbytres, Clément (*Κλήμης* se rattache aux apologistes laïques du IIe siècle. Il est probablement Athénien d'origine (*ca.* 150) et païen converti; il a voyagé en Italie, en Grèce, en Syrie, en Palestine, puis s'est fixé à Alexandrie, où, après avoir été auditeur de Pantène, il lui succède à la tête du *διδασκαλεῖον* chrétien : ce doit être vers 190. Il y enseigne jusqu'au moment de la persécution de Septime Sévère (*a.* 202-3), où il prit la fuite : il ne paraît pas qu'il soit jamais revenu. On peut conclure de certains passages de son œuvre (*Strom.* I, 2) que son enseignement excitait à Alexandrie de très vives critiques. En 215* Alexandre de Jérusalem dans une lettre à Origène (Euseb. VI, 14, 9) parlera de Clément comme d'un mort. Son influence a été nulle sur les théologiens d'après lui. Mais Clément d'A. est demeuré très cher aux humanistes pour ses qualités de lettré, pour l'é-

1. *ACL*, t. I, p. 291. *PG*, t. V, p. 1327. Gwynn, art. « Pantaenus » du *DCB*.

tendue de son érudition profane, pour la séduisante candeur de son esprit, pour son éclectisme. Jérôme le juge au mieux, croyant le louer, quand il écrit de ses livres : « Quid in illis indoctum? immo quid non de media philosophia est? » (*Epist.* LXX. 4). Plus sévère, le catalogue gélasien mentionne les « opuscula Clementis Alexandrini », pour les mettre au rang des livres « qui nullatenus a nobis recipi debent »[1].

On observe que l'*Exhortation aux Grecs*, le *Pédagogue* et les *Stromates* forment une suite : Clément conduit son lecteur du paganisme à la croyance, de la croyance à la discipline, de la discipline à la gnose, ces trois étapes correspondant aux trois degrés des néo-platoniciens, la purification, l'initiation, la vision. — Le *Προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας*, composé vers 190, est une apologie : Clément y montre la transcendance du christianisme, par la critique de l'hellénisme, de ses mythes, de ses cultes, de ses philosophies; puis, concédant que philosophes et poètes ont entrevu la vérité prêchée par les prophètes, il montre cette vérité intégrale dans le Christ seul. Cette apologie s'est conservée en un ms. unique (*Paris. gr.* 451; X^e^ s.). — Le *Παιδαγωγός* (en trois livres) est postérieur à l'apologie et antérieur aux *Stromates* : Clément s'y propose d'élever son auditeur, qu'il suppose chrétien déjà, par une vie meilleure à l'intelligence de la gnose véritable : Jésus est le pédagogue, et la vie chrétienne une pédagogie, le traité une œuvre de morale indulgente s'adressant à une société bien peu séparée de

1. *PG*, t. VIII-IX (reproduit l'édition POTTER, Oxford 1715). Nouvelle édition par W. DINDORF (Oxford 1869). ZAHN, *Forschungen*, t. III, « Supplementum Clementinum » (1884). PITRA, *Analecta sacra*, t. II, p. 347. — *ACL.* t. I, p. 296. P. BARNARD, *The biblical text of C. of A.* (Cambridge 1899). O. STAEHELIN, *Untersuchungen über die Scholien zu C. A.* (Nürnberg 1897). K. HOLL, *Fragmente*, p. 85. E. DE FAYE, *Clément d'Alexandrie* (Paris 1898).

la société païenne. — A la fin du *Pédagogue* se lisent deux hymnes, l'une *Ὕμνος τοῦ ἁγίου σωτῆρος Χριστοῦ* porte le nom de Clément et est sujette à caution, l'autre *Εἰς τὸν παιδαγωγόν* anonyme est tenue pour apocryphe.

Le mot de *Stromates*, sac ou tapisserie, désignait dès avant Clément (il a servi à Plutarque) des ouvrages de genre mêlé : le titre intégral de Clément est *Κατὰ τὴν ἀληθῆ φιλοσοφίαν γνωστικῶν ὑπομνημάτων [ὀκτὼ] στρωματεῖς*. L'ouvrage est postérieur à la mort de Commode *a.* 192). Clément y veut établir que l'Évangile satisfait tous les désirs de l'homme et fait l'unité de tout son savoir : la vie chrétienne est la perfection de la sagesse, la théodicée chrétienne une philosophie mieux éclairée. Les *Stromates* nous sont parvenues en un ms. unique *Laurentianus*, V, 3; XI[e] s.), les premières pages manquant; le VIII[e] livre ne paraît pas avoir été jamais rédigé[1].

L'opuscule *Τίς ὁ σῳζόμενος πλούσιος*, dont Eusèbe (III, 23, 5) a extrait l'histoire du voleur converti par l'apôtre saint Jean, est un discours où Clément montre que la richesse n'est point condamnée par l'Évangile et quel

1. Par Eusèbe (VI, 13, 1) et par Photius (*cod.* 111) on sait que les *Stromates* comptaient huit livres, et à la fin du VII[e] livre Clément lui-même annonce une suite. Déjà Photius connaissait les mss. où, en guise de VIII[e] livre, figurait l'opuscule *Quis dives salvetur*, d'autres où ce VIII[e] livre avait pour incipit *Ἀλλ' οὐδὲ οἱ παλαίτατοι τῶν φιλοσόφων* : le *Laurentianus* est de ces derniers. Mais ce prétendu VIII[e] livre n'est qu'un morceau détaché d'un traité de logique, loin d'être une conclusion. Zahn croit que ce morceau et deux autres encore, savoir les *Ἐκ τῶν Θεοδότου διδασκαλίας ἐπιτομαὶ* et les *Ἐκ τῶν προφητῶν ἐκλογαὶ* sont des extraits du VIII[e] livre : D'Arnim au contraire que ce sont des matériaux préparés par Clément et non mis en œuvre. Les 86 fragments de la didascalie de Théodote sont des citations textuelles, sans suite, très précieuses pour l'histoire du gnosticisme. Les 63 extraits sur les prophètes sont, non des citations, mais des notes sans suite, sur divers textes ou sujets scripturaires. D'Arnim, *De octavo Clementis Stromatorum libro* (Rostock 1894).

usage un chrétien en peut faire pour son salut. La date de ce *Quis dives salvetur* n'est pas déterminée.

Les Ὑποτυπώσεις (un mot que Rufin traduit *Dispositiones*) étaient, selon Eusèbe (VI, 13, 2), un ouvrage en huit livres. Photius (*cod.* 109) le décrit comme une suite d'expositions sur des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, spécialement la Genèse, l'Exode, les psaumes, l'Ecclésiaste, les épîtres paulines, les épîtres catholiques; il déclare que l'ouvrage est sur certains points orthodoxe, sur d'autres tissu « d'impiétés et de fables », éternité de la matière, création du Fils, pluralité des λόγοι, métempsychose, androgynie d'Adam, etc. Eusèbe (VI, 14, 1) donne les *Hypotyposes* pour une explication abrégée de toute l'Écriture, y compris les livres contestés comme les épîtres catholiques, l'épître de Barnabé, l'apocalypse de Pierre. On n'en a que des fragments, mais nombreux, en grec dans Eusèbe, Oekuménios, Maxime le confesseur, Jean Moschos, en latin dans le morceau (texte latin, d'origine inconnue, mais peut-être antérieur à Cassiodore) intitulé *Adumbrationes Clementis Alexandrini in epistulas canonicas*[1].

On signale d'autres écrits de Clément. — Un *Περὶ τοῦ πάσχα*, écrit « à cause du livre de Méliton » sur le même sujet, est cité par Eusèbe (IV, 26, 4 et VI, 13, 9) : « Les amis de Clément, dit-il, l'obligèrent à mettre par écrit les traditions qu'il avait recueillies des anciens presbytres » : il citait Méliton, Irénée et d'autres encore. On en a quelques fragments. — Un *Κανὼν ἐκκλησιαστικὸς ἢ πρὸς τοὺς ἰουδαΐζοντας*, dédié à l'évêque de Jérusalem, Alexandre, est signalé par

1. Une édition du *Quis dives salv.* par K. Koester (Freiburg 1895). Une édition des *Adumbrationes* dans Zahn, *o. c.*

Eusèbe (VI, 13, 3) et l'on en a un fragment. Eusèbe (*l. c.*) parle encore de *Διαλέξεις περὶ νηστείας καὶ περὶ καταλαλίας*, instruction sur le jeûne et sur la médisance, sans doute deux opuscules analogues au *Quis dives salvetur*, et d'un *Προτρεπτικὸς εἰς ὑπομονὴν ἢ πρὸς τοὺς νεωστὶ βεβαπτισμένους*, exhortation aux nouveaux baptisés sur la constance.

§ 6. — Origène.

Peu d'existences sont mieux connues que celle d'Origène : Eusèbe lui consacre presque en entier le livre VI de son *Hist. eccl.* ; l'éloge s'est conservé que prononça de lui Grégoire le Thaumaturge ; et si de l'*Ἀπολογία Ὠριγένους*, composée par Pamphile, il ne nous reste que le premier livre sur dix, Jérôme et Photius, qui l'ont eue en mains, y suppléent pour une part en ce qu'ils en rapportent.

Jérôme (*Vir. inl.* 54) parle d'un catalogue des œuvres d'Origène : « Et quia indicem operum eius in voluminibus epistularum quas ad Paulam scripsimus, in quadam epistula contra Varronis opera conferens, posui, nunc omitto. » Ce catalogue dépendait, mais assez librement, de celui qu'Eusèbe assure (VI, 32, 3) avoir inséré dans sa biographie perdue de Pamphile. Il a été retrouvé de nos jours [1].

Au total, on est loin des six mille livres qu'Épiphane attribue (LXIV, 63) à Origène : et, encore que le catalogue hiéronymien soit incomplet, on est loin aussi du compte de ceux qui se sont conservés. Les Grecs, depuis

1. Reproduit dans *ACL*, t. I, p. 334. E. Klostermann en a donné une édition critique d'après les quatre mss. qu'on en connaît. *Sitzungsberichte*, 1897, p. 855.

Épiphane et Théophile, très animés contre l'origénisme, ont laissé décimer l'œuvre de leur plus beau génie : plus de la moitié de ce qui subsiste, subsiste en des traductions latines (IVe-Ve s.), trop libres ou trop retouchées pour qu'on puisse les prendre à la lettre.

Origène Ὠριγένης Ἀδαμάντιος est égyptien d'origine, comme son nom de fils d'Orus l'indique : il est né vers 185 et de parents chrétiens. Il a été l'auditeur de Pantène et de Clément : puis, ce dernier ayant pris la fuite en pleine persécution, Origène, à peine âgé de dix-huit ans et laïque, a été appelé à prendre sa place au διδασκαλεῖον d'Alexandrie (203). Ce premier enseignement remplit douze années, interrompu seulement par une visite à Rome. En 215*, Alexandrie en proie à la guerre, Origène se retire à Césarée de Palestine, où l'évêque (Théoktistos) le fait interpréter l'Écriture à l'église. Mais Démétrios, l'évêque d'Alexandrie, le réclame et Origène revient (218*). Le second enseignement à Alexandrie se poursuit jusque vers 228, où soudain, pour des raisons demeurées obscures, Origène quitte Alexandrie. Il va à Césarée de Palestine, y est élevé à la prêtrise, puis visite Éphèse, Nicomédie, Athènes : à son retour à Alexandrie (231), Démétrios lui retire la catéchèse et le dépose de la prêtrise. Origène s'établit alors à Césarée : ce troisième stade de son enseignement interrompu seulement par la persécution de Maximin (235-7), à laquelle il échappe, se termine à la persécution de Dèce (250-1), où il passe par la prison et par la torture, des suites desquelles il meurt à Tyr en 253.

Origène est toute la science de son temps : la logique, la physique, l'éthique sont pour lui plus spécialement les préparations nécessaires de la science des choses divines. Cette science des choses divines, il la

possède, disons mieux, il la fait dans tous ses divers états : critique du texte biblique, scolies et commentaires de l'Écriture, apologie, réfutation des hérétiques, théologie positive, métaphysique chrétienne, spiritualité : et en toutes ces applications il est prodigieux. « Il est le premier grand scholar, le premier grand écrivain spirituel, le premier grand commentateur, le premier grand dogmatiste » (Bigg). Il est aussi notre premier grand prédicateur.

Saint Augustin excepté, aucun théologien n'aura une influence pareille à la sienne, soit qu'on le suive, soit qu'on le combatte : il est, a-t-on pu dire, le « créateur de la dogmatique ecclésiastique » (Harnack), il synthétise ce que les Apologistes, les Presbytres et les Gnostiques même ont enseigné, et il pose tous les problèmes que la spéculation et que l'histoire doivent soulever (Id.). Mais aussi, par lui, la vérité chrétienne est transformée en une sorte de gnose platonicienne, l'Écriture en une révélation superlittérale : là est le danger, le système que l'Église répudiera, l'origénisme [1].

La critique textuelle d'Origène sur le N. T. n'a laissé de trace que dans les leçons qu'il présente en ses commentaires. On est d'accord pour juger sévèrement l'élément personnel de cette critique : Origène corrige ou altère son texte avec peu de méthode; une raison d'allégorie ou de doctrine, une identification

1. Les œuvres complètes d'Origène dans *PG*, t. XI-XVII (reproduit pour le fond l'édition de Dom DE LA RUE, Paris 1733-59, avec les Hexaples de Montfaucon, les suppléments de Mai, etc.). Les Allemands citent de préférence l'édition de LOMMATZSCH (Berlin 1831-48). L'édition critique de l'Acad. de Berlin est en cours. — Sur Origène, P. HUET, *Origeniana*, Rouen 1668 (reproduit dans *PG*, t. XVII), reste fondamental. E. REDEPENNING, *Origenes* (Bonn 1841-6). WESTCOTT, art. « Origenes » du *DCB*. CROISET, t. V, p. 845.

topographique lui suffit; souvent son autorité a accrédité des confusions. Toutefois il a eu à sa disposition des manuscrits dont on imagine le prix comme témoins de l'état du texte au IIIe siècle. Peut-être a-t-il lui-même corrigé ou ponctué de signes critiques des manuscrits, tels les « Adamantii exemplaria », dont parle saint Jérôme. — Pour l'A. T. il fit établir les *Hexaples* τὰ ἑξαπλᾶ ἀντίγραφα, exemplaires en six colonnes parallèles donnant : 1° le texte hébreu non vocalisé, 2° sa transcription et vocalisation en caractères grecs, 3° le grec d'Aquila, 4° le grec de Symmaque, 5° le grec des Septante, 6° le grec de Théodotion. Pour plusieurs livres de l'A. T., notamment pour les livres poétiques, Origène ajoutait trois autres versions grecques, celles-ci anonymes *Quinta*, *Sexta*, *Septima*. Plus tard il fit établir des *Tétraples*, où ne figuraient que les Septante, Aquila, Symmaque et Théodotion. La vocalisation de l'hébreu, devançant la ponctuation massorétique, si elle s'était conservée, serait une œuvre capitale. L'hébreu et les recensions grecques étaient reproduits tels quels : sur le texte des Septante Origène posait les astérisques et les obèles destinés à noter ce que les Septante avaient de plus ou de moins que l'hébreu (très littéralement représenté par Théodotion). Origène avait pensé, pour « remédier à la discordance des exemplaires de l'A. T. », fixer le texte vrai en prenant pour étalon l'hébreu. Voyez *Comm. in Mt.* xv, 14, où il expose lui-même sa méthode. Ce travail énorme fut exécuté vraisemblablement à Césarée, entre 237 et 250. — Pamphile fit copier des manuscrits des Septante avec les obèles et les astérisques de l'édition hexaplaire : « Alexandria et Aegyptus in Septuaginta suis Hesychium laudat auctorem. Constantino-

polis usque Antiochiam Luciani martyris exemplaria probat. Mediae inter has provinciae *palaestinos codices* legunt *quos ab Origene elaboratos Eusebius et Pamphilus vulgaverunt* » (Hieron. praef. in *Paralip.*). Le même Jérôme put collationner son texte des Septante sur les Hexaples originaux de Césarée : «... Nobis curae fuit omnes veteris legis libros, quos vir doctus Adamantius in Hexapla digesserat, de caesariensi bibliotheca descriptos ex ipsis authenticis emendare » (*Comm. in Tit.* III, 9). Quelques manuscrits actuellement existants des Septante dérivent sûrement des « palaestini codices » dont parle Jérôme : tel le *Codex marchalianus* (*Vatican. gr.* 2125; VI[e] s.) des prophètes, tel le *Codex chisianus* (Chigi R. VII, 45; IX[e] s.) de Daniel. Une version syriaque des Septante d'après les Hexaples fut exécutée vers 617 par Paul, évêque de Tella, version dont on possède le texte presque intégral. M. Mercati, en 1896, a découvert dans un manuscrit grec de la bibliothèque ambrosienne (O. 39 : XIII-XIV[e] s.) quelques feuillets palimpsestes (X[e] s.) contenant des fragments hexaplaires de onze psaumes[1].

Comme commentateur des Écritures, Origène passe tous ses devanciers. Avec Théodore de Mopsueste et saint Augustin il représente l'interprétation ecclésiastique, et personnellement le parti pris de l'interprétation allégorique, comme Théodore celui de l'interprétation littérale, et Augustin une sorte de *via media* entre les deux systèmes. L'exégèse d'Ori-

1. *PG*, t. XV-XVI (reproduit l'édition de Montfaucon, Paris 1713). Une nouvelle édition par F. Field (Oxford 1875). — *ACL*, t. I, p. 339. C. Taylor, art. « Hexapla » du *DCB*. *Bull. crit.* t. VII (1886), p. 199. *Revue bibl.* t. IV (1895), p. 501, et t. V (1896), p. 87. G. Mercati, *Un palimpsesto ambrosiano dei salmi esapli* (Turin 1896), tiré à part des c. r. de l'Acad. des sciences de Turin, séance du 19 avril 1896.

gène comprend trois espèces distinctes de travaux. «... Scias Origenis opuscula in omnem Scripturam esse triplicia. Primum eius opus excerpta quae graece *σχόλια* nuncupantur, in quibus ea quae sibi videbantur obscura atque habere aliquid difficultatis summatim breviterque perstrinxit. Secundum homiliaticum genus... Tertium quod ipse inscripsit *τόμους*, nos volumina possumus nuncupare, in quo opere tota ingenii sui vela spirantibus ventis dedit et recedens a terra in medium pelagus aufugit » Hieronym. *Prol. interpret. homil. in Ezech.*). Dans ses *Scolies* Origène appliquait à la Bible la méthode appliquée par les scoliastes alexandrins aux auteurs anciens comme Aristophane ou Aristote : des notules interprétatives à la marge du texte. Les homélies étaient les « tractatus quos paene cotidie in ecclesia habebat ex tempore, quos et describentes notarii ad monimentum posteritatis tradebant ». Les tomes étaient les traités proprement dits, expositions de longue haleine partagées, non en livres, mais en « tomes », expressions synonymes.

Le catalogue hiéronymien des œuvres d'Origène énumère des scolies sur les parties suivantes de l'Écriture : l'Exode, le Lévitique, Isaïe, l'Ecclésiaste, enfin sur quelques passages de saint Jean. Il ne s'est conservé aucun manuscrit de scolies d'Origène ; mais on pense que pour une large part ces scolies ont dû être absorbées par les chaînes grecques, le *Commentaire sur l'Octateuque* de Prokopios de Gaza en première ligne[1].

Le catalogue hiéronymien énumère les séries sui-

1. *ACL.* t. I, p. 403, fait le relevé des fragments origéniens tirés des chaînes. L. Einsenhofer, *Procopius von Gaza* (Freiburg 1897).

vantes d'homélies[1] : « *Mysticarum omiliarum l. II. — In Genesi om. XVII. — In Exodo om. VIII. — In Levitico om. XI. — In Numeris om. XXVIII. — In Deuteronomio om. XIII. — In Iesu Nave om. XXVI. — In libro Iudicum om. VIIII. — In primo Regnorum libro om. IIII. — In Iob om. XXII. — In Paroemias om. VII. — In Ecclesiasten om. VIII. — In Cantica Canticorum om. II. — In Isaiam om. XXXII. — In Ieremiam om. XIIII. — In Ezechiel om. XII. — De psalmis...*[2] *— In euangelium κατὰ Ματθαῖον om. XXV. — In euangelium κατὰ Λουκᾶν om. XXXVIIII. — In Actus apostolorum om. XVII. — In epistulam ad Corinthios secundam om. XI. — In epistulam ad Thessalonicenses om. II. — In epistulam ad Galatas om. VII. — In epistulam ad Titum om. I. — In epistulam ad Hebraeos om. XVIII.* » Voici ce qui en subsiste :

Genèse : XVII homélies traduites par Rufin, plus deux fragments grecs de la II[e] homélie.

Exode : XIII homélies traduites par R., plus deux fragments grecs de la VIII[e].

Lévitique : XVI homélies traduites par R., plus un fragment grec de la II[e], deux de la VIII[e].

Nombres : XXVIII homélies traduites par R., plus un fragment grec de la XIII[e].

Josué : XXVI homélies traduites par R., plus un fragment grec de la XX[e].

Juges : IX homélies traduites par R.

Samuel-Rois : une homélie sur Elkana (*I Sam.* 1

1. E. Klostermann, *Griechische Excerpte aus Homilien des Origenes* (Leipzig 1894).

2. Le catalogue énumère les divers psaumes commentés : au total 120 homélies. — Plus loin le catalogue énumère 25 hom. sur Mt., c'est un double des 25 tomes sur Mt.

et II) traduite en latin par un inconnu : une homélie *Εἰς τὴν ἐγγαστρίμυθον* (*I Sam.* XXVII) en grec.

Job : un fragment en latin, traduction de saint Hilaire, cité par saint Augustin.

Psaumes : neuf homélies (*Ps.* XXXVI-XXXVIII) traduites par R.. nombreux fragments grecs dans les chaînes.

Cantique : II homélies traduites par Jérôme.

Isaie : IX homélies traduites par J.

Jérémie : XIX homélies en grec, dont XII traduites par Jérôme, plus deux en outre traduites par le même et qui n'existent plus en grec : un fragment grec de la XXXIX^e^ homélie. Le nombre total des homélies grecques sur Jérémie était de quarante-cinq [1].

Ezéchiel : XIV homélies traduites par J.

Luc : XXXIX homélies traduites par J.

Actes : un fragment grec de la IV^e^ homélie.

Hébreux : deux fragments grecs.

L'intérêt des homélies origéniennes est trop peu remarqué : elles sont les premiers spécimens de l'éloquence de la chaire ecclésiastique, et elles ont certainement eu, surtout chez les Latins où elles ont davantage été lues, une influence sensible sur le développement du genre. Prêchées à l'église, en présence des fidèles et des catéchumènes, quelquefois même en présence de païens et de juifs, ces homélies sont pour la plupart des improvisations sténographiées, de forme très simple, pleines de traits de mœurs. Origène y reste l'exégète allégoriste systématique qu'il est toujours; mais le moraliste et le catéchiste y ont une part plus grande, et qu'il con-

1. E. Klostermann, *Die Ueberlieferung der Jeremia-Homilien des Origenes* (Leipzig 1897).

viendrait d'étudier. — La chronologie des homélies est mal déterminée. Les homélies sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, Samuel, les Rois, Jérémie, Ézéchiel, sont postérieures à 244; les homélies sur le Cantique et sur les Juges sont antérieures à 244; les homélies sur Luc sont antérieures aux tomes sur Jean [1].

Si les homélies sont l'exégèse vulgarisée, les tomes sont les commentaires savants : « Tota ingenii sui vela spirantibus ventis dedit et recedens a terra in medium pelagus aufugit, » dit Jérôme. Le développement du sens allégorique s'y montre dans toute sa richesse, mêlé à la discussion des problèmes de critique, de concordance, de dogmatique, aussi bien qu'aux moralités. L'ordre, la clarté, les qualités classiques y font trop défaut : le sens de la littéralité et de l'histoire n'y manque pas moins; mais c'est Origène même que cette abondance, cette sagacité et ce symbolisme démesuré.

La chronologie des tomes n'est guère mieux déterminée que celle des homélies. Les cinq premiers tomes sur saint Jean, dédiés à Ambroise, datent du second enseignement d'Origène à Alexandrie, et sont les premiers de tous les tomes d'Origène : les tomes VI[e] et suiv. datent de 231*; les derniers ne sont pas antérieurs à 237* et à la persécution de Maximin. Les huit

1. P. Batiffol et A. Wilmart, *Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum* (Paris 1900 : vingt homélies en latin, qui portent le nom d'Origène, ont été, croyons-nous, traduites du grec d'Origène et mises en latin par Victorinus de Petau. Cette publication et ces conclusions ont provoqué une controverse qui dure encore au moment où nous écrivons. Voyez C. Weyman, *Archiv für lateinische Lexicographie*, t. XI (1900), p. 545, et Haussleiter, *Theologisches Literaturblatt*, 6, 13, 20 avril 1900, qui revendiquent sans motifs suffisants nos *Tractatus Origenis* pour Novatien. Cf. *Bulletin de litt. eccl.* 1900, p. 190 et 257.

premiers tomes sur la Genèse ont été publiés à Alexandrie, les derniers à Césarée; les tomes sur les Lamentations ont été publiés à Alexandrie; les petits prophètes, Romains et Mathieu sont postérieurs à 244 et datent de Césarée; les cinq premiers livres sur le Cantique, d'Athènes 240* ; les derniers, de Césarée: Isaïe et Ezéchiel sont de la période 235-240.

Le catalogue hiéronymien compte les tomes suivants : « *In Genesim libros XIIII. — In Isaiam lib. XXXVI. — In Osee de Effraim lib. I. — In Osee commentarium. — In Iohel lib. II. — In Amos lib. VI. — In Ionam lib. I. — In Micheam lib. III. — In Naum lib. II. — In Abacuc lib. III. — In Sophoniam lib. II. — In Aggeum lib. I. — In principio Zachariae lib. II. — In Malachiam lib. II. — In Iezechiel lib. XXVIIII. — In psalmos....*[1]. *— In Proverbia lib. III. — In Canticum Canticorum lib. X, et alios tomos II quos insuper scripsit in adolescentia. — In lamentationes Ieremiae tomos V. — In Matheum lib. XXV. — In Ioannem lib. XXXII. — In partes quasdam Ioannis excerptorum lib. I. — In Lucam lib. XV. — In epistulam Pauli apostoli ad Romanos lib. XV. — In epistulam ad Galatas lib. XV. — In epistulam ad Ephesios lib. III. — In epistulam ad Philippenses lib. I. — In epistulam ad Colossenses lib. II. — In epistulam ad Thessalonicenses I^a^ lib. III. — In epistulam ad Thessalonicenses II^a^ lib. I. — In epistulam ad Titum lib. I. — In epistulam ad Philemonem lib. I.* » Voici ce qui subsiste :

1. Le catalogue énumère sur divers psaumes 46 livres, plus des *Excerpta* sur les ps. I-XV et des *Excerpta in totum psalterium*. Ces derniers étaient, croyons-nous, un commentaire perpétuel et très développé du psautier, tandis que l'*Enchiridion in psalmos*, dont parle saint Jérôme, était un psautier accompagné de brèves scolies. *Rev. biblique*, t. VII (1898), p. 265.

Genèse : trois fragments grecs, deux latins.

Psaumes : nombreux fragments grecs.

Proverbes : nombreux fragments grecs [1].

Cantique : un fragment grec du commentaire de jeunesse; deux fragments grecs du commentaire en dix livres; enfin de ce grand commentaire, en latin, quatre livres traduits par Rufin.

Lamentations : nombreux fragments grecs.

Isaie : deux fragments latins.

Ézéchiel : un fragment grec [2].

Osee : un fragment grec.

Mathieu : en grec, les livres X-XVII (*Mt.* xiii, 36-xxii, 33); en latin, une adaptation anonyme, incomplète (*Mt.* xvi, 13-xxvii, 63).

Jean : en grec, les livres I, II, VI, X, XIII, XIX (incomplet), XX, XXVIII, XXXII, et de nombreux fragments [3].

Romains : un fragment grec; en latin, une adaptation en dix livres par Rufin.

Galates : trois fragments latins.

Éphésiens : un fragment latin.

Colossiens : autant.

Thessaloniciens : autant.

Philémon : autant.

Tite : cinq fragments latins.

En dehors des œuvres scripturaires que nous venons de passer en revue, le catalogue hiéronymien énumère les œuvres théologiques ou apologétiques que voici : « *Stromatum lib. X. — Periarchon lib. IIII. — De resurrectione dialogos II. — Dialogum adver-*

1. Le catal. hiéronym. mentionne *De Proverbiorum quibusdam quaestionibus lib. I*, inconnu d'ailleurs.

2. Les *Libri II ad Gratam de visione τετραπόδων* dont parle Jérôme (*Adv. Rufin.* I, 13), sont inconnus d'ailleurs.

3. A. E. Brooke, *The commentary of Origen on saint John's Gospel* (Cambridge 1896).

sus Candidum valentinianum. — De martyrio lib. — De pascha om. VIII. — De pace om. I. — Exhortatoria ad Pioniam. — De ieiunio, de monogamis et trigamis om. II. — In Tharso om. II. »

Le dialogue contre le valentinien Candide est mentionné par saint Jérôme, qui l'avait en grec (*Contra Rufin.* II, 18-19). Les huit homélies sur la Paque, dont il n'existe pas d'autre trace, semblent devoir être mises au rang des homélies exégétiques. L'homélie *De pace*, peut-être une homélie de circonstance, est inconnue d'ailleurs. L'*Exhortatoria ad Pioniam*, qui est également inconnue, peut être un titre fautif, que l'on a proposé de corriger en *Exhortatoria ad patientiam* (Klostermann). Les deux homélies sur le jeûne et le mariage ne sont mentionnées que par notre catalogue. De même les deux homélies *In Tharso*, titre énigmatique.

Il n'est pas probable que les *Ζητήσεις πρὸς Βήρυλλον*, ou controverse contre Bérylle de Bostra, aient été distinctes des actes du synode tenu pour juger Bérylle : le calogue hiéronymien n'en parle pas. Un prétendu *Διάλογος πρὸς τὸν ἀγνώμονα Βάσσον* est un entretien auquel Jules l'Africain fait allusion dans sa lettre à Origène, et cet entretien n'a pas dû être un livre, pas plus sans doute qu'une dispute avec les juifs dont Origène parle lui-même (*Contra Cels.* I, 45)[1].

Mais nous possédons dans son intégrité le traité signalé par Eusèbe (VI, 36, 2), omis par le catalogue hiéronymien, conservé par un ms. sinon unique, au moins archétype des autres (*Vatican. gr.* 386; XIII^e^ siècle), le traité *Κατὰ Κέλσου*. Il date du temps de l'empereur Philippe l'Arabe, exactement de 248, et

1. *ACL*, p. 377.

fut composé, à Césarée, sur la demande d'Ambroise. Ce dut être un écrit de circonstance, provoqué par le millénaire de Rome qui se célébrait cette année même (248) : une justification du christianisme au regard de l'insolence païenne. Au lieu de construire une apologie de toutes pièces, Origène entreprend une réfutation du pamphlet écrit contre le christianisme par Celse, le *Λόγος ἀληθής*. L'identité de Celse n'est pas établie ; mais on sait par les citations qu'Origène fait de lui, qu'il écrivit son pamphlet sous le règne commun de Marc-Aurèle et de Commode (177-180). Origène s'astreint à suivre la marche même de Celse, il cite textuellement ses dires, et il les réfute. On a ainsi pour les trois quarts le *Λόγος ἀληθής*, grâce aux citations d'Origène. Mais l'attaque de Celse était assez méthodique et approfondie pour fournir à Origène un plan à ses huit tomes et l'occasion d'y traiter les principales questions que soulève sur le terrain de l'histoire et de la théodicée le fait chrétien[1]. On a pu dire que Celse et Origène s'y montrent « essentiellement modernes », et qu'ils plaident au fond. Le *Contra Celsum* « est la meilleure et la plus compréhensive défense de la foi chrétienne qui nous soit venue du temps des Pères : la foi n'y est pas défendue contre les préjugés ou la malice du populaire, comme c'est le cas avec les premiers apologistes, mais contre un acte d'accusation étudié, vigoureux, d'un philosophe païen, qui était (il semble) un juriste romain accompli, et qui écrivait au nom de la plus haute philosophie du temps et avec le souci passionné du bien de l'Empire romain... Tout ce traité est à lire et à relire » (Hort).

1. *Origenes Werke*, t. I II, édition critique et introduction de Koetschau. — K. Neumann, art. « Celsus » de *RE*³

Un *Περὶ ἀναστάσεως* mentionné par Eusèbe (VI, 24, 2) comme un traité en deux livres, et par le catalogue hiéronymien sous le titre de « *De resurrectione lib. II et alios de resurrectione dialogos II* », appartenait au second enseignement d'Origène à Alexandrie. On n'en a que deux fragments grecs et quatre latins. Le traité de Méthodios sur le même sujet est une réfutation de celui d'Origène. — Il est question d'un traité du libre arbitre dans le commentaire d'Origène sur l'épître aux Romains (VII, 16 ; mais il n'est pas sûr que dans ce passage l'auteur ne fasse pas allusion simplement au *Periarchon* (Krüger). — Des Στρωματεῖς sont mentionnés par Eusèbe (VI, 24, 3) et Jérôme écrit *Epist.* LXX, 4 : « Hunc [Clementem A.] imitatus Origenes decem scripsit Stromateas, christianorum et philosophorum inter se sententias comparans, et omnia nostrae religionis dogmata de Platone et de Aristotele Numenio Cornutoque confirmans ». On en a deux fragments grecs et dix latins [1].

Le *Περὶ ἀρχῶν* ou traité des principes était l'œuvre dogmatique maîtresse d'Origène. Le texte grec est perdu, à l'exception de quelques fragments grecs conservés par la *Philocalie* et Justinien. On a une version latine exécutée par Rufin en 398, et dont l'infidélité lui valut toutes les sévérités de Jérôme. Jérôme lui-même, en 399, entreprit une traduction littérale : « ...librum Origenis ad fidem, quemadmodum ab ipso auctore editus est, tuo sermone manifestes, et quae a defensore eius [Rufin] interpolata sunt prodas » (*Epist.* LXXXIII), lui demandaient ses amis romains : mais il ne subsiste de la traduction hiéronymienne que vingt-sept courts fragments cités par Jérôme dans une lettre

1. Voyez *Rev. hist. et litt. relig.* t. II (1897), p. 268.

(*Epist.* CXXIV). Le *Periarchon* a dû être publié par Origène peu avant 230, à Alexandrie (Euseb. VI, 24, 3). C'est une somme en quatre livres : le premier traitant de Dieu et de la création; les deux suivants de la Providence, de l'homme, de la rédemption; le dernier de l'Écriture : la philosophie du christianisme et son fondement. Le *Periarchon* est le plus ancien essai de présentation en forme systématique de la doctrine chrétienne.

Deux livres font groupe à part, le *Προτρεπτικὸς εἰς μαρτύριον*, adressé au diacre Ambroise (l'ami déjà mentionné d'Origène) et au prêtre Protoktetos, de Césarée, tous deux alors emprisonnés. Cet opuscule date de la persécution de Maximin, plus précisément du commencement de cette persécution (235). C'est une chaleureuse exhortation au martyre, et plus peut-être une protestation contre le laxisme qui cherchait des accommodements avec les édits. Cette *Exhortatio ad martyrium*, signalée par Eusèbe (VI, 28) et par le catalogue hiéronymien, n'a pas été traduite en latin : nous l'avons en grec [1]. — Le *Περὶ εὐχῆς*, adressé à Ambroise et à Tatiana, sa sœur, est un traité sur la valeur, le devoir et la méthode de la prière, et comprend une explication du *Pater*. On se plaît à y voir la perle de toute l'œuvre d'Origène. On conjecture qu'il a été composé en 233-234 (Koetschau); mais nous tenons cette date pour douteuse, et nous inclinerions à faire du *De oratione* un écrit plus récent (244-249) [2].

Jérôme (*Epist.* XXXIV, 1) parle d'un *Tractatus de*

1. *Origenes Werke*, t. I, p. 3, édition critique et introduction de KOETSCHAU.

2. *Origenes Werke*, t. II, p. 297, édition critique et introduction de KOETSCHAU, t. I, p. LXXV. Cf. *Revue biblique*, t. X (1900), p. 123.

Phe littera, où l'on incline à voir simplement un passage du commentaire du psaume CXVIII. — Le *De nominibus hebraicis* de Jérôme est une réfection d'un *Lexicon nominum hebraicorum* d'Origène, lequel était lui-même une réfection de l'*Onomasticon* de Philon : nous avons l'édition hiéronymienne. C'est un index explicatif étymologique des noms propres hébreux[1].

La correspondance d'Origène n'avait pas été recueillie de son vivant; Eusèbe (VI. 36, 3) parle d'une centaine de lettres qu'il a rassemblées; Rufin (*De adult. lib. Orig.*) cite une lettre « ex libro epistularum Origenis IV° ». Le catalogue hiéronymien fait mention de plusieurs séries de lettres d'Origène : « *Origenis, Africani et Gregorii. — Item excerpta Origenis et diversarum ad eum epistularum lib. II. — Epistulae sinodorum super causa Origenis in libro II. — Epistularum eius ad diversos lib. VIIII. — Aliarum epistularum lib. II. — Item epistula pro apologia operum suorum lib. II.* » Eusèbe (*l. c.*) parle d'une lettre à l'empereur Philippe, d'une autre à l'impératrice Severa (femme de Philippe), d'une autre au pape Fabien, d'autres à divers évêques : il n'en reste rien. On relève la trace chez Eusèbe (VI. 19, 12), d'une lettre « à certains qui lui reprochaient son application aux sciences des Grecs »; chez Rufin (*l. c.*), d'une lettre « ad quosdam caros suos alexandrinos », où Origène protestait contre son excommunication par Démétrios; chez Eusèbe encore (VI, 2, 6), d'une lettre d'Origène à son père Léonidas; chez Suidas (*s. v.* Ὠριγ.), d'une lettre à un anonyme concernant Ambroise. On a un fragment grec d'une lettre à Pho-

1. De Lagarde, *Onomastica sacra* Göttingen 1887)

tios et André prêtres; trois fragments latins d'une lettre « ad Gobarum de undecima »; un fragment latin d'une lettre « ad Firmilianum de his qui fugiant quaestionem » (*ACL*, t. I, p. 388). Il subsiste deux lettres intégrales : la lettre à Jules l'Africain, en réponse aux questions de celui-ci sur l'histoire de Susanne, a été écrite de Nicomédie (*a.* 230*) et s'est conservée avec celle de Jules l'Africain en de nombreux manuscrits; la belle lettre à Grégoire de Néocésarée, sur le mépris des études profanes, a été écrite à Césarée (*a.* 240*) et nous est parvenue dans la *Philocalie*.

§ 7. — Les amis d'Origène.

Au nombre des disciples d'Origène formés par lui à Alexandrie, on cite Plutarque et Héraklas (Euseb. VI, 3, 2), deux frères; le premier fut martyrisé sous Septime Sévère, le second devint évêque d'Alexandrie. Denys, qui lui aussi devint évêque d'Alexandrie, était un ancien auditeur d'Origène. Étienne Gobaros (VI^e^ siècle), cité par Photius (*cod.* 232), mentionne une lettre à Origène d'Alexandre, évêque d'Hierapolis et martyr, pleine d'éloges pour Origène. A Césarée, Origène fut le maître de Grégoire de Néocésarée et de son frère Athénodore, ainsi que du Théoteknos qui fut évêque de Césarée (Euseb. VII, 14).

Ce Grégoire, qui sera connu sous le nom de *Γρηγόριος ὁ θαυματουργός*, s'appelait d'abord Théodore (Euseb. VI, 30); il était né à Néocésarée dans le Pont, et était venu étudier le droit à Béryte, d'où il passa vers 233 à Césarée sous la maîtrise d'Origène. Vers 240, de re-

tour dans le Pont, il devint évêque de Néocésarée : il dut mourir vers 270. Dans la première moitié du IV^e^ siècle, il a circulé une biographie grecque du « Thaumaturge », qui est perdue, mais dont dépendent le panégyrique qu'a fait de lui Grégoire de Nysse, la notice que lui consacre Rufin et une vie syriaque anonyme récemment étudiée (Ryssel). L'œuvre écrite de Grégoire comprend : — Une *Ἔκθεσις πίστεως*, qu'on a en grec et en latin; c'est un symbole dont l'authenticité longtemps controversée semble aujourd'hui acquise (Caspari, Bonwetsch). Il nous a été conservé par Grégoire de Nysse. — Une *Ἐπιστολὴ κανονική*, onze canons pénitentiels relatifs aux péchés et méfaits commis par les chrétiens du Pont au cours d'une invasion de Goths, en 254. — Une *Μετάφρασις εἰς τὸν Ἐκκλησιαστὴν Σολομῶντος*, que l'on a en grec sous le nom de Grégoire de Nazianze, est identifiée avec l'opuscule de ce titre que Jérôme (*Vir. inl.* 65) attribue à Grégoire de Néocésarée. — On a en syriaque un écrit « à Théopompe sur l'impassibilité et la passibilité de Dieu », tenu pour authentique. — En syriaque encore on a un écrit « à Philagrius sur le consubstantiel », que Dräseke a retrouvé en grec dans les œuvres de Grégoire de Nazianze et dans celles de Grégoire de Nysse : c'est l'opuscule *Πρὸς Εὐάγριον περὶ θεότητος* : authenticité mal établie. Il faut en dire autant du *Περὶ ψυχῆς πρὸς Τατιανόν*, que l'on a en grec. La *Διάλεξις πρὸς Αἰλιανόν*, citée par saint Basile (*Epist.* CCX, 5), ne s'est pas conservée.

Le morceau capital de Grégoire est son *Εἰς Ὠριγένην προσφωνητικός*, que nous avons en grec en plusieurs manuscrits : c'est un discours soi-disant prononcé à Césarée par Grégoire au moment de quitter l'école d'Origène, harangue de remercîment où l'étudiant

raconte ses premières études profanes, sa venue auprès d'Origène à Césarée, ce qu'il reçoit du maître : morceau d'une juvénilité enthousiaste et bien capable de donner l'idée de l'admiration passionnée que provoquait Origène, en même temps qu'il nous instruit de maint détail sur son enseignement [1].

Jérôme (*Vir. inl.* 75) a connu un certain Tryphon (*Τρύφων*), qu'il qualifie de « Origenis auditor ad quem nonnullae eius exstant epistulae », et de « in Scripturis eruditissimus ». Il mentionne de lui un livre *De vacca rufa in Deuteronomio* (cf. *Num.* XIX, 1-10), et un autre *De dichotothematibus* (cf. *Gen.* XV, 9). On n'en sait rien d'autre [2].

Ambroise (*Ἀμβρόσιος*) était un alexandrin, semble-t-il; valentinien, il avait été converti au catholicisme par Origène. Il fut un patron excellent pour son maître, faisant pour ses œuvres tous les frais de librairie : « Sept tachygraphes et plus, qui se relevaient à tour de rôle, écrivaient sous la dictée d'Origène : il y avait autant de bibliographes, et aussi des jeunes filles exercées à calligraphier, et tout ce personnel était entretenu par Ambroise » (Euseb. VI, 23, 2). Suidas (*s. v.* *Ὠριγ.*) a conservé une curieuse lettre où Origène parle de l'ardeur

1. *PG*, t. X (d'après Gallandi). Routh, *Reliquiae sacrae*, t. III. Pitra, *Analecta sacra*, t. IV. K. Holl, *Fragmente*, p. 156. A. Hahn, *Bibliothek der Symbole* (Breslau 1897), p. 251. P. Koetschau, *Des Gregorios T. Dankrede an Origenes* (Freiburg 1894). — V. Ryssel, *Gregorius Thaumaturgus, sein Leben und seine Schriften* (Leipzig 1880). Draeseke, *Patrist. Untersuch.*, p. 103. Bonwetsch, art. « Greg. d. W. » de *RE*³. *Anal. bolland.* t. XIV (1895), p. 443; t. XVIII (1899), p. 68. *ACL*, t. I, p. 423. *Theolog. Quartalschrift*, t. LXXXII (1900), p. 395. — Les homélies, soit grecques, soit syriaques, publiées sous le nom de Grégoire (*PG* et Pitra, *l. c.*), n'ont aucune apparence d'authenticité. Pas davantage les *Ἀναθεματισμοί* (Hahn, p. 280) visant les erreurs apollinaristes, nestoriennes et eutychiennes. Funk, *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 329.

2. *ACL*, t. I, p. 405.

infatigable d'Ambroise à le questionner jour et nuit; Origène l'appelle ailleurs son excitateur (ἐργοδιώκτης), et, au témoignage de Jérôme (*Epist.* LXXXIV, 10), se plaint même de l'indiscrétion de son zèle. Plusieurs des œuvres d'Origène sont dédiées à Ambroise, entre autres l'*Exhortation au martyre,* où certaines allusions d'Origène font voir qu'Ambroise avait un temps été dans les honneurs. Le *Contra Celsum* lui est dédié, de même les tomes sur saint Jean. Ambroise, qui avait suivi Origène d'Alexandrie à Césarée, vivait encore au temps de Philippe l'Arabe, lorsque fut composé le *Contra Celsum* (*a.* 248) : il mourut avant Origène, « et in hoc a plerisque reprehenditur quod, vir locuples, amici sui senis et pauperis moriens non recordatus sit » (*Vir. inl.* 56). Il n'y a pas apparence qu'il ait été martyr, ni qu'il ait écrit autre chose que des lettres à Origène (*ibid.*), dont rien ne subsiste[1].

Pamphile (Πάμφιλος), dont Eusèbe, son disciple, écrivit la vie en un opuscule qui est perdu, était né en Phénicie (à Béryte?), avait étudié à Alexandrie sous Piérios, et s'établit à Césarée où il fut fait prêtre. Jeté en prison en 307, il mourut martyr en 309. — Au cours de ces deux années de prison, il écrivit en collaboration avec Eusèbe son Ἀπολογία ὑπὲρ Ὠριγένους, dédiée aux confesseurs de Palestine condamnés aux mines, mais il ne put l'achever, et le sixième et dernier livre fut écrit par Eusèbe après la mort de Pamphile. Cette apologie était, en partie au moins, dirigée contre Méthodios (Hieron. *Adv. Rufin.* I, 11). Il en subsiste seulement le premier livre traduit en latin par Rufin. Photius (*cod.* 118), qui a lu l'ouvrage entier, rapporte que nombre d'autres écrivains éminents à ce même moment avaient

1. *ACL*, t. I, p. 328 et 756.

publié de semblables apologies d'Origène, détail emprunté sans doute au texte de Pamphile. Jérôme (*Adv. Rufin.* I, 8, et passim) semble croire que l'*Apologie pour Origène* était l'œuvre propre d'Eusèbe : « ... sex libros Eusebius caesariensis episcopus, arianae quondam signifer factionis, pro Origene scripsit, latissimum et elaboratum opus, et multis testimoniis approbavit, Origenem iuxta se catholicum, id est iuxta nos arianum esse : horum tu primum librum vertis sub nomine martyris! » Un passage de la *Vita Pamphili* d'Eusèbe, cité par Jérôme (*ibid.* I, 9), dit nettement que Pamphile « nihil omnino scripsit exceptis epistulis quas ad amicos forte mittebat ». — Gennadius (*Vir. inl.* 17) attribue à Rufin la traduction d'un ouvrage de Pamphile « Adversum mathematicos, » qui pourrait être difficilement l'*Apologie pour Origène*.

Si, comme il paraît probable, Pamphile n'a rien écrit que des lettres familières (perdues), son nom reste toutefois attaché au souvenir de la bibliothèque constituée par lui à Césarée, collection inappréciable de manuscrits des Écritures et de leurs commentateurs, d'Origène spécialement (Euseb. VI, 32, 3), collection où Eusèbe a puisé son érudition et où Jérôme est venu plus tard consulter. Pamphile avait fait rechercher des manuscrits, il en avait copié et fait copier, finalement il avait donné sa bibliothèque à l'Église de Césarée : « [Bibliothecam] caesariensi ecclesiae dedicavit, quam ex parte corruptam Acacius dehinc et Euzoius eiusdem ecclesiae sacerdotes in membranis instaurare conati sunt : hic cum multa repererit et inventorum nobis indicem reliquerit... » (Hieron. *Epist.* XXXIV, 1). On ignore à quelle date cette bibliothèque fut dispersée [1].

1. *ACL*, t. I, p. 543. L'*Apologeticum* (lib. I), dans *PG*, t. XVII, p. 521.

§ 8. — Théognoste, Piérios, Jules l'Africain.

Théognoste (*Θεόγνωστος*) n'est mentionné ni par Eusèbe, ni par Jérôme ; mais Athanase le met (*Epist. ad Serap.* IV, 9) sur la même ligne qu'Origène comme autorité à opposer aux Ariens, et (*De decret. nic. syn.* 25) cite le second livre de ses Ὑποτυπώσεις à propos de la génération du Verbe. Photius (*cod.* 106) a possédé ces *Hypotyposes*. De la description qu'il en donne on peut conclure que Théognoste a été chef du *διδασκαλεῖον* chrétien (il dut succéder à Denys et précéder Piérios) ; que son ouvrage était divisé en sept livres traitant respectivement du Père, du Fils, du Saint-Esprit, des anges, de l'incarnation, de la création ; et que saint Athanase aurait difficilement défendu Théognoste du reproche de subordinationisme [1].

Piérios est donné par Eusèbe (VII, 32. 26) comme un prêtre d'Alexandrie et un contemporain de l'évêque Théonas (282-300). Photius (*cod.* 118), sur la foi de l'*Apologie pour Origène*, fait de Piérios le chef du *διδασκαλεῖον* alexandrin, le maître de Pamphile, et un martyr dont le nom aurait été donné à une basilique d'Alexandrie (Epiph. *Haer.* LXIX, 2). — Photius (*cod.* 119) a lu de Piérios un volume renfermant douze morceaux différents ; il en cite un *Εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν*, un *Εἰς τὸ πάσχα*, un *Εἰς τὸν Ὡσηέ*, et en parle comme d'improvisations homilétiques. Jérôme (*Vir. inl.* 76) connaît le *De propheta Osee*, très long, et le qualifie de sermon prononcé dans une vigile pascale. Philippe de

PG, t. X, p. 1529). — Sur la bibliothèque de Césarée, A. Ehrhard, « Die früheren Bibliotheken in Palaestina, » dans la *Römische Quartalschrift*, t. V (1891), p. 217.

1. *PG*, t. X, p. 235. *ACL*, t. I, p. 437.

Side parle d'un premier discours de ceux qui sont *Εἰς τὸ πάσχα,* comme si sur ce sujet il en connaissait plusieurs de Piérios, puis d'un *Περὶ τῆς θεοτόκου,* enfin d'un *Εἰς τὸν βίον τοῦ ἁγίου Παμφίλου.* Piérios, à en juger par la notice de Photius, était un dogmatiste dans la tradition d'Origène : Jérôme le traite, au pur point de vue littéraire, de « Origenes iunior » (*l. c.*) [1].

Jules l'Africain (Sextus Iulius Africanus), originaire de Libye selon Suidas (*s. v.* Ἀφρικανός), mais fixé à Emmaüs-Nikopolis en Palestine, sans qu'on puisse dire qu'il en ait été l'évêque, paraît avoir été un médecin riche et savant, qui a voyagé en Égypte, en Arménie, en Phrygie, peut-être jusqu'à Édesse et jusqu'à Rome. Il nous est connu par une épître à Origène (238*), qu'il avait entendu en Palestine discutant avec un certain Bassos sur Daniel : Jules écrit à Origène pour exprimer ses difficultés sur l'histoire de Susanne : on a la réponse d'Origène jointe à la lettre de Jules. Eusèbe a possédé une autre lettre, celle-ci adressée à un certain Aristides, sur la conciliation des deux généalogies évangéliques : il en donne un long fragment (I, 7).

Eusèbe (VI, 31, 2) mentionne cinq livres de *Χρονογραφίαι* dont il loue l'exactitude et dont il fait nombre de citations dans sa *Préparation* et dans sa *Démonstration évangéliques :* sa propre *Chronique* est établie sur la chronographie de Jules. Photius (*cod.* 34) décrit ce même ouvrage sous le nom de Ἱστορικόν, et le qualifie de travail court, mais qui n'omet aucun événement nécessaire : il commençait, ajoute-t-il, à la création du monde selon Moïse pour aboutir à la naissance du Christ, en poursuivant toutefois jusqu'à l'époque de l'empereur Élagabale, précisément jusqu'à l'année

1. *PG*, t. X, p. 241. De Boor, *Neue Fragmente*, p. 170. *ACL*, t. I, p. 439.

5723. C'est dire que la *Chronographie* de Jules s'arrêtait à l'année 221 de notre ère. Jules harmonisait dans une suite synchronique les données de l'histoire profane et celles de l'histoire sainte, pour relever l'antiquité de Moïse et de la préhistoire patriarcale : la chronographie était pour lui une forme de l'apologétique. Comme apologiste Jules reprenait une idée de Justin et de Clément ; comme chronographe, il n'avait pas de prédécesseur dans la littérature chrétienne. L'œuvre était rédigée, non sous forme de table ou canon, mais sous forme de texte continu. Gelzer a montré que la *Chronographie* de Jules a été, pour l'antiquité dont elle traite, la source des chronographes postérieurs : Eusèbe, Malalas, l'auteur du *Chronicon paschale,* le Syncelle et les anonymes byzantins, comme le *Barbarus Scaligeri*, etc. : il a été utilisé même par des Latins, comme Sulpice Sévère. On en a seulement les citations textuelles faites par le Syncelle et par Eusèbe.

Jules avait composé aussi un traité en vingt-quatre livres intitulé *Κεστοὶ ἢ παράδοξα,* sorte d'encyclopédie des sciences agronomiques et médicales, dédiée à l'empereur Alexandre Sévère. On en a de longs et nombreux fragments qui donnent une idée de la culture ès sciences positives d'un savant du troisième siècle. Eusèbe a connu ce traité (VI, 31, 1) qu'il donne comme le plus célèbre ouvrage de son auteur. Les doutes exprimés (Scaliger, Valois) sur l'identité de cet auteur et de l'auteur de la *Chronographie*, n'ont pas prévalu : mais les brutalités et les paganismes qu'on y relève sont à noter comme caractéristiques de Jules [1].

1. *PG*, t. X, p. 35 et XI, p. 41. *ACL*, t. I, p. 507. H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, t. I-II-III (Leipzig 1880-1885-1898). F. Kuhn, art. « Jul. Afr. » du *KL.*

§ 9. — Saint Lucien et l'école d'Antioche.

Après Rome, après Alexandrie et Césarée, le dernier foyer de science exégétique et théologique au III^e^ siècle est Antioche. Là encore on trouve trace d'écoles, et d'écoles où des prêtres enseignent, comme Hippolyte à Rome, comme Clément à Alexandrie : Malchion, que nous avons vu aux synodes d'Antioche, soutenir le poids de l'argumentation contre Paul de Samosate, est *τῶν ἐπ' Ἀντιοχείας ἑλληνικῶν παιδευτηρίων διατριβῆς προεστώς*, président de l'enseignement des écoles helléniques d'Antioche, en même temps que prêtre. Mais tandis qu'un certain platonisme en spéculation et l'allégorisme en exégèse sont la marque des alexandrins, une méthode dialectique qui se réclame d'Aristote et une recherche systématique du sens littéral caractérisent les théologiens d'Antioche. C'est un esprit qui leur est commun, plutôt qu'une institution. Paul de Samosate et Lucien sont des esprits de même famille : ce sera plus sensible chez les disciples de Lucien, les « Collucianistes », et ce le sera encore chez les disciples de Diodore. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, que l'on peut parler d'une école d'Antioche [1].

Lucien (*Λουκιανός*) nous est mal connu, soit dans sa biographie, soit dans son œuvre. Il a dû exister des *Acta Luciani* rédigés par une main arienne, et dont dépendent la passion catholique qui porte le nom de Métaphraste, la notice que Suidas consacre à Lucien (*s. v. Λουκ.*), et de même celle de l'historien arien Philostorge. On y peut apprendre que Lucien était né à Samosate dans

1. Harnack, art. « Antiochenische Schule » de *RE*[3].

la Syrie Euphratésienne, et qu'il s'instruisit à Édesse, auprès d'un certain Makarios « qui interprétait les saints livres », dit Suidas. Lucien se fixa à Antioche, où il fut fait prêtre, et se trouva bientôt à la tête d'une école importante (*διδασκαλεῖον μέγα*). Il n'est fait nulle mention de lui à propos des synodes tenus à Antioche contre Paul de Samosate (*ca.* 270). Quelle fut son attitude envers Paul, on l'ignore au juste; toutefois, une lettre d'Alexandre d'Alexandrie (Theodoret. *H. E.* I, 3) affirme de Lucien qu'il a été longtemps séparé de l'église (*ἀποσυνάγωγος*), plus précisément sous l'épiscopat des trois successeurs de Paul, Domnos, Timée, Cyrille, ce dernier mort vers 302. Lucien fut martyrisé à Nicomédie (7 janvier 312). Philostorge (II, 14) énumère quelques-uns de ses disciples : Eusèbe de Nicomédie, Maris de Chalcédoine, Théognis de Nicée. Léonce d'Antioche, c'est-à-dire tous les leaders du parti d'Arius; et encore Ménophante, Néoménios, Antoine de Tarse, Astérios de Cappadoce. Arius et ses amis affecteront de s'appeler *Λουκιανισταί* (Épiph. *Ancorat.* 33). Ces disciples suffiraient à trahir l'enseignement de Lucien, sa méthode d'empirisme biblique et de syllogistique, sa théologie subordinatienne, tout l'arianisme.

Jérôme (*Vir. inl.* 77) attribue à Lucien des « breves ad nonnullos epistulae ». Suidas les mentionne aussi. Les actes du Métaphraste parlent « du plus cher de ses disciples, Antoine, qui dans sa captivité à Nicomédie lui sert de secrétaire pour la rédaction de ses lettres, ainsi qu'en témoigne l'une d'entre elles ». Ces lettres étaient adressées à ceux de ses disciples qui n'étaient point alors à Nicomédie, et aussi des femmes comme Dorothéa, Sévéra, Eustolium (la même qui compromit plus tard Léonce d'Antioche). La *Chroni-*

que pascale cite un fragment d'une lettre de Lucien « aux Antiochiens » (*PG*, t. XCII, p. 689). Jérôme (*l. c.*) mentionne encore des « de fide libelli ». Déjà Eusèbe (IX, 6) disait que Lucien comparut devant l'empereur Maximin et présenta pour sa défense une apologie du christianisme : Rufin, traduisant ce passage d'Eusèbe, y insère une harangue apologétique, dont Harnack soutient l'authenticité essentielle. Par contre, le symbole de foi que, au témoignage de Sozomène (III, 5), les évêques du synode d'Antioche de 341 attribuaient à Lucien et que nous possédons en grec et en latin, est tenu pour supposé. Si quelque chose s'est conservé de Lucien, c'est parmi les écrits pseudépigraphes qu'il le faudra chercher.

Comme Origène, comme Hésychios, Lucien fit de la critique textuelle. Nous avons vu que l'Égypte et Alexandrie au temps de saint Jérôme se servaient des Septante d'Hésychios, la Palestine de ceux d'Origène, et que « Constantinopolis usque Antiochiam Luciani martyris exemplaria probat ». Suidas, dépendant toujours des *Acta Luciani* ariens, rapporte que Lucien, « trouvant les saints livres fortement altérés par la faute du temps qui y avait corrompu maintes choses, par le fait des traductions perpétuelles d'une langue en une autre, par la malice enfin des hommes, des Grecs, qui en avaient voulu changer l'esprit en introduisant des éléments étrangers », Lucien reprit les Septante, et, sur l'hébreu « qu'il savait à la perfection, entreprit de les corriger, y consacrant un travail énorme ». Un mot de Jérôme donne à entendre que le N. T. avait été de la part de Lucien l'objet des mêmes soins : « Praetermitto eos codices, quos a Luciano et Hesychio nuncupatos paucorum hominum asserit perversa contentio » (*Praef. in Evv. ad Damas.*). Le catalogue gélasien

reprendra ce mot de Jérôme, quand il condamnera les « euangelia quae falsavit Lucianus apocrypha, euangelia quae falsavit Isicius apocrypha ». On ne sait rien de positif sur le N. T. de Lucien; sa recension des Septante n'est pas retrouvée [1].

Un autre prêtre d'Antioche est signalé par Eusèbe (VII, 32, 2) : il avait été fait prêtre du temps de l'évêque Cyrille, et était tenu pour un homme au courant de la culture hellénique en même temps que versé dans les lettres hébraïques. Eusèbe ne dit pas qu'il ait rien écrit. Jérôme n'en parle pas. Il s'appelait Dorothée, et Eusèbe se félicite de l'avoir entendu interpréter les Écritures à l'église [2].

§ 10. — Le dialogue « De recta in Deum fide ».

Il existe un ouvrage en cinq livres en tête duquel on lit : *Ἀδαμαντίου διάλογος περὶ τῆς εἰς θεὸν ὀρθῆς πίστεως*. On en a un ms. (*Marcianus* 496; XII[e] s.) dont les autres (de la Renaissance) sont dérivés. On en a une version latine, œuvre de Rufin, en un ms. (Schlestadt. 96; XII[e] s.). C'est un dialogue contre les hérétiques dont les personnages sont Adamantios (c'est-à-dire Origène), qui représente la foi orthodoxe, deux mar-

1. *ACL*, p. 526. P. Batiffol, « La passion de saint Lucien d'A. », dans le c. r. du *Congrès sc. int. des catholiques*, f. II (Paris 1891), p. 181. A. Hahn, *Bibliothek der Symbole* (Breslau 1897), p. 184.

2. *ACL*, t. I, p. 532. — Il est question d'un Dorothée, évêque de Tyr, confesseur sous Dioclétien, martyrisé sous Julien! Le nom de ce personnage a été donné à un catalogue des apôtres et des LXX disciples et à une soi-disant histoire de l'église de Constantinople. Ce Dorothée, évêque de Tyr, « n'a jamais existé », et à ses prétendus écrits « la littérature byzantine n'offre aucune référence antérieure au neuvième siècle » (Duchesne). Tillemont, t. V, p. 657. *Bibl. hagiog. gr.* p. 11. Voyez toutefois Krumbacher, p. 391.

cionites, Mégéthios et Markos, un disciple de Bardesanes, Marinos, deux valentiniens, Drosérios et Valens, enfin un païen, Eutropios, qui est pris pour juge de la discussion. On croit que la réfutation des Marcionites dépend d'une source utilisée par Irénée et par Tertullien (Harnack), peut-être le traité de Théophile d'Antioche contre Marcion (Zahn). Sûrement l'auteur a connu les traités de Méthodios († 311*) sur le libre arbitre et sur la résurrection. « Ce dialogue est d'une grande importance; il est probablement antérieur à Constantin, ou tout au moins au concile de Nicée; autant qu'on peut le voir, il provient du pays syrien, et contient des détails curieux sur les diverses formes de la christologie docète, si longtemps populaire parmi les Orientaux » (Duchesne). On a attribué de bonne heure ce dialogue à Origène, la *Philocalie* en est le premier témoignage; mais Origène est un personnage du dialogue, non l'auteur (*ca.* 300), qui reste inconnu [1].

1. Le texte grec dans *PG*, t. XI, p. 1714. Le latin dans Caspari, *Kirchenhistorische Anekdota* (Christiania 1883). — *ACL*, t. I, p. 478. *Bull. crit.* t. V (1884), p. 343.

TROISIÈME PÉRIODE : D'ATHANASE A JUSTINIEN

1

CONCILES ET CANONS

Sur la fin du second siècle, en pays grecs, on a vu se produire les premiers synodes : «.... Certis in locis concilia ex universis ecclesiis », les appelait Tertullien. Le XIX^e^ canon du concile de Chalcédoine (*a.* 451) se plaint que dans les provinces on ne soit pas fidèle à la régulière tenue des synodes d'évêques; il rappelle que, conformément aux canons des saints pères, deux fois l'an les évêques de chaque province s'assemblent au lieu désigné par l'évêque de la métropole, pour la solution des affaires pendantes. La plus ancienne attestation de la tenue de conciles provinciaux périodiques est fournie par le V^e^ canon du concile de Nicée prescrivant aux évêques de chaque province ou *éparchie* de se réunir deux fois l'an, la première fois avant le carême, la seconde fois à l'automne. Ces synodes pourvoient aux sièges vacants, règlent la discipline, jugent des différends ecclésiastiques. Les conciles généraux sont convoqués extraordinairement [1].

1. Les textes dans Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia* (Paris 1674 sqq.); Hardouin, *Conciliorum collectio regia* (Paris 1715 sqq.); Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio* (Florence 1759 sqq. Venise 1769 sqq.); Pitra, *Iuris ecclesiastici graecorum historia et monumenta* (Rome 1864-68). Le grand ouvrage de M^gr^ Hefele (il en existe

§ 1. — La littérature des conciles.

On a en grec un recueil de notices sur les synodes, notices rédigées dans la manière de celles du *De viris* hiéronymien. Ce recueil est appelé Συνοδικόν. Il fut publié par J. Pappus (Strasbourg 1601), d'après un ms. que lui avait vendu le Grec André Darmarios. « Ce livre n'a pas été encore étudié de près et l'on n'a pas tiré au clair la question de savoir s'il ne serait pas une effrontée falsification de Darmarios » (Harnack), ou une compilation contemporaine de Photius, comme l'ont pensé jusqu'ici les érudits. La première notice a trait au « concile des apôtres à Jérusalem » ; la 153e et dernière au concile tenu à Constantinople en 872. C'est le seul travail d'ensemble ancien sur les conciles [1].

Il a existé des collections de lettres synodales ou simplement de lettres publiques émanées d'évêques ou des empereurs chrétiens, véritables dossiers de telle ou telle question générale. Ainsi le *Codex encyclius*, recueil de lettres épiscopales (*a.* 458) pour la défense du concile de Chalcédoine ; le grec en est perdu, et l'on n'a que la version latine exécutée par Épiphane le Scholastique pour Cassiodore (*De instit.* 11). Ainsi la

une trad. en français), *Conciliengeschichte* (Freiburg 1855 sqq. et 2e édit. 1873 sqq.), reste classique. On consultera avec le plus grand fruit F. Maassen, *Geschichte der Quellen und der Litteratur des canonischen Rechts* (Graz 1870).

1. Le texte en est donné au mieux par Fabricius, t. XII, p. 360 et suiv. On trouvera dans le ms. *Paris gr.* 572 (XVIe s.) une recension sensiblement différente du même *Synodikon* : elle commence au concile d'Antioche contre Paul de Samosate et finit au VIIe concile œcuménique.

Fabricius, t. XII, p. 558 et suiv., a dressé une « Notitia conciliorum chronologica collatis editionibus Regia, Labbei, Baluzii [Paris 1683], Harduini et Mansi ».

collection canonique latine dite du diacre Théodose, que nous a conservée un ms. de Vérone du VII^e^ siècle, collection faite pour une part de lettres extraites de recueils grecs. Sozomène (1, 1) parle de recueils de ce genre concernant les affaires ecclésiastiques du IV^e^ siècle, recueils qui se trouvaient, dit-il, couramment dans les palais, dans les églises et chez les érudits. Nous aurons à signaler plus loin la *Συναγωγὴ τῶν συνοδικῶν* de Sabinos et le *Συνοδικὸν* dit de S. Athanase comme des dossiers pareils en même temps que comme des compositions d'histoire documentaire. Signalons le *Synodicon adversus tragoediam Irenaei* (VI^e^ s.) composé, en partie d'après les recueils de lettres conservés au monastère des Acœmètes de Constantinople. Tant de lettres épiscopales du IV^e^ au VI^e^ siècle, conservées en dehors des actes de conciles, et que l'on retrouve dans les collections canoniques ou chez les historiens, sont dérivées de semblables anciens recueils. Mais de bonne heure certaines épîtres épiscopales ou synodales avaient acquis la valeur d'instruments de droit écrit : c'était le cas de telles lettres de Denys d'Alexandrie, de Pierre d'Alexandrie, de Grégoire de Néocésarée, de saint Basile. Le canon II du concile *In trullo* (Constantinople *a.* 692) énumère les épîtres épiscopales reçues ainsi comme canoniques, à la façon de décrétales [1].

On donne le nom d'actes de conciles aux procès-verbaux officiels de ces assemblées, rédigés par les notaires du concile.

Nous avons trouvé de semblables procès-verbaux au

1. Le *Codex encyclius* dans MANSI, t. VII, p. 785. Sur la coll. du diacre Théodose, MAASSEN, p. 546. Sur les anciennes coll. can. lat. de pièces grecques, MAASSEN, p. 542. Les épîtres canoniques sont réunies par PITRA, *Iuris eccl. gr.* t. I.

III^e siècle signalés à propos des synodes d'Antioche contre Paul de Samosate. La coutume de dresser des procès-verbaux authentiques était une règle dans les conciles latins : témoin la forme des canons du premier concile de Carthage (*a.* 348) ou du concile de Sardique (*a.* 343). Dans les conciles grecs la coutume de dresser des actes semble ne s'être imposée que plus tard. Le concile de Nicée n'a pas eu d'actes rédigés ainsi, en dépit de ce que l'on a cru longtemps sur une indication inexacte de Gélase de Cyzique, ou fabuleuse des apocryphes arabes. On a des fragments d'actes du concile arien de Nikè (*a.* 359), du concile de Constantinople de 394. Mais nous possédons les actes authentiques du concile et de l'anticoncile d'Éphèse (*a.* 431), du concile de Constantinople de 448, du conciliabule appelé Brigandage d'Éphèse (*a.* 449), du concile de Chalcédoine (*a.* 451) [1].

Nombre de conciles particuliers n'ont laissé aucune trace historique. D'autres ne sont connus que de nom. Pour d'autres on possède seulement la lettre circulaire (quelquefois la profession de foi) rédigée au nom de l'assemblée dont elle exprime les résolutions. Pareilles lettres devaient porter les souscriptions des membres du concile, mais il n'en est qu'un petit nombre qui nous soient ainsi parvenues avec leurs souscriptions intégralement reproduites. Pour d'autres conciles on a, avec ou sans lettre synodale, avec ou sans souscriptions, les canons disciplinaires qui y furent arrêtés.

Nous avons ainsi, en grec, vingt-cinq canons du concile d'Ancyre (*a.* 314) ; quinze canons du concile de Néo-

1. Les actes de ces conciles dans Mansi de préférence. Sur les versions latines qu'on en a, Maassen, p. 130 et suiv., p. 721 et suiv. Duval, *Litt. syriaque*, p. 171. Tout est à faire pour l'établissement du texte de nos actes de conciles.

césarée (entre 314 et 325) ; le symbole, vingt canons et les souscriptions (authenticité suspecte) des « trois cent dix-huit pères » du concile de Nicée (*a.* 325) ; la synodale, les souscriptions et vingt-cinq canons du concile d'Antioche « in encaeniis » (*a.* 341) ; la synodale, les souscriptions et vingt canons ou résolutions du concile de Sardique (*a.* 343) ; un recueil ou plutôt le sommaire de soixante canons attribués à un concile inconnu d'ailleurs de Laodicée en Phrygie (IV^e^ siècle, mais pas antérieur à 381) ; la synodale, les souscriptions et vingt et un canons d'un concile de Gangres (*ca.* 365) ; la synodale, les souscriptions, le symbole et sept canons du concile de Constantinople de 381 [1].

§ 2. — Constitutions et canons apostoliques.

Le nom de *Constitutions apostoliques* (*Διαταγαὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων διὰ Κλήμεντος*) est porté par un ouvrage en huit livres que l'on partage en trois sections. La première (liv. I-VI) a trait aux devoirs des fidèles en général, puis aux devoirs des clercs (évêques, prêtres, diacres), puis aux veuves, orphelins, vierges, martyrs, enfin aux hérétiques : c'est une description des obligations morales et liturgiques des membres de la société ecclésiastique. La seconde section (liv. VII) est pour une part (ch. 1-32) une exposition de la morale chrétienne, pour une autre part (ch. 33-49) un recueil de prières rituelles. La troisième section

1. Pour les formulaires de foi, consulter A. Hahn, *Bibliothek der Symbole* (Breslau 1897). Pour les canons, F. Lauchert, *Die Kanones der wichtigsten altkirchlichen Concilien* (Freiburg 1896). H. Gelzer H. Hilgenfeld et O. Contz ont publié *Patrum nicaenorum nomina latine, graece, coptice, syriace, arabice, armeniace* (Leipzig 1898). C.-A. Turner, *Ecclesiae occid. monumenta iuris antiquissima : Canonum et conciliorum graecorum interpretationes latinae* (Oxford 1899).

(liv. VIII), intitulée *Περὶ χαρισμάτων καὶ χειροτονιῶν καὶ κανόνων ἐκκλησιαστικῶν*, a trait aux rites des ordinations, des saints mystères, des prières liturgiques ou privées.

A l'époque patristique, Euthalios d'Al. (V^e^ s.) est l'unique référence des *Const. ap.*, car saint Épiphane ne les a pas connues sous leur présente forme. Le concile *In trullo* (*a.* 692) les répudie ; mais Maxime le confesseur (VII^e^ s.) les accepte ; Photius (*cod.* 112) ne les estime pas irréprochables, mais ne doute pas qu'elles ne soient de saint Clément ; tout le moyen âge byzantin les tient pour authentiquement apostoliques. Depuis leur publication par le jésuite Turrianus (Venise 1563), les avis ont été partagés sur la question de leur origine plus ou moins tardive, mais non sur leur caractère apocryphe. A l'heure actuelle, où la connaissance de leurs sources a été poussée aussi loin que possible, la date exacte de la compilation reste en question.

Premièrement les *Const. ap.* sont une compilation. Les six premiers livres sont une adaptation de la *Didascalie des apôtres* du III^e^ s. que saint Épiphane a connue encore (*ca.* 375). La première partie du septième livre (ch. 1-32) est une adaptation de la *Didaché*. La seconde moitié (ch. 33-49) a pour sources des textes liturgiques dont l'origine reste à déterminer. On a voulu voir dans le symbole baptismal (VII, 41), qui s'y rencontre, le symbole de saint Lucien d'Antioche, et conclure de là que toute cette liturgie vient d'Antioche et date de la fin du III^e^ siècle ; mais tout cela est conjectural. Le huitième livre est une adaptation de la *Constitution ecclésiastique égyptienne*, dérivée elle-même des *Canons* dits *d'Hippolyte*. Le rédacteur de ces diverses adaptations est un seul et même auteur. Cet auteur est le même à qui l'on doit l'édition interpolée des épî-

tres de saint Ignace. C'était moins un falsificateur tendancieux qu'un ingénu rajeunisseur de textes. Funk en veut faire un syrien apollinariste des environs de l'an 400; Duchesne et Harnack voient en lui, plus justement, un syrien (Antioche?), un semi-arien, un contemporain de Valens (364-378), c'est-à-dire d'un temps où les Orientaux étaient indulgents aux formules subordinatiennes, dont abondent les *Constitutions apostoliques* [1].

Les *Canons apostoliques* (*Κανόνες ἐκκλησιαστικοὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων*) sont une suite de quatre-vingt-cinq canons grecs concernant la discipline des clercs et des laïques. Ils forment l'épilogue du VIII[e] livre des *Const. ap.* On en a une version latine, abrégée en cinquante canons, par Denys le Petit (VI[e] s.); on les a aussi en syriaque, en éthiopien, en copte. L'authenticité apostolique de ces *Canons* a été admise de tout le moyen âge, soit grec, soit latin. En réalité le rédacteur de ces prétendus *Canons apostoliques* est le même écrivain qui a rédigé les *Constitutions :* il dépend du texte des huit livres des *Constitutions* et aussi des canons du concile d'Antioche de 341, peut-être des canons laodicéens. De la teneur de nos *Canons* on peut inférer qu'ils ont été composés avant la diffusion du monachisme et l'avènement de Théodose [2].

1. *PG*, t. I (texte de Cotelier, Paris 1672). Pitra, *Iuris eccl. gr.* t. I. Une édition critique est préparée par Funk. — Funk, *Die apostolischen Konstitutionen, eine litterar-historische Untersuchung* (Rottenburg 1891). Y joindre la critique qu'en fait M. Duchesne dans le *Bull. crit.* t. XIII (1892), p. 81. Achelis, art. « Apost. Konstit. und Kan. » de *RE*[3]. Funk. *Kircheng. Abhandl.* t. II, p. 347 et 339. M. Funk n'admet pas la filiation que nous avons suivie, mais il croit que du VIII[e] livre des *Const. apostol.* dépend premièrement la *Const. eccl. égypt.* et de celle-ci les *Canons d'Hippolyte* et le *Testament du Seigneur.*

2. Texte et bibliog. chez Lauchert, *o. c.* p. XIII et 1. — Maassen, p. 408. Funk, *Die apost. K.* p. 180.

De même que les *Constitutions apostoliques* sont mises sous le nom de Clément de Rome, ainsi en est-il d'un prétendu *Testament de N.-S. Jésus-Christ*, composition syriaque en deux livres dont Lagarde avait publié un spécimen (1856) et dont Mgr Rahmani a donné le texte syriaque intégral. Ces deux livres sont les deux premiers d'une sorte d'octateuque syriaque, dont le troisième est formé par la *Constitution ecclésiastique apostolique*, les quatre suivants par des extraits du VIIIe livre des *Constitutions apostoliques*, le huitième par les *Canons apostoliques*. Le texte syriaque du *Testament* est une traduction faite sur le grec en 687 par Jacques d'Édesse. L'original grec a dû être compilé au Ve siècle. Le compilateur, un catholique, a utilisé une apocalypse de basse époque (peut-être du temps de Théodose), et, pour les descriptions liturgiques, les *Canons d'Hippolyte* et le VIIIe livre des *Constitutions apostoliques*[1].

1. I. E. Rahmani, *Testamentum D. N. Jesu Christi* (Mayence 1899). Harnack, *Sitzungsberichte*, 30 nov. 1899. P. Batiffol, « Le soi-disant Testament de N.-S. » dans la *Rev. biblique*, t. IX (1900), p. 253. Funk, *Das Testament unseres Herrn und die verwandten Schriften* (annoncé).

II

LES HISTORIOGRAPHES

L'histoire ecclésiastique a été d'abord dans l'antiquité chrétienne une forme de l'apologétique : ainsi l'a entendue Eusèbe de Césarée, trop érudit, il est vrai, et trop honnête pour tirer des textes ou des faits une autre leçon que celle qu'ils donnaient, mais très manifestement préoccupé de mettre en valeur cette leçon même. Philippe de Side, avec infiniment moins de ressources et de jugement, continue et énerve la méthode d'Eusèbe. Avec les historiens ariens, l'histoire devient un instrument de polémique. Avec Socrates, la vraie manière d'écrire l'histoire est près d'être trouvée : le contrôle et l'épuration des sources, le souci de la chronologie, la recherche de l'impartialité, tendent à s'imposer, mais sans y réussir. Sozomène et Théodoret refont l'histoire écrite par Socrates pour la mieux adapter à l'esprit moyen du temps, à la défense de l'orthodoxie, à la réfutation des historiens païens : car il y a encore des historiens païens, et nombreux, et agressifs, témoin Eunape, témoin Zosime[1]. Mais bientôt le concile d'Éphèse et le concile de Chalcédoine provoquent de nouvelles et violentes polémiques, et l'histoire ecclésias-

1. Voyez le prologue conservé de l'histoire d'Eunape.

tique redevient un instrument de controverse : ce n'est que sur la fin du VI^e^ siècle qu'Évagrios essaiera de reprendre la tradition de Socrates. Pour nous, du moins, ces historiens ont le mérite d'avoir été tous des hommes de documentation : d'Eusèbe à Évagrios, et sans oublier les ariens ni les monophysites, nos historiens sont des compilateurs. L'étude de leurs sources est à cet égard des plus instructives.

§ 1. — Eusèbe.

Eusèbe Pamphile (*Εὐσέβιος Παμφίλου*), évêque de Césarée de Palestine, né vers 265*, mort en 340*, s'il a étudié à Antioche sous Dorothée, s'est formé à Césarée auprès de Pamphile, dont par reconnaissance il joindra le nom au sien. Il a dû être fait évêque de Césarée peu après 313. Évêque d'un siège métropolitain qui va de pair avec celui d'Antioche, très avancé dans la faveur de Constantin, Eusèbe, qui a souscrit le symbole nicéen à Nicée, est du parti des Orientaux coalisés contre Athanase et qui rejettent le consubstantiel, sans que l'on puisse relever dans ses écrits de trace d'arianisme formel. Homme de lettres par ses qualités comme par ses défauts (Newman), Eusèbe a droit à l'estime moins pour son caractère que pour ses services. Sa prodigieuse activité littéraire a mis la main à tout : dogmatiste, orateur, critique, exégète, topographe, apologiste, chroniqueur, historien, il n'est pas moins que tout cela et de telle façon qu'à « aucun autre écrivain ancien la postérité n'a plus d'obligations qu'à lui » (Lightfoot). En toutes ces matières, il vaut par son érudition, par le choix des sujets qu'il traite, par les ressources exceptionnelles qu'il a pour les traiter :

son œuvre, où la pensée est aussi négligeable que le talent, est un trésor [1].

Ce qui subsiste de ce trésor est « comparativement inexploré », a pu écrire Lightfoot il y a plus de vingt ans, et combien reste-t-il encore à faire!

La *Vie de Pamphile,* en trois livres (*Vir. inl.* 81), n'existe plus. Eusèbe, lui-même nous l'apprend (VI, 32, 3), y avait fait figurer une liste des œuvres d'Origène et des autres écrivains collectionnés par Pamphile à Césarée : ce qui donne à penser que le catalogue hiéronymien des œuvres d'Origène est pris à cette biographie de Pamphile. — Le *Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων,* récit des exécutions dont Eusèbe a été le témoin de 303 à 310 à Césarée, nous est parvenu sous deux formes. La première, qui est la plus courte, figure dans les mss. grecs de l'*Histoire ecclésiastique* intercalée après le livre VIII[e] ou à la suite du livre X[e]. La seconde est indépendante, elle a été retrouvée et publiée en syriaque par Cureton. Grâce à la rédaction syriaque, on a pu reconstituer en partie le texte grec dispersé dans les recueils hagiographiques byzantins. Cette seconde rédaction paraît avoir été la rédaction définitive d'Eusèbe, dont l'autre serait, non un abrégé publié par Eusèbe, mais une rédaction de premier jet qu'Eusèbe aura complétée ensuite (Violet). — Le recueil d'anciens actes de martyrs, *Ἀρχαίων μαρτυρίων συναγωγή,* était une collection de martyria antérieurs à la persécution de Dioclétien. Eusèbe s'y réfère dans son *Histoire ecclésiastique* pour saint Polycarpe,

1. Les œuvres d'Eusèbe dans *PG,* t. XIX-XXIV (divers). Sur Eusèbe, on consultera le magistral article de LIGHTFOOT, « Eusebius of C. », dans le *DCB* et la notice de *ACL*, t. I, p. 551. PREUSCHEN, art. « Eusebius v. C. » de *RE*[3]. CROISET, t. V, p. 909.

saint Pothin, Apollonius, c'est-à-dire pour des martyria du IIe siècle. Ce recueil, en tant que recueil, n'existe plus. Le martyrologe syriaque de Wright est pour les martyrs qu'il qualifie d' « anciens » établi d'après la *Συναγωγή* d'Eusèbe[1].

Le *Χρονικόν* était divisé en deux parties : la première, intitulée *Χρονογραφία*, résumait l'histoire depuis la création jusqu'à l'an 325 de notre ère, suivant l'ordre ethnographique, d'après la Bible et les historiens anciens, Bérose, Manéthon, Phlégon, etc.; la seconde, intitulée *Χρονικὸς κανών*, était une suite de tableaux synchroniques, suivant l'ordre des olympiades, des années d'Abraham, des années des empereurs romains. Il ne reste de la première que quelques fragments. De la seconde il reste les emprunts que lui ont faits les chronographes postérieurs, Georges le Syncelle, Cédrénos, la *Chronique pascale*, etc., plus quelques fragments grecs; il reste la version latine ou adaptation, avec une suite de 325 à 378, qu'en a publiée saint Jérôme (Constantinople, 381 *) et qu'il qualifie lui-même de « tumultuarii operis »; il reste deux versions ou remaniements syriaques, l'une du VIIe siècle très défectueuse, l'autre plus importante, œuvre du patriarche d'Antioche Denys de Tellmahrê (818-845); il reste enfin une précieuse version arménienne. Lightfoot conjecture, pour expliquer les différences relevées entre les divers états du texte existant, qu'il a dû exister au moins deux recensions originales de la chronique d'Eusèbe : l'une antérieure aux *Eclogae pro-*

1. *Bibl. hag. gr.* p. 86 et 99. — *ACL*, t. I, p. 554. B. Violet, *Die palästinischen Märtyrer des E. v. C.* (Leipzig 1896). [Delehaye,] « Eus. de Mart. Pal. longioris libelli fragmenta » dans *Anal. bolland.* t. XVI (1897), p. 113. A. Halmel, *Die palästinischen Märtyrer des E.* (Essen 1898).

pheticae d'Eusèbe (*a.* 312*), l'autre datée de 325[1].

L'*Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία*, en dix livres, dédiée à Paulin, évêque de Tyr, s'est conservée en grec en nombre de mss. : on en a une version ou adaptation en latin par Rufin (*a.* 401*), comprenant une suite de 325 à 395; on en a une version syriaque (V^e^ siècle). On en a aussi une version arménienne. Le dixième livre de l'*Histoire ecclésiastique* a dû être terminé sur la fin de 324 ou dans les premiers mois de 325; mais les neuf premiers livres auront été rédigés peu après l'édit de Milan (313). Les dix livres exposent l'histoire du christianisme, depuis la naissance du Christ jusqu'à la victoire de Constantin sur Licinius (323). C'est l'œuvre capitale d'Eusèbe. On est effrayé du peu que sans elle nous saurions des trois premiers siècles chrétiens. Il y a des lacunes énormes dans l'érudition de l'auteur, il ignore les sources latines notamment : mais il a disposé de la bibliothèque de Césarée, de l'archive de Jérusalem, d'une incomparable collection de livres et de pièces destinées à périr peu après : personne avant lui n'avait entrepris semblable histoire, personne après lui ne la pourra refaire. L'idée directrice de l'œuvre est sûrement une idée apologétique, et l'auteur est crédule et de peu de discernement; mais il est honnête, et le soupçon (Gibbon) d'avoir falsifié l'histoire ancienne, au moins par prétérition, ne se soutient pas[2].

1. A. Schoene, *Eusebii Chronicorum lib. II* (Berlin 1866-75). C. Siegfried et H. Gelzer, *Eusebii canonum epitome in Dionysii Telm. chronico* (Leipzig 1884). *ACL*, t. I, p. 556. A. Schoene, *Die Weltchronik des E. in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus* (Berlin 1900).

2. *PG* reproduit l'excellente édition de H. de Valois (Paris 1659). F. Heinichen, *Eusebii Pamph. scripta historica*, t. I (Leipzig 1868), convenable édition critique. W. Dindorf (Leipzig 1871) a donné une édition manuelle dans la collection Teubner. P. Bedjan, *Eusèbe, Histoire*

La biographie de Constantin. *Εἰς Κωνσταντῖνον τὸν μέγαν βασιλέα*, en quatre livres, est une œuvre postérieure à la mort de Constantin (mai 337), et peut-être une œuvre publiée après la mort d'Eusèbe par Acace, son successeur. Elle n'est ni la continuation de l'*Histoire ecclésiastique*, ni proprement un récit du règne de Constantin, mais un éloge de la religion et de la politique religieuse de ce prince. Ici le panégyriste a passé la mesure de la louange et il a eu des prétéritions peu honorables; toutefois, le récit, par les pièces originales et les informations propres à Eusèbe qu'il contient, est une source capitale pour l'histoire du règne de Constantin et des débuts du nouveau régime politique de l'Église [1].

Le *Contra Hieroclem*, un livre. *Πρὸς τοὺς ὑπὲρ Ἀπολλωνίου τοῦ Τυανέως Ἱεροκλέους λόγους*, est une réfutation non pas tant du *Φιλαλήθης* de Hiérocles (sous Dioclétien), que de la partie de ce livre consacrée à comparer Jésus à Apollonios de Tyane, qui était la partie originale du livre, le reste étant renouvelé de Celse [2]. — Le traité en vingt-cinq livres contre Porphyre, mentionné par Jérôme (*Epist.* LXX, 3; *Vir. inl.* 81), par Socrate (III, 23), par Philostorge (VIII, 14), est entièrement perdu. — Photius (*cod.* 11 et 12) a connu d'Eusèbe une *Ἐκκλησιαστικὴ προπαρασκευὴ* et une *Ἐκκλησιαστικὴ ἀπόδειξις*, toutes deux

ecclésiastique éditée pour la première fois [*en syriaque*] (Leipzig 1897). W. WRIGHT et MAC LEAN, *Eusebius, Ecclesiastical history in syriac*, (Londres 1898).

1. *PG* donne le texte de VALOIS. Texte critique dans HEINICHEN, *o. c.* t. II (Leipzig 1869). — P. MEYER, *De V. C. eusebiana* (Bonn 1882). *Zeitschrift f. Kirchengesch.* t. XIV (1893-4), p. 503 et t. XVIII (1897), p. 321. *ACL*, t. I, p. 560.

2. Le *Contra Hieroclem* dans *PG* (texte d'Olearios, Leipzig 1709). Nouvelle édition dans les *Philostrati opera*, t. I (Leipzig 1870) de KAYSER.

perdues. Il a connu également (*cod.* 13) un *Ἔλεγχος καὶ ἀπολογία*, en deux livres, où Eusèbe répondait point par point aux objections des Grecs contre le christianisme : perdu. — Les deux ouvrages, qui portent respectivement pour titre *Προπαρασκευὴ εὐαγγελικὴ* et *Εὐαγγελικὴ ἀπόδειξις* [*Préparation* et *Démonstration évangéliques*], tous deux dédiés à Théodote, évêque de Laodicée de Syrie, sont deux parts d'un même grand travail, qui dut être entrepris par Eusèbe avant l'édit de Milan (313), mais terminé longtemps après. Nous avons la *Préparation* complète en quinze livres : des vingt livres qu'a comptés la *Démonstration* il ne reste que les dix premiers, plus un extrait du quinzième. La *Préparation* est une critique de la mythologie et de la philosophie helléniques et une apologie des prophètes; la *Démonstration* une apologie du christianisme surtout par les prophètes[1]. — Jérôme (*Vir. inl.* 81) mentionne d'Eusèbe une *Θεοφάνεια* en cinq livres, dont on n'avait en grec que des fragments tirés des chaînes par Mai, lorsqu'une version syriaque intégrale en a été donnée d'après le ms. de l'an 411 (*Add.* 12150) cité plus haut. La *Θεοφάνεια* est un traité apologétique de la divinité de Jésus-Christ, dans une forme plus brève et plus populaire que celle de la *Démonstration*. L'auteur y remploie mot à mot des développements de la *Démonstration*, et aussi du *De laud. Const.* : ce doit être une de ses dernières œuvres (336*-340*). Lightfoot pense même qu'il mourut sans l'avoir terminée[2].

1. *PG* donne le texte de Viger (Paris 1628). Nouvelle édition (Leipzig 1867) par W. Dindorf dans la coll. Teubner. — *ACL*, t. I, p. 565. M. Faulhaber, *Die griechischen Apologeten der klassischen Väterzeit, Eusebius* (Würzburg 1896).

2. *PG* reproduit le grec de Mai. Pour le syriaque, S. Lee, *Eusebius on the Theophania* (Cambridge 1843).

Nous avons vu Jérôme noter qu'en Palestine les églises « codices legunt quos ab Origene elaboratos Eusebius et Pamphilus vulgaverunt. » On a une lettre de Constantin (*Vita Constant.* IV, 36-37) écrivant à Eusèbe pour lui demander cinquante exemplaires des saintes Écritures pour l'usage des églises de Constantinople, ordre qu'Eusèbe dit avoir exécuté aux frais de l'empereur. En tête de nombre de mss. grecs des Évangiles on trouve dix tables ou canons de concordance correspondant à des numéros de sectionnement du texte évangélique : on a ainsi le canon 1° des passages communs aux quatre évangiles, 2° des passages communs à Mt., Mc., Lc., ainsi de suite jusqu'au canon 10 des passages sans parallèles. Ce travail, canons et sectionnement, imité d'un travail analogue d'Ammonios d'Alexandrie (*ca.* 220), est bien l'œuvre d'Eusèbe : en tête des canons figure une lettre d'Eusèbe à Carpianos, préface explicative. Lettres et canons ont passé en latin (dès avant Jérôme), en syriaque (Peshito), etc.[1].

Sur l'instance de Paulin de Tyr, Eusèbe entreprit : *a*) un lexique des noms hébreux de peuples qui se rencontrent dans la Bible, *b*) une chorographie de l'ancienne Judée par tribus, *c*) un plan de Jérusalem et du Temple, *d*) un lexique des noms de lieux de la Bible. Ce dernier opuscule, seul conservé (les trois autres y sont mentionnés dans la préface), porte en titre *Περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων τῶν ἐν τῇ θείᾳ γραφῇ*. Jérôme l'a traduit et remanié en latin, *De situ et nominibus locorum hebraicorum*. Eusèbe transcrit les noms d'après l'hébreu, dans l'ordre alphabétique,

1. *ACL*, t. I, p. 573. G.-H. Gwilliam, *The Ammonian sections* (Oxford 1890).

identifie chacun avec une localité existante, qu'il décrit brièvement : la connaissance personnelle qu'Eusèbe avait de la Palestine de son temps fait tout le prix de ce traité [1].

L'œuvre proprement exégétique d'Eusèbe s'est en grande partie perdue. On a le signalement de commentaires sur les Proverbes, le Cantique, Daniel, Mathieu, Luc, la première aux Corinthiens, l'épître aux Hébreux... Au témoignage de Jérôme (*Vir. inl.* 81), il existait d'Eusèbe « in CL psalmos eruditissimi commentarii » : ceux que Montfaucon, Mai, Pitra ont publiés sous son nom sont d'une authenticité fortement suspecte. Le commentaire sur Isaïe, *Ὑπομνήματα εἰς Ἡσαΐαν*, publié aussi par Montfaucon, paraît être d'Eusèbe : il n'est pas antérieur à 325, mais la forme en laquelle il nous est parvenu n'est peut-être pas la forme originale. Jérôme, qui pour son propre Isaïe lui a beaucoup emprunté, parle des « XV volumina » d'Eusèbe sur Isaïe, et lui reproche de sacrifier souvent le sens littéral aux allégorismes : «... historicam interpretationem titulo repromittens, interdum obliviscitur propositi et in Origenis scita concedit » (*In Is.* praef. lib. v). On a tiré des chaînes grecques des fragments sur les Proverbes, le Cantique, Daniel, Luc, la première aux Corinthiens, l'épître aux Hébreux [2].

Jérôme a connu (*Vir. inl.* 81) un ouvrage sur les contradictions des évangiles, *Περὶ διαφωνίας εὐαγγελίων* : c'était un ouvrage en trois livres, deux sur la généalogie (à Étienne), un troisième sur la passion (à Marinos) :

1. *ACL*, t. I, p. 574. De Lagarde, *Onomastica sacra* (Gottingen 1887). — Le *Περὶ τῆς τοῦ βιβλίου τῶν προφητῶν ὀνομασίας* est très suspect. Le *Περὶ τῆς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν πολυπαιδίας* est perdu.

2. *ACL*, t. I, p. 575-6. Pour le comm. sur les psaumes nouvellement retrouvé, G. Mercati, *Alcune note di lett. patrist.* (Milan 1898.)

Mai a publié un recueil d'extraits *Πρὸς Στέφανον* et *Πρὸς Μαρῖνον* d'après un ms. unique (*Vat. palatin.* 220 ; X^e^ siècle), et quelques fragments indépendants, soit grecs, soit syriaques ; l'ouvrage lui-même est perdu. Les fragments existants permettent de constater que Jérôme, Ambroise, Isidore de Péluse... ont largement exploité Eusèbe, et Eusèbe Jules l'Africain[1].

Une étude en quatre livres sur les prophéties de l'A. T. concernant la personne du Christ est le sujet des *Προφητικαὶ ἐκλογαί*, ouvrage composé, semble-t-il, avant 313 : il a été publié pour la première fois par Gaisford. Ces extraits prophétiques formaient les livres VI-IX d'un ouvrage perdu intitulé *Ἡ καθόλου στοιχειώδης εἰσαγωγή*, introduction générale et élémentaire à l'Évangile : Mai a retrouvé quelques fragments des livres I, IV, et X[2].

Le *Κατα Μαρκέλλου*, en deux livres, est une défense de la décision du concile semi-arien (Constantinople 336), qui avait condamné Marcel d'Ancyre pour sabellianisme : Eusèbe rapporte les erreurs de Marcel. Dans les *Περὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς θεολογίας πρὸς Μάρκελλον ἔλεγχοι*, en trois livres, il les réfute. Ces deux ouvrages contre Marcel d'Ancyre sont conservés[3].

D'un *Περὶ τοῦ πάσχα*, composé à la demande de Constantin (*Vita Const.* IV, 35), il subsiste un fragment retrouvé par Mai.

On connaît quelques discours d'apparat prononcés par Eusèbe : celui de la dédicace de la basilique édifiée par Paulin à Tyr (315*) inséré dans l'*Hist. eccl.* (X, 4) ; celui de l'ouverture du concile de Nicée (325), perdu ;

1. *PG* texte de Mai. *ACL*, t. I, p. 577.
2. *PG* texte de Gaisford (Oxford 1842). *ACL*, p. 579.
3. *PG* reproduit le texte de Nolte (Paris 1757). *ACL*, p. 581. Cf. Zahn *Marcellus von Ancyra* (Gotha 1867).

celui de la dédicace de la basilique de l'Anastasie à Jérusalem (335), perdu. Nous possédons intégralement le discours composé (335 ou 336) pour les tricennalia de Constantin, connu sous le titre de *De laudibus Constantini;* et en syriaque, un sermon *De laudibus martyrum* de moindre valeur.

Des lettres d'Eusèbe ont dû être réunies en recueil : il en reste une entière écrite de Nicée à ses diocésains, *Πρὸς τοὺς τῆς παροικίας αὐτοῦ*, et traces ou fragments de plusieurs autres (à Alexandre d'Al., à Euphrasios, à l'impératrice Constantia) [1].

§ 2. — Philippe de Side.

Socrates (VII, 26-27) parle de ce Philippe, originaire de Side en Pamphylie, comme d'un encyclopédiste : diacre de saint Jean Chrysostome à Constantinople, écrivain dans la « manière asiatique », fécond et prolixe. Socrates le mentionne surtout pour sa *Χριστιανικὴ ἱστορία*, en trente-six livres, chaque livre, en plusieurs tomes. Géométrie, astronomie, arithmétique, musique, géographie, tout rentrait dans cette compilation « aussi inutile aux doctes qu'aux ignorants ». L'*Histoire chrétienne* commençait à la création du monde et allait jusqu'au règne de Théodose II, du moins jusqu'à l'an XII de ce règne, car elle contenait un récit de l'élection de Sisinnios au siège de Constantinople (28 fév. 426) : Philippe, prêtre alors, avait été concurrent de

1. Le *De laud. C.* dans *PG*, texte de Valois, et dans Heinichen, t. II. Sur les discours, *ACL*, t. I, p. 582; sur les lettres, p. 583. — Les *Opuscula XIV* de Sirmond, *PG*, t. XXIV, 1047, ne sont point d'Eusèbe : origine à déterminer.

Sisinnios, et se vengea de lui par un récit dont Socrates se refuse à rapporter les détails tant ils lui semblent odieux. Photius (*cod.* 35) a eu en main l'*Histoire chrétienne*, les vingt-quatre premiers livres seulement, chacun de ces livres comptant vingt-quatre tomes : comme Socrates, il lui reproche la prolixité et les digressions, et en outre sa monotonie et son style sans grâce. L'*Histoire chrétienne* ne nous est point parvenue. Le ms. Baroccianus 142 (XIV^{e}-XV^{e}) à Oxford contient une suite de fragments historiques : huit sont pris à l'*Histoire chrétienne;* sept autres, qui sont des citations d'Origène, de saint Jean Chrysostome, d'Hégésippe, de Papias, de Piérios, doivent en venir de même et témoignent de quelques-unes des sources de ladite *Histoire*. — Socrates (VII, 27) parle d'écrits volumineux consacrés par le même Philippe à réfuter les livres de l'empereur Julien : rien n'en subsiste [1].

Il convient de rapprocher de Philippe un autre historiographe catholique contemporain, mentionné par le seul Suidas (*s. v.*), Hélikonios (Ἑλικώνιος), comme un « sophiste de Byzance, qui écrivit une chronique abrégée, depuis Adam jusqu'à Théodose le Grand, en dix livres ».

§ 3. — Historiographes ariens.

Parmi les sources de la *Chronique pascale*, il est aisé de reconnaître un récit textuellement cité à plusieurs reprises, et qui a dû appartenir à une sorte d'histoire ecclésiastique des règnes de Constance et de Julien. Cette histoire a été utilisée par Philostorge et

1. C. De Boor, *Neue fragmente... aus der Kirchengesch. des Philippus Sidetes* (Leipzig 1889). Krumbacher, p. 247.

par Théodoret. L'auteur semble avoir été un Syrien, contemporain de Valens et de préférence des dernières années du règne (*ca.* 375); il n'était ni apollinariste, ni consubstantialiste, mais homéen, c'est-à-dire du parti d'Acace de Césarée. Nous avons extrait de la *Chronique pascale* les morceaux, au nombre de dix, qui doivent lui être attribués. Il est inconnu d'ailleurs [1].

Selon Jérôme (*Vir. inl.* 130), Gélase (*Γελάσιος*), évêque de Césarée de Palestine (367-395), auteur « accurati limatique sermonis », passait pour avoir écrit des choses qu'il ne publiait point, « fertur quaedam scribere sed celare ». Épiphane (LXXIII, 37) nous apprend que Gélase était le neveu de Cyrille de Jérusalem; et Théodoret le loue de son éloquence et de sa vertu (*H. E.* V, 8). Or Photius a possédé un exemplaire d'une *Histoire ecclésiastique*, dont l'auteur, en son prologue, se donnait comme neveu de Cyrille de Jérusalem et comme ayant entrepris son travail à l'instigation de son oncle († 386) : en tête on lisait *Προοίμιον ἐπισκόπου Καισαρείας Παλαιστίνης εἰς τὰ μετὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν Εὐσεβίου τοῦ Παμφίλου* (*cod.* 89). Qu'est devenue cette *Histoire ecclésiastique*? Si elle a été écrite avant Théodose, était-elle rédigée dans un esprit consubstantialiste ou dans un esprit homéen? Dans cette seconde hypothèse, elle ne paraît pas devoir être identifiée avec l'anonyme homéen mentionné plus haut [2].

Sabinos (*Σαβῖνος*), évêque d'Héraclée en Thrace, un semi arien du parti de Macédone, est l'auteur d'une histoire

1. H. Gwatkin, *Studies of Arianism* (Cambridge 1882), p. 216. P. Batiffol, « Un historiographe anonyme arien du IV^e^ siècle » dans la *Römische Quartalschrift*, t. IX (1895), p. 57.

2. Tillemont, t. VIII, p. 786. Gélase de Cyzique (I, 7) confond Rufin et Gélase de Césarée; Photius (*cod.* 89) note que cette confusion se faisait encore, et qu'en outre on confondait Gélase de Cyzique et Gélase de Césarée.

documentaire des controverses ariennes depuis l'origine jusque vers 375. Son travail, intitulé *Συναγωγὴ τῶν συνόδων* (Socr. II, 17) ou mieux *συνοδικῶν* (III, 10 et 25: 14, 12), était un récit des événements en même temps qu'une analyse ou une collection de pièces synodales. Il n'en reste rien. Socrates, qui lui a beaucoup emprunté pour les trois premiers livres de son *Hist. eccl.*, lui reproche (I, 8; II, 15) ses calomnies contre les Nicéens et ses silences calculés sur tout ce qui chargerait le parti semi-arien : cette *Συναγωγὴ* semble avoir été un essai de justification du semiarianisme par les conciles. Sozomène l'a utilisée largement pour sa propre *Hist. eccl.* L'opinion de Tillemont est seule probable qui date Sabinos et son livre de la fin du règne de Valens [1].

Georges, après avoir quitté Alexandrie avec Arius, après avoir résidé à Antioche, a été fait par le parti antinicéen évêque de Laodicée de Syrie (*ca.* 332). Photius (*cod.* 85) le met au nombre des auteurs qui ont écrit contre le Manichéisme. Socrates (I, 24) lui attribue un éloge ou biographie d'Eusèbe d'Émèse, éloge auquel il a puisé (II, 9) et qui est perdu.

Philostorge (*Φιλοστόργιος*), originaire de Borussos en Cappadoce (il est né vers 364), élevé par son père dans l'anoméisme, s'est établi à Constantinople (vers 384) où il a été le familier d'Eunomios, chef du parti anoméen. Il se peut qu'il ait été rhéteur : il ne fut sûrement pas clerc. Nous tenons de lui-même (X,10) qu'il écrivit une apologie du christianisme contre Porphyre, *Κατὰ Πορφυρίου*, à joindre à celles d'Eusèbe, de Méthodios, d'Apollinaire : cet ouvrage est perdu. Il écrivit aussi un *Εὐνομίου ἐγκώμιον* (III, 21), biographie d'Eunomios

1. Tillemont, t. VI, p. 536. Fabricius, t. XII, p. 182. P. Batiffol « Sozomène et Sabinos » dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 265.

perdue également. Il écrivit enfin une *Histoire ecclésiastique,* en douze livres, commençant aux débuts de l'arianisme (*a.* 315*) et s'arrêtant à l'avènement de Valentinien III (*a.* 425). Elle serait perdue si nous n'avions pas les longs extraits que livre par livre en a faits Photius. Philostorge s'y montre violent panégyriste du parti anoméen et critique haineux de tout ce qui n'est pas anoméen; il puise à des sources qui lui sont particulières pour la plupart, et, soit par ses sources, soit par ses informations personnelles, il est un témoin original autant que peu sûr [1].

§ 4. — Socrates, Sozomène, Théodoret.

Nous possédons complète en sept livres l'*Hist. eccl.* de Socrates (Σωκράτης), dédiée à un personnage inconnu du nom de Théodore, et embrassant la période 323-439, de Constantin à Théodose II. Elle a dû être achevée entre 439 et 443. Socrates nous apprend qu'il est né à CP., qu'il a été élève des grammairiens Helladios et Ammonios, et qu'il est scolastique, c'est-à-dire avocat. Il entendit donner une continuation à Eusèbe et commença par faire une simple adaptation du supplément que Rufin avait ajouté à Eusèbe; puis il reprit son essai, en recourant à une documentation plus sûre et plus étendue. Il faut citer parmi ses sources : Eusèbe, Athanase, Sabinos, Épiphane, Georges de Laodicée, Palladios... Mais Philostorge lui est in-

1. *PG*, t. LXV (texte de Valois). P. Batiffol, *Quaestiones philostorgianae* (Paris 1891). J. Asmus, « Ein Beitrag zur Reconstruction der KG. des Philostorgios » dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. IV (1895), p. 30. P. Franchi de' Cavalieri, *Di un frammento di una vita di Costantino* (Rome 1897). L. Jeep, *Zur Ueberlieferung des Philostorgios* (Leipzig 1899). Cf. *Byzant. Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 548.

connu. Les sources profanes sont moins reconnaissables : Eutrope, Eunape, Olympiodore? plus sûrement une chronique de Constantinople latine, dont les fastes d'Idatius présentent un abrégé. Photius (*cod.* 28) trouve l'*Histoire* de Socrates insignifiante pour le style et d'une orthodoxie suspecte ; on l'a accusé d'être novatien, il ne l'était pas. Socrates est un laïque bien informé des faits, tenant l'orthodoxie pour chose jugée et les controverses des clercs pour une mêlée où il ne veut pas entrer (Harnack), impartial avec de la sympathie pour les dissidents [1].

Photius (*cod.* 30) a lu aussi l'*Hist. eccl.* de Salamanes-Hermias-Sozomène (Σωζόμενος), comme il l'appelle : et il la trouve mieux écrite que celle de Socrates. Nous l'avons en neuf livres, embrassant la même période que Socrates (323-439) ; mais en réalité elle s'arrête brusquement à l'année 423, les derniers chapitres sont perdus ou ont été supprimés par l'auteur lui-même. Elle est dédiée à l'empereur Théodose II et a dû être achevée en 443 ou 444. Sozomène nous apprend qu'il est né dans le pays de Gaza en Palestine et qu'il a grandi là au milieu des moines disciples de S. Hilarion. Au moment où il écrit son *Histoire* il est avocat à CP. Il a entendu lui encore donner une continuation à Eusèbe [2], mais c'est en réalité une contrefaçon de Socrates qu'il exécute, le suivant dans son plan et le plagiant dans son texte sans le citer jamais. Il faut dire aussi qu'il le

1. *PG*, t. LXVII (texte de Valois). F. Geppert, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus* (Leipzig 1898).

2. Sozomène (I, 1) nous apprend qu'il avait composé au préalable en deux livres un résumé de l'histoire ecclésiastique, de l'ascension du Sauveur à la mort de Licinius, d'après Hégésippe (le *De excidio?*), Clément (est-ce le Κλήμης ἱστορικός dont parle Suidas, ou simplement les *Recognitions?*), Jules l'Africain, Eusèbe : ces deux livres ne sont mentionnés par personne autre.

contrôle dans ses sources et l'enrichit d'après ses sources mêmes. Sabinos notamment, qu'il puise à des sources nouvelles, profanes comme Olympiodore, ecclésiastiques comme en tout ce qui a trait aux moines, aux martyrs perses, enfin qu'il contribue de sa propre information qui est celle d'un homme qui a beaucoup circulé et beaucoup noté. Sozomène est un laïque, point versé dans les controverses de clercs, très préoccupé de défendre la religion contre les attaques des Grecs [1].

Théodoret est l'évêque de Cyr dont il sera plus longuement question ailleurs. Lui aussi a composé une *Hist. eccl.* que Photius (*cod.* 31) juge supérieure aux précédentes pour le style. Complète en cinq livres, elle embrasse une période moindre (323-429) que Socrates ou Sozomène, s'arrêtant à la mort de Théodore de Mopsueste, pour n'avoir point à parler de la condamnation de Nestorios. Elle a été composée en 448 ou 449. Théodoret a, lui aussi, entendu donner une continuation à Eusèbe et refaire et compléter Rufin, semble-t-il. Ses sources principales sont (outre Rufin) Socrates, Sozomène, Athanase, Eusèbe, Sabinos... : il n'a pas utilisé Philostorge. Moins complet et moins ordonné que Socrates et que Sozomène, il est sur trop peu de points indépendant pour donner des informations que nous ne possédions d'ailleurs et de meilleure main [2].

Nos trois historiens synoptiques ont été mis en latin. « Post historiam Eusebii apud Graecos Socrates.

1. *PG*, t. LXVII (texte de Valois). P. Batiffol, « Sozomène et Sabinos » dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 265.

2. *PG*, t. LXXXII (texte de Schulze, Halle 1769). Citer de préférence l'édition de Valois. Güldenpenning, *Die Kirchengeschichte des Th.* (Halle 1889).

Sozomenus et Theodoretus sequentia conscripserunt, quos a viro disertissimo Epiphanio in uno corpore duodecim libris fecimus Deo auxiliante transferri, ne insultet se habere facunda Graecia necessarium quod nobis iudicet esse subtractum » Cassiodor. *De instit.* 17. C'est la célèbre *Historia tripartita* si populaire au moyen âge.

§ 5. — Historiographes nestoriens et monophysites.

Le comte Irénée accompagnait Nestorius à Éphèse en 431 en qualité d'ami : c'est lui qui intervint pour intimider le concile en faveur de Nestorius, puis pour faire agréer à Théodose II l'anticoncile d'Éphèse. Nestorius condamné, Irénée fut par l'empereur exilé à Pétra. Il y demeura jusque vers 445 où il fut fait évêque de Tyr, sans doute par l'intervention de Théodoret dont il avait gagné l'amitié. Il fut déposé en 448 et mourut, pense-t-on, avant le concile de Chalcédoine. Ce fougueux nestorien avait composé (*ca.* 437-8 selon Tillemont) un exposé historique intitulé *Τραγῳδία*, en trois livres, récit des événements auxquels il avait pris part (431-433). L'ouvrage est perdu en grec, mais il est cité et réfuté par l'auteur latin anonyme (VI[e] s.) du *Synodicon adversus tragoediam Irenaei*[1].

Le *Synodicon* marque (p. 762 à 764) que la *Tragédie* du comte Irénée dépendait, pour une part au moins, « ex Nestorii dictis in libro de historia ». Cette *Historia* semble avoir été une simple apologie de Nestorius par lui-même : Évagrios (I, 7), qui a dû la connaître,

1. Le texte du *Synodicon* dans Mansi, t. V, p. 743. Tillemont, t. XIV, p. 613. Maassen, p. 733.

la donne comme écrite par Nestorius exilé à Oasis et comme un pamphlet débordant de colère.

L'*Histoire ecclésiastique* de Jean d'Égée (Αἰγεάτης), connue de Photius (*cod.* 41), était une histoire en dix tomes, dont Photius n'a eu en mains que les cinq premiers. Elle commençait aux préliminaires du concile d'Éphèse ; le cinquième livre se terminait sur la déposition de Pierre le Foulon (*a.* 488). Photius ne sait pas à quelle date se terminait le dernier livre. Théodore le Lecteur (II, 31) a-t-il connu l'*Histoire* de Jean d'Égée? Photius apprécie le style fleuri de Jean ; mais il dénonce son attachement à Dioscore, l'éloge qu'il fait du « Brigandage d'Éphèse » et les calomnies dont il charge le concile de Chalcédoine[1].

L'*Histoire ecclésiastique* de Zacharie le Rhéteur est citée par Évagrios (II, 2. 8 ; III. 5, 6, 7, 9, 12, 18), de façon à faire penser qu'elle commençait au règne de Marcien et au concile de Chalcédoine et s'étendait au moins jusqu'à l'élection de Jean Talaia au siège d'Alexandrie (*a.* 482). Évagrios reproche à Zacharie d'être favorable aux Monophysites. Cette *Histoire* est perdue en grec, mais on en a une traduction ou adaptation syriaque (cinq livres), insérée dans une compilation syriaque (en douze livres) que nous a conservée un ms. unique (*Add.* 1202, VI-VII[e] siècle) : ces cinq livres portent le nom de « Zacharie le Rhéteur » : l'identification de ce Zacharie et du Zacharie d'Évagrios est certaine. L'*Histoire* syriaque commence au règne de Marcien (*a.* 450), et s'étend jusqu'à la fin du règne d'Anastase (*a.* 518). L'auteur, sûrement monophysite, a dû être contemporain du règne de Justin I[er] (518-527)[2].

1. E. Miller, « Fragments inédits... de Jean d'Égée », *Rev. Archéol.*, t. XXVI (1873), p. 273, 396. Krumbacher, p. 53.

2. Le texte syriaque dans Land, « Zachariae episcopi Mitylenes alio-

La *Χρονογραφία* de Jean Malalas (*Μαλάλας* du syriaque *malal*, rhéteur) est une chronique qui s'arrête actuellement à 563 et a dû se poursuivre jusqu'à 565, sinon plutôt jusqu'à 573. D'après Krumbacher, elle a dû être achevée à CP. au temps de Justin II : c'est le type d'une histoire universelle, populaire de langue et monacale d'esprit. Mais il semble que le Malalas existant soit une réfection d'un Malalas plus ancien, monophysite et dont les traces de son monophysisme apparaissent, encore, incomplètement effacées qu'elles ont été par le correcteur orthodoxe. Les dix-sept premiers livres et le début du dix-huitième auraient été composées par ce monophysite, à Antioche, entre 528 et 540. La fin du dix-huitième livre daterait de Constantinople et de 573 environ. L'auteur antiochien et monophysite serait-il à identifier avec Jean le Rhéteur, que mentionnera Evagrios [1] ?

rumque scripta historica graece deperdita, » dans *Anecdota syriaca*, t. III (Leyde 1870). *PG*, t. LXXV, p. 1150, donne la traduction latine par Mai de 19 chapitres traduits du syriaque sur un manuscrit du Vatican. On a publié concurremment une version allemande et une version anglaise de Zacharie : K. Ahrens et G. Krueger, *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor* (Leipzig 1899). F. Hamilton et E. Brooks, *The syriac chronicle known as that of Zachariah of Mitylene* (Londres 1899). — Il a existé un Zacharie, évêque de Mitylène (à Lesbos) qui prit part au concile de Constantinople de 536. On trouvera de lui dans *PG*, t. LXXXV, p. 1012, une *Disputatio de mundi opificio*, dialogue sur la non-éternité du monde. Une Ἀντίῤῥησις contre les Manichéens est inédite. Fabricius, t. X, p. 635. Land confond les deux Zacharie. — Wright, *Cat. of the syr. mss. in the British Museum*, t. III, p. 1126, attribue au Rhéteur une vie d'Isaïe de Scete et un récit de la mort de Théodose, évêque de Jérusalem. Krumbacher, p. 403. *Journal asiatique*, t. IX (1897), p. 527, *Byzant. Zeitschrift*, t. IX (1900), p. 464.

1. C. Mueller, *Fragm.* t. IV, p. 536. Krumbacher, p. 247. *Byzant. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 111 et t. VIII (1899), p. 312 et t. IX (1900), p. 337. H. Bourier, *Ueber die Quellen des Johannes Malalas* (München 1899).

§ 6. — Historiographes catholiques de Marcien à Justinien.

Les trois synoptiques, Socrates, Sozomène, Théodoret, ont été mis en une histoire tripartite, non chez les seuls Latins (Cassiodore), mais chez les Grecs aussi : cette tripartite grecque est l'œuvre d'un lecteur de Sainte-Sophie, du nom de Théodore, et de cette œuvre on a la première moitié en ms. (elle s'arrête à l'avènement de Julien, *a.* 361). La préface seule a été publiée par Allatius. — Ce même Théodore avait composé une suite à sa tripartite. Cette suite est perdue, mais il en reste les extraits qu'en a faits Nicéphore Calliste (XIV^e^ siècle), à la façon de ceux que Photius a faits de Philostorge, *Ἐκλογαὶ ἐκ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Θεοδώρου ἀναγνώστου ἀπὸ φωνῆς Νικηφόρου Καλλίστου τοῦ Ξανθοπούλου.* On y voit que l'*Hist. eccl.* de Théodore comptait deux livres seulement ; elle commençait aux préliminaires du concile d'Éphèse et s'arrêtait au règne de Justin I^er^ (518-527). L'auteur a dû être contemporain de ce prince[1].

L'*Histoire ecclésiastique* de Basile de Cilicie est connue par la notice qu'en donne Photius (*cod.* 42), encore Photius n'a-t-il eu en mains que le second des trois livres dont elle se composait : le premier livre était l'histoire des règnes de Marcien, de Léon I^er^ et en partie de Zénon (450-483) ; le second allait de la mort du pape Simplicius (*a.* 483) à la fin du règne d'Anastase (*a.* 518) ; le troisième était consacré au règne de Justin (518-527). Le second livre à lui seul était un gros ouvrage, dit Photius, car il était documenté d'épîtres

1. *PG*, t. LXXXVI (texte de Valois). E. Miller, « Fragments inédits de Théod. le L. » dans la *Rev. Archéol.* t. XXVI (1873), p. 273, 396. Krumbacher, p. 247.

justificatives d'évêques. Ce Basile, qui écrivit l'histoire du concile de Chalcédoine et du monophysisme, était-il monophysite? Photius, pourtant très attentif à noter la doctrine de ses auteurs, ne le marque pas. Basile a dû être de peu postérieur à Théodore le Lecteur[1].

Photius *cod.* 15 et 88) mentionne et analyse un ouvrage en trois livres qu'il intitule d'abord *Πραχτικὸν τῆς πρώτης συνόδου*, puis *Τὰ κατὰ τὴν ἐν Νικαίᾳ σύνοδον πραχθέντα*. C'était une histoire du concile de Nicée qui avait pour auteur un Gélase, originaire de Cyzique et contemporain de la rébellion de Basilisque (*a.* 476, au début du règne de Zénon. Cette histoire s'est conservée. Dans sa préface, l'auteur déclare qu'il l'a entreprise pour mieux combattre les Monophysites. Ce n'est qu'une compilation d'Eusèbe et de Rufin, où les erreurs abondent. Mais Gélase affirme avoir mis à contribution « un très vieux livre écrit sur parchemin », qui était venu à son père (prêtre de Cyzique) de Dalmatios « qui fut archevêque de la sainte et catholique métropole des Cyzicéniens » (ce Dalmatios a assisté au concile d'Éphèse), et ce livre renfermait les actes et les discours du concile de Nicée. Ce bon Gélase a cherché manifestement à nous en imposer! Et de même, probablement, quand il signale au nombre de ses sources, et qu'il met très au dessus d'Eusèbe et de Rufin, ce « Jean prêtre, homme ancien, habile écrivain » (praef. lib. I). Les deux premiers livres de Gélase ont seuls été imprimés; du troisième on n'a publié encore que des extraits[2].

1. Photius, il est vrai, mentionne ailleurs (*cod.* 107) un autre Basile de Cilicie, celui-ci monophysite enragé : il marque qu'il était prêtre d'Antioche, du temps de l'évêque Flavien II (498-512) et de l'empereur Anastase (491-518).

2. *PG*, t. LXXXV, p. 1191. Sur le troisième livre, voyez *Zeitschrift für wiss. Theol.* t. IV (1861), p. 439.

Voici un personnage très problématique. Théodore le Lecteur (II. 44), au sujet de la profanation par Pierre Monge des cendres de Timothée Salophakiolos, écrit : *ὅπερ ἱστορεῖ καὶ Θεοδώριτος*. Ce Théodoret-là ne saurait être l'évêque de Cyr. D'autre part l'*Hist. eccl.* de Théodoret ne comptait que deux livres : or on trouve dans S. Jean Damascène une longue citation du « tome quatrième » ayant trait à un événement de l'an 498, et se donnant pour prise à « l'hist. eccl. de Théodoret ». Valois corrige, il est vrai, Théodoret en Théodore, mais sans voir que la mention d'un tome « quatrième » ne peut s'entendre de Théodore. On est amené ainsi à conjecturer (Baronius) l'existence d'une *Hist. eccl.* embrassant le récit des événements du V^e^ siècle. Était-ce une continuation anonyme de celle de Théodoret[1] ?

Nous ne mentionnerions pas Évagrios, dont l'œuvre appartient à la fin du VI^e^ siècle, si cette œuvre même n'était comme le terme de tout le développement de l'historiographie orthodoxe depuis Socrates. Photius (*cod.* 29), qui décrit l'*Hist. eccl.* d'Évagrios, la donne comme un modèle d'orthodoxie, sinon de sobriété. Cette histoire nous est parvenue intégralement en six livres. Elle prétend être, et elle est, une continuation de Socrates, Sozomène, Théodoret : elle commence aux préliminaires du concile d'Éphèse (*a.* 431) et poursuit jusqu'à la douzième année de l'empereur

1. Voyez la diss. de Garnier, *PG*, t. LXXXIV, p. 352. Tillemont, t. XV, p. 332. — Pour mémoire, mentionnons l'historien Candidos l'Isaurien, que l'on connaît seulement par la notice que lui consacre Photius (*cod.* 79). Il avait écrit en trois livres l'histoire des règnes de Léon et Zénon (457-491) : il était catholique, c'est-à-dire non monophysite, nous assure Photius. Mais il semble, au résumé que donne Photius, que son histoire était une histoire civile et non proprement ecclésiastique. *PG*, t. LXXXV, p. 1741.

Maurice (*a.* 593-4). Évagrios a vécu à Antioche depuis sa jeunesse, et la qualité de Scolastique que lui donne le titre de son *Hist.* établit qu'il était avocat, comme Socrates et comme Sozomène. Son récit était pour une part une compilation : il cite parmi ses sources Jean le Rhéteur, Eustathios d'Épiphanie, Zacharie le Rhéteur... Au total, la meilleure histoire ancienne du Nestorianisme et du Monophysisme[1].

Joignons aux histoires les chroniques.

On donne le nom d'*Historia acephala* à un document latin que nous a conservé un ms. unique, le ms. 60 de la bibliothèque capitulaire de Vérone (VII[e] s.) : c'est une chronique, malheureusement mutilée en tête, de l'épiscopat de saint Athanase, année par année, avec des dates de mois et de jours, une source de premier ordre. Ce document latin est traduit du grec par « Theodosius diaconus », le copiste du ms. L'original grec a servi à l'auteur de l'index préliminaire de la collection syriaque des lettres festales d'Athanase ; il a servi aussi à Sozomène. Ce devait être une sorte de chronique alexandrine au plus tard éditée au début de l'épiscopat de Théophile (*a.* 385)[2].

Panodoros est donné par Georges le Syncelle (IX[e] s.).

1. *PG*, t. LXXXVI (texte de Valois). Krumbacher, p. 245. J. Bidez et L. Parmentier, *Evagrius, the ecclesiastical history with the scholia* (Londres 1899). — Eustathios d'Épiphanie, ὁ σοφώτατος χρονογράφος, comme l'appelle Jean Malalas, cité explicitement à plusieurs reprises par Évagrios (I, 19 ; II, 15 : III, 25-29 ; III, 35-37), est une histoire civile. Mueller, *Fragm.* t. IV, p. 138. Sur Jean d'Épiphanie lui aussi scolastique ou avocat, Krumbacher, p. 244. Sur Agathias, *id.* p. 240.

2. *PG*, t. XXVI, [illegible] 1443 (texte incomplètement reproduit de Maffei, par qui l'*Hist. aceph.* a été découverte). — Maassen, *Quellen*, p. 546. P. Batiffol, « Historia acephala Arianorum » dans les *Mélanges de litt. et d'hist. relig.* t. I (Paris 1899), p. 99, reproduit le ms. de Vérone. Voir notre étude sur « Le Synodikon de S. Athanase » à paraître dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. X.

pour un « moine égyptien, historiographe expérimenté pour l'exactitude des dates, qui a fleuri sous le règne d'Arcadius et sous l'épiscopat de Théophile d'Alexandrie, et qui a maintes fois rencontré la vérité » (éd. de Bonn, p. 617). Ailleurs (p. 61 et suiv.) il parle de Panodoros et d'un autre moine son contemporain, Annianos, et rapporte d'eux que « en la vingt-deuxième année de l'épiscopat de Théophile ils composèrent *πολλὰ χρήσιμα κεφάλαια ἱστορικά* ». Il estime Annianos plus concis, plus soucieux du détail de la tradition de sa patrie (si c'est bien le sens du Syncelle), Panodoros au contraire plus abondant, plus varié, plein d'informations intéressantes et ne s'en tenant pas seulement aux dates. L'un et l'autre critiquent Eusèbe vivement. La chronographie de l'un et de l'autre commençait à Adam et s'arrêtait à la 22e année de Théophile (p. 59), soit en 407-408.

Jean le Rhéteur est connu par Évagrios qui l'a cité textuellement à plusieurs reprises (I, 16; II, 12; III, 10 et 28), et qui marque la date précise où s'arrêtait son récit, savoir l'an 526 (IV, 5). Les faits au sujet desquels il le cite sont contemporains de Théodose II, de Léon Ier, de Zénon, de Justin Ier (444-526), et tous ont trait à l'histoire locale d'Antioche, tremblements de terre, dédicaces d'églises, monuments et inscriptions. Ces fragments importants pour l'histoire monumentale d'Antioche font penser à une chronique antiochienne d'origine.

Signalons comme une recherche à entreprendre celle des sources grecques du *Breviarium causae Nestorianorum et Eutychianorum* de Liberatus : il a, lui-même nous l'apprend (prol.), utilisé la tripartite latine exécutée par Épiphane le Scolastique sur l'ordre de Cassiodore, et les actes des conciles, et les lettres des Pères, y joignant à leur date « illa quae in graeco Alexan-

driae scripto accepi vel gravissimorum hominum didici narratione fideli ». L'éditeur de Liberatus, Garnier, conjecture qu'il désigne par ces mots Nestorios évêque de Phragonis, Zacharie le Rhéteur, Priskos le Rhéteur, Basile de Cilicie, Jean le Rhéteur, d'autres encore (*PL*, t. LXVIII, p. 969). Garnier identifie ce Nestorios avec le *Νεστοριανός*, que la *Chronique pascale* (*PG*, t. XCII, 832) qualifie de « très sage chronographe » ayant conduit son histoire jusqu'à l'époque de Léon le Jeune (*a.* 474). Jean Malalas cite ce Nestorianos deux fois (*PG*, t. XCII, p. 485 et 560) : la première fois sur la mort de Constantin, la seconde fois sur la mort de Léon le Jeune.

Domninos est cité par Jean Malalas (*PG*, t. XCVII, p. 172, 324, 361, 404, 433), lui encore comme un « très sage chronographe ». L'antiquité grecque et romaine et l'histoire de l'empire marquent seules dans les citations faites par Malalas. Il était probablement d'Antioche (p. 241 et 413), mais il ne semble pas qu'il ait été chrétien.

§ 7. — Hagiographie.

Pour le siècle antérieur à Constantin, il faut mettre à part les actes authentiques peu nombreux qui nous sont parvenus : la passion de saint Pionios de Smyrne (*a.* 250) : les actes de la comparution de saint Akakios d'Antioche de Pisidie, les actes de saint Maxime à Éphèse ou à Lampsaque, des saints Lucien et Marcien à Nicomédie, au temps de Dèce ; — de saint Nicéphore « en Orient » (*ca.* 260) ; — des saints Claude, Astérios, Néon, à Égée en Cicilie (*a.* 303) ; de saint Prokopios, lecteur

à Césarée (*a.* 303); des saintes Agapé, Chionia, Irène à Thessalonique (*a.* 304); des saints Didymos et Théodore à Alexandrie (*a.* 304); de saint Irénée à Sirmium (*a.* 304); de saint Philippe d'Héraclée à Andrinople (*a.* 304); des saints Tarachos, Probos et Andronikos à Tarse (*a.* 304); des saints Philéas et Philoromos à Alexandrie (*a.* 306); des saints Quirion, Candide, etc., les quarante martyrs de Sébaste (*ca.* 320)[1].

L'usage d'honorer liturgiquement l'anniversaire d'un martyr au lieu-même où il était enterré est attesté dès le milieu du second siècle, mais c'est seulement au IIIe siècle que cet usage devient universel. Les anniversaires demeurent toutefois des fêtes locales, chaque église a les siens. Chaque église a ainsi son calendrier de fêtes fixes et propres. Les plus anciens calendriers qui se soient conservés sont ceux de Rome, de Tours, de Carthage : celui de Rome établi, croit-on, en 312 et représenté par les *Depositiones episcoporum* et les *Depositiones martyrum* qui figurent dans le *Chronographe de* 354 ou collection de Philocalus; celui de Tours, établi par l'évêque Perpetuus († 490); conservé dans l'*Historia francorum* (x, 31) de Grégoire de Tours; celui de Carthage, tiré d'un ms. du VIIe siècle (perdu), postérieur à 505. — En réunissant les calendriers des diverses églises, ceux des grandes métropoles principalement, on forma ce qu'on appelle les martyrologes : les plus anciens paraissent avoir été constitués vers le milieu du IVe siècle, en Afrique et en Asie Mineure. Ils ne se sont pas conservés sous leur forme primitive, nous ne les avons que dans le *Martyrologe* dit *hiéronymien,* compilation exécutée en Italie

1. *ACL*, t. I, p. 816. *Bibl. hag. gr.* à chaque nom. Van den Gheyn, art. « Acta martyrum » du *Dict. théol. cathol.* t. I (Paris 1900), p. 321.

vers le milieu du V^e^ siècle, puis remanié vers 595 à Auxerre, recension d'où dérivent tous les mss. actuellement existants[1]. — Le martyrologe constitué en Asie Mineure nous est parvenu aussi en une traduction syriaque très abrégée, publiée par Wright d'après un ms. unique daté de l'année 412 (*Add.* 12150). Tout ce qui, dans ce texte syriaque, a trait aux saints de l'empire romain (d'Orient), car il est question aussi des saints de Babylonie et de Perse, constitue un véritable « Martyrologe d'Orient », lequel a été constitué entre 363 (date des saints les plus récents qui y figurent) et 412 (date du ms.). Ce martyrologe d'Orient a comme source la *Συναγωγὴ* d'Eusèbe pour les temps antérieurs à Dioclétien, son *Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτ.* pour les martyrs palestiniens du temps de Dioclétien, d'autres passions aussi qu'il y aurait intérêt à identifier, et enfin des calendriers locaux (Antioche, Alexandrie). Le texte syriaque et le texte du *Martyrologe hiéronymien* permettent de reconstituer le martyrologe d'Orient d'original grec, lequel semble avoir été compilé à Nicomédie et par une main arienne[2].

Après les passions authentiques, les actes interpolés : on remanie la sobre rédaction des récits authentiques pour intercaler des discours, des descriptions, des prodiges. Et comme il est, non pas étrange, mais naturel, ce sont ces pièces interpolées qui ont le plus de vogue et se sont conservées le mieux. — Enfin les fictions, « des actes inventés de toutes pièces, pures

1. Duchesne, *Orig. du culte chrétien*, p. 278-9.

2. Le texte grec du « Martyrologe d'Orient » est reconstitué par De Rossi et Duchesne dans leur édition du *Mart. hier.* (*Acta ss. novembr.* t. II, Bruxelles 1894) : les deux éditeurs ont publié parallèlement le syriaque et le latin et dans une troisième colonne restitué par conjecture le grec.

légendes qui ne reposent sur aucune donnée historique et qui font même douter de l'existence du personnage dont elles rapportent les hauts faits. Les actes de sainte Barbe, de sainte Catherine d'Alexandrie, de saint Georges, fournissent le type de cette sorte de documents. Ce genre d'exercices littéraires a eu parfois d'étranges conséquences, comme celle de faire passer dans les livres liturgiques des saints apocryphes, comme Barlaam et Joasaph et un certain Alban, dérivés l'un de la légende indienne de Bouddha, l'autre du mythe grec d'Oedipe » (Van den Gheyn).

Eusèbe le premier entreprit un recueil de passions anciennes, dans sa *Συναγωγὴ τῶν ἀρχαίων μαρτυρίων* : nous en avons parlé en parlant d'Eusèbe. Pareillement nous avons mentionné le recueil des martyrs de Palestine, le *Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων*. Moins d'un siècle plus tard, Marouta, évêque de Maipherkat, composait dans les premières années du V^e^ siècle, en syriaque, un *Livre des martyrs*, recueil des passions des martyrs de la persécution de Sapor, qui dura de 340 à 379 : nombre de ces passions, qui ont passé en grec, appelleraient une étude d'ensemble.

Un compilateur byzantin, Syméon le Logothète, dont on fixe l'activité à la seconde moitié du X^e^ siècle, a donné son nom à une vaste collection de vies de saints, pour une part pièces originales incorporées intégralement, pour une autre part pièces anciennes remaniées, *métaphrasées*. De récents travaux ont permis de déterminer, à quelques pièces près, le catalogue de la collection attribuée à Syméon dit le Métaphraste. Mais il est sûr que des collections plus anciennes ont existé de vies rangées mois par mois

comme dans le Métaphraste : saint Théodore Stoudite († 826) dit dans une de ses lettres avoir trouvé de « nombreux *martyria* copiés en douze tomes », c'est-à-dire distribués par mois (*PG*, t. XCIX, p. 912). On leur donne le nom de ménologes. On distinguera, avec les Bollandistes, les ménologes proprement dits (recueils formés d'une série de pièces hagiographiques complètes et développées), des ménologes abrégées (composés de *βίοι ἐν συντόμῳ*, résumés de quelques pages), et enfin des synaxaires qui ne sont plus qu'une suite de notices d'une petite page à peine. Toute cette littérature touffue est bien loin encore d'être tirée au clair : nous n'en possédons que des inventaires provisoires ou en cours d'exécution : il y a donc loin encore à en entrevoir la classification et les origines [1].

Toutefois dès aujourd'hui parmi les pièces originales anciennes et antérieures au VI^e^ siècle, il convient de signaler la précieuse biographie de Parthenios évêque de Lampsaque par Crispinos d'Héraclée (IV^e^ siècle); la biographie de Porphyrios qui fut évêque de Gaza par son diacre Marc, et une biographie du moine Hypatios († 446) de Chalcédoine par Callinikos, son disciple. Sûrement les ménologes et le Métaphraste ont gâché ou laissé perdre des pièces anciennes, nombreuses et de haute valeur, et ce n'est pas trop de traiter, avec les Bollandistes, le Méta-

1. KRUMBACHER, p. 200. La collection de Métaphraste, provisoirement, est à chercher dans *P. G.*; t. CXIV-CXVI. — A. EHRHARD, *Die Legendensammlung des Symeon Metaphrastes* (Freiburg 1896). *Forschungen zur Hagiographie der griechischen Kirche* (Rome 1897), parues d'abord dans la *Römische Quartalschrift*, t. XI (1897), p. 67. — Un résumé critique des travaux d'EHRHARD dans deux articles des *Anal. bolland.* « Les ménologes grecs », t. XVI (1897), p. 311, et « Le ménologe de Métaphraste », t. XVII (1898), p. 448.

phraste de « funestissimi hominis, qui Graecorum rem hagiographicam penitus vastavit » [1].

1. *Bibl. hag. gr.* p. VIII. — Sur Parthenios, P. BATIFFOL, « Étude d'hagiographie arienne, Parthénios de Lampsaque » dans la *Röm. Quartalschrift*, t. VI (1892), p. 35 ; sur Porphyrios et Callinikos, *Marci diaconi vita de sancti Porphyrii episcopi Gazensis* (Leipzig 1895), *Callicini de vita sancti Hypatii liber* (Leipzig 1895), deux études publiées sous la direction d'USENER. — Les *Analecta bollandiana* donnent en chacun de leurs numéros un bulletin critique des publications hagiographiques.

III

LITURGIES, HOMÉLISTES, SPIRITUELS, POÈTES

Le culte chrétien entre dans sa période de fixation. Les liturgies vont apparaître après trois siècles d'existence et de développement silencieux. La catéchèse, l'homélie, le panégyrique vont avoir leurs classiques. La poésie seule manquera, faute de s'être émancipée de l'imitation de l'antique. Mais voici naître la littérature ascétique, et, dans l'âme de contemplatifs et d'anachorètes, une sagesse et un merveilleux qui va être la nouveauté de ces deux siècles.

§ 1. — Liturgies.

Les historiens de la liturgie distinguent deux types anciens de liturgie chez les Grecs, le type alexandrin et le type syrien [1].

La liturgie alexandrine est à peine attestée par les écrivains alexandrins du IIIe au Ve siècle. Mais un ms. grec (XIe siècle) de l'Athos nous a conservé une collection de prières, sorte de rituel de l'église de

1. F. E. Brightman, *Liturgies eastern and western*, t. I (Oxford 1896). C. A. Swainson, *The greek liturgies* (Cambridge 1884). Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 54 et suiv.

Thmuis, et attribuée avec grande vraisemblance à l'évêque saint Sérapion, l'ami de saint Athanase. Ces prières ont trait au baptême, aux saints ordres, aux onctions, à la sépulture, à la synaxe dominicale, à la messe. L'anaphore de la messe renferme un emprunt à la *Didaché*. Il se dégage de la comparaison de ces textes eucologiques égyptiens et de ceux que nous avons de Syrie, que la liturgie égyptienne était au IV^e^ siècle identique de type à la liturgie syrienne [1].

Après le concile de Chalcédoine, le schisme de Dioscore divise les Égyptiens en monophysites et en catholiques; les premiers deviendront coptes de langue liturgique, les catholiques adopteront les usages liturgiques de Constantinople. Il existe un *Λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Μάρκου*. Cette liturgie de la messe « contient sans doute beaucoup de retouches byzantines, mais les parties essentielles sont conformes au type et souvent à la teneur même des meilleurs textes d'autre provenance; il n'est pas douteux qu'elle ne remonte très haut, au V^e^ siècle pour le moins » (Duchesne). Les textes d'autre provenance sont les liturgies copte et éthiopienne.

La liturgie syrienne, comme type, est attestée au mieux par les *Catéchèses* de saint Cyrille, par les homélies de saint Jean Chrysostome, par les *Constitutions apostoliques*. Les pièces liturgiques qui en dépendent peuvent se répartir en trois groupes. — 1° Au groupe de Syrie (patriarcats d'Antioche et de Jérusalem, plus Chypre), appartient une *Λειτουργία τοῦ ἁγίου*

1. G. Wobbermin, *Altchristliche liturgische Stücke aus der Kirche Aegyptens* (Leipzig 1899). P. Batiffol, « Une découverte liturgique » dans le *Bulletin de litt. eccl.* 1899, p. 69. Le P. Pargoire signale dans le *Dict. de théol. cath.* t. I, p. 791, que L'euchologe de Sérapion de Thmuis a été publié pour la première fois par A. Dmitrievski (Kiev 1894), à l'insu de Wobbermin.

ἀποστόλου Ἰακώβου, encore en usage à Jérusalem le jour de la fête de saint Jacques le Mineur. Elle est mentionnée par le concile *In trullo* (can. XXXII), en 692, « mais elle doit remonter beaucoup plus haut que le VII^e^ siècle. Le fait que les Jacobites [les tenants du schisme monophysite de Jacques Baradaï, *a.* 541] l'ont conservée en syriaque comme liturgie fondamentale, prouve qu'elle était déjà [dès le VI^e^ siècle] consacrée par un long usage. Saint Jérôme paraît l'avoir connue ; il est sûr, au moins, qu'il cite [*Adv. Pelag.* II, 23] un texte liturgique que l'on retrouve dans la liturgie de saint Jacques » (Duchesne). — 2° La liturgie pratiquée à Constantinople est dérivée de celle d'Antioche et n'est qu'une variété du type syrien. On a une *Λειτουργία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου τοῦ μεγάλου*, une *Λειτουργία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου*, enfin une *Λειτουργία τῶν προηγιασμένων*, liturgie des présanctifiés. La liturgie dite de saint Basile a été d'abord la liturgie normale ; elle n'est plus d'usage aujourd'hui qu'aux dimanches de carême, jeudi saint, samedi saint, et quelques autres solennités, tandis que la liturgie dite de saint Chrysostome est devenue la liturgie normale. La messe des présanctifiés est d'usage aux féries de carême, le samedi excepté. L'attribution de ces liturgies à des auteurs déterminés n'est aucunement fondée. La liturgie dite de saint Basile, qui est « la plus ancienne des trois » et dont le « texte actuel est attesté dès le commencement du VI^e^ siècle » (Duchesne), est attestée sous le nom de saint Basile par le concile *In trullo* (can. XXXII). Le même concile (can. LII) règle l'usage de la liturgie des présanctifiés, sans l'attribuer nommément à aucun Père [1].

1. Les liturgies de Marc, de Jacques, de Basile, de Chrysostome, des

Les textes liturgiques se rapportant, non plus à la messe, comme les précédents, mais soit au rituel et au pontifical, soit à l'office divin, constituent une littérature dont nous ne pouvons indiquer ici que la plus élémentaire bibliographie [1].

§ 2. — Saint Cyrille de Jérusalem.

On donne le nom de catéchèses aux instructions qui étaient faites aux catéchumènes, *élus* pour recevoir le baptême dans la vigile de Pâques. Ces instructions étaient faites tous les jours à partir du premier dimanche de carême, le samedi et le dimanche exceptés. On y expliquait l'Écriture Sainte d'abord, puis le symbole et les saints mystères.

Saint Cyrille (*Κύριλλος*) a été évêque de Jérusalem en 350*, après avoir été diacre, puis prêtre, de cette église. C'est à titre de prêtre qu'il dut prononcer ses *Catéchèses,* en 347 ou 348. Nul doute que Cyrille n'ait été persécuté par Acace et les Homéens : il fut trois fois chassé de Jérusalem, et son troisième exil (367-378), sous Valens, ne dura pas moins de onze années. Nul doute aussi qu'il n'ait été opposé à la doctrine subordinatienne, mais sans aller dans ses homélies jusqu'à l'affirmation formelle du consubstantialisme. Il mourut en 386*, après avoir pris part au concile œcuménique de 381 à Constantinople.

présanctifiés, dans Swainson, *o. c.* J. Robertson, *The divine liturgies of Chrysostom and Basil* (Londres 1894). Hammond, *The ancient liturgy of Antioch* (Oxford 1879). F. Probst, *Liturgie des vierten Jahrhunderts und deren Reform* (Münster 1893).

1. J. Goar, *Εὐχολόγιον sive rituale Graecorum* (Paris 1647). E. Renaudot, *Liturgiarum orientalium collectio* (Paris 1716). A Daniel, *Codex liturgicus ecclesiae orientalis in epitomen redactus* (Leipzig 1853) : capital. N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque ecclesiae or. et occid.* (Innsbruck 1879; 2e éd. 1896). Krumbacher, p. 658.

Les *Catéchèses* de saint Cyrille sont aujourd'hui d'une authenticité indiscutée. Elles comprennent une procatéchèse ou allocution préliminaire, puis dix-huit catéchèses ou instructions, trois sur le baptême, quinze sur le symbole, enfin cinq catéchèses mystagogiques ou instructions sur les saints mystères de la liturgie. Cette série de vingt-quatre instructions est la plus ancienne « catéchèse » que nous possédions, encore les instructions sur l'Écriture Sainte y manquent-elles. Elles constituent pour l'histoire de la liturgie sacramentelle un monument hors de pair. Ajoutez l'attrait d'une éloquence vive et colorée, d'autant plus sensible dans une rédaction probablement sténographiée, comme est celle que nous avons [1].

Sous le nom de Cyrille, on a une lettre à l'empereur Constance, récit d'une apparition miraculeuse de la croix à Jérusalem le 7 mai 351, lettre authentique aux yeux de certains (Tillemont, Bardenhewer), suspecte à d'autres, sûrement aussi ancienne que Sozomène qui la mentionne le premier (IV, 5).

§ 3. — Saint Grégoire de Nazianze.

Grégoire, fils de l'évêque de Nazianze en Cappadoce, est né en 330* et mort en 390*. Il a passé par les écoles

1. *PG*, t. XXXIII (texte de Dom Touttée, Paris 1720). — J. Marquardt, *S. Cyrillus hier. quid de contentionibus et placitis Arianorum senserit* (Braunsberg 1880-1881). Id. *S. Cyrillus hier. baptismi chrismatis eucharistiae mysteriorum interpres* (Leipzig 1882). Bardenhewer, p. 249. Pour la chronologie des catéchèses de Cyrille voir dom Cabrol, *Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IV^e siècle* (Paris 1895), p. 155. Kattenbusch, *Das apostolische Symbol*, t. I, p. 40. *Anal. bolland.* t. XIII (1894), p. 53. — Les fragments homilétiques sur saint Jean (*PG*, p. 1181) attribuées à Cyrille, ne paraissent pas antérieurs au concile de Chalcédoine.

de Césarée de Palestine, d'Alexandrie, d'Athènes, où il a reçu la meilleure culture hellénique. L'intimité de saint Basile l'a conquis à la théologie consubstantialiste et à l'ascétisme. Son père l'a fait prêtre de Nazianze (361*), et saint Basile l'a fait évêque de Sasimes (372*), où il ne mettra pas les pieds. Grégoire résidera tour à tour à Nazianze jusque vers 375, à Séleucie jusqu'en 379, à Constantinople de 379 à 381. Ce séjour de moins de trois années à Constantinople coïncide avec l'avènement de Théodose : Grégoire, par ses prédications, rétablit la popularité de l'orthodoxie dans une cité infestée par l'arianisme; il est élevé sur le siège de Constantinople par le concile (381), mais devant l'opposition de quelques évêques, il se démet spontanément et regagne la Cappadoce, où sa vie s'achève dans la retraite à Arianze.

Grégoire a souffert de la contrariété d'une âme faite pour la méditation, les lettres et la solitude, et d'une destinée de luttes et d'épreuves où l'ont entraîné les Cappadociens dont il est, Inférieur à Grégoire de Nysse comme homme de pensée, inférieur à Basile comme homme d'action, il est un homme de sentiment, pathétique, inconstant, attachant malgré tout. Il est aussi le rhéteur élégant, attique, avant tout l'avocat insinuant et vigoureux de la doctrine nicéenne, notre plus classique écrivain [1].

On a quarante-cinq *λόγοι* de saint Grégoire dont on doit à Tillemont et aux Mauristes d'avoir établi la chronologie solidement. I-III datent de 362; IV-VI de la fin de 363 ou du début de 364; VII-XIX de 368 à 375; XX-XXV de 379; XXVI-XXXVIII de 380; XXXIX-XLIII de 381; XLIV de 383; XLV de 385*. La série XX-

1. Croiset, t. V, p. 939. E. Norden, *Kunstprosa*, p. 550.

XLII est la série des discours prononcés à Constantinople, parmi lesquels les discours XXVII-XXXI. *Περὶ θεολογίας*, apologie de l'orthodoxie consubstantialiste contre les Eunoniens et les Macédoniens, sont ceux qui ont valu à Grégoire le surnom de « Théologien » par excellence. Les discours IV-V contre l'empereur Julien sont plutôt des œuvres écrites, que des œuvres prêchées : ce sont deux manières de philippiques, qui ont le tort d'être postérieures à la mort de l'empereur.

La plupart des compositions poétiques de Grégoire appartiennent au temps de sa retraite. Il nous révèle qu'il a entrepris d'écrire en vers d'abord pour maîtriser sa facilité, ensuite pour offrir aux jeunes gens des poésies qui les porteraient au bien, enfin pour que les chrétiens n'aient rien à envier aux païens (II, 1 ; XXXIX, 33 et suiv.). Les Apollinaires, avant lui, avaient eu une semblable ambition et y avaient réussi moins encore.

Les Mauristes ont partagé les poésies de Grégoire en deux livres : poésies théologiques (soit dogmatiques, soit morales), poésies historiques (poésies sur lui-même et poésies sur les autres) : cent quatre-vingt-cinq pièces. Les Mauristes ont mis à la suite les *Epitaphia*, cent vingt-neuf inscriptions funéraires métriques, et les *Epigrammata*, quatre-vingt-quatorze petites pièces de genre gnomique. Épigrammes ou plus longs poèmes, toute l'œuvre est de peu de prix : « la poésie de Grégoire n'est le plus souvent rien d'autre que de la prose versifiée, languissante et redondante : quelques petites pièces élégiaques peuvent cependant prétendre à quelque valeur poétique » (Bardenhewer). Le long poème *Περὶ ἑαυτοῦ* a un intérêt historique comme source de la biographie de Grégoire. Versificateur, Grégoire s'est exercé dans les principaux mètres dactyliques et iambiques de la prosodie classique :

on remarque toutefois deux curieuses pièces de lui, un *Ὕμνος ἑσπερινός* (I, 1 : XXXII) et un *Πρὸς παρθένους παραινετικός* (I. 2 : III) écrit en rythmes toniques.

La correspondance de Grégoire compte deux cent quarante-quatre lettres ou billets que les Mauristes ont mises autant que possible dans l'ordre chronologique : la plus ancienne est de 357-358; la plupart, de la période 383-389, c'est-à-dire du retour de Grégoire à Arianze; la plus récente des derniers jours de Grégoire; un certain nombre d'époque indéterminée. Ces lettres se distinguent à leur langue excellente et à leur élégance un peu vaine : la collection, pour la plus grande partie, en fut faite par Grégoire lui-même, une sorte de florilège où il avait mis aussi un choix de lettres de saint Basile (cf. *Epist.* 52 et 53) [1].

§ 4. – Saint Jean Chrysostome.

Jean, que la postérité depuis le VII[e] siècle surnomme Chrysostome, est né à Antioche (*ca.* 345). Il a été formé par Libanios, le grand rhéteur païen. Il a débuté à Antioche par des plaidoyers. Puis, attiré par l'Église, il a reçu le baptême (*a.* 369) et a passé à l'école de Diodore; de là, il s'est retiré dans la solitude parmi les moines des entours d'Antioche. Mélèce, évêque d'Antioche, l'y est venu prendre (*a.* 381) pour l'élever au diaconat. Flavien, successeur de Mélèce, l'a

1. *PG*, t. XXXV-XXXVII (édition des Mauristes [dom Clémencet], Paris 1778, terminée par Caillau, Paris 1840). — Sur les scoliastes de Grégoire, Bardenhewer, p. 270. Sur les anciennes versions de G. en latin, en slavon, etc. *ibid.* p. 271. Sur les versions syriaques, R. Duval, *Litt. syr.* p. 311. A. J. Mason, *The five theological orations of Gregory of Nazianzus* (Cambridge 1899). J. Bollig et H. Gismondi, *S. Gregorii Theologi liber carminum iambicorum, versio syriaca* (Beyrouth 1895-1896). Loofs, art. « Gregor v. Naz. » de *RE*[3].

fait prêtre (*a.* 386). Jean est prêtre dix ans à Antioche (387-397), dix années données au ministère de la parole avec un incomparable éclat d'éloquence et de caractère. L'admiration du clergé de Constantinople le désigne au ministre Eutrope pour successeur de l'évêque de Constantinople Nektarios (27 sept. 397) : Jean est intronisé à Constantinople (26 février 398). Mais bientôt l'intrépide hardiesse de sa parole autant que la vigueur réformatrice de son gouvernement soulèvent contre lui la cour et le clergé; Eutrope, l'impératrice Eudoxie, Théophile d'Alexandrie, Épiphane, animent la cabale, qui se résout en un concile, le concile tenu à Chalcédoine *Ad quercum,* où Jean est déposé sans avoir consenti à comparaître (403). Exilé par l'empereur, rappelé par une émeute populaire, exilé définitivement (404), il est relégué à Cucuse en Arménie d'abord, puis à Arabissos, enfin à Pityonte sur la mer Noire (juin 407), et c'est en route pour Pityonte, à Comanes de Pont, qu'il meurt (14 sept. 407).

Théophile d'Alexandrie, et à sa suite Épiphane et Jérôme, ont poursuivi ou cru poursuivre en Chrysostome un origéniste : mais l'origénisme est pour peu dans les épreuves de Chrysostome, et Chrysostome joue un rôle effacé dans l'histoire des idées théologiques. Il est orateur, il est l'orateur catholique, et le plus abondant, le plus varié, le plus populaire. « Sa facilité est prodigieuse, même pour un oriental; il a le mouvement et la passion; il a l'harmonie, non pas le nombre sonore, la période large et puissante d'un romain, mais la grâce syrienne, parfois un peu molle, toujours élégante, souvent touchante; il a surtout l'image, l'inépuisable invention de la métaphore originale, la comparaison juste et frappante... Et ce qui est vraiment supérieur, ce qui le rend sans égal..., c'est le tour pratique de son

éloquence « Puech ». De là sa familiarité, son ironie, son pathétique, ses digressions, ses épanchements, tout ce qui révèle un orateur en communication directe avec son auditoire : il veut, lui-même le dit, que chacun ait son mot et que nul ne retourne à la maison les mains vides : « Nous interprétons l'Écriture, non pas pour que vous connaissiez l'Écriture, mais pour que vous corrigiez vos mœurs : sans cela, vaine est la lecture, vaine l'exégèse » (*Proph. obscur.* II, 7). Sa préparation exégétique et spéculative est celle d'un antiochien formé à l'école de Diodore : Théodore de Mopsueste et lui représentent bien le développement opposé de la méthode antiochienne, Théodore vers la science, Chrysostome vers la vie [1].

L'œuvre de Jean compte d'abord quelques écrits de morale ou de spiritualité. L'exhortation *εἰς Θεόδωρον ἱκπεσόντα*, en deux parties distinctes, deux lettres d'exhortation à un ami tombé dans le déréglement : il ne s'agit pas de Théodore de Mopsueste ; ce serait le plus ancien écrit de Jean (Antioche 369*). Trois opuscules sur la vie monastique, que l'on a coutume de désigner sous le titre commun de *Adversus oppugnatores vitae monasticae*, dateraient de 376* et du temps de la persécution des moines par l'empereur Valens. Un opuscule, communément désigné sous le titre de *Comparatio regis et monachi*, éloge de la vie monastique, semble du

1. *PG*, t. LXVII-XLIV (édition des Mauristes [Dom Montfaucon], Paris 1718-1738). L'édition de H. Savile (Eton 1612) est plus estimée. — Sur les versions latines, arméniennes, coptes, slavonnes, éthiopiennes de Chrysostome, Bardenhewer, p. 328. — Sur Chrysostome, voir Preuschen, art. « Chrysostomus » de *RE*³. Croiset, t. V, p. 951. A. Puech, *Un réformateur de la société chrétienne au IV^e siècle, saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps* (Paris 1891), et *Saint Jean Chrysostome* (Paris 1900). Sur la chronologie des œuvres, voir G. Rauschen, *Jahrbücher der christl. Kirche unter dem Kaiser Theodosius d. Gr.* (Freiburg 1897). Funk, *Kircheng. Abhand.* t. II, p. 23. Norden, *Kunstprosa*, p. 550.

même temps. Autant il en faut dire des deux livres sur la componction, *Περὶ κατανύξεως*, dédiés le premier à Démétrios, le second à Stéléchios, deux amis de l'auteur. Les trois livres *Πρὸς Σταγείριον*, adressés à un ascète d'Antioche tourmenté par le démon, sont un traité sur les épreuves de la vie spirituelle : ils datent des derniers temps du séjour de Jean dans la solitude. Les six livres en forme de dialogue *Περὶ ἱερωσύνης*, ou de l'épiscopat (*De sacerdotio*) et de son éminente dignité, ont été écrits pour un ami de Jean, Basile (de Raphanée?), que son élévation à l'épiscopat remplissait de scrupules. Socrates (VI, 3) attribue le *Περὶ ἱερωσύνης*, comme aussi le *Πρὸς Σταγείριον*, au temps du diaconat de Jean à Antioche, mais les deux écrits paraissent plutôt dater de la solitude (*ca.* 380).

L'opuscule *Εἰς νεωτέραν χηρεύσασαν* est un traité sur le veuvage à une dame de qualité qui venait de perdre son mari, Thérasios : il date de 380 ou 381. Le *Περὶ μονανδρίας* ou de la persévérance dans le veuvage, est moins un livre qu'un sermon prêché et qui s'adresse à toutes les veuves en général; on le joint sans motif suffisant à l'opuscule précédent : la date est indéterminée. Le *Περὶ παρθενίας* ou de la virginité, est de date indécise : Jean y fait allusion dans ses homélies (XIX, 6) sur *I Cor.* qui ont été prêchées à Antioche : on en fait de là un écrit datant du diaconat, sinon des années de solitude de Jean, mais il paraît être plutôt du temps de sa prêtrise, comme les homélies antiochiennes. L'opuscule contre les clercs qui ont des femmes dans leur demeure, *Πρὸς τοὺς ἔχοντας παρθένους συνεισάκτους*, et l'opuscule contre les vierges consacrées à Dieu qui habitent dans une maison où il y a des hommes, *Περὶ τοῦ τὰς κανονικὰς μὴ συνοικεῖν ἀνδράσιν*, sont attribués à l'épiscopat de Jean. — Le *Λόγος εἰς τὸν μακάριον Βαβύλαν καὶ*

κατὰ Ἰουλιανοῦ καὶ πρὸς Ἕλληνας, est une manière de philippique contre l'empereur Julien : elle se donne comme écrite une vingtaine d'années après la mort de l'empereur, elle est sûrement antiochienne d'origine : nous voudrions qu'il fût bien établi qu'elle est de Jean. Le *Πρὸς Ἰουδαίους καὶ Ἕλληνας ἀπόδειξις ὅτι ἐστὶ θεὸς ὁ Χριστός*, un opuscule sur l'accomplissement des prophéties du Christ, est, croyons-nous, suspect autant que le précédent.

C'est par centaines que se comptent les homélies portant le nom de Chrysostome, son nom ayant été mis en tête de tous les recueils de sermons de la plus basse époque susceptibles d'être prêchés, ou ayant abrité les sermons d'auteurs anciens que leur nom ne recommandait pas [1].

Sur la Genèse, on a une série de soixante-sept homélies de carême embrassant toute la suite du livre de la Genèse : elles datent d'Antioche, et sont antérieures à 395. On a en outre huit homélies sur les trois premiers chapitres de la Genèse, homélies de carême, Antioche 386. Le soi-disant neuvième sermon de la même série est postérieur à 388. Pour les Rois, on a cinq homélies sur Anne, temps pascal 387, et trois homélies sur David et Saül, même temps. Sur les psaumes, il nous reste moins des homélies que des sortes d'élévations sur soixante psaumes choisis : elles peuvent avoir été faites d'après des homélies, des homélies prêchées à Antioche, mais la date est indéterminée. On a des fragments sur Job, sur

1. Fabricius, t. VIII, p. 463 et suiv. a dressé un « Index homiliarum et tractatuum Ioannis Chrysostomi » publiés dans les éditions de F. du Duc, de Savile, de Montfaucon. C'est un index alphabétique selon les incipit de chaque homélie : il est reproduit par *PG*, t. LXIV, p. 1327. — Sur deux homélies retrouvées dans un papyrus copte (VIII[e] s.) par Budge, voyez *Theolog. Literaturz.* t. XXIII (1898), p. 676.

les Proverbes, sur Jérémie, tirés des chaînes et qui sont à contrôler. Les deux homélies sur l'obscurité des prophéties datent d'Antioche, vers 386. On a en grec un commentaire sur les huit premiers chapitres d'Isaïe, et un commentaire sur tout Isaïe dans une traduction arménienne : Constantinople 397*. Six homélies sur Isaïe, en titre sur Ozias et les Séraphins, datent d'Antioche 388. Sur Jérémie, sur Daniel, nous n'avons que des morceaux tirés des chaînes.

Suidas (*s. v.* *Ἰω. Ἀντ.*), qui attribue à Jean des commentaires sur « toute l'Écriture, soit la judaïque, soit la chrétienne », lui attribue des commentaires sur Mathieu, sur Marc, sur Luc et sur Jean. Si tant est que Suidas ne s'est pas trompé, rien ne nous sera parvenu de Chrysostome sur Marc, ni sur Luc, à l'exception de sept homélies sur Lazare (*Luc.* xvi, 19). Mais nous avons quatre-vingt-huit homélies sur saint Jean, prêchées à Antioche en 388*, et quatre-vingt-dix homélies sur Mathieu, prêchées à Antioche en 390*. Les homélies sur Mathieu ont été traduites en latin par le pélagien Anianus (V^e^ siècle). — Les cinquante-cinq homélies sur les Actes datent de Constantinople, 400 ou 401, tandis que les quatre homélies sur le commencement des Actes sont d'Antioche 388, ainsi que les quatre homélies sur la vocation de Paul. — Pour les épîtres, on a trente-deux homélies sur *Rom.* (Antioche 391?); quarante-quatre homélies sur *I Cor.* et trente sur *II Cor.* (Antioche 392); un commentaire en six chapitres tiré d'homélies sur *Gal.* (Antioche); vingt-quatre homélies sur *Éph.* (Antioche); quinze sur *Phili.*; douze sur *Col.* (Constantinople 399); onze sur *I Thess.* et cinq sur *II Thess.* (C. P.); dix-huit sur *I Tim.* et neuf sur *II Tim.* (Antioche ?); six sur *Tit.* (Antioche); trois sur *Phile.*; trente-quatre sur *Heb.* (Antioche). Ces der-

nières ont été traduites en latin par Mutianus sous la direction de Cassiodore : le texte grec mentionne au titre qu'elles ont été publiées après la mort de Jean et d'après ses notes (*σημεῖα*) par un prêtre d'Antioche du nom de Constantin. Les chaînes donnent des fragments sur les épîtres catholiques.

Les homélies sur divers sujets se groupent en plusieurs séries : douze homélies contre les Anoméens. *Περὶ ἀκαταλήπτου*, prononcées partie à Antioche, partie à Constantinople ; huit homélies contre les juifs (Antioche 386-7) ; vingt et une homélies sur les statues à l'occasion de la sédition des Antiochiens contre Théodose (387) ; deux homélies aux catéchumènes (Antioche, carême 387) ; trois homélies catéchétiques sur les démons (Antioche, carême 388) ; neuf homélies sur la pénitence, les trois dernières suspectes (Antioche 395*).

Viennent enfin les sermons de fêtes liturgiques : sur la naissance du Sauveur, sur son baptême, sur la trahison de Judas, sur la passion, la résurrection, l'ascension, la pentecôte ; les panégyriques de saint Paul, de Mélèce d'Antioche, de Lucien d'Antioche, de Babylas d'Antioche, de saint Ignace d'Antioche, d'Eustathios d'Antioche, quelques autres encore : au total quarante-cinq discours. — Il y faut joindre les sermons détachés sur des textes scripturaires ou sur des points de morale : homélie sur la parabole de celui qui devait dix mille talents, sur le texte « Pater si possibile est transeat a me calix iste », sur le texte « Salutate Priscillam », sur l'aumône, etc. : au total trente-quatre discours. — Les Mauristes mettent à part l'homélie de Chrysostome sur son ordination sacerdotale ; les deux homélies sur la disgrâce d'Eutrope ; l'homélie sur l'exil de Saturninus et d'Aurelianus ; les quatre homélies au moment de son premier exil et au retour. Ce sont là

des pièces historiques au premier chef. — On y joindra les curieuses homélies stationales prononcées à Constantinople en diverses basiliques nommées, en 399 : onze discours retrouvés par les Mauristes [1].

Enfin, la correspondance de Jean, telle qu'elle s'est conservée, compte deux cent quarante-deux pièces, la plupart de courts billets, la plupart de son second et dernier exil. L'opuscule communément intitulé *Quod nemo laeditur nisi a seipso* est une sorte de lettre à ses amis sur le bon usage des tribulations (Cucuse 406). Et l'opuscule intitulé de même *Ad eos qui scandalizati sunt* est une consolation à ces mêmes amis et fait suite au précédent (derniers mois de la vie de Jean). A la défense de Jean appartiennent ses deux lettres au pape Innocent (404 et 406) et sa lettre aux évêques, prêtres et diacres emprisonnés pour sa cause (404).

§ 5. — Homélistes moindres.

Sévérien (*Σεβηριανός*) fut évêque de Gabala en Syrie. Gennadius (*Vir. inl.* 21) dit de lui : «... in divinis scripturis eruditus et in homiliis declamator admirabilis fuit, unde et frequenter ab episcopo Ioanne [*Chrysostome*] et imperatore Arcadio ad faciendum sermonem Constantinopolim vocabatur ». Gennadius connaît de lui une exposition sur l'épître aux Galates et un « libellum gratissimum *De baptismo et Epiphaniae solemnitate.* » Il mourut sous Théodose II. On lui reconnaît six homélies grecques *Εἰς κοσμοπόιαν*, qui sont parmi les *Spuria* de Chrysostome (*PG*, LVI, 430). De

1. Sur ces homélies stationales, P. Batiffol, « De quelques homélies de S. J. » dans la *Rev. biblique*, t. VIII (1899), p. 566. J. C. Pargoire, « Les homélies de S. J. C. en juillet 399 », dans les *Échos d'Orient*, t. III (Paris 1900), p. 151.

ces mêmes *Spuria*, on restitue à Sévérien l'homélie sur le serpent d'airain (LVI, 499), l'homélie *De sigillis* (LXIII, 531), l'homélie *In Dei apparitionem* (LXV, 16), l'homélie sur Abraham (LVI, 553), dont on a une traduction arménienne sous le nom de Sévérien. L'*Exhortatio ad sanctum baptisma* attribuée à S. Basile (XXXI, 423) est de même en arménien sous le nom de Sévérien. L'homélie *De pace* (LII, 425) a été retrouvée en grec par M. Papadopoulos Kerameus et est sûrement de Sévérien. On a encore en arménien treize autres homélies de Sévérien. Peut-être les *Spuria* de Chrysostome recèlent-ils encore d'autres homélies de Sévérien, mais l'investigation en est à faire, sans tenir compte des identifications arbitraires des critiques anciens, comme Ellies du Pin. Sévérien, dans ses homélies grecques authentiques, se signale par sa lourdeur et sa rudesse de forme : le fond est en outre de peu de prix. On est loin de l'admirable orateur loué par Gennadius [1].

Gennadius (*Vir. inl.* 20) parle d'un Antiochos, mort du temps d'Arcadius, et dont il connaît un long traité *Adversus avaritiam*. Il connaît aussi du même une homélie pleine de componction « in curatione caecinati qui a Salvatore inluminatus est ». Cet Antiochos est l'évêque de Ptolémaïs de Palestine, dont Sozomène (VIII, 10) vante l'éloquence, et qui au synode *Ad quercum* fit cause commune avec les ennemis de Chrysostome. Son œuvre, dont on trouve des citations dans les chaînes, chez Léonce de Byzance, chez Cyrille d'Alexandrie,

1. *PG*, t. LXV, p. 15. Tillemont, t. XI, p. 587. Fabricius, t, X. p. 307, J. B. Aucher, *Severiani Gabal. ep. homiliae nunc primum editae ex antiqua versione armena* (Venise 1827). A. Papadopoulos Kerameus, *Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας*, t. I, (Pétersburg 1891).

chez saint Éphrem, son œuvre a dû se perdre dans la littérature pseudépigraphe [1].

Ce même Gennadius (*Vir. inl.* 29) connaît un Héliodore, prêtre d'Antioche, qui a composé « *De virginitate* egregium et sacris scripturis instructum volumen ». L'auteur et le livre sont inconnus d'ailleurs.

Théodote, évêque d'Ancyre en Galatie, avait, à Éphèse, produit une réfutation de Nestorius d'une 5omne dialectique, nous assure Gennadius (*Vir. inl.* b5). Nous avons de lui trois homélies contre Nestorius, insérées dans les actes du concile d'Éphèse et prononcées à Éphèse même. Nous avons aussi en grec une exposition *Sur le symbole de Nicée*. Les actes du VII[e] concile parlent de « six tomes à Lausos contre Nestorius » (perdus), qui doivent être la réfutation de Nestorius dont parlait Gennadius. Ces mêmes actes signalent des homélies sur la Nativité, sur Élie et la veuve, sur saints Pierre et Jean et sur le boiteux guéri, sur la parabole des talents, sur les deux aveugles (Mansi, t. XIII, p. 312 . Les trois homélies publiées sur la Vierge et la Nativité sont à contrôler [2].

Paul, évêque d'Émèse en Syrie, était, selon Gennadius (*Vir. inl.* 31), auteur d'un petit traité « *De paenitentia,* in quo dat legem paenitentibus, ita debere dolere de peccatis ne supra mensuram tristitiae immensitate desperationis mergantur ». On a des fragments d'homélies de lui prononcées à Alexandrie devant saint Cyrille [3].

Astérios, évêque d'Amasée de Pont, n'est pas le même dont parle Jérôme (*Vir. inl.* 94) ; il est contem-

1. Tillemont, t. XI, p. 586. Fabricius, t. X, p. 499.

2. *PG*, t. LXXVII, p. 1314. Tillemont, t. XIV, p. 292. Fabricius, t. X, p. 512. Pitra, *Spicil. sol.* t. I, p. 348 et 368.

3. *PG*, t. LXXVII, p. 1431.

porain d'Arcadius, mais Gennadius ne le mentionne point. Photius (*cod.* 271) lisait de lui un recueil de dix homélies, dont il donne d'intéressants extraits. On a, portant son nom, un recueil de vingt et une homélies, dont quatre se retrouvent au nombre des dix qu'a connues Photius; mais les sept dernières, qui sont des homélies sur les psaumes, ne paraissent pas être du même auteur que les quatorze autres. Ces quatorze homélies authentiques sont d'une rhétorique brillante et artificielle, non sans intérêt historique [1].

Proklos, d'abord évêque du Cyzique (426), élevé en 434 au siège de Constantinople, mort en 446, a son nom en tête de vingt-cinq homélies et d'une série de lettres, auxquelles il convient d'ajouter deux homélies d'un vif intérêt historique nouvellement signalées par M. Budge dans un papyrus copte (VIII[e] s.), l'une prononcée à Constantinople dans l'église d'Anthémios, le dimanche où fut intronisé Nestorius (428), l'autre prononcée à Constantinople dans la grande Église, en présence de Nestorius et contre sa doctrine, à ajouter à celui que nous ont conservé les actes du concile d'Éphèse. On trouve trace d'homélies et de lettres perdues [2].

Basile, évêque de Séleucie en Isaurie, dont Photius (*cod.* 168) fait à tort un ami de jeunesse de saint Jean Chrysostome, a pris part au Brigandage d'Éphèse (449) et au concile de Chalcédoine (451), réhabilitant Eutychès à Éphèse et le condamnant à Chalcédoine. Il dut mourir peu après 458, où il signa une lettre à l'empereur Léon avec les autres évêques d'Isaurie pour protester contre l'élévation de Timothée Aelouros (Mansi, t. VII, p. 595). Nous possédons en deux livres une composition

1. *PG*, t. XL, p. 164. KRUEGER, art. « Asterius » de *RE* 3.

2. *PG*, t. LXV, p. 679. H. ACHELIS, « Neue Homilien » dans la *Theolog. Literaturz.* t. XXIII (1900), p. 675. R. DUVAL, *Litt. syriaque*, p. 317.

de Basile sur la vie et les miracles de sainte Thékla. C'est une pièce fort curieuse, parce qu'elle dépend des *Acta Pauli et Theclae* pour la vie, et parce que les miracles rapportés ensuite sont des miracles contemporains de Basile. On sait que le tombeau de sainte Thékla était à Séleucie. Tillemont (xv, 346) a montré que ces deux livres avaient été sûrement composés à Séleucie entre 431 et 467 par l'évêque de Séleucie. Leur authenticité est donc bien établie. Mais ils ne sauraient être du même auteur que les quarante sermons publiés sous le nom de Basile, que nous avons proposé de restituer (le 38e et le 39e exceptés) à Nestorius. Le quarante et unième seul pourrait être revendiqué par Basile [1].

Parmi les vingt-deux soi-disant homélies qui portent le nom d'Eusèbe soi-disant d'Alexandrie, on élimine les nos 13 et 14 comme appartenant à Eusèbe d'Émèse et les nos 17-20 comme appartenant à saint Jean Chrysostome; il faut éliminer aussi, croyons-nous, les nos 11, 15, 21 qui ne sauraient être du même auteur que ceux qui restent, soit les nos 1-10, 12, 16, 22. Ces treize entretiens, car ce ne sont point des homélies, constituent une façon d'introduction à la vie chrétienne faite par Eusèbe à un laïque de haut rang du nom d'Alexandre; il est possible que ces treize pièces ne représentent qu'une portion de l'ouvrage. Telles qu'elles sont, elles ont de l'intérêt pour l'étude des mœurs et de la liturgie à l'époque où leur auteur écrivait, savoir le Ve ou le VIe siècle. Mais qui est cet Eusèbe que les mss. traitent indûment d'évêque d'Alexandrie? Une notice biographique, qui semble servir de préface aux treize

1. *PG*, t. LXXXV (texte de Dausqve, Paris 1622). P. Batiffol, « Sermons de Nestorius » dans la *Rev. biblique*, t. IX (1900), p. 329.

entretiens et rédigée par « Jean le notaire », amas de fables mêlées à quelques bons traits que personne n'a encore départagés, est une composition plutôt palestinienne qu'alexandrine [1].

§ 6. — Littérature ascétique.

Des essais de règles, dont aucune n'est comparable à celles que le monachisme latin, avec saint Benoît en première ligne, a produites, des essais de morale, sous forme de maximes ou de discours où l'on chercherait vainement la maîtrise de saint Jérome ou du pape saint Grégoire, seraient tout l'héritage du monachisme grec le plus ancien, celui du IV^e^ et du V^e^ siècle, si ce monachisme n'avait enfanté une littérature de *mirabilia*, recueils de dits et de gestes des moines les plus notables, où tout l'esprit de leur institution première est représenté au mieux. Ces recueils, telle l'*Histoire lausiaque*, telle plus tard (VI^e^ siècle) la *Prairie spirituelle* de Jean Moschos, avec des énormités de crédulité et de simplicité, renferment des moralités du sens le plus ingénieux et du tour le plus ingénument achevé. Ils comptent parmi les ouvrages les plus lus, chez les grecs comme chez les latins, les plus imités aussi, et leur influence sur les croyances populaires dure encore [2].

Antoine (Ἀντώνιος) est originaire d'un village de la Basse-Égypte et meurt (*a.* 356) dans la montagne de

1. *PG*, t. LXXXVI, p. 313. Krueger, art. « Eus. v. Al. » de *RE* 3.
2. Voyez Dom J. M. Besse, *Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine* (Paris 1900), p. 1.

Kolzim aux bords de la mer Rouge. C'est un égyptien plus copte que grec, mais demeuré en contact avec Alexandrie : il est l'original légendaire des solitaires, et l'ami d'Athanase. Du temps de Jérôme (*Vir. inl.* 88), on connaissait sept lettres d'Antoine à divers monastères, lettres « d'accent et de langage apostoliques et qui ont été traduites en grec ». C'est dire qu'elles avaient été écrites en copte. On les a en latin. Dans l'épître d'Ammon à Théophile est insérée une lettre grecque d'Antoine à saint Théodore, traduite du copte. On trouve enfin dans la vie de saint Antoine une série d'instructions du saint aux moines, dont le biographe ch. 16, assure qu'elles ont été prononcées en copte [1].

La vie de saint Antoine, qui porte le nom d'Athanase, est d'original grec, et le texte grec que nous en possédons paraît bien être l'original même. Elle peut dater de 357*. On en a une version latine, œuvre d'Évagrios d'Antioche, faite à Verceil entre 363 et 370 : « Vitam beati Antonii de graeco Athanasii in sermonem nostrum transtulit », dit Jérôme (*Vir. inl.* 125). Rufin (*H. E.* I, 28) connaît aussi « ..... ille libellus qui ab Athanasio scriptus etiam latino sermone editus est. » L'authenticité de l'original a été contestée (Weingarten, Gwatkin), mais ne semble pas douteuse (Zöckler, Loofs), en ce sens au moins qu'Athanase a dû mettre la main à l'œuvre [2].

1. *PG*, t. XL, p. 977. La lettre d'Ammon, *ibid.* p. 1065. Les pièces traduites de l'arabe (*ibid.* p. 961), et pareillement la règle monastique mise sous le nom de saint Antoine et popularisée par saint Benoît d'Aniane, sont supposées. Sur la réalité de l'existence d'Antoine, Dom Butler, *The lausiac history of Palladius* (Cambridge 1898), p. 215.

2. *PG*, t. XXVI, p. 835, donne le grec d'Athanase et le latin d'Évagrios. — *Biblioth. hag. gr.* p. 10. Zoeckler, *Askese und Mönchtum* (Francfort 1897), p. 188. Butler, *The lausiac History*, p. 226. — Le *De vir-*

Le souvenir de saint Pakhôme (*Παχώμιος* est attaché à la grande île monachale de Tabennes sur le Nil, Tabennesos en Thébaïde, où il s'est établi vers 317 : originaire de Thébaïde et jusqu'à vingt et un ans « moine » du temple de Sérapis, il est le législateur légendaire des cénobites († 346*). Dès l'an 404, Jérôme met en latin une *Regula Pachomii,* en cent quatre-vingt-quatorze courts articles : il la publie, dit-il, d'après une version grecque faite sur l'original copte, et il la publie à l'usage des nombreux latins qui habitent dans les monastères du Delta. Jérôme joint à cette règle onze petites épîtres pour une part en langage chiffré, dont on cherche encore la clé : cela aussi traduit du copte sur le grec. Gennadius (*Vir. inl.* 7) a connu ce recueil hiéronymien. Je ne sache pas que l'original, soit grec, soit copte, de ce recueil ait été retrouvé : on a un texte grec de la règle, en cinquante articles, un autre en soixante articles, un résumé dans Palladios (*Hist. laus.* 38), une amplification en éthiopien. — Denys le Petit (VI^e^ s.) a mis en latin une vie de Pakhôme et de son disciple Théodore : l'original grec traduit par Denys le Petit subsiste, mais il n'est pas la vie la plus ancienne (perdue) de saint Pakhôme, il n'en est qu'un remaniement de troisième main [1]. — On a en latin une *Doctrina de institu-*

ginitate qui porte le nom de saint Athanase (*PG*, t. XXVIII, p. 251) est un anonyme des environs de 370. P. Batiffol, « Le *περὶ παρθενίας* du pseudo A. » dans la *Römische Quartalschrift*, t. VII (1893), p. 274. — Le *Syntagma doctrinae* est pareillement un anonyme des environs de 380. P. Batiffol, « Le syntagma dit de S. A. » dans *Studia patristica* (Paris 1890), p. 119.

1. *PG*, t. XL, p. 947. *PL*, t. XXIII, p. 62 et t. LXXIII, p. 227. — *Biblioth. hag. gr.* p. 99. G. Grützmacher, *Pachomius und das älteste Klosterleben* (Freiburg 1896). P. Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhomien pendant le IV^e^ siècle et la première moitié du V^e^* (Louvain 1898). *Anal. Bolland.* t. XVIII (1899), p. 60.

tione monachorum portant le nom d'Orsisios († 380*), qui fut disciple de Pakhôme : cette version est de date indécise. Le grec n'est pas signalé ; l'original a été probablement copte. Gennadius (*Vir. inl.* 8) a connu trois *Exhortationis epistulae* de Théodore († 363*), autre disciple de Pakhôme : elles n'existent plus [1].

Un recueil de cinquante homélies, Ὁμιλίαι πνευματικαί, porte le nom d'un Makarios, moine égyptien, que Gennadius (*Vir. inl.* 10) connaît comme l'auteur d'une épître « ad iuniores professionis suae ». On fait de ce Makarios († 391) un disciple de saint Antoine, un higoumène du désert de Scété, et le maître d'Évagrios le Pontique. L'épître signalée par Gennadius existe encore en latin ; on en a une autre plus développée, en grec [2].

On a vingt-neuf discours qui portent le nom d'un certain Isaïas, dont on fait un moine de Scété du IV^e^ siècle : elles ont été éditées en latin, le grec est inédit encore, le tout de peu de prix [3].

Sozomène (VI. 29. a eu pour source de ses informations sur le monachisme égyptien, outre l'*Histoire lausiaque* dont il sera parlé plus loin, un recueil de notices sur les moines égyptiens les plus notables, recueil qu'il attribue à un Timothée, dont il fait l'évêque d'Alexandrie de ce nom (381-5). Il est aujourd'hui démontré que le recueil de ce Timothée n'est pas autre chose que l'*Historia monachorum in Aegypto* de Rufin, laquelle a dû être publiée en 402 ou 403. Mais cette *Historia* n'est pas, comme on l'avait cru, une œuvre originale latine ; c'est une traduction faite par Rufin sur un original grec, et on a retrouvé cet ori-

1. *PG*, t. XL, p. 869.
2. *PG*, t. XXXIV, p. 405.
3. *PG*, t. XL, p. 1105. *PL*, t. CIII, p. 427.

ginal grec, dont il existe des versions en syriaque et en arménien. L'examen du texte dégagé des paraphrases que Rufin a introduites dans le latin, permet de conclure que l'auteur du livre était un moine de Jérusalem et appartenait au couvent du Mont des Oliviers fondé par Rufin : il visita les solitaires d'Égypte en 394 : il écrivit son livre au retour à la demande de son couvent. Il était sûrement du parti contraire à Théophile d'Alexandrie et à saint Jérôme : peut-être est-ce lui cet archidiacre Timothée, dont la candidature au siège d'Alexandrie fut posée contre saint Cyrille à la mort de Théophile, en 412, ainsi que le rapporte Socrates (VII, 7)[1].

Timothée a servi de modèle à une série de recueils de dits et gestes des solitaires égyptiens, recueils dont la généalogie reste obscure. Il a dû, dès la seconde moitié du IV^e^ siècle, circuler isolément des dits et gestes, maximes ou anecdotes, des moines les plus notables. Ces dits et gestes se sont groupés soit autour du nom de tel moine, soit sous la rubrique de telle ou telle vertu. De là nos recueils, dont la fixation ne paraît pas antérieure à la fin du V^e^ siècle. Nous avons en latin, traduit du grec par un diacre Pélagius, que l'on identifie avec le clerc romain qui fut plus tard le pape Pélage (556-561), un recueil qui est évidemment celui dont Photius (*cod.* 198) a possédé et décrit l'original grec sous le titre de *Βίβλος ἀνδρῶν ἁγίων* et qu'il donne comme abrégé d'une compilation plus vaste intitulée *Λειμωνάριον μέγα*. Cette « Grande prairie » doit être le document d'où est dérivé le complément latin publié par le diacre Pas-

1. Le texte grec de Timothée est publié par E. PREUSCHEN, *Palladius und Rufinus* (Giessen 1897), p. 1-131. Cf. BUTLER, p. 257. Nous avons adopté les conclusions de BUTLER.

chasius et dédié à un « Martin prêtre et abbé », dont deux manuscrits espagnols font Martin de Braga (VI[e] siècle). Les *Apophtegmata Patrum* de Cotelier sont une compilation grecque où les dits sont rangés dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs. On peut croire que ces dits et gestes ont en substance quelque authenticité, au moins comme représentation de l'esprit du monachisme égyptien [1].

On a peu dit quand on a rappelé que Nil (*Νεῖλος*), après avoir été préfet du prétoire à Constantinople et marié, quitta le monde pour se retirer au Sinaï avec son fils Théodoulos vers 390, et qu'il y mourut vers 430 : Nil est probablement, soit comme moraliste, soi comme écrivain, le plus cultivé de nos auteurs ascétiques. On a de lui des traités de longue haleine : un *Περὶ προσευχῆς* notamment, dont Photius (*cod.* 201) faisait grand cas ; un traité de la perfection chrétienne, *Πρὸς Ἀγάθιον;* un traité des huit esprits de malice ; un autre de la supériorité des moines du désert sur ceux des villes ; un autre de la pauvreté volontaire, à Magna, diaconesse d'Ancyre ; plusieurs autres opuscules du même genre. Les *Διηγήματα*, où il fait le récit de la dévastation du Sinaï par les Arabes et de la délivrance merveilleuse de Théodoulos, sont une apologie de la Providence sous une forme emphatique, mais colorée et pittoresque. Enfin sa correspondance, qui compte plus de mille lettres ou extraits de lettres, est un spécimen original de direction en même temps qu'une vraie source d'information sur les usages monastiques

1. Le latin de Pélagius forme les livres v-vi des « Vitae Patrum » de Rosweyd, *PL*, t. LXXIII, p. 855. La traduction latine des quatre derniers chapitres est d'un « Ioannes s. romanae ecclesiae subdiaconus » Le latin de Paschasius forme le livre vii de Rosweyd, *ibid.* p. 1025. Sur cette littérature d'*Apophtegmata*, voyez Butler, p. 208.

et séculiers du temps. Il existe, attribué à saint Nil, nous ignorons d'après quelle autorité, un abrégé du *Manuel* d'Épictète[1].

Il faudrait que quelqu'un entreprît une minutieuse comparaison des avis aux moines, qui abondent dans la correspondance de saint Basile, et des règles monastiques qui lui sont attribuées. D'une part, Basile (*Epist.* XXIII) semble répudier la pensée de substituer une discipline de son fait « aux maximes des saints pères et à leurs expositions écrites » : d'autre part, dès 392, Jérôme (*Vir. inl.* 116) parle d'un Ἀσκητικὸν de Basile, et en 397* Rufin publie en latin ses *Instituta monachorum*, adaptation des Ὅροι κατὰ πλάτος et des Ὅροι κατ' ἐπιτομήν. — Photius (*codd.* 144 et 191) a eu en mains des Ἀσκητικὰ de Basile, en deux livres : le premier contenait l'opuscule Περὶ κρίματος θεοῦ et l'opuscule Περὶ πίστεως ; le second les quatre-vingts règles ou Ἠθικά, les cinquante-cinq Ὅροι κατὰ πλάτος [*Regulae fusius tractatae*], et les trois cent treize Ὅροι κατ' ἐπιτομήν [*Regulae brevius tractatae*]. — On y joint aujourd'hui sur la foi des mss. : 1° une soi-disant préface [*Praevia institutio*], homélie banale et apocryphe sur la vie chrétienne ; 2° deux Λόγοι ἀσκητικοί, l'un sur le renoncement au monde, l'autre sur la discipline ascétique, tous deux suspects, et que rien ne rattache au reste de la collection ; 3° des Ἀσκητικαὶ διατάξεις, de bon aloi, mais non de Basile ; 4° enfin un tarif pénitentiel, Ἐπιτίμια [*Paenae in monachos delinquentes*], apocryphe. Ce recueil, tel que Photius l'a possédé, représente pour bien des critiques d'aujourd'hui l'Ἀσκητικὸν authentique de Basile, et c'est cela même qui serait à éclaircir. Selon Sozo-

1. *PG*, t. LXXIX (avec une bonne notice de FESSLER, p. 9).

même (III, 14) l'*Ἀσκητικὴ βίβλος* de Basile était par quelques personnes revendiquée pour Eustathios de Sébaste [1].

Évagrios de Pont accompagnait en qualité de diacre Grégoire de Nysse au concile de 381 à Constantinople et demeura un temps à Constantinople auprès du patriarche Nektarios : puis il quitta le monde, visita Jérusalem et les lieux saints, et vint se fixer en Égypte au désert de Nitrie : il mourut à une date inconnue. Socrates (IV, 23) lui attribue un livre intitulé *Προγνωστικὰ προβλήματα*, recueil de six cents maximes ascétiques, perdu; un *Μοναχὸς ἢ περὶ πρακτικῆς*, que Gennadius (*Vir. inl.* 11) appelle le livre des *Centum sententiarum*, conservé; un *Γνωστικός*, le livre des *Quinquaginta sententiarum* de Gennadius, perdu; un *Ἀντιρρητικός*, qui est le même que le traité des huit pensées de malice, *Περὶ τῶν ὀκτὼ ογισμῶν*, que nous possédons en grec et dont on a un remaniement syriaque; un traité *Πρὸς τοὺς μοναχούς*, que Gennadius qualifie de « coenobitis et synoditis doctrinam aptam vitae communis », et un autre *Πρὸς τὴν παρθένον*, signalé aussi par Gennadius. On a en latin ces deux derniers traités dans le *Codex regularum* de Benoit d'Aniane. Jérôme rapporte que Rufin avait traduit en latin, outre les livres *Ad virginem* et *Ad monachos*, des *Sententiae Περὶ ἀπαθείας* (*Epist.* CXXXIII, 3) à identifier avec les *Τῶν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἴτια* que nous avons en grec. Ces divers écrits ont été beaucoup lus chez les Grecs, mais l'origénisme reproché à Évagrios y marque peu [2].

1. *PG*, t. XXXI (éd. des Mauristes). — F. Loofs, *Eustathius von S.* (Halle 1898).

2. *PG*, t. XL, p. 1214 (d'après Gallandi). A. Elter, *Gnomica*, t. I (Leipzig 1892). O. Zœckler, *Evagrius Ponticus seine Stellung in der altchr. Lit. und Dogmengeschichte* (Munich 1893). — On a sous le nom d'Evagrios un

Marc l'Ermite (*Μάρκος μοναχός*, vraisemblablement disciple de saint Jean Chrysostome, a dû être abbé d'un monastère à Ancyre et contemporain du concile d'Éphèse. Son opuscule *Adversus Nestorianos* a dû être publié en 430 ou 431 et est curieux comme « variété théologique du V^e^ siècle intermédiaire entre les Antiochiens et les Alexandrins » Harnack. Photius (*cod.* 200) a connu de Marc huit opuscules ou *Λόγοι ἀσκητικοί*, en partie sous forme de dialogues, et un livre *Πρὸς Μελχισεδεκιτάς*. Nous les avons en grec, et ils existent en syriaque [1].

Le livre célèbre que l'on intitule *Πρὸς Λαῦσον ἱστορία* a pour auteur Palladios, un galate, que l'on trouve, en 388, âgé de vingt et un ans, à Alexandrie, puis au désert de Nitrie, puis auprès d'Évagrios au milieu des ermites égyptiens. En 400, il retourne à Alexandrie et sur la fin de l'année il est évêque d'Hélénopolis en Bithynie. Ami fidèle de saint Jean Chrysostome, il fait pour le défendre le voyage de Rome en 404-405. Au retour, enveloppé dans la disgrâce de l'évêque banni, il est lui-même exilé en Égypte. En 417, son exil prend fin, et en 420 il rédige une suite de notices sur les moines qu'il a connus personnellement ou de réputation. Cette *Histoire*, dédiée à un officier de la cour de Théodose II nommé Lausos, est l'*Histoire lausiaque*. On connaissait deux recensions grecques de l'*Histoire lausiaque :* une recension longue, popularisée par Rosweyd qui l'a donnée au livre VIII de ses *Vitae Patrum,* et une recension brève rejetée par Rosweyd dans un appendice. On a démontré que la recension

opuscule *Εἰς τὸ πιπι* (יהוה), que Lagarde a réédité dans ses *Onomastica Sacra*, et qui est apocryphe.

1. *PG*, t. LXV, p. 903 (d'après Gallandi). — J. Kunze, *Marcus Eremita* (Leipzig 1895).

longue était un conglomérat de la recension brève et du grec de cette *Historia monachorum* de Timothée que nous avons rencontrée plus haut; la recension brève représente le texte authentique de Palladios. L'auteur même dont on ne voulait plus faire qu'un mythographe, nous apparaît comme un écrivain sincère et dont l'extrême crédulité prouve au moins la candeur [1].

§ 7. — Poésie.

Nous avons vu se produire au IIe siècle et au IIIe des essais de compositions lyriques chrétiennes, dont les psaumes gnostiques pourraient donner l'idée. Cette poésie lyrique émigrera dans la littérature syriaque : les églises grecques, dans leur liturgie, s'en tiendront au psautier davidique exclusivement, du moins jusqu'à Justinien. Un canon du concile de Laodicée (*can.* LIX), au IVe siècle, interdit de chanter à l'église des *ἰδιωτικοὺς ψαλμούς*, des « psalmi plebei, » ce que nous appellerions des cantiques. Seuls les Ariens et les Apollinaristes en ont, et ils ne nous sont point parvenus. Toute poésie chrétienne est ainsi condamnée à être un exercice de lettré, et rien de plus. Tel est bien le caractère des compositions poétiques des Apollinaires et de Grégoire de Nazianze : langue, métrique, manière, tout est emprunté aux classiques. L'imitation même devient plus stricte à mesure qu'on

1. *PG*, t. XXXIX. Butler, *The lausiac history of Palladius* (Cambridge 1889). E. Preuschen, *Palladius und Rufinus* (Giessen 1897). — Pour le dialogue sur la vie de saint Jean Chrysostome, *PG*, t. XLVII, p. 5, tout est encore à faire, et l'on ne sait même pas si le Palladios dont il porte le nom est le même que le Palladios de l'*Histoire lausiaque*. Toutefois Preuschen et Butler inclinent à identifier les deux écrivains.

avance : Méthodios est bien plus irrégulier que Grégoire de Nazianze, Apollinaire renchérit sur Grégoire, Synésios n'est plus qu'un illisible pédant. La poésie chrétienne est prisonnière des formes métriques et littéraires de l'hellénisme classique et s'alanguit dans un alexandrinisme sénile et indigent, dont Eudocie et Nonnos sont les purs produits! Cependant la révolution se prépare qui, en brisant ces formes mêmes, va donner naissance à une poésie nouvelle, la poésie rythmique des mélodes byzantins.

Synésios (*Συνέσιος*), originaire de Cyrène (*ca.* 375), est un bel esprit formé à Alexandrie dans le milieu platonicien où brilla Hypatie. En 397, les cités de la Pentapole l'ont chargé de porter en leur nom une couronne à Arcadius; en 409 les chrétiens de Ptolémaïs lui ont demandé d'être leur évêque; passé 416 tout indice biographique disparaît de lui. Un patricien infatué de descendre sinon d'Hercule, du moins d'Aristhène qui amena les Doriens à Sparte; un pédant qui se pique d'imiter toutes sortes d'auteurs et d'écrire tous les dialectes, y compris le dorien; un sophiste romanesque qui qualifie Hypatie d'âme divine, tel est l'homme dont les fidèles de Ptolémaïs ont fait leur évêque par estime de ses facultés de gouvernement, et que les humanistes ont exalté pour ses exercices de rhétorique. On distingue dans son œuvre écrite les pièces où l'on ne trouve aucune trace de christianisme et que l'on attribue sur ce critérium à la période séculière de la vie de Synésios : un discours à Arcadius sur la royauté (*a.* 397*), un discours sur un astrolabe (*a.* 399), des « discours égyptiens » ou sur la Providence (*a.* 400*), un éloge de la calvitie, en souvenir de l'éloge de la chevelure de Dion Chrysostome, un traité des songes, un autopanégyrique intitulé *Dion* (*a.* 404*), par

allusion à Dion Chrysostome. A l'épiscopat appartiendraient deux fragments de déclamations décorées du titre baroque de *Καταστάσεις*, l'une se rapportant à une irruption de barbares en Pentapole (*a.* 412*), l'autre contenant l'éloge du préfet de Pentapole, Anysios (411*). Aux deux périodes appartiennent les épîtres (399-413), au nombre de cent cinquante-six, « d'une grâce et suavité de style, et d'une vigueur et densité de pensée » que Photius (*cod.* 26) admirait trop : on y peut glaner nombre de détails intéressant la vie en Pentapole au V^e^ siècle. Synésios parle de compositions poétiques de sa façon, des tragédies, des comédies, des poèmes sur la chasse : rien ne s'en est conservé. Mais nous avons dix hymnes ; les quatre premières seraient antérieures à l'épiscopat ; les autres sont d'un caractère indécis entre le christianisme et le paganisme. Synésios a si peu pensé à faire des hymnes populaires qu'il les a écrites en dialecte dorien [1] !

Évagrios, en son *Hist. eccl.* (I, 19), mentionne deux poètes chrétiens contemporains de Théodose II (408-450), l'un *Κλαυδιανός*, l'autre *Κῦρος*. Le premier ne serait autre que le poète latin Claudius Claudianus, sous le nom de qui, en effet, on a des épigrammes grecques et deux fragments d'une *Gigantomachie* [2]. Le second, dont Évagrios (*l. c.*) fait un préfet du prétoire et aussi le commandant des milices d'Occident au moment de

1. *PG*, t. LXVI (reproduit l'édit. du P. Petau, celle de Paris 1633). H. Druon, *Œuvres de Synesius traduites en français* (Paris 1878). — Nombreux travaux sur Syn. rapportés par Bardenhewer, p. 334. T. Halcomb, art. « Synésius » du *DCB*. W. Fritz, *Die Briefe des Bischofs Synesius von K.* (Leipzig 1898). J. Mandoul, *De Synesio Ptolemensi episcopo et Pentapoleos defensore* (Paris 1899).

2. *PL*, t. LIII, p. 789. Mieux dans l'édition de Claudien des *Monumenta Germaniae*, par Birt (Leipzig 1892).

la prise de Carthage par les Vandales (*a.* 439), est le même que Suidas *s. v.* présente comme un préfet du prétoire, poète estimé de l'impératrice Eudocie. A la disgrâce de celle-ci, le poète fut relégué à Kotyæon en Phrygie dont il fut élu évêque. Il était originaire de Panopolis en Égypte. La *Chronique pascale* (*PG*, t. XCII, p. 809) le fait évêque de Smyrne et rapporte sur lui une fable ridicule empruntée à l'historien Priskos le Thrace. Rien ne s'est conservé de ses compositions poétiques.

L'impératrice Eudocie, la femme de Théodose II, n'a pas seulement laissé le souvenir de la plus romanesque des destinées : elle fut par surcroît un bel esprit, ainsi qu'il convenait à la fille d'un sophiste athénien. Socrates (VII, 22) mentionne les poèmes épiques qu'elle fit sur les campagnes de son mari; Zonaras lui attribue des « centons homériques » ; Évagrios nous la montre prononçant un discours à Antioche. Photius (*cod.* 183) a connu d'elle une *Μετάφρασις τῆς Ὀκτατεύχου*, qui était une mise envers épiques des huit premiers livres de la Bible, travail jugé par Photius un pénible chef-d'œuvre de mot à mot. D'après Photius (*cod.* 184), Eudocie avait mis semblablement en vers les prophètes Zacharie et Daniel, et avait composé un poème épique en trois livres sur saint Cyprien et sainte Justine [1].

Nonnos (*Νόννος*), de Panopolis en Égypte, est mieux encore que Synésios un représentant du dernier alexandrinisme! On le date du commencement du V^e^ siècle. Il est l'auteur d'un poème épique sur Dionysos, *Διονυσιακά*, et, croit-on, d'une traduction en vers

1. *PG*, t. LXXXV, p. 832. A. LUDWICH, *Eudociae Aug. carminum reliquiae* (Königsberg 1893) et *Eudociae Aug., Procli Lycii, Claudiani carminum graecorum reliquiae* (Leipzig 1897).

hexamètres de l'évangile selon saint Jean, que nous possédons [1].

Pendant que les lettrés s'épuisent dans ces exercices pédantesques, la poésie nouvelle apparaît. Le *Ὕμνος ἑσπερινὸς* et le *Πρὸς παρθένους* de saint Grégoire de Nazianze sont les premiers spécimens de cette poésie fondée sur l'accent tonique et non plus sur la quantité. Ces deux pièces « se composent de longues lignes de quatorze à seize syllabes, qui se partagent en deux demi-lignes d'un nombre différent de syllabes; la quantité et la cadence sont absolument négligées, mais la syllabe pénultième de la seconde demi-ligne doit être une syllabe accentuée. Nul doute que ces deux pièces appartiennent à la poésie rythmique » Krumbacher). Cette poésie rythmique fleurira aux VI^e^ et VII^e^ siècles, et Romanos au VI^e^ siècle, en sera le plus grand représentant. Quels obscurs essais ont précédé Romanos? Quelle est l'origine précise de cette poésie rythmique? On l'ignore encore. Théodore le Lecteur cite deux noms, Anthimos et Timokles, dont il fait des hymnographes du milieu du V^e^ siècle. « On connaît d'autres mélodes du V^e^ siècle : Markianos, Johannes Monachos, Séta, surtout Auxentios, dont nous possédons une hymne que nous a conservée sa biographie par son jeune contemporain Georgios (*PG*, t. CXIV, p. 1416). Que nous ne connaissions d'ailleurs aucune autre hymne du V^e^ siècle, cela tient à ce que les hymnes se transmettent anonymement. Le plus grand nombre peut s'être perdu; mais beaucoup de ces incunables de la poésie d'Église ne sont sans doute pas reconnaissables parmi les nombreuses pièces

1. *PG*, t. XLIII, p. 749 (texte de HEINSIUS, Leyde 1627). BARDENHEWER, art. « N. aus P. » du *KL*.

grandes ou petites qui nous sont parvenues sans nom » (Krumbacher) [1].

1. Christ et Paranikas, *Anthologia graeca carminum christianorum* (Leipzig 1871). — Krumbacher, p. 653. Pitra, *Analecta sacra*, t. I, prolegom. et tout le volume. E. Bouvy. *Poètes et mélodes* (Nîmes 1886). U. Chevalier, *Poésie liturgique du moyen âge* (Paris 1892). E. Cabrol, *L'hymnographie de l'Église grecque* (Angers 1893).

IV

THÉOLOGIENS ET EXÉGÈTES

Le II^e^ siècle a légué à l'Église le canon de la foi, le III^e^ siècle une exégèse et une philosophie, d'un mot, une science, et une science toute pénétrée de l'individualisme de l'hellénisme en matière de critique et de spéculation. La période où nous entrons est celle des Pères et des Définitions : c'est la lutte de l'individualisme en critique et en spéculation contre le canon de la foi, lutte terminée par les conciles et donnant naissance à des formules de foi de plus en plus explicites et dirimantes. La lutte s'engage d'abord sur la divinité métaphysique de l'Homme-Dieu : la tradition anténicéenne formulée à Nicée, Athanase maintient la formule nicéenne contre toutes les revisions, les Cappadociens et Théodose la font accepter de tout l'Orient (313-381). Surgit alors le problème de l'union de l'humanité et de la divinité en Jésus-Christ : c'est l'Apollinarisme vaincu par les Cappadociens, c'est le Nestorianisme vaincu par Cyrille d'Alexandrie, c'est l'Eutychianisme vaincu par le pape Léon au concile de Chalcédoine (383-451). Puis, au milieu des luttes pour et contre Chalcédoine, la condamnation d'Origène et de Théodore de Mopsueste, de l'individualisme spéculatif et de l'individualisme critique, et l'apparition

d'une théologie d'Empire, avec Zénon, puis Justinien, et d'une théologie mystique, avec Denys l'Aréopagite (451-527). Cependant l'exégèse se meurt.

§ 1. — Athanase et les Nicéens.

Alexandre est l'évêque d'Alexandrie (312-328) qui assiste à la naissance de la controverse arienne au sein de son clergé et qui la fait aboutir à la définition du consubstantiel à Nicée. Épiphane (LXIX, 4) a connu une collection de lettres d'Alexandre qui ne comptait pas moins de 70 lettres, adressées, dit-il, à Eusèbe de Césarée, à Makarios de Jérusalem, à Asklépios de Gaza, à Longinos d'Ascalon, à Makrinos de Jamnia, à d'autres en Phénicie et en Cœlé-Syrie, tel un certain Zénon à Tyr; et le recueil renfermait les réponses de ces personnages se défendant du reproche que leur adressait Alexandre de soutenir Arius. Nous possédons une encyclique à tous les évêques pour dénoncer Arius et le soutien que lui prête Eusèbe de Nicomédie; une lettre pour signifier la déposition d'Arius et de ses partisans. *Καθαίρεσις Ἀρείου;* une lettre à Alexandre de Constantinople sur le même sujet, joint à un exposé du consubstantialisme. On trouve d'autres lettres, à Aeglon de Cynopolis, à Philogonios d'Antioche, à Eustathios de Béroé, à Constantin, à Arius, au pape Silvestre, toutes lettres mentionnées par Théodoret, Épiphane, Socrates et procédant du même recueil, sans doute. — On a retrouvé en syriaque des fragments qui ont fait partie d'une collection d'homélies d'Alexandre : on y relève une « homilia nona festae » qui a pu être une homélie ou épître pascale, et une « homilia tertia adversus Arianos ». En syriaque encore on a une homélie « de anima et corpore

deque passione Domini », dont on conjecture qu'elle dépend du traité *Περὶ ψυχῆς* de Méliton [1].

Athanase (*Ἀθανάσιος*) succède à Alexandre sur le siège d'Alexandrie (17 avril 328). Il a dû naître vers 295, il a été fait diacre vers 319, et a pris part aux côtés de son évêque au concile de Nicée et à la définition du consubstantiel, que tout son long et intrépide épiscopat sera employé à maintenir contre les entreprises révisionnistes des Orientaux. Soutenu par sa fidèle Égypte et par Rome, il tient tête à tout l'Orient au nom de l'autorité de la tradition et de la chose jugée. Banni à Trèves par Constantin en 335, il est rappelé par ses fils en 338; chassé par les Ariens en 340, il ne peut revenir à Alexandrie qu'en 346, en dépit du jugement du concile de Sardique (343) qui l'a réhabilité; dix ans plus tard (356) Constance le fait expulser. Il est rappelé, puis exilé par Julien (362). Jovien le ramène à Alexandrie (363-4). Valens l'en exile (365). C'est le cinquième et dernier exil d'Athanase qui, après quatre mois, rentre dans sa ville, où il mourra le 2 mai 373.

Nous avons des hommes de plus de science, ou de plus d'art, ou de plus de génie spéculatif : celui-ci les passe tous par la rigueur juridique, la ténacité souple, la passion vraie jointe à la mesure. Il a toute la culture d'un Grec et rien d'un homme de lettres; sa théologie aussi bien que sa culture, a une sobriété comme ascétique, qui ne se retrouvera plus après lui [2].

Athanase a relativement peu écrit; de sa correspondance, il reste quelques pièces admirables. Avant tout,

1. *PG*, t. XVIII, p. 548. Pitra, *Analecta sacra*, t. IV, p. 430. — *ACL*, t. I, p. 449.

2. *PG*, t. XXV-XXVIII (reproduit l'édition des Mauristes [Dom Lopin et Montfaucon], Paris 1698, avec les suppléments de Giustiniani et de Mai). — Croiset, t. V, p. 917. Loofs, art. « Athan. » de *RE*³.

l'encyclique dans laquelle Athanase dénonce les violences qui ont accompagné l'intrusion de l'évêque arien, Grégoire de Cappadoce, à Alexandrie (341). Une lettre au moine Drakontios, qui refusait d'accepter l'épiscopat (354 ou 355). Une lettre encyclique aux évêques d'Égypte et de Libye, pour protester contre l'intrusion de l'évêque arien Georges de Cappadoce à Alexandrie (356). Une lettre dont la suscription mentionne qu'elle est écrite par quatre-vingt-dix évêques d'Égypte et de Libye et adressée aux évêques d'Afrique, *Epistula ad Afros,* pour les encourager à défendre la foi de Nicée (369*). Le « Tome aux Antiochiens », lettre synodale au nom des évêques d'Italie, d'Arabie, d'Égypte, de Libye, réunis à Alexandrie en 362. L'épître sur l'orthodoxie catholique à l'empereur Jovien (363). De moindres lettres, à Lucifer de Cagliari (360*), à l'évêque Rufinien (362)*, à Épictétos de Corinthe (371*), à Adelphios et au philosophe Maxime, aux prêtres Jean, Antiochos, Palladios (372*). — Il subsiste quelques fragments originaux des lettres festales, lesquelles durent être réunies selon l'ordre chronologique en un recueil : on a ainsi des fragments des lettres 22, 24, 27-29, 39, 40, 42-45 : le fragment conservé de la 39e (*a.* 367) est un important catalogue des livres canoniques. En 1847, Cureton a retrouvé dans un ms. du VIIIe siècle (*Add.* 14569) une version syriaque de quinze lettres festales correspondant aux années 329-348, et en tête de cette moitié de recueil une table analytique de tout le recueil, soit des lettres correspondant aux années 329-373, avec pour chaque année l'indication de la date de Pâques, des consuls, du préfet d'Égypte, et la mention des événements principaux de la vie d'Athanase[1].

1. W. Cureton, *The festal letters of A.* (Londres 1848). Mai en a fait

Les écrits d'Athanase sont surtout des opuscules de circonstance, controverse ou apologie. — L'*Ἀπολογητικὸς κατὰ Ἀρειανῶν* date de 350* : Athanase y réfute toutes les accusations personnelles dont les Ariens l'ont voulu charger à Tyr et à Sardique. — Le traité, que l'on intitule communément *De decretis nicaenae synodi* et qui en grec s'intitule : « Que le concile de Nicée, vu la malice des Eusébiens, a formulé comme il fallait et selon la piété ce qu'il a défini contre l'hérésie arienne », est la justification du consubstantiel contre le reproche de nouveauté et de n'être point scripturaire : il date de la période 350-3. — Au même temps appartient le traité intitulé communément *De sententia Dionysii*, et en grec « De Denys, l'évêque d'Alexandrie, que son sentiment était, autant que celui du concile de Nicée, contraire à l'hérésie arienne, et que les Ariens le calomnient qui le disent de leur avis ». — La *Πρὸς τὸν βασιλέα Κωστάντιον ἀπολογία* est de 357. Athanase s'y défend contre les imputations des Ariens qui l'ont représenté comme un séditieux. — En 357 ou 358, il publie l'*Ἀπολογία περὶ τῆς φυγῆς*, pour se défendre contre les mêmes ennemis d'avoir fui Alexandrie devant les violences du dux Syrianos. — En 358, l'opuscule que, faute du titre authentique, on appelle *Historia Arianorum ad monachos*, et qui est incomplet des premiers chapitres, le récit commençant ex abrupto à l'année 335. — La courte épître à Sérapion, récit de la mort d'Arius, est une sorte d'épilogue à l'opuscule précédent. — En 359, Athanase écrit, sous forme de lettre, le livre que nous intitulons *De synodis* et dont le titre est « Des

une version latine que reproduit *PG*, t. XXVI, p. 1351. Sur les fragments coptes des lettres festales récemment retrouvés, *Theolog. Literaturz.* t. XXIV (1899), p. 663 et *Byzant. Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 698.

synodes qui se sont tenus à Rimini d'Italie et à Séleusie d'Isaurie » : il y fait le procès des deux synodes où les intrigues ariennes ont cru triompher décidément

Plus considérable est le *Κατὰ Ἀρειανῶν* en quatre livres (*λόγοι*) : il date du troisième exil d'Athanase (356-361) selon Montfaucon, de 338-339 plutôt selon Loofs : c'est sur la divinité du Fils l'œuvre didactique maîtresse d'Athanase. L'hypothèse de Dräseke, qui les retire à Athanase pour les attribuer au « philosophe » Maxime, n'est pas justifiée; mais l'authenticité du quatrième livre est abandonnée (Hoss. Stülcken). — Les quatre lettres à Sérapion, qui datent de 356-361, complètent l'exposition par une défense de la divinité de l'Esprit. En titre à la première : « Contre ceux qui blasphèment et disent que l'Esprit saint est un être créé ». — Les deux traités intitulés respectivement *Λόγος περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως τοῦ λόγου*, et *Κατὰ ἑλλήνων λόγος*, constituent une apologie du christianisme selon la méthode traditionnelle, critique de l'hellénisme, preuve de l'incarnation : c'est une apologie sobre et vigoureuse que Jérôme désigne sous le titre de « Adversum gentes duo libri ». Elle ne peut appartenir qu'à la jeunesse d'Athanase (*ca.* 318*). L'authenticité, combattue par certains (Dräseke, Schultze), est aujourd'hui hors de conteste (Loofs, Hoss. Stülcken). — On a sous le nom d'Athanase une *Ἔκθεσις πίστεως* et un *Περὶ πίστεως λόγος ὁ μείζων*, étroitement apparenté à l'*Ἔκθεσις*, dont l'authenticité, incontestée jusqu'ici, est au contraire à abandonner (Hoss) : ce seraient deux compositions postérieures à 400, antérieures à 431, antiochiennes. Deux livres contre Apollinaire, sous le titre de *Περὶ σαρκώσεως κατὰ Ἀπολλιναρίου*, ne sont sûrement pas d'Athanase et doivent avoir été composés vers 375 (Dräseke, Hoss,

Stülcken[1]. Autant doit-on dire du traité *Περὶ τῆς ἐνσάρκου ἐπιφανείας καὶ κατὰ Ἀρειανῶν* (Loofs, Hoss), et de la *Ἑρμηνεία εἰς τὸ σύμβολον*. Le *Liber de Trinitate et Spiritu sancto*, que l'on a seulement en latin est douteux (Loofs, Stülcken); il reste à étudier. Nous ne parlerons pas des pièces exégétiques attribuées à Athanase, qui, à l'exception de l'opuscule sur le texte « Omnia mihi tradita sunt a Patre meo » (Mt. XI, 27), et peut-être de l'homélie « De passione et cruce Domini », ne présentent point de garantie [1].

Euthalios a donné son nom au sectionnement qui partage en chapitres et en stiques dans le plus grand nombre des manuscrits grecs les épîtres paulines, les actes et les épîtres catholiques, avec, en tête de chaque épître, son sommaire. On a longtemps hésité sur l'identité de cet Euthalios : il est aujourd'hui acquis qu'Euthalios est postérieur à Eusèbe, mais que son travail, antérieur à la fin du IV[e] siècle, est contemporain d'Athanase, lequel est présenté dans le prologue des Actes comme ayant fait entreprendre à Euthalios son travail. Euthalios aurait été d'abord diacre d'Alexandrie, plus tard évêque de Sulké (*Σούλκης*). C'est à ce titre qu'il qualifie Athanase de *ἄδελφε Ἀθανάσιε προσφιλέστατε* [2].

1. A. Stuelcken, *Athanasiana* (Leipzig 1899). K. Hoss, *Studien über das Schriftum und die Theologie des Athanasius* (Freiburg 1899). Sur les écrits exégétiques faussement attribués à Athanase (*Epistula ad Marcellinum*, *Expositio in psalmos*, *Synopsis scripturae*), voyez notre art. « Athanase » du *Dictionnaire de la Bible*. Zahn, *Geschichte*, t. II, p. 302. — L'*Interpretatio in psalmos* mise par Antonelli (1746) sous le nom d'A., est en réalité d'Hésychios de Jérusalem. — Sur les homélies attribuées à A., Tillemont, t. VIII, p. 729 et 731 et P. Batiffol, « Sermons de Nestorius », *Revue biblique*, t. IX (1900), p. 329. *Theolog. Literaturz.* t. XXIII (1898), p. 676. *Byzant. Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 224. Sur le Synodikon d'A., voyez plus haut, p. 226.

2. J. A. Robinson, *Euthaliana* (Cambridge 1895).

Il n'est pas probable que Sérapion (*Σαραπίων*), mort évêque de Thmuis en Égypte peu avant 360, ait été préposé à l'école catéchétique d'Alexandrie, comme le donnerait à croire Philippe de Side. Jérôme (*Vir. inl.* 99), qui vante l'élégance de son esprit et l'affection que lui avait vouée saint Antoine, connaît de Sérapion un traité *Adversus Manichaeum*, un autre *De psalmorum titulis*, et enfin un recueil de lettres. Nous avons le traité (ou partie du traité) contre les Manichéens, en grec. Ce traité a circulé sous le nom d'Athanase au témoignage de Facundus (XI, 2). Le *De psalmorum titulis* n'existe plus. Maï a retrouvé deux lettres de Sérapion : l'une à un évêque du nom d'Eudoxios, inconnu; l'autre aux moines d'Alexandrie, éloge de la vie monastique, d'une rhétorique médiocre. M. Wobbermin a retrouvé une troisième lettre dont le destinataire n'est pas nommé, *Περὶ πατρὸς καὶ υἱοῦ*, démonstration de la génération éternelle du Fils : l'attribution à Sérapion est plausible [1].

Didyme (*Δίδυμος*) comme Sérapion est du groupe des amis d'Athanase : il mourut à plus de 80 ans dans le dernier decennium du IV^e^ siècle. Tout aveugle qu'il fût, préposé à l'école catéchétique d'Alexandrie, où sa renommée attire Rufin et Jérôme, encyclopédiste à qui rhétorique, dialectique, géométrie, musique, astronomie, dogme, exégèse sont autant de spécialités, il passe pour le prodige de l'Église. Jérôme (*Vir. inl.* 109) connaît de lui des commentaires : *In psalmos omnes, In euangelium Matthaei et Ioannis, In Isaiam*

1. *PG*, t. XL, p. 899. *Sitzungsberichte*, 1894, p. 479, mémoire de Brinkmann sur le traité *Adv. Manichaeum*. Une *Vita Macarii*, en copte et en syriaque, se donne comme l'œuvre de Sérapion, mais n'est sûrement pas de lui. Dom Butler, *The lausiac History*, p. 220. G. Wobbermin, *Altchrist. liturg. Stücke... nebst einem dogm. Brief des B. Serapion v. Thmuis* (Leipzig 1899).

(dix-huit tomes), *In Osee* (trois livres composés à la demande de Jérôme), *In Zachariam* (cinq livres), *In Iob*... Tout cela est perdu. Cassiodore possédait en grec et fit publier en latin par son ami Épiphane le Scolastique un commentaire des épîtres catholiques, qui nous est parvenu dans la traduction assez libre d'Épiphane, *In epistulas canonicas enarratio,* et dont on a quelques passages grecs tirés des chaînes. On a des scolies grecques sur saint Jean, sur *II Cor.,* sur la Genèse, l'Exode, et les Rois, sur les Proverbes et sur les Psaumes, dont on ne tient pas l'authenticité pour certaine, encore que l'auteur soit alexandrin et allégorisant. — Jérôme cite un *De spiritu sancto* (un livre) : le texte grec nous manque, mais nous avons la version latine qu'en a donnée Jérôme, peu après 387 : c'est l'écrit le plus démonstratif et le plus méthodique de tous ceux que les anciens ont composés pour prouver la divinité du Saint-Esprit, selon Du Pin. Jérôme parle d'un *De dogmatibus*, et d'un traité en deux livres *Contra Arianos*. On croit avoir retrouvé ce dernier dans les livres IV-V (apocryphes) de l'*Ἀνατρεπτικὸς* de saint Basile (Funk, Krüger). Le *De dogmatibus* est sans doute le même travail que Didyme, dans son livre sur le Saint-Esprit (5 et 32), intitule : « Sectarum volumen » et « Dogmatum volumen ». Jérôme (*Contra Rufin.* III, 28) parle d'un « livre » dédié par Didyme à Rufin sur les âmes des enfants qui meurent en naissant. — Nous avons en grec un assez pauvre morceau *Κατὰ Μανιχαίων*. Plus intéressant est le *Περὶ τριάδος* (en trois livres), tout mal conservé qu'il est : il a dû être composé après l'avènement de Théodose et réfute l'arianisme. Mais nous attacherions plus de prix à l'ouvrage perdu que Jérôme qualifie de « in *Περὶ ἀρχῶν* libros breves com-

mentarioli », apologie de la doctrine d'Origène, qui permettrait de voir en Didyme dans ses idées théologiques comme dans sa méthode exégétique, le très orthodoxe disciple d'Origène [1].

Pierre, qui succéda à saint Athanase sur le siège d'Alexandrie (373-380), et dont les cinq premières années d'épiscopat furent désolées par les violences des Ariens, a raconté l'intrusion scandaleuse de l'arien Lucius à Alexandrie, et les horreurs qui l'accompagnèrent, dans une épître qui rappelle l'éloquence de saint Athanase. Cette belle lettre est connue par les extraits étendus qu'en donne Théodoret (*H. E.* IV, 19).

Hegémonios est, d'après Héraklianos cité par Photius (*cod.* 85), l'auteur des *Acta disputationis Archelai episcopi Mesopotamiae et Manetis haeresiarchae*. Le texte original de ces *Acta*, dont on a quelques fragments, était grec plus vraisemblablement que syriaque, et la rédaction a pu en être faite dans la première moitié du IV^e^ siècle. Nous avons les *Acta* en une version latine ancienne. La dispute de l'évêque et de l'hérésiarque est une fiction littéraire adoptée par l'auteur pour réfuter le manichéisme ; mais les sources manichéennes auxquelles il a puisé font de son œuvre une précieuse mine d'informations [2].

Eustathios, évêque d'Antioche au moment du concile de Nicée et resté fidèle au consubstantialisme, est déposé par le parti eusébien en 330* et meurt exilé en 337*. D'aucuns le font mourir en 360. Sozo-

1. *PG*, t. XXXIX, p. 270. — Draeseke a proposé d'attribuer à Didyme les deux livres du pseudo-Athanase *De incarnatione contra Apollinarium* (*PG*, t. XXVI, p. 1093), conjecture sans preuve suffisante. *Patristische Untersuchungen* (Leipzig 1883), p. 169. Krueger, art. « Didymus » de *RE* 3.

2. *PG*, t. X, p. 1429 (texte de Zacagni, Rome 1698).

mène (II, 19), qui a connu des λόγοι de lui, estime son beau langage à tournure archaïque et son bon sens; Eulogе (Photius, *cod.* 225) mentionne un *Κατὰ Ἀρειανῶν* en six livres, cité aussi par Facundus (XI, 1). Jérôme (*Vir. inl.* 85) connaît de lui des « infinitae epistulae », dont aucune ne nous est parvenue. On a un fragment d'un traité *De anima* mentionné par saint Jérôme; quelques autres fragments de douteux aloi. Saint Jérôme signale un écrit *De engastrimutho adversus Origenem.* Nous avons ce dernier en grec, précédé de l'homélie d'Origène sur l'évocation de Samuel par la sorcière d'Endor. Eustathios y cherche une *via media* entre le littéralisme strict et le pur allégorisme : c'est au demeurant une vigoureuse critique de la méthode d'exégèse alexandrine. On a d'Eustathios quelques fragments exégétiques sur les Proverbes, sur les Psaumes. Mais le commentaire sur l'Hexameron est tenu pour pseudépigraphe; de même une harangue à Constantin[1].

Éphrem d'Antioche (VI^e siècle), cité par Photius (*cod.* 229), mentionne un Cyriaque (*Κυριακός*), évêque de Paphos, qui aurait assisté au concile de Nicée, et qui serait auteur d'un *Περὶ ἐναν θρωπήσεως* et d'un discours *Εἰς τὰ Θεοφάνια.* Ce Cyriaque est le même que le Cyrille évêque de Paphos dont le nom figure dans les souscriptions de Nicée. Mais Cyrille-Cyriaque n'a vraisemblablement rien écrit. Attesté seulement au VI^e siècle, par Éphrem et par Léonce de B., ses écrits peuvent être des fictions forgées pour le besoin des controverses du V^e siècle.

Marcel (*Μάρκελλος*), évêque d'Ancyre en Galatie, a

1. *PG*, t. XVIII, p. 614. — A. Jahn, *Des h. Eustathios Beurtheilung des Origenes* (Leipzig 1886). *Bull. crit.* t. VIII (1887), p. 5. Loofs, art. « Eustathius » de *RE*[3].

assisté au concile de Nicée et n'a cessé d'être un nicéen : le concile de Sardique (*a.* 343) le déclare indemne du reproche de sabellianisme que lui font les Ariens : les Nicéens de la veille, comme Athanase, lui sont indulgents, mais ni les Cappadociens, ni les Apollinaristes ne lui épargneront l'anathème. Photin (*Φωτεινός*), évêque de Sirmium en Illyricum († 376[1]). Galate d'origine, a été diacre et disciple de Marcel : il va sans doute jusqu'au bout de la pensée de Marcel, tombe dans l'adoptianisme et est condamné aussi bien par les Occidentaux que par les Orientaux. Marcel était auteur d'un *Περὶ τῆς τοῦ υἱοῦ ὑποταγῆς* [*De subiectione Domini Christi*], traité de polémique contre l'arien Astérios publié vers 335. Ce traité est perdu : on a la réfutation qu'en a faite Eusèbe de Césarée dans le *Contra Marcellum* et le *De theologia ecclesiastica,* et les passages nombreux qu'Eusèbe en a cités. Il a été réfuté de même par Astérios et par Acace. « A Sardique, Marcel dut en exhiber une édition fortement expurgée, car on concevrait difficilement qu'il eût été renvoyé indemne après lecture d'un texte semblable à celui dont Eusèbe nous a conservé des fragments si peu orthodoxes » (Duchesne). Épiphane (LXXII, 2-3) produit la lettre et la profession de foi adressées par Marcel au pape Jules pour se justifier du soupçon de sabellianisme. Jérôme (*Vir. inl.* 86) a connu de Marcel un traité « Adversus Arianos », qui est sans doute le traité *De subiectione* contre Astérios, et en outre « multa diversarum hypotheseon volumina », dont il n'existe plus de trace[1].

Photin, assure Jérôme (*Vir. inl.* 107), avait écrit

1. *PG*, t. XVIII, p. 1299 (reproduit les *Marcelliana* de RETTBERG, Göttingen 1794). ZAHN, *Marcellus von Ancyra* (Gotha 1867). CASPARI, *Quellen*, t. II, p. 28.

« plura volumina », dont les plus importants étaient un traité *Contra gentes* et un autre *ad Valentinianum*. Socrates (II. 30) lui attribue un traité « contre toutes les hérésies », dans lequel, ajoute-t-il malicieusement, Photin n'avait omis que la sienne propre. Socrates (*l. c.*) témoigne que Photin, qui savait le latin (l'Illyricum était un pays latin), publia ses écrits en latin en même temps qu'en grec. Rien n'en a été retrouvé.

Maxime « le Philosophe » est cet aventurier alexandrin qui, à Constantinople, surprit la bonne foi de saint Grégoire de Nazianze, prétendit au siège de Constantinople à la stupéfaction de toute l'Église, et fut chassé par le concile de 381. Jérôme (*Vir. inl.* 127) lui attribue un « insignem *De fide adversus Arianos* librum », qui ne s'est pas conservé.

§ 2. — La littérature arienne.

En dehors de l'Égypte, la littérature grecque chrétienne de Constantin à Valens, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée en scène des Cappadociens, est une littérature plus ou moins vouée à l'arianisme : cinquante années, et davantage, fertiles en exégètes, en dialecticiens, en controversistes, en orateurs, et dont (Eusèbe de Césarée mis à part) il n'est à peu près rien demeuré [1].

Arius Ἄρειος), un disciple de saint Lucien, est prêtre d'Alexandrie. En 318, il entre en conflit avec son évêque Alexandre ; en 321, il est déposé par le synode d'Alexandrie ; en 325, Nicée le condamne. Les historiens anciens présentent Arius († 336) comme un dia-

1. Sur l'arianisme, J.-H. Newmann, *The Arians of the fourth century* (1re éd. Londres 1876). H.-M. Gwatkin, *Studies of Arianism* (Cambridge 1882). Loofs, art. « Arianismus » de *RE*3.

lecticien obstiné (Socr. I, 5 ; Sozom. I, 15). Il fait figure de logicien et d'homme d'action plus que d'écrivain. Les Ariens avaient dressé un recueil de lettres d'Arius, dont il reste une lettre à Eusèbe de Nicomédie conservée par Théodoret, *H. E.* I. 4), une à Alexandre d'Alexandrie (conservée par Athanase. *De synod.* 16. et par Épiphane, LXIX, 7). Nous possédons un formulaire signé par lui et adressé à Constantin (Socr. I, 26 et Sozom. II, 27). Il avait composé des sortes de cantiques populaires pour propager sa doctrine Philostorg. II, 2), et un livre intitulé *Θαλεία* dont faisaient peut-être partie les cantiques ci-dessus, livre de prose mêlée de vers que saint Athanase (*Orat. c. Arianos*, I, 4) lui reproche d'avoir imités du païen Sotades et de laisser chanter par ses partisans en guise de chansons à boire : il ne nous en reste que les citations qu'en fait Athanase [1].

Eusèbe, évêque de Nicomédie (314*-338), puis de Constantinople (338-342*), est, comme Arius, un disciple de saint Lucien : il est le meilleur patron d'Arius, prend sa défense quand il est condamné à Alexandrie, le fait rappeler d'exil et lui gagne la faveur de Constantin (331) : il est le leader des « Collucianistes » et de la réaction contre Nicée. Son action serait marquée surtout par sa correspondance. Il y a trace d'un recueil de lettres sur les affaires ariennes, lettres émanées peu avant Nicée d'Eusèbe et de ses amis : Eusèbe de Césarée, Athanase d'Anazarbe, Georges de Laodicée, Patrophile de Scythopolis, Maris de Chalcé-

1. *ACL*, t. I, p. 331. Loofs (p. 13) restitue en vers sotadiques une citation faite par Athanase (*o. c.* 5) de la *Thalia* :

Κατὰ πίστιν ἐκλεκτῶν θεοῦ, συνετῶν θεοῦ, παίδων
Ἁγίων, ὀρθοτομῶν, ἅγιον θεοῦ πνεῦμα λαβόντων
Τάδε ἔμαθον ἔγωγε, ὑπὸ τῶν σοφίας μετεχόντων

doine. Paulin de Tyr, Théodote de Laodicée : recueil dont Athanase (*De synod.* 17) cite quelques passages, entre autres d'une lettre de notre Eusèbe à Arius. Théodoret (*H. E.* I, 4) donne intégralement une lettre d'Eusèbe de N. à Paulin de Tyr, qui a dû faire partie du même recueil. Ce recueil est sans doute le même qui contenait les lettres d'Arius citées plus haut.

Astérios, encore un disciple de saint Lucien, et que Jérôme (*Vir. inl.* 94) traite de « arianae philosophus factionis », vécut sous Constance et composa un commentaire sur l'épître aux Romains et les Évangiles, sur les Psaumes, « et multa alia quae a suae partis hominibus studiosissime leguntur ». Il écrivit aussi contre Marcel d'Ancyre (*Vir. inl.* 86). Astérios était de Cappadoce (Philostorg. II, 15). Athanase (*De synod.* 18-20) a possédé un opuscule d'Astérios sur la divinité du Fils; les passages caractéristiques qu'il en cite, là et ailleurs (*Orat. c. Arian.* I. 32 ; II, 37 ; III, 2), et qu'il conviendrait d'éditer réunis, font penser que ce traité d'Astérios était un exposé méthodique de la doctrine subordinatienne, exposé peut-être antérieur à Nicée. C'est cet exposé que Marcel d'Ancyre réfutait [1].

Aétios a été médecin à Antioche avant d'y être fait diacre vers 350 ; c'est un aristotélicien, l'intime du césar Gallus, le maître d'Eunomios. Banni sous Constance, fait évêque sous Julien, il meurt à Constantinople vers 367, déposé mais puissant encore. Pour Aétios comme pour Arius, il semble que ses partisans aient fait un recueil de ses lettres, recueil que saint Basile a connu (*De Spiritu sancto*, 4) et aussi Socrates (II, 35). Épiphane a inséré (LXXVI, 11) un *συνταγμάτιον* d'Aétios, recueil de quarante-sept propositions portant en titre

1. KRUEGER, art. « Asterius » de *RE*³.

Περὶ ἀγεννήτου θεοῦ καὶ γεννητοῦ. Épiphane lui attribue « trois cents autres pareilles propositions ». L'opuscule conservé par Épiphane est de première importance pour l'histoire théologique.

Eunomios, originaire de Cappadoce, diacre à Antioche, secrétaire d'Aétios et son disciple, comme lui aristotélicien, a été fait évêque sous Julien, puis banni; il meurt oublié vers 395. Il est le porte-parole de l'anoméisme : c'est lui que réfutent les controversistes. Photius (*cod.* 138) a possédé un recueil de quarante lettres de lui, dont parle aussi Philostorge (x, 6). Socrates (IV, 7) signale un commentaire de l'épître aux Romains, en sept *τομοί*, mentionné aussi par Suidas (s. v. *Εὐνόμιος*). Lettres et commentaire sont perdus. Nous avons une *Ἔκθεσις πίστεως* d'Eunomios, celle dont parle Socrates (V, 10) comme ayant été soumise à Théodose en 383 : elle existe en plusieurs mss. et a été publiée par Valois dans une note de son édition de Socrates. Nous avons mieux encore, l'*Ἀπολογητικὸς* d'Eunomios, le traité dont saint Basile a fait la réfutation, et que Photius (*cod.* 137) a possédé : Fabricius en a publié le texte. A la réfutation de Basile, Eunomios répondit par une *Ἀπολογία ὑπὲρ ἀπολογίας* postérieure à la mort de Basile (379), et dont on a des fragments dans la réfutation qu'en a faite Grégoire de Nysse [1].

Acace (*Ἀκάκιος*) est le successeur d'Eusèbe sur le siège de Césarée (340*-366*). Jérôme (*Vir. inl.* 98) lui attribue un commentaire sur l'Ecclésiaste en dix-sept « volumina », plus six autres volumes *συμμίκτων ζητημάτων*, et encore « multos diversosque tractatus » de sujet non indiqué. Socrates (II, 4), qui a connu de nombreux livres d'Acace, mentionne une biographie

1. *PG*, t. XXX, p. 835. Loors, art. « Eunomius » de *RE*[3].

composée par lui de son maître Eusèbe. Philostorge (IV, 12) lui attribue la plupart des écritures du synode de Constantinople de 360. Épiphane (LXXII, 25) lui attribue le formulaire du concile de Séleucie (*a.* 359), dont il donne le texte, et il cite (LXXII, 6-10) plusieurs passages d'un traité *Πρὸς Μάρκελλον*, savoir contre Marcel d'Ancyre. Tillemont pensait que le *De fide adversus Sabellium*, attribué à Eusèbe de Césarée, et que l'on a publié en latin seulement, était un ouvrage d'Acace : improbable (Loofs). Jérôme (*Epist.* CXIX, 6), citant un passage d'Acace sur *I Cor.* XV, 5, emprunté au livre IV[e] des *Συμμικτα ζητήματα*, met l'auteur au nombre des savants exégètes, nommément Origène, Eusèbe, Théodore, Apollinaire ; et de fait on relève des fragments de lui dans les chaînes, que personne n'a encore pensé à réunir [1].

Théodore, évêque d'Héraclée en Thrace († 355*), un homéen, est présenté par Jérôme comme un écrivain élégant et net, « magis historicae intelligentiae » (*Vir. inl.* 90), c'est-à-dire un exégète littéral : il se rattache par là à la tradition de Lucien. Jérôme connaît de lui un commentaire de saint Mathieu, de saint Jean, de saint Paul, et du psautier. L'œuvre exégétique de Théodore est perdue, à l'exception des fragments qu'on en trouve très nombreux dans les chaînes : on n'a pas encore pensé à les étudier. Mai a publié une série de fragments sur Isaïe, d'après une chaîne [2].

Eusèbe, évêque d'Émèse en Phénicie († 359*), un macédonien, est qualifié par Jérôme (*Vir. inl.* 91) de rhéteur élégant apprécié de ceux « qui declamare volunt », lui aussi « magis historiam secutus ». Il

1. Le texte du *De fide*, dans *PG*, t. XXIV, p. 1047 (édit. de SIRMOND, Paris 1643). TILLEMONT, t. VII, p. 62. Loofs, art. « Acacius » de *RE*[3].
2. *PG*, t. XVIII, p. 1307 (texte de Mai).

se rattache ainsi à la tradition de Lucien. Épiphane (LXVI, 21) le cite parmi les auteurs qui ont écrit contre les Manichéens. Au rapport de Jérôme (*l. c.*), il avait écrit d'innombrables livres, dont les principaux étaient un *Adversus Iudaeos* (mentionné aussi par Ebedjesu), un *Adversus gentes*, un *Adversus Novatianos*, un commentaire en dix livres sur l'épître aux Galates, une série de petites homélies sur les Évangiles. Théodoret (*Haer. fab.* I, 25 et 26) parle de livres de controverse contre les Marcionites et les Manichéens. Ebedjesu ajoute des *Quaestiones in Vetus Testamentum*. Rien n'en subsiste plus, à l'exception de fragments exégétiques tirés des chaînes et de deux morceaux dogmatiques cités par Théodoret [1].

Georges, évêque de Laodicée de Syrie († *post* 360), un macédonien, était l'auteur d'une biographie d'Eusèbe d'Émèse, que Socrates (II, 9) a résumée en une trentaine de lignes. Épiphane (LXVI, 21) le cite parmi les écrivains qui ont polémisé contre les Manichéens. Autant en fait Héraklianos, cité par Photius (*cod.* 85). Athanase (*De Synod.* (17) et Sozomène (IV, 13) ont connu des lettres de Georges [2].

Basile, évêque d'Ancyre († *post* 360), encore un macédonien, avait écrit contre Marcel d'Ancyre et aussi

1. *PG*, t. LXXXVI, p. 340 (textes suspects). AUGUSTI, *In Euseb. Em. annotationes* (Elberfeld 1829), est réimprimé *ibid.* p. 463. KRUEGER, art. « Eusebius vom Em. » de *RE*³. — On sait que les nombreuses homélies latines qui portent le nom d'Eusèbe d'E. appartiennent à la littérature gallicane (Faustus de Riez, Césaire d'Arles, etc.). Des *Opuscula XIV Eusebii* en latin publiés par Sirmond (voir plus haut, p. 213), les deux premiers, contre Marcel d'Ancyre, pourraient être d'Eusèbe d'Émèse. (KRUEGER).

2. DRAESEKE, *Patrist. Untersuch.* p. 1, a cru retrouver le traité de Georges contre les Manichéens dans le traité sur ce sujet qui porte le nom de Titos de Bostra (voyez p. 000) : cette conjecture n'est pas tenue pour fondée. LOOFS, art. « Georg von L. » de *RE* 3.

un *De virginitate*. Jérôme (*Vir. inl.* 89) ajoute : «... et nonnulla alia ». Athanase (*De synod.* 41) lui attribue un *Περὶ πίστεως* [1].

Lucius (*Λούκιος*), clerc alexandrin passé à l'arianisme, a été intrus évêque d'Alexandrie en 361 et s'y maintient jusqu'en 378, où il est expulsé : réfugié à Constantinople, il en est chassé en 380 et l'on perd sa trace. Jérôme (*Vir. inl.* 118) a connu de lui des lettres festales, « solemnes de pascha epistulae », et « pauci variarum hypotheseon libelli ». Un fragment d'un *Εἰς τὸ πάσχα* est cité de Lucius dans les actes du concile de Latran de 649 (Mansi, t. X, p. 1114), fragment de quelque lettre festale.

On possède en latin, mais traduit du grec, un commentaire sur Job, *Anonymus in Iob,* en trois livres, faussement attribué à Origène. Huet a fait observer que ce commentaire était une œuvre arienne ; il resterait à chercher si c'est l'auteur grec ou le traducteur latin qui a arianisé, et à leur assigner à tous deux une date. — Il existe un autre commentaire sur Job, en grec, et dont l'auteur, anticonsubstantialiste déclaré, semble se rattacher à l'école de Lucien : le texte grec est inédit, il n'y a d'imprimé qu'une traduction latine moderne (Périon). — Le commentaire sur saint Mathieu attribué à Chrysostome, *Opus imperfectum in Matthaeum,* est une œuvre arienne et latine, qui ne paraît pas postérieure au milieu du V^e^ siècle et peut avoir pour auteur l'évêque africain arien Maximinus [2].

Titos fut évêque de Bostra († 375*). Sa présence au synode réuni à Antioche par Acace en 363, sous Jovien (Socrat. III, 25), donne lieu de croire qu'il était du

1. J. Schladebach, *Basilius von Ancyra* (Leipzig 1898).

2. *PG*, t. XVII, p. 371, pour l'*Anonym. in Iob.* Huet, *Origeniana* [*ibid.*], p. 1273 et 1275.

parti homéen. Il mourut sous Valens. Jérôme (*Vir. inl.* 102) lui attribue de « fortes adversum Manichaeos libros », et encore « nonnulla volumina alia ». Sozomène (v. 15) parle d'une lettre adressée à l'empereur Julien : nous ne l'avons pas. Mais le traité en quatre livres contre les Manichéens s'est conservé intégralement en syriaque ; on en a les deux premiers livres et une partie du troisième en grec. Titos est souvent cité dans les chaînes grecques, citations qui mériteraient qu'on les étudie [1].

§ 3. — Les Apollinaristes.

Le nom d'Apollinariste est donné au parti d'Apollinaire (Ἀπολινάριος) de Laodicée, dont l'enseignement sur l'union du Logos au corps et à l'âme du Christ, a été le premier avant-coureur du nestorianisme.

Le père de notre Apollinaire s'appelait aussi Apollinaire : il était alexandrin et enseigna la grammaire d'abord à Béryte, puis à Laodicée de Syrie, où il fut fait prêtre [2]. Georges de Laodicée l'excommunia avec

1. De Lagarde, *Titi B. contra Manichaeos lib. IV syriace* (Berlin 1859). Id. *Titi B. quae ex op. contra Man. servata sunt gr.* (Berlin 1859). *PG*, t. XVIII, p. 1069. Y joindre Pitra, *Anal. sacra*, t. I, p. 50. L'*Oratio in ramos palmarum* (*PG*, t. XVIII, p. 1263) est suspecte. — E. Venables, art. « Titus » du *DCB*.

2. Sozomène (V, 18) attribue à Apollinaire de L. un poème en vers hexamètres sur « l'archéologie biblique », l'histoire sainte jusqu'à Saül, en vingt-quatre chants ; il lui attribue aussi des « comédies à la manière de Ménandre », des tragédies à l'instar d'Euripide et des hymnes à l'instar de Pindare ; il met ses compositions très au-dessus des modèles antiques ! Ces compositions dateraient du temps où Julien prétendit interdire aux chrétiens les écoles et les auteurs helléniques. Socrates (III, 16) distingue entre les deux Apollinaire : le père aurait mis les « livres de Moïse » en vers hexamètres, et il aurait fait sur d'autres livres du Vieux Testament des poèmes en vers hexamètres, et des tragédies ; quant au fils, il se serait contenté de mettre le Nouveau Testament en dialogues à

son fils : on sait mal pourquoi (Sozom. VI, 25). Dès ce moment, l'attachement des deux Apollinaire à saint Athanase et au parti nicéen paraît avoir été public (*ibid.*). En 362, le jeune Apollinaire de lecteur était devenu évêque de Laodicée. En 374, Jérôme vint étudier auprès de lui. C'est peu après, semble-t-il, que sa doctrine commença d'inquiéter l'orthodoxie ; la date reste cependant indécise. Condamné à Rome sous Damase (377 et 382), à Antioche (378), à Constantinople (381), il dut mourir avant 392. Le souvenir d'Apollinaire est resté celui d'un homme d'une culture hellénique consommée jointe à une forte dialectique (Épiph. LXXVII, 24) : l'arien Philostorge (VIII, 11) le met au-dessus de Basile et de Grégoire de Nazianze « pour la science sacrée ». Les historiens modernes en font un des théologiens les plus pénétrants de son temps.

Jérôme (*Vir. inl.* 104) lui attribue « in Sanctas Scripturas innumerabilia volumina ». Et, de fait, on trouve de lui dans les chaînes nombre de fragments exégétiques, sur les Proverbes, Ézéchiel, Isaïe, l'épître aux Romains, d'une exégèse « sobre, intelligente et qui s'abstient d'allégoriser » (Krüger). Jérôme encore mentionne ses « *Adversus Porphyrium* triginta libri, qui inter cetera opera eius vel maxime probantur » ; et Philostorge (VIII, 14) les estime très supérieurs aux écrits d'Eusèbe et de Méthodios sur le même sujet. Sozo-

la manière de Platon ; Socrates ajoute que ces compositions « sont comme si elles n'existaient pas ». L'information de Socrates et de Sozomène n'est pas, croyons-nous, de première main : ni l'un, ni l'autre n'a lu les poèmes des Apollinaire, poèmes dont rien ne subsiste.

La paraphrase du psautier, en vers hexamètres, qui porte le nom d'Apollinaire (*PG*, t. XXXIII, p. 1313) est-elle d'Apollinaire ? Nous ne croyons pas qu'on l'ait prouvé. Dräseke, qui en défend l'authenticité attribue aussi à Apollinaire la paraphrase de l'évangile de S. Jean de Nonnos de Panopolis. Quant au Χριστὸς πάσχων, centon du XI^e^ siècle, Dräseke est seul à l'attribuer à Apollinaire.

mène (v, 18) connaissait un *Ὑπὲρ ἀληθείας*, apologie contre Julien et les philosophes grecs, où « il montrait l'indécence de leurs erreurs sur Dieu sans tirer aucun témoignage des Saintes Écritures ». Il écrivit encore, nous apprennent Jérôme (*Vir. inl.* 120) et Philostorge (VIII, 12), une réfutation de l'*Ἀπολογητικὸς* d'Eunomios. Jérôme a connu (*Vir. inl.* 86) un écrit contre Marcel d'Ancyre. Tous ces ouvrages sont perdus. — Dräseke, il est vrai, a cru retrouver le *Ὑπὲρ ἀληθείας* dans la *Cohortatio ad gentiles* du pseudo-Justin, et le traité contre Eunomios dans les livres IV et V du *Κατ' Εὐνομίου* de saint Basile; mais ces identifications ne sont pas justifiées. Les *Διάλογοι περὶ τῆς ἁγίας τριάδος* du pseudo-Athanase, que Dräseke attribue aussi à Apollinaire, n'ont pas plus de chance d'être de lui.

Grégoire de Nysse, dans son traité *Contre Apollinaire*, cite un certain nombre de fragments du livre d'Apollinaire *Ἀπόδειξις περὶ τῆς θείας σαρκώσεως*, traité de l'incarnation, dont on a d'autres citations dans Théodoret, Eulogе, Justinien, etc., et que Dräseke a essayé de restituer. — Par l'auteur de l'opuscule *Adversus fraudes Apollinaristarum* (*PG*, t. LXXXVI, p. 1948), on savait que Apollinaristes et Monophysites avaient mis, pour en assurer la circulation, des écrits d'Apollinaire sous le nom de Grégoire le Thaumaturge, d'Athanase, du pape Jules : Lequien a, le premier, établi qu'Apollinaire était l'auteur du *Κατὰ μέρος πίστις*, petit traité sur la Trinité et l'Incarnation mis sous le nom de Grégoire, et qui a dû être composé soit en 390 (Caspari), soit vers 375 (Dräseke). Il faut en dire autant du *Περὶ σαρκώσεως* attribué à saint Athanase (*PG*, t. XXVIII, p. 25) et dont Dräseke fait un fragment d'une lettre d'Apollinaire à l'empereur Jovien; autant du *Περὶ τῆς ἐν Χριστῷ ἑνότητος* attribué au pape Jules (*PL*, t. VIII, p. 873); autant des

lettres prétendues du pape Jules sur l'union de l'humanité et de la divinité dans l'Incarnation (Jaffé, n° 190-194) ; autant du *Πρὸς τοὺς κατὰ τῆς θείας τοῦ λόγου σαρκώσεως ἀγωνιζομένους* (*PL*, t. VIII, p. 876), attribué au pape Jules. — Mais l'*Ἔκθεσις περὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως* du pseudo-Justin, que Dräseke réclame pour Apollinaire, ne paraît pas lui appartenir [1].

On connaît quelques disciples d'Apollinaire. Vitalis (*Βιτάλιος*), prêtre puis évêque schismatique à Antioche du temps de Mélèce, avait encore des partisans à Antioche au début du V^e^ siècle (Sozom. VI, 25) : Dräseke réclame pour lui les *Ἀναθεματισμοὶ ἢ περὶ πίστεως κεφάλαια ιϐ'* du pseudo-Grégoire le Thaumaturge, mais cet opuscule ne paraît pas être antérieur à la seconde moitié du V^e^ siècle (Funk). — L'auteur *Adversus fraudes Apoll.* cite un fragment d'un livre apollinariste *Πρὸς τοὺς λέγοντας φάσκειν ἡμᾶς ὁμοούσιον τὸ σῶμα τῷ θεῷ*, qu'il attribue à un certain Valentin (*Οὐαλεντῖνος*) dont Euloge (Photius, *cod.* 230) cite une proposition d'un monophysitisme violent. Il cite aussi un Polémon (*Πολέμων*), dont Euloge (*l. c.*) rapporte une proposition analogue à celle de Valentin. Timothée [évêque?] de Béryte est mentionné aussi par l'*Adversus fraudes Apoll.* : il était auteur d'un livre, dédié à un Homonios, évêque, et dont l'*Adv. fraudes* fait quelques citations [2].

1. J. Draeseke, *Apollinarios von L. sein Leben und seine Schriften* (Leipzig 1892), reproduit en appendice les textes qu'il a cru pouvoir revendiquer pour A., « Apollinarii quae supersunt dogmatica ». Caspari, *Alte und neue Quellen*, p. 65, pour le *Κατὰ μέρος πίστις*. Mai, *Nova PP. bibl.* t. VII, pour les fragments exégétiques. — Krueger, art. « Apollinaris » de *RE* 3. Funk, *Kircheng. Abhandlungen*, t. II, p. 329.

2. Sur Vitalis, Draeseke, *Patr. Untersuch.* p. 78, et la diss. du P. Lequien dans *PG*, t. XCIV, p. 272. Lequien considère comme des opuscules apollinaristes le fragment *Ad imperatorem Iovianum* qui porte le nom d'Athanase (*PG*, t. XXVIII, p. 532) ; de même l'opuscule pseudo-

En même temps qu'il nous apprend que les Apollinaristes, soit à Antioche avec Vitalis, soit « en d'autres villes », eurent leurs évêques à eux et leurs églises, Sozomène (VI, 25), marque qu'ils adoptèrent des rites différents de ceux des Catholiques, et notamment qu'ils eurent, au lieu des psaumes traditionnels, des cantiques de l'invention d'Apollinaire, assure-t-il. Il n'en reste rien.

§ 4. — Les Cappadociens.

Depuis Nicée, l'Orient est en détresse, attardé à la recherche d'une formule non consubstantialiste. Constantinople foyer de l'arianisme officiel, Antioche paralysée par le schisme, Alexandrie engagée trop personnellement, sont impuissantes à promouvoir la renaissance catholique. C'est de la Cappadoce qu'elle va venir. Ce succès que Théodose décide, que le concile œcuménique de 381 consacre, en refaisant l'unité après un demi-siècle de luttes, sera une œuvre de politique ecclésiastique, et aussi le fruit d'un esprit de modération théologique habile à concilier la tradition et l'orthodoxie à la culture hellénique et la science origénienne : politique et théologie caractéristiques de nos Cappadociens.

Basile (*Βασίλειος*), fils d'un chrétien de Césarée en Cappadoce, né en 331*, mort en 379 (1er janv.), a passé par les écoles de Césarée, de Constantinople, d'Athènes : à Athènes (351-355) il s'est lié avec Grégoire de Nazianze et il a eu Julien pour condisciple. Retour d'Athènes, il s'est fixé à Césarée pour y professer la

athanasien *Ὅτι εἷς ὁ Χριστός* (p. 121) et le *De incarnatione Dei Verbi contra Paulum Samosatenum* (p. 89).

rhétorique. Puis épris d'ascétisme, il a visité l'Égypte, la Palestine, la Mésopotamie, et finalement il se retire dans la solitude, près de Néocésarée. Là Grégoire de Nazianze vient faire de longs séjours : la *Philocalie,* ce recueil d'extraits d'Origène fait par Basile et Grégoire ensemble, atteste leurs études communes [1]. Là Basile conquiert un ascendant exceptionnel sur tout ce qu'il y a d'ascètes en Cappadoce et dans le Pont, tout un parti de fidèles nicéens. Là enfin (364) l'évêque de Césarée, Eusèbe, vient le prendre pour le ramener à Césarée et l'élever à la prêtrise. Six ans plus tard (370), mais seulement après une élection laborieuse, Basile succède à Eusèbe sur le siège de Césarée, grand siège qui lui donne autorité métropolitaine sur la Cappadoce et sur le Pont, onze provinces. « Mais que d'entraves pour rallier à une exacte orthodoxie des esprits troublés par tant de luttes ! C'est le schisme d'Antioche, où la minorité se prévaut, contre Basile, de l'alliance de Rome et d'Alexandrie. C'est l'opposition semi-arienne, qui, délogée du terrain christologique proprement dit, se reforme pour attaquer la divinité du Saint-Esprit; c'est la corruption, l'indolence, la jalousie du clergé, de l'épiscopat lui-même; c'est la froideur de ses amis... Sa grande amertume, c'est l'inutilité apparente de ses efforts. Ni le schisme d'Antioche ne s'apaise, ni Rome ne croit à la sincérité des alliés de l'évêque de Césarée. Damase ne le comprend pas, et l'union des églises ne parvient pas à se faire. Il meurt enfin, au milieu de ces luttes et de ces douleurs morales [2] ». Théodose, Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze achèveront son œuvre.

1 J. A. Robinson, *The Philocalia of Origen, the text revised, with a critical introduction* (Cambridge 1893).

2. Duchesne, « L'église d'Orient de Dioclétien à Mahomet », extrait de

Les Grecs ont fait de lui le seul des Pères à qui ils aient donné le surnom de « grand ». Peut-être faut-il voir là le bénéfice que Basile a tiré de l'exceptionnelle maîtrise de son style. Photius (*codd.* 141, 143. 191) le place parmi les écrivains de premier rang pour l'ordre et la netteté des pensées, pour la pureté et la propriété du langage, pour l'élégance et le naturel : Basile est pour lui l'écrivain classique. Les critiques modernes, moins sensibles à ces qualités de forme, se plaisent à admirer en lui l'équilibre de dons variés de spéculation, d'érudition, de rhétorique et de gouvernement.

La théologie de Basile est à rechercher dans deux traités polémiques. L'*Ἀνατρεπτικὸς τοῦ ἀπολογητικοῦ Εὐνομίου*, mentionné par Jérôme (*Vir. inl.* 116) et antérieur à l'épiscopat de l'auteur, est pour les trois premiers livres une réfutation de l'*Apologétique* d'Eunomios, dont Basile produit le texte par citations qu'il réfute une à une, à la façon d'Origène contre Celse [1]. On peut le dater approximativement de 363-4. Jérôme (*l. c.*) parle d'un ouvrage sur le Saint-Esprit ; nous l'avons encore, *Περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος*, deux livres sur la consubstantialité de l'Esprit, dédiés à Amphilochios évêque d'Iconium, et datant de 375.

Mais l'action aussi bien que la théologie et le meilleur de saint Basile est à rechercher dans sa correspondance. Elle compte dans l'édition des Mauristes 366 lettres groupées en trois classes : lettres antérieures à l'épiscopat, la plus ancienne remontant à 357 ;

la *Revue du monde cath.* (Paris 1881), p. 16. — P. Allard, *S. Basile* (Paris 1890). Croiset, t. V, p. 930. E. Norden, *Kunstprosa*, p. 550.

1. Les livres IV-V traitent ex professo de la divinité du Fils de l'Esprit : ils étaient suspects aux Mauristes. Funk les a revendiquées avec de fortes preuves pour Didyme, *Kircheng. Abhandlungen*, t. II, p. 291, contre Dräseke qui les réclamait pour Apollinaire.

lettres de l'épiscopat, 370-378; enfin lettres qu'il n'est pas possible de dater, et lettres apocryphes [1].

L'œuvre exégétique de saint Basile est réduite à vingt-deux homélies. En première ligne, les neuf célèbres homélies *Εἰς τὴν ἑξαήμερον*, commentaire de l'œuvre des cinq premiers jours de la Genèse : ce sont des homélies prêchées à l'église au cours du carême, pour une part improvisées, populaires même. Elles datent de la prêtrise de Basile, on ignore l'année précise. Elles ont été imitées par saint Ambroise dans son propre *Hexaemeron* (*ca.* 389), et mises en latin par Eustathius (*ca.* 440). En second lieu, quinze homélies sur les psaumes : elles datent de la prêtrise de Basile et ont été prêchées en des solennités liturgiques. Improvisées aussi et populaires, elles représentent une faible part de la prédication de Basile rien que sur le seul psautier. Des nombreuses homélies sur divers sujets attribuées à Basile par les ms., les Mauristes en ont retenu seulement vingt-quatre; encore doutent-ils de l'authenticité de la seconde homélie sur le jeûne et du panégyrique de saint Barlaam. — D'un passage de Théophanes (*ad ann.* 502) on a voulu conclure, à tort, que Basile avait écrit contre l'empereur Julien un pamphlet portant le titre de *Τραγῳδία ἤγουν προφητεία τῆς νῦν καταστάσεως*, qui aurait été composé vers 362-3. Si nous joignons les écrits ascétiques, que nous avons étudiés ailleurs, la liste des ouvrages de Basile est close [2].

1. F. Loofs, *Zur Chronologie der Briefe des Basilius* (Halle 1898). *Eustathius von Sebaste und die Chronologie der Basilius Briefe* (Halle 1898). Lettres apocryphes : la soi-disant correspondance de Basile et de Libanios vingt-cinq pièces; les lettres de l'empereur Julien et de Basile quatre pièces. Par contre, la correspondance de Basile et d'Apollinaire, quatre pièces, a été réhabilitée par Dräseke.

2. *PG*, t. XXIX-XXXII (reproduit l'admirable édition des Mauristes Dom Garnier et Dom Maran, Paris 1721-30).

Grégoire (*Γρηγόριος*), frère plus jeune de saint Basile, a été fait par lui évêque de Nysse (Cappadoce) en 371. Formé par Basile même, il fut rhéteur un temps avant d'être par Basile et Grégoire de Nazianze conquis à l'ascétisme, puis au sacerdoce. Déposé par les Ariens (375) sous Valens, rétabli à l'avènement de Théodose, il assiste au concile de Constantinople (381) où il procure le triomphe posthume de la politique ecclésiastique de Basile. C'est aussi le point culminant de sa vie, comme du rôle des Cappadociens. On ne connaît que quelques incidents du reste de sa vie ; il dut mourir peu après 394. Si Basile représente plutôt la politique ecclésiastique des Cappadociens, Grégoire de Nysse représentera davantage leur œuvre théologique. Mais chez Grégoire le bel équilibre de Basile est rompu. Grégoire plie sous le poids de son érudition hellénique ou origénienne. Du Pin lui reproche de mêler la philosophie à la théologie, d'expliquer les mystères ou les devoirs par « les principes des philosophes », ce qui fait que « ses livres sont plus semblables à ceux de Platon et d'Aristote qu'à ceux des autres chrétiens, et qu'ils sont tout ensemble moins clairs, moins agréables, moins solides et moins utiles ». On peut lui reprocher tout autant d'avoir pratiqué Origène avec trop peu de critique, aussi bien pour ses principes d'interprétation allégorique que pour tels ou tels développements théologiques. Par là, la conciliation cherchée par les Cappadociens de l'esprit du III^e^ siècle et de l'orthodoxie traditionnelle est précaire et provoquera la réaction antiorigéniste et intransigeante dont Épiphane et Cyrille seront les chefs.

L'œuvre de Grégoire est une façon de prolongement de l'œuvre de Basile. Elle comprend d'abord des écrits exégétiques. L'*Ἀπολογητικὸς περὶ τῆς ἑξαημέρου* est une

suite à l'*Hexaméron* de Basile : Grégoire l'explique sur plusieurs points où il a été mal compris et le complète sur d'autres qu'il avait négligés. Le *Περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου* aborde l'œuvre du sixième jour que Basile n'avait pas abordée. Les deux ouvrages datent de 379 et sont tous deux dédiés par Grégoire à son frère Pierre, évêque de Sébaste. Le second a été traduit en latin par Denys le Petit (VI[e] siècle). Le *Περὶ τοῦ βίου Μωϊσέως*, ou de la perfection dans la vertu, un livre, dédié à un Césaire inconnu, est de date imprécise, plutôt tardive. On en a trouvé des fragments grecs dans des papyrus du Faioum. L'ouvrage en deux livres *Εἰς τὴν ἐπιγραφὴν τῶν ψαλμῶν* ou des titres des psaumes, l'opuscule *Περὶ τῆς ἐγγαστριμύθου* sur le traditionnel sujet de la pythonisse d'Endor, une homélie indépendante sur le psaume VI, huit homélies sur l'Ecclésiaste (il n'y a qu'une partie d'improvisée), quinze homélies sur le cantique dédiées à Olympiade de Constantinople et que l'auteur n'a pas complétées, sont la contribution de Grégoire à l'exégèse de l'A. T. — Sur le Nouveau, on a de lui cinq homélies sur l'oraison dominicale (il en existe une version syriaque), huit sur les béatitudes, homélies de genre purement moral et dans « la manière des orateurs qui abondent en paroles » (R. Simon). Tel n'est pas le genre des homélies et des traités sur l'A. T. Grégoire est un admirateur d'Origène, et son exégèse personnelle est toute dans la manière d'Origène : arriéré par là en un temps où l'on sentait davantage le prix du sens littéral et où l'on ne se faisait pas faute (lui-même nous l'apprend, *In cant.* proœm.) de critiquer l'interprétation mystique, il allégorise pourtant et « jusqu'à ruiner la lettre de l'histoire » (Tillemont).

L'œuvre théologique de Grégoire a une autre portée

que cette exégèse. Le *Λόγος κατηχητικὸς ὁ μέγας*, en quarante articles ou chapitres, est un exposé didactique de la doctrine catholique à l'usage des chrétiens qui ont à instruire les catéchumènes en répondant aux difficultés des païens, des juifs et des hérétiques sur la Trinité, la rédemption, les sacrements. — Le *Πρὸς Εὐνόμιον ἀντιρρητικός*, postérieur à la mort de Basile, est la réfutation de la seconde apologie qu'Eunomios avait publiée en réplique à Basile : ce traité en douze livres, dédié à Pierre de Sébaste, date de 381* : défense de Basile contre les attaques d'Eunomios, défense de la consubstantialité contre l'arianisme, c'est l'ouvrage le plus considérable de Grégoire et le plus important de tous les écrits de controverse contre l'arianisme (Bardenhewer). — Contre Apollinaire, Grégoire écrivit un *Ἀντιρρητικὸς πρὸς τὰ Ἀπολιναρίου*, un livre, antérieur à 383; et un *Κατὰ Ἀπολιναρίου*, un autre livre, celui-ci dédié à Théophile d'Alexandrie. — Quatre opuscules sont consacrés à la défense de la théologie de la Trinité, à un point de vue plutôt apologétique et contre les païens : le *Περὶ τοῦ μὴ εἶναι τρεῖς θεούς*, à Ablabios, ou qu'il n'y a pas trois dieux; *Πρὸς Ἕλληνας περὶ τῶν κοινῶν ἐννοιῶν*; le *Περὶ πίστεως*, au tribun Simplikios, sur la divinité du Fils et de l'Esprit; enfin un *Περὶ τῆς ἁγίας τριάδος*, dédié à Eustathios de Sébaste, et dont on n'est pas d'accord pour savoir s'il est de Grégoire ou de Basile. — Maï a retrouvé un *Κατὰ Ἀρείου καὶ Σαβελλίου*, et, contre les Macédoniens, un *Περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος*. — Le *Περὶ ψυχῆς καὶ ἀναστάσεως* est un dialogue entre Grégoire et sa sœur Makrina supposée à ses derniers moments, sur l'âme, la mort, la résurrection, la consommation finale. Le *Περὶ εἱμαρμένης* ou de la fatalité est une apologie de la liberté humaine contre le fatalisme astrologique. Le *Περὶ τῶν νηπίων*,

ou des enfants qui meurent en bas âge, dédié à Hiérios préfet de Cappadoce, est une apologie de la Providence : le janséniste Tillemont en est fort embarrassé.

Une série d'opuscules ascétiques : un *Περὶ τοῦ τί τὸ χριστιανῶν ὄνομα ἢ ἐπάγγελμα*, à Harmonios, traite de la vie chrétienne ; un *Περὶ τελειότητος*, au moine Olympios, de la perfection chrétienne ; un *Περὶ τοῦ κατὰ θεὸν σκόπου*, destiné à des moines, de la fin de l'homme. Le *Περὶ παρθενίας* paraît être un livre de la jeunesse de Grégoire (*ca.* 371).

Les homélies et discours de Grégoire sont de médiocres compositions, pleines des défauts du temps, la prolixité et le pathos (Bardenhewer) : c'est, selon Tillemont, avec beaucoup de raison que saint Sophrone de Jérusalem l'appelle un fleuve de paroles! Signalons ses sermons contre ceux qui diffèrent le baptême, contre les usuriers, sur la divinité du Fils et de l'Esprit (*a.* 383), sur sa propre ordination ; des panégyriques de saint Étienne, de saint Théodore, des quarante martyrs de Sébaste, de saint Ephrem ; des éloges funèbres de Mélèce d'Antioche (*a.* 381), de saint Basile, de la princesse Pulchérie, fille de Théodose (*a.* 385), de l'impératrice Flaccilla, sa femme (*a.* 385). Une vie de saint Grégoire de Néocésarée, une vie de Makrina. — Signalons enfin un recueil de lettres, vingt-six seulement, d'un vif intérêt soit historique, soit moral, notamment deux lettres fameuses sur les fidèles qui vont en pèlerinage à Jérusalem[1].

Amphilochios d'avocat est devenu évêque d'Iconium

1. *PG*, t. XLIV-XLVI (collection très médiocre des textes publiés par Fronton du Duc, Gretser, Zacagni, Caracciolo, Krabinger, Maï). Pas encore d'édition complète : tentatives de Forbes, *Gregorii nysseni quae supersunt*, deux fascicules seulement ont paru (Burntisland 1855-

(374-395*), le siège métropolitain de la Lycaonie. Il était cousin germain de saint Grégoire de Nazianze. Il est souvent cité dans la correspondance de saint Grégoire de Naz. et de saint Basile dont il fut l'ami : le *De Spiritu sancto* de ce dernier lui est dédié. Jérôme (*Vir. inl.* 133), qui a pu rencontrer Amphilochios à Constantinople en 381, l'a entendu lire un traité « *De Spiritu sancto*, quod Deus et quod adorandus quodque et omnipotens sit ». Il ne reste rien de ce traité. Une épître synodale sur la question macédonienne, adressée au nom des évêques de Lycaonie (*a.* 377) aux évêques de Lycie (on en a le texte grec), a été rédigée par Amphilochios. — On a des citations de divers autres écrits du même : de lettres sur des points de doctrine à Seleukos, au diacre Pancharios de Side, aux fidèles de Syédra; de traités de controverse « Contre les Ariens », « Sur les écrits apocryphes dont font usages les hérétiques », « Sur Isaïe », « Sur la génération selon la chair », « Sur le Fils-Verbe »; enfin de sermons sur divers textes christologiques de Mathieu, de Luc, de Jean[1].

1861), et de Oehler, *S. Gregorii nysseni episcopi opera*, rien que le tome premier (Halle 1865), cette dernière très insuffisante. Sur les monographies récentes dont Grégoire a été le sujet, voir Bardenhewer, p. 282 et Loofs, art. « Gregor v. N. » de *RE*3.

Les quatre dialogues attribués à Césaire, frère de Grégoire de Nazianze (reproduits par *PG*, t. XXXVIII, p. 851), sont pseudépigraphes (Tillemont, t. IX, p. 701) : mais le Césaire (cf. Suidas, *s. v.*) et les dialogues seraient à étudier attentivement.

1. *PG*, t. XXXIX (d'après Gallandi). — Fabricius, t. VIII, p. 373. Lightfoot, art. Amph. » du *DCB*. Loofs, art. « Amph. de *RE*3. Sur les homélies mises sous le nom d'Amphilochios, voyez Tillemont, t. IX, p. 747. Trois d'entre elles doivent être restituées à Nestorius : P. Batiffol, « Sermons de N. » dans la *Rev. bibl.* t. IX (1900), p. 342. Les iambes à Seleukos sont un poème à un jeune homme sur la vie chrétienne, attribué tantôt à Grégoire de Nazianze, tantôt à Amphilochios : origine à déterminer.

Eusèbe, évêque de Césarée de Cappadoce(362-370), prédécesseur de saint Basile était inconnu dans l'histoire littéraire jusqu'à ces dernières années où l'on a retrouvé dans un papyrus copte (VIII[e] s.) une homélie sur la Chananéenne, qui porte son nom[1].

§ 5. — Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste.

L'école d'Antioche, avec Lucien et les Collucianistes, nous a présenté un premier groupe, « l'ancienne école », dont on peut reconnaître la tradition ou l'influence chez les exégètes ariens. La « nouvelle école » va nous présenter un second groupe, celui-ci orthodoxe de doctrine, plus fidèle que jamais à l'exégèse littérale. Le nicéen Eustathios (337*), avec son curieux traité sur la Pythonisse, en annonçait bien l'esprit; Diodore de Tarse en est le maître incontesté : à son école se forme Théodore de Mopsueste, l'exégète le plus littéral que l'antiquité ait eu, et en même temps le théologien en qui Pélage et Nestorius ont pu trouver leur doctrine; à son école aussi se forme saint Jean Chrysostome, un exégète encore, mais tout moraliste. L'allégorisme alexandrin a été ici combattu par une critique érudite et grammaticale, par un esprit positif où l'esprit moderne se plaît à reconnaître un de ses procédés les plus chers, et que trop de causes ont contribué à rendre stérile dans l'antiquité.

Diodore (*Διόδωρος*) est devenu évêque de Tarse en Cilicie en 378*, et a dû mourir avant 394. Il a étudié

1. H. Achelis, « Neue homilien... », dans la *Theolog. Literaturz.* t. XXIII (1898), p. 675.

à Athènes vers le même temps que saint Basile, puis (*ca.* 350) a été chargé à Antioche, sa ville natale, de la direction des *ἀσκητήρια*, et qui sont en même temps qu'une confrérie d'ascètes une école dont il fait le foyer de l'esprit nicéen et de la résistance à l'arianisme à Antioche : c'est là que viendront se former Jean Chrysostome et Théodore de Mopsueste. Diodore est lié avec saint Basile; il prend part comme évêque au concile de Constantinople de 381 : de passage à Antioche en 386, il entend son propre panégyrique prononcé par Jean Chrysostome. Son activité littéraire compte parmi les plus fécondes, son autorité est comparable aux plus grandes : mais, plus encore qu'Apollinaire qu'il a combattu, il pose les prémisses du nestorianisme, et son crédit avec son œuvre ne survivront pas au concile d'Éphèse.

Suidas (*s. v.*) a conservé un catalogue étendu, encore qu'incomplet, des écrits de Diodore : ce catalogue est tiré de l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore le Lecteur.

Le *Περὶ εἱμαρμένης* ou du destin était un ouvrage en huit livres, où Diodore traitait de la providence, de la liberté, du mal : Photius (*cod.* 223) en donne une analyse étendue et soignée qui permet de juger de la logique et de l'érudition de Diodore[1].

Suidas cite encore : un *Περὶ τοῦ εἷς θεὸς ἐν τριάδι*, sans doute une apologie contre les Grecs, mentionné par Ebedjesu; un traité contre les Melchisédéchiens (*Κατὰ Μελχισεδεκιτῶν*); un autre contre les Juifs, men-

1. Suidas écrit : *Κατὰ ἀστρονόμων καὶ ἀστρολόγων καὶ εἱμαρμένης*, désignant par ces trois vocables le *Περὶ εἱμαρμένης* ci-dessus. Les titres de Suidas sont sujets à tautologies. — Ebedjesu signale un livre « Adversus contentiosum » et un livre « Politicorum », dont le sujet reste à deviner.

tionné par Ebedjesu; un traité sur la résurrection et un autre sur l'âme probablement contre Origène; des *Πρὸς Γρατιανὸν κεφάλαια*, dont le sujet est inconnu; un traité de la providence (*Περὶ προνοίας*); un *Κατὰ Πλάτωνος περὶ θεοῦ καὶ θεῶν*, qui peut être l'ouvrage de Diodore auquel une lettre de Julien l'Apostat fait allusion en termes haineux (*ap.* Facund. IV, 2); un *Περὶ φύσεως καὶ ὕλης*... un livre par demandes et par réponses, dédié à un philosophe Euphronios; un *Κατὰ Ἀριστοτέλους περὶ σώματος οὐρανίου*..., sur le corps du ciel et que le ciel n'est pas un animal; un traité sur les sacrifices contre le païen Porphyre. Théodoret (*Haer. fab.* II, 11) fait écrire par Diodore contre Photin, Paul de Samosate, Sabellios et Marcel d'Ancyre; Photius (*cod.* 85), lui attribue un traité en vingt-cinq livres contre les Manichéens. Photius (*cod.* 202) connaît de lui un traité du Saint-Esprit; Léonce de B. un traité *Πρὸς τοὺς συνουσιαστάς*, ou contre l'apollinarisme, mentionné par Ebedjesu, et dont on a plusieurs fragments en latin et en grec, l'œuvre théologique caractéristique de Diodore. Suidas encore mentionne un *Χρονικόν*, dans lequel, dit-il, Diodore « corrige l'erreur d'Eusèbe Pamphile sur les temps ».

Voici enfin, toujours d'après Suidas, l'œuvre exégétique : des commentaires sur tout l'Ancien Testament, et nommément sur la Genèse, l'Exode et la suite, sur les Psaumes, sur les quatre livres des Rois, sur les Paralipomènes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique et les Prophètes. Puis sur les quatre Évangiles, les Actes, et l'épître de Jean l'Évangéliste. Suidas y joint un traité sur un sujet familier aux Antiochiens : *Τίς διαφορὰ θεωρίας καὶ ἀλληγορίας*, de la différence du sens spirituel et du sens allégorique. On a tiré des chaînes une série de scolies de Diodore

sur le Pentateuque, les Juges, les Rois, les Psaumes[1].

Théodore de Mopsueste est né à Antioche (*ca.* 350), où, compagnon d'études de Jean Chrysostome, il a été formé par Libanios à la rhétorique, ensuite par Diodore à la théologie : il a été fait prêtre d'Antioche (*a.* 383*), puis (*ca.* 386), au moment où Jean Chrysostome entre dans tout son éclat, il se retire à Tarse auprès de Diodore jusqu'au jour (392) où il est fait évêque de Mopsueste, en Cilicie. Il y résidera trente-trois ans. En 394*, l'empereur Théodose désire l'entendre prêcher à Constantinople; on a une lettre adressée à Diodore par Jean Chrysostome exilé à Cucuse (404-7), qui témoigne de la fidélité de leur mutuel attachement; en 418, Julien d'Éclane et ses amis, les chefs condamnés du parti pélagien, se réfugient près de lui; en 428, Nestorius, allant prendre possession du siège de Constantinople, vient le visiter. Théodore meurt sur la fin de 428, à la veille de la condamnation de Nestorius, « nullam alicubi detractionem ab orthodoxis in vita suscipiens », pourra écrire Facundus. Mais, comme pour Diodore, son crédit et son œuvre sombrent avec le nestorianisme, encore que le concile d'Éphèse n'ait pas voulu prononcer le nom de Théodore. Poursuivi par les Catholiques et par les Monophysites, il sera au VI^e^ siècle condamné par Justinien et par le V^e^ concile.

Photius (*cod.* 38) possédait encore le premier livre en sept tomes d'une Ἑρμηνεία τῆς κτίσεως, commentaire de la Genèse, où Théodore « fuyait l'allégorie et interprétait selon l'histoire », dit Photius : on en a des fragments grecs, latins, syriaques. On a des fragments

1. *PG*, t. XXXIII, p. 1559 (fragments recueillis par Maï). Pitra, *Spicil. solesm.* t. I, p. 269. — R. Duval, *Litt. syriaque*, p. 316.

grecs sur le reste du Pentateuque, et sur Josué, les Juges, Ruth, Samuel et les Rois. Ebedjesu parle d'un tome sur Samuel, et aussi d'un commentaire de Job dédié à saint Cyrille d'A. : curieux fragments en grec et en syriaque. D'un commentaire des psaumes on a de nombreux extraits en grec, en latin et en syriaque : un abrégé latin du commentaire même vient d'être retrouvé dans un ms. de l'Ambrosienne par Mercati. Rien ne subsiste du commentaire sur l'Ecclésiaste signalé par Ebedjesu. Rien de sûr du commentaire du Cantique, qui, « s'il a existé, aura été supprimé sous l'influence de Théodoret » (Swete). Ebedjesu a connu un commentaire sur les grands prophètes, dont il ne subsiste rien. Mais le commentaire sur les petits prophètes s'est intégralement conservé en grec.

Ebedjesu parle de commentaires sur Mathieu, Luc et Jean. Le dernier existe encore en une version syriaque. On a quelques fragments sur Marc, qui supposent peut-être un commentaire complet sur le second évangile. Ebedjesu mentionne un commentaire sur toutes les épîtres paulines, y compris l'épître aux Hébreux : on en a des fragments nombreux en grec. Il subsiste, en une ancienne version latine (VI^e^ s.), un commentaire suivi sur les petites épîtres (Gal. Éph. Phil. Eph. Col. I et II Thess. I et II Tim. Tit. Phile.).

Ebedjesu mentionne encore un écrit « sur le langage obscur », sans doute sur l'interprétation en général; un autre « sur le don de la loi »; un autre enfin, de titre plus caractéristique, « contre les allégoristes », sans doute le *De allegoria et historia contra Origenem* signalé par Facundus (III, 6). Il n'en reste rien que le passage cité par Facundus. Aucun exégète ancien n'a traité la Bible, mais surtout l'Ancien Testament, avec un tel parti pris d'en chasser l'allégorisme mystique

que les Alexandrins prétendaient y reconnaître, et de n'y voir que le réalisme de la lettre.

Des fragments subsistent en grec, en latin, en syriaque, du grand traité en quinze livres *Περὶ τῆς ἐναν-θρωπήσεως*, que Théodore composa « adversum Apollinaristas et Anomoeos.... libros XV... in quibus ratione purissima et testimoniis Scripturarum ostendit dominum Iesum sicut plenitudinem deitatis, ita plenitudinem humanitatis habuisse... », dit Gennadius (*Vir. inl.* 12), qui ne connaît ou ne veut connaître que cet ouvrage de Théodore. Facundus (x, 1) cite un fragment d'un *De Apollinario et eius haeresi*, où Théodore dit avoir écrit trente ans plus tôt sur l'incarnation : « *De incarnatione domini* codicem usque ad xv millia versuum pertingentem.... in quo Arii et Eunomii... necnon Apollinarii... vanam praesumptionem examinavimus ». Ebedjesu parle d'un livre « De assumente et assumpto », dont le titre à lui seul semble bien dirigé contre Apollinaire, et qui est probablement le *Contra Apollinarem* cité par Facundus (III, 2). On a en grec et en latin nombre de fragments où, en effet, Théodore réfute Apollinaire. Photius (*cod.* 4 et 177) parle d'un long ouvrage (vingt-cinq ou vingt-huit livres), où Théodore défendait saint Basile mort contre la réplique d'Eunomios. Ebedjesu, de deux tomes sur le Saint-Esprit, sans doute un ouvrage contre Macédone. Nicéen convaincu, Théodore comme Apollinaire, cherche à résoudre la question christologique, l'union du logos personnel et de l'humanité de Jésus qu'il croit personnelle aussi, et il pense trouver la solution dans une union morale : c'est proprement la solution nestorienne, avant Nestorius.

Photius (*cod.* 81) connaît un *Περὶ τῆς μαγικῆς*, apologie du christianisme contre le zoroastrisme intolérant

des Perses. Elle était dédiée à un chorévêque arménien, Mastoubios, et comptait trois livres, le premier consacré à réfuter les fables dualistes des mages, les deux derniers à exposer la suite du christianisme depuis l'origine du monde, non sans y mêler, « au troisième livre surtout, l'erreur nestorienne », assure Photius (*l. c.*). Il n'en reste que la brève analyse donnée par Photius. — D'un livre *Εἰς τὰ θαύματα* ou « des miracles », on a un fragment en grec et en latin.

Photius encore (*cod.* 177) connaît un traité *Πρὸς τοὺς λέγοντας φύσει καὶ οὐ γνώμῃ πταίειν τοὺς ἀνθρώπους*, signalé par Ebedjesu comme « deux tomes contre ceux qui disent que le péché est inhérent à la nature humaine » : cinq livres dont Photius donne une analyse détaillée. Marius Mercator en a traduit un extrait en latin, précédé de la note : « Cuius autem perfidiae sit Theodorus, ex scriptis eius quae de graecis transtulimus approbemus! » L'ouvrage était dirigé contre saint Jérôme et la théologie du péché originel : Théodore y était fermement pélagien.

On connaît de titre quelques autres ouvrages : un « Codex mysticus » dont Facundus (III, 2) cite le treizième livre, ou « Livre des mystères » comme l'appelle Ebedjesu : étaient-ce des catéchèses mystagogiques? Facundus (IX, 3) parle d'un « Liber ad baptizatos », Ebedjesu d'un ouvrage « Sur la foi ». On a des fragments appartenant au huitième livre. Il y faut joindre sans doute l'*Ἑρμηνεία εἰς τὸ ἐν Νικαίᾳ σύμβολον*, dont on a un fragment dans les actes du V^e^ concile. Marius Mercator a édité en latin en l'abrégeant et en le réfutant un *Symbolum Theodori Mopsuesteni*, dont on a le texte grec, mais sans nom d'auteur, dans les actes du concile d'Éphèse (Mansi, t. IV, p. 1348) : authentique formule de la christologie particulière à Théodore.

Ebedjesu signale un livre « Sur le sacerdoce »; un autre « Aux moines »; un autre « De la règle de la vie ». Il a existé un recueil de lettres de Théodore : on en trouve trace chez Photius (*cod.* 177) : Ebedjesu l'aurait vu circuler avec le titre de « Livre des perles » [1].

Polychronios, frère de Théodore de Mopsueste, a dû être évêque d'Apamée sur l'Oronte, en Syrie : plus jeune que lui, il lui aura survécu de peu, car au concile d'Éphèse un autre que Polychronios est évêque d'Apamée. Le personnage de Polychronios ne nous est connu que par un mot de Théodoret (*H. E.* v, 40). Mais on l'identifie avec l'auteur de fragments exégétiques que les chaînes mettent sous le nom de Polychronios : scolies sur le Pentateuque; prologue et fragments de commentaire sur Job; commentaire sur Ézéchiel et sur Daniel [1]. A ces fragments on peut reconnaître un théologien dont la christologie semble concorder bien avec celle de Théodore, et un exégète du même littéralisme [2].

1. *PG.* t. LXVI (bonne collection des restes de Théodore, mais à compléter). Pour le comm. sur les psaumes, *Zeitschrift f. d. alttestam. Wissenschaft*, t. V (1885), t. VI (1886), t. VII (1887), articles de Fr. Baethgen. Sur le comm. des psaumes, Mercati, *Alcune note di lett. patrist.* (Milan 1898). Pour le comm. sur Jean, J.-B. Chabot, *Commentarius Theod. M. in evangelium D. Johannis in lib. VII partitus, versio syriaca*, t. I (Paris 1897), donne le texte syriaque seul. Pour le comm. sur Paul, H.-B. Swete, *Theodori ep. M. in epp. b. Pauli comm. the latin version and greek fragments* (Cambridge 1880-2). Sur un prologue aux Actes, *American journal of Theol.*, t. II (1898), p. 353. — Voyez H. Kihn, *Theodor von M. und Junilius* (Freiburg 1880), et Swete, art. « Theodorus M. » dans le *DCB.* R. Duval, *Litt. syr.* p. 316.

2. On a aussi des scolies sur les Proverbes, sur le Cantique et sur Jérémie, mais elles sont trop allégorisantes pour pouvoir appartenir à Polychronios d'Apamée (Swete). Il existe un comm. sur l'Ecclésiaste, inédit, attribué à Polychronios. O. Bardenhewer, *Polychronius von Apamea*, (Freiburg 1879). Swete, art. « Polychronius » du *DCB.*

On ne sait au juste à quelle date mettre l'*Εἰσαγωγὴ εἰς τὰς θείας γραφάς*, qui porte le nom d'un Adrien inconnu, mais sûrement antiochien de principes et d'affinités. Cassiodore le range au nombre des « introductores Scripturae divinae » (*De institut.* 70). Peut-être a-t-il servi à Théodoret. Il serait à ce compte un grammairien exégète du cercle de Théodore de Mopsueste [1].

§ 5. — Épiphane et Théophile.

Les Cappadociens et les Antiochiens font penser aux théologiens et aux exégètes du commencement du XVI[e] siècle; leur temps, à une sorte de halte confiante où l'exégèse se reforme, où la dogmatique semble complète. Mais les questions se renouvellent : des luttes vont éclater plus violentes dans un champ plus clos. L'esprit spéculatif cher aux Cappadociens, l'esprit positif propre aux Antiochiens, vont susciter des troubles profonds, provoquer des anathématismes rigoureux, et des schismes qui durent encore.

Épiphane (*Ἐπιφάνιος*) est le boutefeu. Épiphane est un palestinien, des environs d'Éleuthéropolis : il a tout jeune été formé au milieu des moines égyptiens, et tout jeune encore il a fondé un monastère dans son village natal de Besanduke. Il y réside jusqu'en 367 où il est fait évêque de Salamis en Chypre. Il occupera ce siège jusqu'à sa mort (*a.* 403). Son monachisme l'a fait nicéen. Son orthodoxie le fait l'oracle de tout le parti monacal en Chypre, en Palestine, et du clergé le plus militant. Son zèle le fait intervenir à Antioche et à Rome pour la fin du schisme antiochien, pour la con-

1. *PG*, t. XCVIII, p. 1273. F. Goessling, *Adrians Εἰσαγωγή* (Berlin 1888). *Bull. crit.* t. X (1888), p. 1.

damnation de l'apollinarisme (376, 382); à Jérusalem pour la condamnation de l'origénisme (394). Il a associé Jérôme à sa campagne contre Jean, évêque de Jérusalem; bientôt il s'associe à Théophile d'Alexandrie dans sa campagne d'abord contre les moines origénistes d'Égypte (398), ensuite contre Jean Chrysostome, en qui ils voient un défenseur des moines qu'ils poursuivent. Épiphane vient à Constantinople (402); il fait cause commune avec les pires ennemis de Jean Chrysostome; et il meurt, avant la déposition de Jean Chrysostome, au moment où il retourne en Chypre (printemps 403), et sans qu'on soit sûr qu'il ait compris sa faute. Ce saint homme, fougueux de tempérament et borné d'esprit jusqu'à voir dans Origène l'arsenal de toutes les hérésies, est fort érudit; il sait l'hébreu, le syriaque, le copte, le grec et même le latin; il a amassé, dans ses voyages et dans ses lectures, une somme peu ordinaire de connaissances; et toute cette érudition tumultuaire est employée par son zèle à la défense de l'orthodoxie la plus littérale.

Son œuvre est avant tout d'un polémiste. — En 374, à la demande d'un prêtre pamphylien, il écrit une exposition de la doctrine catholique, pour réfuter les erreurs du temps, arianisme, macédonianisme, apollinarisme, et dans toutes ces erreurs Origène. Le livre est intitulé « Le bien ancré », Ἀγκυρωτός, que l'on traduit *Ancoratus*. A la fin, il reproduit le symbole de Nicée sous deux formes plus développées, dont la seconde, rédigée, croit-on, par Épiphane lui-même, sera adoptée, à quelques modifications près, par le concile de Constantinople de 381. — En 375-377, à la demande de moines que l'*Ancoratus* a consolés, Épiphane compose « La boîte aux drogues », Πανάριον, que nous appelons *Contra haereses*. Il y a eu vingt hérésies

avant le Christ, religions païennes, écoles philosophiques grecques, partis juifs; il y en a eu soixante depuis le Christ; quatre-vingt en tout, autant que de concubines chez l'Époux du Cantique des Cantiques. Pour les plus récentes, d'Arius à Apollinaire, Épiphane est bien documenté et personnellement informé. Pour les anciennes, il puise chez Irénée et chez Hippolyte; mais il a aussi des sources distinctes, le *Περὶ ἀναστάσεως* de Méthodios, l'Anonyme antimontaniste d'Eusèbe, Porphyre, des pièces de Ptolémæos, de Marcion, de Valentin, des apocryphes en circulation encore dans les milieux hérétiques du IV^e^ siècle. Ce pêle-mêle est une mine fort riche, à condition d'être traitée avec la critique qui manque à l'auteur. On négligera les réfutations dont Épiphane accompagne l'exposé de chaque hérésie. A la fin, il expose en un discours « bref et vrai » la foi et les pratiques de « l'Église catholique et apostolique ».

On a en grec et en syriaque une *Ἀνακεφαλαίωσις* ou résumé de tout le *Πανάριον*, mais ce résumé peut être postérieur à Épiphane.

Le *Περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν*, composé par Épiphane en 392, est sous ce titre bizarre [*De mensuris et ponderibus*] une façon d'introduction à l'A. T. grec, où il est question du canon, des traductions, des poids et mesures, de la géographie palestinienne. On en a seulement les vingt-quatre premiers chapitres en grec, les autres se sont conservés en syriaque. — Le *Περὶ τῶν ιβ' λίθων* traite des douze pierres précieuses qui ornent le rational du grand prêtre juif (*Exod.* XXVIII, 17) : il est dédié à Diodore de Tyr; on l'a en grec et en latin.

De la correspondance d'Épiphane, il reste deux lettres, l'une à Jean de Jérusalem, l'autre à Jérôme;

on les a seulement en latin, plus un fragment grec d'une troisième[1].

On a de Théophile d'Alexandrie (385-417) des fragments épistolaires, notamment de lettres pascales, et quelques rescrits de droit canonique[2].

Un commentaire du Cantique des Cantiques, que Cassiodore (*De institut.* 5) attribuait à Épiphane et fit traduire en latin, porte en grec le nom d'un Philon, évêque de Carpasia en Chypre. Ce Philon est mentionné dans la *Vita Epiphanii* (49) de l'hagiographe Polybios, comme un rhéteur fait évêque de Carpasia par Épiphane, qui l'estimait pour sa sainteté, et qui, partant pour Rome en 382, lui confia l'administration de Constantia. Suidas (*s.* φ.) le mentionne aussi. En 394, il était mort, à en juger par la lettre de saint Épiphane à Jean de Jérusalem où il est nommé « beatae memoriae Philonem episcopum »[3].

1. *PG*, t. XLI-XLIII (reproduit Petau, Paris 1622). W. Dindorf, *Epiphanii episc. Constantiae opera* (Leipzig 1859-62). Le *Panarion* dans Oehler, *Corpus haeresiologicum*, t. II-III (Berlin 1859-61). Pitra, *Analecta sacra et classica*, t. I, p. 73. P. de Lagarde, *Epiphaniana* (Goettingen 1877). — Les homélies grecques, mises sous le nom de saint Épiphane, sont supposées et de basse époque. — R. A. Lipsius, *Zur Quellenkritik des Epiphanios* (Vienne 1865). Lipsius, art. « Epiphanius of S. » du *DCB*. Bonwetsch, art. « Epiphanius v. Const. » de *RE*³. R. Duval, *Litt. syriaque*, p. 316.

2. *PG*, t. LXV, p. 33. Budge signale une homélie de Théophile sur la pénitence, dans un papyrus copte (VIII[e] s.), *Theolog. Literaturz.* t. XXIII (1898), p. 676.

3. *PG*, t. XL (Giacomelli, Rome 1772). Tillemont, t. X, p. 520. — L'hagiographe Polybios se donne pour auteur d'une vie de saint Épiphane (*PG*, t. XLI, p. 23), toute pleine d'énormités mêlées à quelques bons traits. Elle est antérieure au X[e] siècle, peut-être au VII[e], sans que son origine vraie ait encore été tirée au clair. Tillemont, t. X, p. 802.

§ 6. — Théodoret.

Théodoret (*Θεοδώρητος*) est un antiochien de naissance (*ca.* 393) : il a reçu là toute la culture hellénique ; là il a étudié l'Écriture sous Théodore de Mopsueste. Il sait le grec, le syriaque, l'hébreu, le latin même. Vers sa vingt-troisième année, il se retire dans un monastère voisin d'Apamée : sept ans plus tard (423), il y est pris pour être élevé au siège de Cyr, dans la Syrie Euphratésienne. Il mourra là même (*ca.* 458) après un épiscopat de trente-cinq années environ, consacrées à l'administration la plus zélée et la plus éclairée des huit cents villages de ce très pauvre diocèse, en même temps qu'à la composition de ses livres : belle vie d'évêque missionnaire et écrivain, à qui l'on voudrait que la Providence eût épargné les épreuves de polémiques trop violentes pour sa charité! Mais, en 430, il est engagé par l'évêque Jean d'Antioche dans la lutte contre Cyrille d'Alexandrie sur la question nestorienne, lutte passionnée où Théodoret, fidèle à la christologie de Théodore de Mopsueste et de la « nouvelle école » antiochienne, croit combattre l'apollinarisme en combattant l'union hypostatique des Alexandrins : il ne pose les armes qu'en 435, malgré lui. Dès 438, il les reprend lorsque Cyrille ouvre la campagne contre la théologie de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste, nouvelle et violente polémique à laquelle la mort de Cyrille met seule un terme (444). A son tour, le successeur de Cyrille, Dioscore, la rouvre : Théodoret est condamné conjointement avec Nestorius par le Brigandage d'Éphèse (449) ; le concile de Chalcédoine l'oblige à anathématiser Nestorius et ne le réhabilite

qu'à cette condition (451). Le concile de Constantinople de 553 lui sera plus sévère.

« Je gémis sur le malheur de l'Église, et je ne veux plus que le silence, écrivait-il en 449 au pape saint Léon. Vingt-six ans j'ai gouverné l'église qui m'était confiée sans encourir un reproche des évêques d'Antioche; j'ai ramené plus de mille âmes des erreurs du marcionisme ou de l'arianisme; j'ai purgé mon diocèse de tout vestige d'hérésies. Dieu sait ce que j'ai reçu de pierres des mains des hérétiques et ce que j'ai combattu de combats contre eux, contre les païens et contre les juifs. Et après tant de sueurs et de peines, on me condamne sans m'entendre. »

Son œuvre d'écrivain a trait premièrement à l'exégèse. Des commentaires d'abord : sur le Cantique des Cantiques, le premier en date de ses commentaires (*a.* 425), puis sur les Psaumes (*a.* 433-445), sur les grands et les petits Prophètes (Daniel est de 426), sur les épîtres paulines (431-4). Puis des traités didactiques par questions et réponses (*Εἰς τὰ ἄπορα τῆς θείας γραφῆς κατ' ἐκλογήν*) sur l'Octateuque, sur les quatre livres des Rois et sur les Paralipomènes : ils datent des dernières années de l'auteur (453-7). L'exégèse de Théodoret vaut par ses qualités d'exposition et par son littéralisme modéré, mais l'originalité en est nulle, et Théodoret n'est qu'un compilateur. Lightfoot a pu écrire de son commentaire sur saint Paul : « Qui a lu Chrysostome et Théodore de Mopsueste trouvera difficilement chez Théodoret quelque chose qu'il n'ait pas lu déjà. »

Nous avons dû porter un jugement pareil sur son *Histoire ecclésiastique,* composée en 450. En 444, il publie, sous le titre de *Φιλόθεος ἱστορία ἢ ἀσκητικὴ πολιτεία,* une histoire des moines, recueil de *mirabilia*

d'un caractère très populaire. L'opuscule *Περὶ τῆς θείας καὶ ἁγίας ἀγάπης*, ou de la charité, est une composition qui peut dater de 449. Postérieurement au concile de Chalcédoine, il donne un *Αἱρετικῆς κακομυθίας ἐπιτομή*, précis en quatre livres de l'histoire des hérésies de Simon le Magicien à Nestorius : il est vrai que la notice de Nestorius est tenue pour inauthentique. Un cinquième livre donne l'exposé de la foi catholique. L'ouvrage doit dater de 453.

Théodoret est l'auteur d'une apologie du christianisme intitulée *Ἑλληνικῶν θεραπευτικὴ παθῶν*, « De la guérison des maladies des païens ou connaissance de la vérité évangélique par la philosophie des Grecs ». Elle doit dater de 437* (Tillemont) ou de 427* (Garnier). C'est pour une large part une compilation de Clément d'A. et d'Eusèbe.

Les dix discours sur la Providence, *Περὶ προνοίας*, paraissent être des sermons prêchés par Théodoret à Antioche, en 430. Ils sont très admirés. On n'a pas d'autre spécimen authentique de l'éloquence de Théodoret. Mais on a des lettres de lui, cent quatre-vingt-cinq, auxquelles s'en sont ajoutées récemment quarante-huit autres : l'histoire des institutions et des controverses du temps a beaucoup à y prendre, et le caractère de Théodoret s'y révèle au mieux.

Venons enfin à ses écrits de controverse. Au début de 431, il publie son *Ἀνατροπή*, réfutation des douze fameux anathématismes de Cyrille ; il la publie à la requête de Jean d'Antioche ; le nom de Cyrille n'est pas prononcé. L'ouvrage s'est conservé conjointement avec la réfutation dont l'a accompagné saint Cyrille (*PG*, t. LXXVI, p. 392). — L'*Ἐρανιστής*, « le mendiant ou le versatile », est une série de trois dialogues entre un orthodoxe et un eutychien, et présente la réfutation

du monophysisme qui va animer contre l'auteur la passion de Dioscore et des Alexandrins : il date de 447. Théodoret y établit que la nature divine est immuable, secondement unie à l'humaine sans mélange en Jésus-Christ, troisièmement impassible : il récapitule en forme toute la discussion en un quatrième livre. — Il faut attribuer à Théodoret le *Περὶ τῆς τοῦ κυρίου ἐνανθρωπήσεως*, ou de l'incarnation, et le *Περὶ τῆς ἁγίας καὶ ζωοποίου τριάδος*, ou de la Trinité, deux écrits qui figurent au nombre de ceux de Cyrille d'Alexandrie : ils datent de 431-435.

Il s'en faut que nous ayons là toute l'œuvre de Théodoret. Théodoret lui-même signale : une *Βίβλος μυστική* (*Epist.* LXXXII) en douze livres (*Haer. fab.* V, 18), à rapprocher du *Codex mysticus* de Théodore de M. ; un *Περὶ θεολογίας καὶ τῆς θείας ἐνανθρωπήσεως* (*Epist.* CXIII) ; « plus de trente livres contre Arius et Eunomios, contre Marcion, contre Macédone, contre les Gentils, contre les Juifs » (*Epist.* CXVI), et contre les Mages de Perse (*Epist.* CXIII). Garnier a voulu identifier les écrits contre Arius, Eunomios et Marcion avec les cinq dialogues *Sur la Trinité* qui sont parmi les pseudépigraphes de saint Athanase (*PG*, t. LXXVIII, p. 1115). Marius Mercator a conservé en latin des fragments d'un *Pentalogus*, ou de l'incarnation contre saint Cyrille, et l'on en a des fragments étendus en grec. Photius (*cod.* 273) parle de cinq discours sur saint Jean Chrysostome ; les actes du V^e^ concile, de discours prononcés contre Cyrille [1].

1. *PG*, t. LXXX-LXXXIV (reproduit l'édition de SCHULZE, Halle 1769-1774). — Les dissertations du P. GARNIER, dans son *Auctarium Theodoreti*, Paris 1684 (*PG*, t. LXXXIV), sont toujours à consulter. C. ROOS, *De Theodoreto Clementis et Eusebii compilatore* (Halle 1883). A. EHRHARD, *Die Cyrill von A. zugeschriebene Schrift Περὶ τ. τ. K. ἐνανθρ. ein*

§ 7. — Saint Cyrille d'Alexandrie.

Cyrille (*Κύριλλος*) est neveu de Théophile et son successeur sur le siège d'Alexandrie (18 oct. 412). En 403, il a assisté, aux côtés de son oncle, au concile *Ad quercum* qui a déposé saint Jean Chrysostome. Les débuts de son épiscopat sont marqués par des émeutes sanglantes à Alexandrie, violences dont on lui fait porter pour une part la responsabilité. Longtemps (417) il s'oppose à la réhabilitation de Jean Chrysostome dans les diptyques. A peine Nestorius porte-t-il à Constantinople la christologie antiochienne (429), Cyrille le dénonce, à la cour, à toute l'Église. On en appelle (430) au pape Célestin. « Cyrille, chargé d'exécuter la sentence du pape, l'aggrave; ses formules (les douze anathématismes) trop peu calculées épouvantent les Orientaux. Jean d'Antioche et Théodoret, qui soutenaient la décision du pape, s'insurgent contre les anathématismes d'Alexandrie... Le concile d'Éphèse s'assemble (22 juin 431) pour juger le différend... L'ardent Cyrille n'attend pas que tous les évêques soient réunis; il précipite la décision », Nestorius est déposé et les Orientaux se séparent avec éclat de la majorité. Mais Cyrille même va guérir le schisme qu'il a provoqué. « Le puissant patriarche est aussi un théologien consommé;... il explique les équivoques de ses premières formules et rassure ceux qu'il avait alarmés. Jean d'Antioche n'est pas moins conciliant (433)... D'une main, Cyrille contient, aux dépens de sa popularité, l'immense armée monophysite qui se

Werk Theodorets (Tübingen 1888). J. Sakkelion, *Θεοδωρήτου ἐπιστολαί* (Athènes 1885). J. Raeder, *De T. graecorum aff. cur. quaestiones criticae* (Kopenhague 1900). *Byzant. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 609.

flattait de l'avoir pour chef; il tend l'autre à l'Orient syrien, rival traditionnel de l'Égypte. Dans cette attitude, Cyrille est au sommet de sa carrière et de sa gloire, le pharaon est devenu un saint » (Duchesne). Il mourra le 27 juin 444.

Retenons le mot de « pharaon » qui exprime bien et la puissance de l'évêque d'Alexandrie et le caractère impérieux et véhément propre à Cyrille, toute cette énergie tempérée, il est vrai, par une grandeur chrétienne d'âme et dirigée par un « regard d'aigle ». Dans l'histoire des dogmes, le rôle de Cyrille n'a de comparable que celui de saint Athanase : dans l'histoire de la théologie, saint Augustin est le seul qui l'égale pour l'autorité. Adversaire de l'origénisme, adversaire des Antiochiens, il représente bien mieux que les Cappadociens la théologie définitive. Mais c'en est fait de l'art des Cappadociens : Photius (*cod.* 49) reprochait à Cyrille son style laborieux et affecté : ses écrits sont, au goût de Tillemont, « sans ornements, toujours embarrassés et obscurs ».

Dans l'œuvre écrite de Cyrille, œuvre volumineuse, une part est pour l'exégèse. D'abord des commentaires sur Isaïe et sur les petits Prophètes, que nous possédons dans leur entier. Les chaînes fournissent des fragments de commentaires perdus sur Jérémie, Baruch, Daniel, les Rois, les Psaumes, les Proverbes, le Cantique. Nous avons un commentaire très développé, encore qu'incomplet, sur l'évangile selon saint Jean; des fragments de commentaires sur Mathieu, sur Luc, sur les Actes, sur l'épître aux Romains, sur les deux épîtres aux Corinthiens, sur l'épître aux Hébreux, sur les épîtres catholiques. Du commentaire sur Luc on a une version syriaque. Les commentaires sur le N. T. sont postérieurs à 428 et à l'ouverture des controverses nes-

toriennes. Les commentaires sur l'Ancien sont antérieurs. — Le *Περὶ τῆς ἐν πνεύματι καὶ ἀληθείᾳ προσκυνήσεως καὶ λατρείας*, de l'adoration et du culte en esprit et en vérité, dix-sept livres, en forme de dialogues entre Cyrille et un interlocuteur du nom de Palladios, est un puissant essai d'explication mystique du mosaïsme, « n'y ayant presque rien dans les livres de Moyse qu'il n'explique d'une manière mystique et spirituelle » (Tillemont). — *Γλαφυρά* est le titre d'un autre ouvrage en treize livres, sur les « figures » de Jésus-Christ dans le Pentateuque. Toute cette exégèse fait dire à R. Simon que Cyrille s'applique plus à « écrire des leçons de théologie » qu'à « expliquer le sens littéral de son texte », et que, « remplie de raisonnements et même de dialectique », son œuvre a « quelque chose de celle des théologiens scolastiques. »

L'apologie contre Julien, *Ὑπὲρ τῆς τῶν χριστιανῶν εὐαγοῦς θρησκείας πρὸς τὰ τοῦ ἐν ἀθέοις Ἰουλιανοῦ*, dédiée à l'empereur Théodose II, est une réfutation du *Contra Christianos* de Julien : elle date au plus tôt de 433. C'était un ouvrage en trente livres, dont il reste le texte grec complet des dix premiers, et des fragments, soit grecs, soit syriaques, des suivants[1].

Contre les Ariens et les Macédoniens sont dirigés deux grands ouvrages : la *Βίβλος τῶν θησαυρῶν* en trente-cinq articles ou thèses, et le *Περὶ ἁγίας τε καὶ ὁμοουσίου τριάδος* en sept dialogues où l'interlocuteur de Cyrille est un vieillard du nom de Hermias : deux compositions antérieures à 428. Le dialogue *Περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως τοῦ θεοῦ λόγου*, semble faire suite aux sept dialogues de Cyrille et d'Hermias ; le dialogue *Ὅτι εἷς*

1. K. J. Neumann, *Iuliani imp. librorum contra Christianos quae supersunt* (Leipzig 1880).

ὁ Χριστός, plus sûrement que le précédent postérieur au concile d'Éphèse, est une nouvelle suite aux dialogues avec Hermias.

Contre Nestorius et sur la question nestorienne, on a le texte des douze anathématismes de Cyrille et le commentaire qu'il en a lui-même donné (*Ἐπίλυσις τῶν ιβ' κεφαλαίων*) ; la défense des mêmes anathématismes contre les difficultés des Orientaux (*Ἀπολογητικὸς ὑπὲρ τῶν ιβ' κεφ.*) ; une seconde défense contre Théodoret (*Πρὸς Εὐόπτιον*) ; une autre défense dédiée à Théodose II (*Πρὸς Θεοδόσιον*). — Les *Scholia de incarnatione Unigeniti*, qui doivent être un des premiers écrits de Cyrille contre Nestorius (429), se sont conservées en latin dans la traduction de Marius Mercator. Photius (*cod.* 169) en a possédé le texte grec complet, qu'il intitule *Σχόλια περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως τοῦ Μονογενοῦς*. On en a quelques morceaux seulement. Appartiennent à la polémique contre Nestorius les trois mémoires *Προσφωνητικοὶ περὶ τῆς ὀρθῆς πίστεως*, le premier adressé à Théodose II, les autres aux sœurs et à la femme de l'empereur : ils datent de 430. — Contre Nestorius même, en 430, en réponse à la publication d'un recueil d'homélies de lui, Cyrille compose sa *Κατὰ τῶν Νεστορίου δυσφημιῶν πεντάβιβλος ἀντίρρησις*, en cinq livres, « peculiari intentione adversus Nestorem compositus, qui adtitulatur *ἔλεγχος*, in quo omnia Nestoris occulta panduntur et prodita confutantur, » dit Gennadius (*Vir. inl.* 58).

Le *Κατὰ τῶν ἀνθρωπομορφιτῶν*, réponses à diverses questions dogmatiques faites à Cyrille par un diacre du nom de Tibérios, est d'une authenticité sujette à caution, exception faite pour la lettre de Cyrille à Calosyras qui se lit en tête.

Nous possédons un recueil de lettres de Cyrille ou à

Cyrille, 88 au total, la plupart postérieures au concile d'Éphèse et relatives aux pourparlers de réconciliation de la majorité et de la minorité du concile.

Si l'on en croit Gennadius (*Vir. inl.* 58), Cyrille « homilias composuit plurimas, quae ad declamandum a Graeciae episcopis memoriae commendantur ». Nous possédons 29 homélies ou lettres festales (*a.* 414-443), et une série de huit homélies prononcées à Éphèse au moment du concile. Les autres homélies attribuées à Cyrille sont à discuter[1].

Contre les critiques qui se plaisent à croire que les partis orthodoxes dans l'Église ont constamment travaillé à la perte des écrits des dissidents, il n'est pas inutile d'observer que leur stricte orthodoxie n'a pas assuré la conservation de plusieurs œuvres de saint Cyrille. Nous avons un fragment grec du *De synagogae defectu* mentionné par Gennadius; des fragments syriaques du *Κατὰ συνουσιαστῶν* signalé par Ephrem d'Antioche (ap. Phot. *cod.* 229). Liberatus (*Brev.* 10) parle d'écrits de Cyrille « adversus Diodorum et Theodorum », dont on a des morceaux en syriaque et en grec. Ephrem (*l. c.*) parle d'*Ἀντιῤῥητικοί*, dont on a un fragment grec.

§ 8. — Catholiques et Monophysites.

Makarios Magnes est le nom de l'auteur d'une apologie en cinq livres, qui longtemps n'a été connue que

1. *PG*, t. LXVIII-LXXVII (reproduit l'édition du chanoine Aubert, Paris 1638, plus les textes retrouvés depuis par Maï). Pitra, *Analecta sacra*, t. I, p. 38. On doit à Ph. Pusey la réédition des principaux écrits de Cyrille (Oxford 1868 77). Payne Smith a publié (Oxford 1858) les restes syriaques du comm. sur Luc. — Tillemont, t. XIV, p. 267. A. Largent, *Études d'hist. eccl.* (Paris 1892). Krueger, art. « Cyrillus v. A. » de *RE*³.

par la mention qu'en fait Nicéphore, patriarche de Constantinople (806-815), encore que des mss. en eussent été signalés au XVI^e^ siècle. On en a retrouvé le texte mutilé, il est vrai, dans un ms. à Athènes, publié par Blondel. Makarios y défend le christianisme contre les objections d'un philosophe païen, objections prises pour la plupart à Porphyre : c'est moins un dialogue comme ceux de Méthodios, qu'une *ἀντίρρησις* à la façon de saint Basile ou de Théodoret. La teneur des objections porphyriennes et des explications de l'apologiste ne laisse pas d'être fort intéressante. Le titre original était *Μονογενὴς ἢ ἀποκριτικὸς πρὸς Ἕλληνας*. L'auteur est postérieur au temps de l'empereur Julien, et on incline à l'identifier avec le Makarios qui figure au concile *Ad quercum* en 403 comme évêque de Magnésie, en Carie, sinon en Lydie : son œuvre daterait des premières années du V^e^ siècle[1].

Isidore, un alexandrin de naissance, a été moine à Péluse : du fond de sa retraite, il semble avoir joui d'une influence grande sur les affaires théologiques de son temps. Il dut mourir en 450 et son action s'étendit sur toute cette première moitié du siècle. On le voit en 418*, travaillant auprès de Cyrille d'A. à réhabiliter en Égypte la mémoire de saint Jean Chrysostome, et y réussissant. En 431, très déterminé contre le nestorianisme, il semble, à la façon de Théodoret, redouter en Cyrille l'apollinarisme. Sur la fin, il prend nettement parti contre Dioscore. Avec Isidore, Péluse

1. C. Blondel, *Macarii Magnetis quae supersunt* (Paris 1876). L. Duchesne, *De Macario Magnete et scriptis eius* (Paris 1877). Pitra, *Analecta sacra*, t. I, p. 31. Quelques fragments exégétiques sous le nom du même Makarios, *ap.* Duchesne et Pitra, *o. c.* A. Sauer, « Des Mac. Magnes Homiliae in Genesim » dans la *Festschrift d. Jubil. d. deutschen Camposanto in Rom* (Freiburg 1897), p. 291.

paraît à mi-chemin d'Alexandrie et d'Antioche et cet homme sage a la rare fortune d'assagir tous ceux qui l'approchent. Ses lettres furent recueillies au nombre de deux mille, au témoignage de Facundus (II, 4), et ce recueil est sans doute celui-là même que nous possédons, soit 2012 lettres distribuées en cinq livres. L'élégance en est très admirée. Elles témoignent d'une culture exégétique antiochienne de méthode, mais tempérée, et, à la façon de Jean Chrysostome, « tout appliquée à former les mœurs » (Tillemont). L'histoire des controverses et des institutions a beaucoup à y prendre. Il dit (*Epist.* II, 137 et 228) avoir écrit un *Πρὸς Ἕλληνας,* et encore un *Περὶ τοῦ μὴ εἶναι εἱμαρμένην* (*Epist.* III, 253), qui ne se sont point conservés[1].

A la date de l'an 407, Théophanes mentionne un Hésychios (*Ἡσύχιος*), dont il fait un prêtre de Jérusalem « florissant dans les didascalies » ; et il place sa mort en 425 (*PG*, t. CVIII, p. 228 et 244). Cyrille de Scythopolis, dans la vie d'Euthymios, fait d'Hésychios un prêtre considérable de l'entourage du patriarche Juvénal (*PG*, t. CXIV, p. 629). Photius (*cod.* 275) cite de lui un fragment de sermon sur saint Jacques le Mineur, et (*cod.* 269) un autre fragment d'un sermon sur saint André. On a en latin un commentaire sur le Lévitique, dont la question de savoir s'il est latin d'origine ou traduit du grec n'a pas encore été tirée au clair : c'est dire que son attribution à Hésychios reste problématique. Mais l'*Interpretatio psalmorum* du pseudo-Athanase est de lui. On a tiré des chaînes grecques des gloses sur les petits prophètes, sur Isaïe, Ézéchiel, Daniel, les Actes, l'épître de Jacques, celle

1. *PG*, t. LXXVIII (édition Morel, Paris 1638). — E. Bouvy. *De S. Isidoro pelusiota* (Nîmes 1885).

de Jude et la *Prima Petri*. On a des questions choisies tirées d'une *Εὐαγγελικὴ συμφωνία*. — La *Chronique pascale* (*PG*, t. XCII, p. 948) cite Hésychios, dans la compagnie de Socrates et de Sozomène comme un historien qui aurait fortement chargé Théodore de Mopsueste. Et en effet on trouve cité dans les Actes du concile de Constantinople de 553 un fragment d'une soi-disant « Histoire ecclésiastique » où Hésychios s'exprime sur Théodore dans les termes les plus acariâtres (Mansi, t. IX, p. 248.) Si l'on joint à ces données le texte d'une *Vie de saint Longin* inauthentique et quelques sermons très suspects, on voit que l'histoire littéraire d'Hésychios est encore peu positive[1].

Antipater, évêque de Bostra en Arabie, est postérieur au concile de Chalcédoine (on le date de 460), était auteur d'une réfutation (Ἀντίρρησις) de l'apologie pour Origène de Pamphile : ouvrage perdu dont on retrouve des passages cités dans les actes du second concile de Nicée et dans les *Parallèles* de Jean Damascène. On a aussi un fragment d'un traité contre les apollinaristes[2].

Marius Mercator clôt ainsi son dossier du nestorianisme et de l'eutychianisme : « Necessarium profecto credidimus utramque pravitatem sua per plurimos ignorantia serpentem, beatissimi patris Ioannis Tomitanae urbis episcopi, provinciae Scythiae, sermonibus prodere. » Ces sermons ne nous sont point parvenus[3].

Nestorius est présenté par Gennadius (*Vir. inl.* 54) comme un prêtre antiochien « insignis in docendo ex tempore declamator », et comme ayant composé « di-

1. *PG*, t. XXVII, p. 649 et t. XCIII, p. 787. M. Faulhaber, *Hesychii hierosolymitani interpretatio Isaiae prophetae* (Freiburg 1900).

2. *PG*, t. LXXXV, p. 1764.

3. *PL*, t. XLVIII, p. 1088.

versarum ὑποθέσεων infinitos tractatus ». Élevé pour son éloquence au siège de Constantinople (428), déposé pour sa doctrine par le concile d'Éphèse, exilé d'abord près d'Antioche, puis en Égypte, il meurt passé 439. Un édit de Théodose II, dès 435 (*Cod. theod.* XVI, 5, 66) enjoint de brûler, et interdit de citer, de lire, de copier ou de détenir les « impios libros nefandi sacrilegi Nestorii adversus venerabilem orthodoxorum sectam decretaque sanctissimi coetus antistitum Ephesi habiti ». Le V^e^ concile (Constantinople 553) reproduira ces mesures en joignant au nom de Nestorius ceux de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse. S. Cyrille, en un recueil traduit en latin par Marius Mercator, nous a conservé des extraits *Ex diversis Nestorii libris vel tractatibus*, qui sont des fragments de sermons prêchés à Constantinople. Recueil semblable dans les actes du concile d'Éphèse. Marius Mercator a traduit en latin et l'on a ainsi de Nestorios : deux lettres au pape Célestin (429) ; une lettre au Pélagien Celestius (430) ; plus des fragments de treize sermons de Nestorius datant de 428-430. Mercator a traduit pareillement quatre autres fragments de sermons sur Adam appartenant au carême de 429 ou 430. Les deux derniers de ces fragments appartiennent à un sermon que nous avons intégralement en grec sous le nom de S. Jean Chrysostome. On a en outre deux lettres de Nestorius à Cyrille (430) ; un syllabus de propositions extraites par Cyrille des œuvres de Nestorius, les anathématismes de Nestorius en réponse à ceux de Cyrille. En dehors de ces textes, Garnier croyait que nous pouvions avoir encore plusieurs des sermons de Nestorius parmi ceux qui sont attribués à divers auteurs des plus orthodoxes. En vérifiant l'hypothèse de Garnier, nous avons pensé pouvoir

conclure que l'on devait restituer à Nestorius trois homélies pseudo-athanasiennes, une homélie du pseudo-Hippolyte, trois homélies du pseudo-Amphilochios d'Iconium, trente-huit homélies du soi-disant Basile de Séleucie, et sept homélies du pseudo-Chrysostome. Il y a trace de lettres et d'autres écrits dans Évagrios[1].

Euthérios de Tyane est avec Jean d'Antioche le meneur du parti nestorien au concile d'Éphèse : déposé par le concile, il refuse de se soumettre au moment où Jean d'Antioche se soumet ; il est banni à Scythopolis, puis à Tyr, où il meurt (*ca.* 435). On a dans les œuvres pseudépigraphes de saint Athanase un traité que les éditeurs ont intitulé « Confutationes quarumdum propositionum », dix-sept courts articles précédés d'une épître dédicatoire à un Eustathios : c'est une réfutation des *Scholia* de Cyrille sur l'incarnation, réfutation de peu postérieure au concile d'Éphèse que flétrit l'épître à Eustathios. Photius (*cod.* 46) a connu ce traité, mais en vingt-sept articles, sous le titre de *Λόγοι κζ' πρὸς διαφόρους θέσεις*, et sous le nom de Théodoret. Garnier, sur l'autorité de Marius Mercator, les restitue à Euthérios [2]. On a d'Euthérios quelques épîtres.

A ce cycle des polémiques contre Cyrille et le concile d'Éphèse appartient encore la lettre d'Ibas à Maris de Hardaschir, lettre qui date de 433 et dont sortira un jour la question dite des Trois Chapitres. Joignons-y la réfutation par André, évêque de Samosate, des anathématismes de Cyrille, réfutation qui est connue seu-

1. Voyez la notice de Garnier « De haeresi et libris Nestorii » dans son édition de Marius Mercator (Paris 1673), *PL*, t. XLVIII, p. 1089. Tillemont, t. XIV, p. 612. P. Batiffol, « Sermons de Nestorius » dans la *Revue biblique*, t. IX (1900), p. 329.

2. *PG*, t. XXVIII, p. 1337 (texte de Montfaucon). Tillemont, t. XIV, p. 508 et 591.

lement par les citations qu'en fait Cyrille. Enfin quelques lettres de Jean d'Antioche († 441) [1].

Gennadios, évêque de Constantinople (458-471), est présenté par Gennadius de Marseille (*Vir. inl.* 90) comme « vir lingua nitidus et ingenio acer » et « dives ex lectione antiquorum ». Facundus (II, 4) a connu de lui et datant sans doute de 431 ou 432 un traité contre saint Cyrille dont il cite deux passages d'une violence extrême. Gennadius de Marseille lui attribue encore (*l. c.*) un commentaire sur Daniel et de nombreuses homélies : il n'en est rien resté. Mais les chaînes grecques ont fourni un certain nombre de citations qui lui sont attribuées : sur la Genèse, l'Exode, les Psaumes, l'épître aux Romains, les deux épîtres aux Corinthiens, l'épître aux Galates et l'épître aux Hébreux. On a une épître encyclique de Gennadios contre les simoniaques qui date, sans doute, d'un synode tenu à Constantinople en 459 [2].

Acace (Ἀκάκιος), successeur de Gennadios (471-489), est antimonophysite déclaré sous le règne de l'empereur Basilisque (476-477), au moment où l'évêque monophysite d'Alexandrie, Timothée Aelouros, obtient de ce prince qu'il fasse souscrire par tous les évêques la condamnation du concile de Chalcédoine. Des lettres échangées entre Acace et le pape Simplicius à ce sujet, il reste une lettre d'Acace informant le pape de la mort de Timothée Aelouros et de l'expulsion par l'empereur Zénon du successeur monophysite que les Alexandrins

1. Mansi, t. VII, p. 241. *PG*, t. LXXVII, p. 1449 et t. LXXXV, p. 1611. Gennadius (*Vir. inl.* 94) parle d'un Jean d'Antioche « ex grammatico presbyter », auteur d'un livre perdu *Adversum eos qui in una tantum substantia adorandum adserunt Christum* : l'auteur est un antimonophysite déclaré et défend saint Cyrille contre les tenants de Timothée Aelouros. Il vivait encore du temps de Gennadius (*l. c.*).

2. *PG*, t. LXXXV, p. 1621. Tillemont, t. XVI, p. 67.

lui ont donné, Pierre Monge. Plus tard, Acace tente une conciliation entre catholiques et monophysites, fait par l'empereur reconnaître Pierre Monge et promulguer l'*Hénoticon* (482), formulaire d'union où la doctrine des deux natures est passée sous silence : pour prix de son zèle, Acace est excommunié par le pape Félix III, et tout le temps que l'*Hénoticon* ne sera pas retiré, jusqu'en 519, il y aura rupture entre Rome et Constantinople. On a retrouvé en copte une correspondance soi-disant échangée entre Acace et Pierre Monge : il y a lieu de la tenir pour apocryphe [1].

Timothée Aelouros est le prêtre alexandrin monophysite, créature de Dioscore, qui en 457, en dépit de l'évêque légitime Protérios, se fait sacrer par le parti monophysite évêque d'Alexandrie : peu après Protérios est assassiné et le « parricide » se maintient jusqu'à la fin († 477) à la tête de l'église d'Alexandrie sous les anathèmes de toute la catholicité. Le parti devait lui donner Pierre Monge pour successeur. Photius (*cod.* 225) a lu une réfutation de Timothée par Eulogе d'Alexandrie († 607) : l'ouvrage de Timothée était un pamphlet contre le pape saint Léon et contre le concile de Chalcédoine, et Photius en loue l' « acribie ». Ce pamphlet est probablement le « libellus valde suasorius », que signale Gennadius (*Vir. inl.* 73), libelle adressé à l'empereur Léon, et que Gennadius même déclare avoir traduit en latin : « Hunc libellum novandi gratia ego, rogatus a fratribus, in latinum transtuli et cavendum praetitulavi. » — Gennadius connaît un alexandrin du nom de Cyros, « arte medicus, ex philosopho monachus, vir dicendi peritus », auteur d'un livre élé-

1. E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'hist. de l'Égypte chrétienne aux IV^e^ et V^e^ siècles* (Paris 1888), p. 196.

gant et vigoureux contre le nestorianisme, c'est-à-dire contre les catholiques antimonophysites, *Adversus Nestorem*, un livre plus syllogistique que scripturaire et dévoué à Timothée Aelouros : « Timotheanum dogma fovere coepit » (*Vir. inl.* 82). Mais nous n'avons rien de ce Cyros, non plus que de Timothée Aelouros.

Nous n'avons rien non plus de Dioscore (Διόσκορος), qui, évêque d'Alexandrie de 444 à 451, déposé par le concile de Chalcédoine, mort exilé à Gangres en 454, a ouvert le schisme monophysite. Le panégyrique de Makarios de Thôou, que l'on a retrouvé en copte, et que Revillout qualifiait de « récits de Dioscore, exilé à Gangres, sur le concile de Chalcédoine », est l'œuvre d'un moine monophysite contemporain, et le copte est probablement l'original [1].

§ 10. — Le faux Aréopagite.

La question de l'authenticité des écrits du soi-disant Aréopagite est bien définitivement résolue dans le sens de la négative. L'opinion qui veut les dater du IV^e^ siècle repose sur des arguments insuffisants : de ce que l'auteur affirme énergiquement la divinité du Saint-Esprit, de ce qu'il parle avec insistance de l'âme humaine du Christ, de ce qu'il emploie le mot hypostase toujours dans le sens de personne, ce n'est pas la preuve décisive qu'il est contemporain des conciles (362-382) qui ont fixé le sent du mot hypostase et condamné Macédone et Apollinaire. En outre, les phrases de Grégoire de Nazianze (*Orat.* XXXVIII, 8) et de Jérôme (*Epist.* XVIII, 9)

1. *Revue égyptologique*, t. I-III (Paris 1880-1882). E. Amélineau, *Monuments*, p. 92. — Voy. Loofs, art. « Eutyches und der Eutych. Streit » de *RE* 3.

où l'on a cru reconnaître des emprunts au faux Denys, ne fournissent que des présomptions très faibles. En réalité, le faux Denys a été produit pour la première fois au concile de Constantinople de 533. Mais surtout le quatrième chapitre des *Noms divins* dépend sûrement d'un traité du néo-platonicien Proklos, écrit en 440 (nous ne le possédons qu'en une version latine du XIII^e^ siècle), le *De malorum subsistentia*. Si l'on observe avec quelle rigueur, sur l'union des deux natures le faux Denys se conforme aux formules fixées par le concile de Chalcédoine, on conclura qu'il a écrit passé 451. D'autres parallélismes entre Proklos et le faux Denys permettent de croire qu'il dépend de traités de Proklos composés après 462. Enfin si l'on tient compte qu'il parle du *Credo* comme d'un chant de la messe, et que le *Credo* n'a été introduit dans la liturgie de la messe qu'après 476, on pourra fixer l'année 476 comme le terme extrême antérieur à l'activité littéraire de notre auteur. La trace de son œuvre apparaît soudain chez des écrivains de la première moitié du VI^e^ siècle, comme Sévère d'Antioche, Éphrem d'Antioche, Zacharie de Mitylène, Léonce de Byzance.

Produite au concile de 533 par les monophysites à l'appui de leurs erreurs, elle est récusée par les catholiques comme un apocryphe. L'attitude des catholiques pendant tout le VI^e^ siècle et dans la première partie du VII^e^, fut défiante envers un auteur qui « ménageait les monophysites avec une sorte d'affectation qui permet de le supposer partisan de cette modération tant préconisée dans l'*Hénoticon* de l'empereur Zénon » (482). Puis on reconnut que les passages invoqués par les monophysites pouvaient s'entendre en un sens parfaitement orthodoxe. Maxime le Confesseur († 662) a la plus grande part dans ce revirement

de l'opinion. « Toute contestation au sujet de l'authenticité cessa après le concile de Latran de 649, où le pape saint Martin Ier invoqua à plusieurs reprises le témoignage [du faux Denys], et montra qu'un passage, où le monophysisme était formellement enseigné, avait été sciemment altéré par le patriarche monothélite d'Alexandrie, Cyros, dans l'intérêt de l'hérésie... On sait l'autorité dont jouirent ces traités parmi les théologiens du moyen âge : saint Thomas d'Aquin, en particulier, y a largement puisé. Il faut descendre jusque vers le milieu du XVe siècle [Valla] pour voir apparaître un doute sur la personnalité de l'auteur » (P. de Smedt)[1].

Voici les écrits du faux Aréopagite : — *Περὶ τῆς οὐρανίας ἱεραρχίας*, des anges, de leur hiérarchie et de leur nature, un livre, dédié à un soi disant Timothée. — *Περὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱεραρχίας*, un livre, dédié au même Timothée, et faisant suite au traité de la hiérarchie céleste : élévation sur les mystères du baptême, de l'eucharistie, de l'onction (*μύρου*) en général, de la consécration des évêques, des prêtres, des diacres et des moines, de la bénédiction et onction des morts. — *Περὶ θείων ὀνομάτων*, un livre, dédié encore à Timothée, suite aux deux traités précédents : de la connaissance de Dieu d'après l'Écriture et dans l'oraison, Dieu bonté, amour, principe de tout être, vie de toute vie, science, puissance, paix, perfection. — *Περὶ μυστικῆς θεολογίας*, un livre, dédié toujours

1. Nous donnons les conclusions du P. Stiglmayr, « Der neuplatoniker Proclus als Vorlage des sog. Dionysius Areopagita in der Lehre vom Uebel » dans le *Historisches Jahrbuch* t. XVI (1895), et *Das Aufkommen der pseudo-dionysischen Schriften* » (Feldkirch 1895), d'après la recension du P. de Smedt, *Revue des quest. hist.* t. LIX (1896), p. 610-614. Cf. *Byzant. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 91. — Sur toute la littérature dionysienne, voyez le répert. de Chevalier, et Bardenhewer, p. 289.

à Timothée, suite des précédents : de l'obscurité de Dieu, de l'union à Dieu et que Dieu est le superintelligible. — A ces traités joignez un recueil de dix épîtres : une à saint Jean exilé à Patmos, une à Tite, une à Polycarpe, quatre au moine Gaios, etc., sur divers sujets se rattachant à l'incarnation ou à quelques questions du *Περὶ μυστικῆς θεολογίας* [1].

Qui sera l'auteur véritable des écrits pseudo-dionysiens? On a pensé à ce Denys de Rikonoroura en Égypte, cité par Sozomène (VI, 31) comme un ascète du temps de Valens : mais cette identification (Hipler, Dräseke) est purement nominale. D'autre part le pseudo-Denys se donnant à maintes reprises pour le disciple d'un certain Hiérothéos, la découverte d'un livre du monophysite Étienne Bar Sudaili, d'Édesse, intitulé « Le livre de Hiérothéos », a fait penser que Hiérothéos est le pseudonyme d'Étienne Bar Sudaili (*ca.* 500) et notre pseudo-Denys le disciple dudit Étienne (Frotingham) : mais contre cette identification plaide le manque d'affinité des doctrines des deux auteurs. L'auteur des écrits pseudo-dionysiens aura écrit entre 482 et 500 (Stiglmayr) : il aura sans doute étudié à Athènes à l'école de Proklos, mais il doit

1. *PG*, t. III (reproduit l'édition du P. Cordier, Paris 1644). Pitra *Analecta sacra*, t. IV, p. 241 et 261. — Migne a réimprimé en tête l'excellente dissertation de dom Le Nourry (Paris 1703); il est vrai que le t. IV est envahi par les défenseurs de l'aréopagitisme aggravé de l'identification du faux Aréopagite avec le premier évêque de Paris! Sur toute la question consulter le mémoire des *Acta sanctorum octobr.* t. IV, p. 696. Le Quien « Dissertatio secunda » en tête de ses *Ioannis damasceni opera* (Paris 1711), reproduit dans *PG*, t. XCIV, p. 274. L. de Grandmaison, « La question dionysienne », dans les *Études* des PP. Jésuites, t. LXX (1897), p. 34 et suiv. G. Krueger, « Wer war Pseudo-Dionysios » dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 302 propose d'identifier l'Aréopagite avec Denys, scolastique de Gaza, mentionné par Zacharie le Rhéteur dans la vie de S. Isaïe. Bonwetsch, art. « Dionysius A. » de *RE*[3].

avoir été un moine palestinien (Gaza?), un origéniste impénitent ou transformé. Son œuvre, une audacieuse fiction, n'en a pas moins popularisé dans l'Église un principe nouveau de spéculation, la théologie mystique : les Byzantins n'en profiteront pas, mais le moyen âge latin en bénéficiera au centuple : tous nos mystiques procèdent de Denys.

Arrêtons-nous sur le nom énigmatique du faux Aréopagite. La période qui suivrait ouvrirait pour nous une littérature, sinon nouvelle, du moins réservée. Léonce de Byzance et l'empereur Justinien, dans le champ de la dogmatique; Prokopios de Gaza, Olympiodoros d'Alexandrie dans celui de l'exégèse; Jean Climaque, dans celui de l'ascétisme; Cyrille de Scythopolis, dans celui de l'hagiographie; Évagrios, dans celui de l'historiographie. Ces noms appartiennent au moins par définition, à l'histoire littéraire byzantine.

FIN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

A.) Textes.

Sacra bibliotheca sanctorum patrum, éd. M. de la Bigne, Paris 1575.

Acta sanctorum, éd. Bollandus..., Anvers 1643 sqq.

Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio, éd. J.-D. Mansi, Venise 1759-1798.

Bibliotheca veterum patrum, éd. A. Gallandi, Venise 1765-1781.

Reliquiae sacrae, éd. M.-I. Routh, Oxford 1814-1818, 2 édit. 1846-1849.

Scriptorum veterum nova collectio, éd. A. Mai, Rome 1825-1838.

Cursus patrologiae, éd. J.-P. Migne : *Patrologia latina*, Paris 1844-1852. *Patrologia graeca*, Paris 1857-1856.

Nova patrum bibliotheca, éd. A. Mai, Rome 1852-1888.

Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte, Leipzig 1897 sqq.

B.) Histoire littéraire.

R. Bellarmin. — *De scriptoribus ecclesiasticis liber*, Rome 1613.

L.-E. Dupin. — *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Paris 1686-1711.

W. Cave. — *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum*, Londres, 1688-1698.

S. Le Nain de Tillemont. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris 1693-1712.

D.-N. Le Nourry. — *Apparatus ad bibliothecam maximam pa-*

trum veterum et scriptorum ecclesiasticorum Lugduni editam, Paris 1694-1697.

C. Oudin. — *Commentarius de scriptoribus ecclesiae antiquis*, Leipzig 1722.

R. Ceillier. — *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, Paris 1729-1763.

J.-A. Fabricius. — *Bibliotheca scriptorum veterum graecorum*, Hambourg 1705. — Édit. T.-C. Harles, Hambourg 1790-1802.

J. Fessler. — *Institutiones patrologiae*, Innsbruck 1850. Édit. B. Jungmann, Innsbruck 1890-96.

U. Chevalier. — *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, Paris 1875-1883, et suppl. 1888.

T. Zahn. — *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Litteratur*, Leipzig 1881 sqq.

O. von Gebhardt et A. Harnack. — *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Litteratur*, Leipzig 1882 sqq [1].

A. Harnack. — *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, Freiburg 1885-1890; 3e édit., t. I, Freiburg 1894.

T. Zahn. — *Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, t. I-II, Leipzig 1888-1892.

K. Krumbacher. — *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Münich 1890, 2e édit. 1897.

J. A. Robinson. — *Texts and studies, contributions to biblical and patristic literature*, Cambridge 1891 sqq [1].

A. Harnack. — *Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, t. I, Leipzig 1893; t. II, 1, Leipzig 1897.

O. Bardenhewer. — *Patrologie*, Freiburg 1894. (Traduit en français en trois volumes, Paris 1898-1899).

Bibliotheca hagiographica graeca seu elenchus vitarum sanctorum graece typis impressarum, edd. Hagiographi bollandiani, Bruxelles 1895.

G. Krueger. — *Geschichte der altchristlichen Litteratur in den ersten drei Jahrhunderten*, Freiburg 1895.

Id. — *Nachträge zur Geschichte der a. Litt.* Freiburg 1897.

F. X. Funk, *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, t. I-II, Paderborn 1897-1899,

1. Nous n'avons pas cité les mémoires parus dans les *Texte* et dans *Texts* d'après leur place dans ces collections, mais d'après leurs titres et dates respectifs.

A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, Paris 1899.

A. Ehrhard, *Die altchristliche Litteratur von 1884-1900*. Freiburg 1900.

C.) Périodiques.

Analecta bollandiana, Bruxelles 1882 sqq.
Bulletin critique, Paris 1880 sqq.
Bulletin de littérature ecclésiastique, Toulouse 1899 sqq.
Byzantinische Zeitschrift, Leipzig 1892 sqq.
Historisches Jahrbuch, Münster, puis Münich 1880 sqq.
Neue kirchliche Zeitschrift, Erlangen 1889 sqq.
Revue critique d'histoire et de littérature, Paris 1866 sqq.
Revue biblique internationale, Paris 1892 sqq.
Revue bénédictine, Maredsous 1883 sqq.
Revue d'histoire et de littérature religieuse, Paris 1896 sqq.
Theologischer Jahresbericht, Braunschweig-Leipzig 1881 sqq.
Theologische Literaturzeitung, Leipzig 1876 sqq.
Theologisches Litteraturblatt, Leipzig, 1899 sqq.
Theologische Quartalschrift, Tübingen, 1844 sqq.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les chiffres gras indiquent la notice principale.

Aberkios, 102, **114-115**.
Abraham, Apocalypse, **58**, 77.
Acace de Césarée, 208, **284-285**.
Acace de CP., 327.
Acace de Pisidie, 228.
Adam, apocryphes, 77.
Adamantios, 190-191.
Adrien, 309.
Aelios, 21.
Aetios, 283-284.
Agapé, 229.
Agathias, 226.
Agrapha, 27-29.
Agrippa Castor, 74.
Alexandre d'Alexandrie, 188, **269-270**.
Alexandre, épitaphe, 114-115.
Alexandre, gnostique, 76.
Alexandre d'Hiéraple, 179.
Alexandre de Jérusalem, 135-136.
Alexandre de Lykopolis, 129.
Aloges, 148.
Ambroise d'Alexandrie, 93, **181-182**.
Ambroise, apologiste, 93.
Ammon, 255.
Ammonios, 210.
Amphilochios, **300**, 326.
Anatolios, 122, **136-137**.
André, apôtre, 19, 42-43.
André de Samosate, 326.
Annianos, 227.
Anonyme antimontaniste, 66, **102-103**, 311.
Anonyme arien, 214.
Anonyme contra Artémon, 51, 109.
Antéros, pape, 123.
Anthimos, 267.
Antiochos, 250.
Antipater, 324.
Antitactes, 77.
Antoine, ermite, 254-255.
Antoine de Tarse, 188.
Apelles, **80**, 90, 92.
Apion, 48.
Apollinaire d'Hiéraple, 66, *97-98*, 102.
Apollinaire de Laodicée, 97, 264, **288-292**, 294, 295, 298, 306.
Apollonides, 142.
Apollonios, antimontaniste, 102.
Apollonius, martyr, **53**, 206.
Apollos, 3.

Apophtegmata patrum, 258-259.
Aquila, 166.
Archelai, Acta-, 278.
Archontiques, 77.
Aristides, **85**, 92.
Aristion, 82-83.
Ariston, 87-88.
Arius, 188, 270, **280-282**, 306.
Artémon, 133, **142-143**, 144.
Asklépiodote, 142.
Asklépios, 270.
Astérios d'Amasée, 251-252.
Astérios de Cappadoce, 188, **283**.
Astérios, martyr, 228.
Astérios, montaniste, 102.
Athanase d'Alexandrie, 130, 131, 255, 256, **269-275**, 290, 316, 323, 326.
Athanase d'Anazarbe, 282.
Athénagore, 91-92.
Athénodore, 179.
Athénogènes, 110.
Aurélios, 21.
Auxentios, 267.
Axionikos, 75.

Bacchullos, 22.
Barbéliotes, 77, 78.
Bardesanes, 43, 76.
Barlaam, 86, 231.
Barnabé, apôtre, **9-10**, 69.
Baruch, apocalypse, 59.
Basile d'Ancyre, 286.
Basile de Césarée, 197, **237**, 242, 250, **260-261**, 284, 290, **292-295**, 298.
Basile de Cilicie, **223-224**, 228.
Basile de Séleucie, **252-253**, 326.
Basilides, 24, 36, 50, **74**, 84, 106, 111, 157.
Bassos, 174, 185.
Bérylle, **136**, 174.
Blastos, 104.
Bruce, Papyrus de-, 78, 111.

Caïnites, 77.
Caius, 24, 141, 143, **144**, 148.
Callinikos, 232.
Calliste, **124**, 133, 153-154, 157.
Candide, 174.
Candidos, 225.
Canons apostoliques, 201-202.
Carpocrates, 50, 76, **77**, 106, 157.
Carpos, 53-54.
Cassianos, 35, **81**.
Cassios, 22.
Celse, 174-175, 208.
Cerdon, 79, 106.
Cérinthe, 73, 106.
Césaire, 300.
Claros, 22.
Claude, martyr, 228.
Claudianus, 265.
Clemens (Flavius), 12.
Clément d'Alexandrie, 122, 135, **159-163**, 164, 315.
Clément, disciple de Paul, 12.
Clément de Rome, **11-12**, 56, **63-64**, 107, 110, 123, 199, 202.
Clémentins, Apocryphes-, **46-49**, 71.
Cléobios, 8.
Cléomènes, 142.
Codex encyclius, 196-197.
Constantin d'Antioche, 248.

Constitutions apostoliques, 8, 14, 72, 110, 156, **199-202**.
Constitution eccl. apost., **71**, 201, 202.
Constitution eccl. égypt., **72**, 156, 200.
Corneille, pape, 123, 124.
Crispinos, 232.
Cyriaque de Paphos, 279.
Cyrille d'Alexandrie, 313, 315, 316, **317-321**.
Cyrille de Jérusalem, 238-239.
Cyros d'Alexandrie, 328.
Cyros, poète, 265-266.

Démétrios d'Alexandrie, 124, **125-126**, 164, 178.
Denys d'Alexandrie, 122, 124, 128, **129-132**, 134, 157, 179. 197, 273.
Denys Aréopagite, 329-333.
Denys de Corinthe, 11, **20-21**,
Denys de Gaza, 332.
Denys de Rikonoroura, 332.
Denys, pape, 124, 130.
Didachè, 10, 12, **68-70**, 71, 73, 86, 108, 200.
Didascalie des apôtres, **72-73**, 200.
Didyme d'Alexandrie, **276-278**, 294.
Didyme, martyr, 229.
Diodore de Tarse, 187, **301-304**, 313, 325.
Diognète, Épître à-, 87, **92**, 107.
Dioscore, 221, **329**.
Docètes, 26, 35, 42, 77, 191.
Domninos, 228.
Dorothée, 190, 204.
Dosithée, 148.

Ebionites, 40.
Égyptiens, Évangile des-, 32, **35-36**.
Élie, apocalypse, 58, 77.
Encratites, 20, 26, 35, 40, 42, 43, 44, 89, 153.
Énoch, apocryphe, 34, **57**, 78.
Epiphanes, gnostique, 76.
Épiphane de Salamis, 309-312.
Eschines, 142.
Esdras, apocryphe, 58.
Étienne, apocalypse, 61.
Étienne de Laodicée, 137.
Étienne, pape, 124.
Eudocie, 266.
Eunomios, 216, **284**, 290, 294, 298, 306, 316.
Eusèbe d'Alexandrie, 253-254.
Eusèbe de Cappadoce, 301.
Eusèbe de Césarée, 182-183, 203, **204-213**, 217, 230, 270, 282, 285, 289, 313, 315.
Eusèbe d'Émèse, 216, **285-286**.
Eusèbe de Nicomédie, 188, **282**.
Eustathios d'Antioche, **278-279**, 301.
Eustathios d'Épiphanie, 226.
Eustathios de Sébaste, 261.
Euthalios, 275.
Euthérios, 326.
Eutychien, pape, 123.
Eutychios, 125.
Évagrios d'Antioche, 204, **225-226**, 255.
Evagrios de Pont, 261-262.
Eve, apocryphe, 77.

Fabien, pape, 123, 178.
Fabios, 124, 131.
Faioum, Fragments du-, 27, 109.
Félicité et Perpétue, 54, 61.
Félix, pape, 127.

Firmilien, 107, 134, **135**, 179.
Flavia, épitaphe, 113-114.
Flora, 76.
Florinos, 104.

Gaius, pape, 123.
Gélase de Césarée, 215.
Gélase de Cyzique, 215, **224**.
Gennadios, 327.
Georges de Laodicée, 2, 61, 282, **286**.
Glaukias, 74.
Grégoire de Nazianze, **239-242**, 263, 267, 300.
Grégoire de Néocésarée, 134, 163, 178, **179-181**, 197, 290, 291.
Grégoire de Nysse, 284, **296-299**.
Gnostiques, 5, 15, 26, 36, 37, 42, 43, 44, 50, 61, 64, **65-66**, **73-81**, 84, 105, 111, 153.

Hébreux, Évangile des-, 32, **33-34**, 70.
Hégémonios, 278.
Hégésippe, 11, 26, **49-50**, 214.
Hélénos, 134.
Hélikonios, 214.
Héliodore, 251.
Héraklas, 179.
Hérakléon, 76.
Hermas, 24, 56, **61-63**, 64, 86.
Hermias, 93.
Hermogènes, **80**, 100.
Hermophile, 142.
Hésychios d'Alexandrie, 130, 189, 190.
Hésychios de Jérusalem, 323-324.
Hiérothéos, 332.
Hippolyte d'Alexandrie, 131.
Hippolyte de Rome, 23, 51, 73, 122, 125, 141, 143, **144-157**, 311, 326.
Hippolyte, Canons d'-, 72, 108, **155-157**, 200, 201, 202.
Historia acephala, 226.
Hyménéos, 134.
Hypathios, 232.

Ibas, 326.
Ignace, 4, **13-16**, 201.
Irénée, 4, 19, 20, 22, 51, 66, 73, **103-106**, 148, 311.
Irénée, comte, 197, **220**.
Irénée de Sirmium, 229.
Isaïe, apocryphe, 77.
Isaïe de Scété, 257.
Isidore, gnostique, 74.
Isidore de Péluse, 322-323.

Jacques, apôtre, **4-5**, 29, 46, 49; 37-38 (évangile); 237 (liturgie).
Jean, **6**, 15, 17, 73 (épîtres); 24, 25, **31**, 32, 35, 67, 70 (évangile); **59-60**, 132 (apocalypse); 24, **41-42**, 109, 111 (actes).
Jean d'Antioche, 315, 317, **327**.
Jean Chrysostome, **242-249**, 250 287, 301, 302, 304, 310, 314, 322, 325, 326; liturgie, 237.
Jean d'Égée, 221.
Jean d'Epiphanie, 226.
Jean Malalas, 222.
Jean, moine, 267.
Jean, notaire, 254.
Jean, presbytre, 31, 82.
Jean le rhéteur, 222, 226, **227**, 228.

Jean de Tomes, 324.
Jéu, apocryphe, 78.
Judas, apocryphe, 77.
Jude, 5.
Jules Africain, 51, 178, 179, **185-186**, 212.
Julia, épitaphe, 112.
Justin, 34, 54, 66, 92, 93, **94-96**, 106, 107, 153, 290-291.

Léonce d'Antioche, 188.
Léonidas, 43.
Leucius, **40**, 43.
Libellatiques, 127.
Linus, 41, 46.
Logia, 29, 32-33, 70.
Longinos, 270.
Luc, 25, 26, 29, **30-31**, 32, 34.
Lucien d'Antioche, 122, 123, 164, **187-190**, 200, 228, 281, 282, 283.
Lucius d'Alexandrie, 287.
Lucius, pape, 123.
Lyon, Martyrs de-, 19-20.

Makarios d'Édesse, 188.
Makarios de Jérusalem, 270.
Makarios Magnes, 321-322.
Makarios de Scété, 257.
Makarios de Thôou, 329.
Makrinos, 270.
Malchion, 134, 187.
Marc, 25, 29, 50 (évangile); 236 (liturgie).
Marc, ermite, 262.
Marc de Gaza, 232.
Marcel d'Ancyre, 212, **279-280**, 283, 285, 286, 290, 303.
Marcellina, 65-76.
Marcellus, 41.
Marcion, 15, 20, 50, 66, **79-80**, 90, 95, 96, 99, 100, 106, 111, 148, 191, 311, 316.
Marie, apocryphes, 37-38, 78.
Marie de Castabala, 13.
Maris, 188, 282.
Maritima, épitaphe, 112.
Markianos, 267.
Markos, **76**, 110, 115.
Marouta, 231.
Martyrologes, 229-230.
Martyrs, Actes des-, 52-54, 228-229.
Mathias, apocryphes, 36, 43.
Mathieu, 25, 29, **30**, 34.
Maxime d'Alexandrie, 125, 126.
Maxime de Bostra, 134.
Maxime d'Éphèse, 228.
Maxime, philosophe, 281.
Maxime supposé, 139.
Maximilla, 101-103.
Mélétios de Lykopolis, 128.
Mélétios de Pont, 137.
Méliton, 42, 50, 66, **98-100**, 102, 162, 171.
Ménandre, 50, 106.
Ménophante, 188.
Méthodios, **138-140**, 176, 182, 191, 264, 289, 311.
Miltiades, 91.
Moise, apocryphes, 57, 77.
Monarchiens, 67, 141, 142, 148.
Montan, **101-102**, 111.
Montanistes, 20, 21, 24, 54, 97, 98, **101-103**, 143, 150, 153.
Muratorianum, 8, **23-24**, 26, 33, 51, 146.

Naasséniens, 35, 36, 77, 111.
Narkissos, 22.
Natalios, 144.
Nazaréens, 33.

Néoménios, 188.
Néon, 228.
Népos, 128-129, 130.
Nestorianos, 228.
Nestorios de Phragonis, 228.
Nestorius, 220, 221, 301, 304, 317, 320, **324-326**.
Nexocharis, 43.
Nicéphore, 228.
Nicodème, apocryphe, 39.
Nikomas, 134.
Nil, 259-260.
Noachites, 77.
Noet, 65, **142**, 148, 150, 153.
Nonnos, **266**, 289.

Ophites, 77.
Origène, 121, 124, 126, 129, 131, 135, 136, 138-139, 143, 147, 149, 150, 153, **163-179**, 180-185, 189, 191, 204, 214, 278, 287, 293, 397, 303, 305, 310.
Orsisios, 257.

Pakhôme, ermite, 256-257.
Pakhôme, évêque, 128.
Palladios, 262-263.
Palmas, 22.
Pamphile, 122, 126, 163, 164, **182-184**, 204, 205, 210.
Panodoros, 222-227.
Panténe, 135, **158-159**, 164.
Papias, 32, 74, **83-84**, 106, 214.
Parthénios, 232.
Patrophile, 282.
Paul (S.), **6-9** (épîtres); 26, 44-46 (actes); 77 (assomption).
Paul d'Émèse, 251.
Paul de Samosate, 109, 122, **132-134**, 135, 187, 188, 198, 303.
Paulin de Tyr, 283.
Pectorios, épitaphe, 112-113.
Pérates, 77.
Pfaff, Fragments de-, 106.
Philéas, 128, 129, 229.
Philémon, 7.
Philippe, apocryphes, 36, 44.
Philippe d'Héraclée, 229.
Philippe de Side, 203, **213-214**.
Philon, 312.
Philoromos, 129, 229.
Philostorge, 187, **216-217**.
Philumène, 80.
Photin, **281**, 303.
Piérios, **184-185**, 214.
Pierre (S.), **5**, 46, 47, 48, 61, 70 (épîtres); 21, 26, **34-35**, 39 (évangile); 24, **40**, 43, 79 (actes); 34, **60**, 61 (apocalypse); **70**, 86 (kérugma).
Pierre d'Alexandrie, 127, 128, 197.
Pierre [II] d'Alexandrie, 278.
Pilati, Acta-, 38-39.
Pinutos, 21.
Pionios, 228.
Pistis Sophia, 36, **77-78**, 111.
Plutarque d'Alexandrie, 179.
Polémon, 291.
Polybios, 312.
Polycarpe, 17-18.
Polychronios, 308.
Polycrate, 22.
Pontien, 124.
Porphyre, 138, 208, 216, 289, 303, 311, 322.
Porphyrios, 232.
Pothin, 19, 106, 206.
Praxeas, 141, 142.
Presbytres, 3, 6, 17, 20, 45, 50, 63 65, **81-84**, 106, 109, 110, 158.

Priscilla, 101, 102.
Priskos, 228, 266.
Prochoros, 42.
Proklos de CP., 252.
Proklos, montaniste, 143.
Prokopios, 228.
Protévangile, 37, 38.
Ptolémaeos, **76**, 311.

Quadratus, 85.
Quintilla, 102.
Quirion, 229.

Rhodon, 90.
Romanos, 267.

Sabelliens, 35, 131, 142, 157.
Sabellios, 142, 303.
Sabinos, 197, **215-216**.
Saturnin, 50, 73, 106.
Scillitains, 52.
Sérapion d'Antioche, **21**, 26, 34, 10.
Sérapion de Thmuis, 129, **236**, **276**.
Séta, 267.
Seth, apocryphes, 77.
Sethites, 77.
Sévérien, 249-250.
Sévériens, 77.
Silvanos, 6.
Simon, 8, 106.
Sisinnios, 97.
Socrates, 20, **217-218**.
Sophia Iesu, 79.
Sophonie, apocalypse, 59.
Sosthènes, 16.
Soter, 20, 21, 49, 51, 64, 123.
Sozomène, 203, **218-219**.
Symbole, 66-68.
Syméon le logothète, 231.
Symmaque, 164.
Synésios, 264-265.
Synodikon d'Athanase, 197.
Synodikon de Pappus, 196.
Synodikon adv. Irenaeum, 197.

Tarachos, 39, 52, 229.
Tatien, **88-90**, 153.
Testament du Seigneur, 202.
Thékla, 44, 45, 253.
Thémison, 102.
Théodas, 75.
Théodore, antimélétien, 128.
Théodore, ermite, 257.
Théodore d'Héraclée, 285.
Théodore le lecteur, 221, **223**.
Théodore de Mopsueste, 244 **304-308**, 313, 314, 224, 325.
Théodoret, **203**, **313-316**, 326.
Théodoret, historien, 225.
Théodote d'Ancyre, 251.
Théodote le corroyeur, 124, 133, 141, **142**, 157, 161.
Theodote, gnostique, 75.
Théodote de Laodicée, 283.
Théodotion, 164.
Théognis, 188.
Théognoste, 184.
Théoktistos, 136, 164.
Théonas, 126-127.
Théophile d'Alexandrie, 312.
Théophile d'Antioche, **100-101**, 191.
Théophile de Césarée, 22.
Théoteknos de Césarée, 122, 131, 179.
Théotimos, 76.
Thomas, **36-37** (évangile), **43-44**, 61, 111 (actes); 61 (apocalypse).

Tibérios, 320.
Timokiès, 267.
Timothée Aelouros, 328.
Timothée de Béryte, 291.
Timothée, disciple de Paul, 6, 7.
Timothée de Jérusalem, **257-258**, 263.
Tite, disciple de Paul, 7.
Titos, 129, **287-288**.
Tryphon, 181.

Urbain, pape, 123.

Valentin, apollinariste, 291.
Valentin, 15, 24, 50, **75-76**, 84, 91, 105, 111 157, 311.
Valentiniens, 75, 148, 174, 191.
Victor, pape, 22, 123-124, 142.
Victorinus, 142.
Vitalis, 291.

Zacharie, apocryphes, 38, 61.
Zacharie le rhéteur, **221-222**, 226, 227.
Zénon de Tyr, 270.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos x

PREMIÈRE PÉRIODE : LES PRIMITIFS

I

Littérature épistolaire.

§ 1. Les épîtres catholiques 3
§ 2. Les épîtres paulines 6
§ 3. Épître dite de saint Barnabé 9
§ 4. Saint Clément de Rome 11
§ 5. Épîtres de saint Ignace 13
§ 6. Épîtres de saint Polycarpe 17
§ 7. Épîtres des Smyrniotes et des Lyonnais 18
§ 8. Denys de Corinthe, Sérapion d'Antioche, Polycrate d'Éphèse 20
§ 9. Le fragment de Muratori 23

II

Origines de l'histoire.

§ 1. L'évangile avant les Synoptiques 26
§ 2. Les évangiles synoptiques 30
§ 3. Les Actes des apôtres 31
§ 4. L'évangile selon saint Jean 31

Pages.
§ 5. Évangiles non canoniques..... 32
§ 6. Actes apocryphes des Apôtres..... 40
§ 7. Apocryphes clémentins..... 46
§ 8. Hégésippe et les catalogues épiscopaux..... 49
§ 9. Actes des martyrs..... 52

III

Prophètes et homélistes.

§ 1. Les apocalypses avant l'Apocalypse..... 56
§ 2. Apocalypse de saint Jean..... 59
§ 3. Apocalypse de saint Pierre..... 60
§ 4. Le *Pasteur* d'Hermas..... 61
§ 5. La prétendue seconde épître de Clément..... 63

IV

Littérature didactique.

§ 1. Les symboles..... 66
§ 2. La *Didachè*..... 68
§ 3. Didascalies et Constitutions..... 70
§ 4. La littérature gnostique..... 73
§ 5. Les presbytres, Papias..... 81
§ 6. Les apologistes..... 84
§ 7. Saint Justin..... 94
§ 8. Les premiers évêques controversistes..... 97
§ 9. Montanistes et antimontanistes..... 101
§ 10. Saint Irénée..... 103

V

§ 1. La liturgie..... 107
§ 2. La poésie..... 109
§ 3. L'épigraphie..... 112

SECONDE PÉRIODE : D'HIPPOLYTE DE ROME A LUCIEN D'ANTIOCHE

I

Évêques et synodes.

Pages.
§ 1. Évêques grecs de Rome ... 123
§ 2. Évêques d'Égypte ... 125
§ 3. Saint Denys d'Alexandrie ... 129
§ 4. Paul de Samosate ... 132
§ 5. Firmilien, Alexandre de J., Bérylle, Anatolios ... 134
§ 6. Méthodios d'Olympe ... 138

II

Écoles et docteurs.

§ 1. Caius et les écoles romaines ... 141
§ 2. Saint Hippolyte ... 144
§ 3. La question des *Philosophoumena* et des *Canones Hippolyti* ... 153
§ 4. Panténe et l'école d'Alexandrie ... 157
§ 5. Clément d'Alexandrie ... 159
§ 6. Origène ... 163
§ 7. Les amis d'Origène ... 179
§ 8. Théognoste, Piérios, Jules d'Africain ... 184
§ 9. Saint Lucien et l'école d'Antioche ... 187
§ 10. Le dialogue *De recta in Deum fide* ... 190

TROISIÈME PÉRIODE : D'ATHANASE A JUSTINIEN

I

Conciles et canons.

§ 1. La littérature des conciles ... 196
§ 2. Constitutions et canons apostoliques ... 199

II

Les historiographes.

Pages.
§ 1. Eusèbe 204
§ 2. Philippe de Side 213
§ 3. Historiographes ariens 214
§ 4. Socrates, Sozomène, Théodoret 217
§ 5. Historiographes nestoriens et monophysites 220
§ 6. Historiographes catholiques, de Marcien à Justinien .. 223
§ 7. Hagiographes 228

III

Liturgies, homélistes, spirituels, poètes.

§ 1. Liturgies 235
§ 2. Saint Cyrille de Jérusalem 238
§ 3. Saint Grégoire de Nazianze 239
§ 4. Saint Jean Chrysostome 242
§ 5. Homélistes moindres 249
§ 6. Littérature ascétique 254
§ 7. Poésie 263

IV

Théologiens et exégètes.

§ 1. Athanase et les Nicéens 270
§ 2. La littérature arienne 281
§ 3. Les Apollinaristes 288
§ 4. Les Cappadociens 292
§ 5. Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste 301
§ 6. Épiphane et Théophile 309
§ 7. Théodoret 313
§ 8. Saint Cyrille d'Alexandrie 317
§ 9. Catholiques et Monophysites 321
§ 10. Le faux Aréopagite 329

TABLE DES MATIÈRES. 351

Pages.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 333
INDEX ALPHABÉTIQUE 337
TABLE DES MATIÈRES 343

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

38941
281.10
B32